Pierre Paul Curvale

Les neuf tropismes de l'être humain

Les fiches enregistrées dans ce dossier sont prévues pour être présentées aux auditeurs lors d'exposés oraux. Elles précisent les notions utilisées, ainsi que les vocables choisis pour les désigner.

Mon étude sur les tropismes de l'être humain rassemble des pensées reçues pendant toute ma vie, certaines il y a bien longtemps. Au départ, j'avais pensé attendre qu'elle soit entièrement finie pour la publier sous la forme d'un livre, mais je m'étais assez vite rendu compte que sa mise en forme cohérente demandait beaucoup plus de temps que prévu. Je m'étais donc résolu à mettre sur mon site <www.estevol.com> *un document incomplet sous la forme de fiches. Au fur et à mesure de la rédaction de ces fiches, les sujets à traiter ont pris une ampleur démesurée, mais grâce à Dieu l'aventure continue.*

Ceci est l'édition 5 de ce fichier. Elle diffère de l'édition 4 par une nouvelle rédaction des fiches 190 et 211, et par l'ajout de 132 fiches intitulées l'offrande, qui sont en fait le récit de la vie d'un homme qui était soutenu par sa spiritualité chrétienne.

Verrières le Buisson, le 30 mai 2019

Pierre Paul Curvale

Contenu actuel du fichier.

fiches 1 à 7	*Les tropismes*
fiches 8 à 13	*L'entendement*
fiches 14 à 25	*La foi*
fiches 26 à 39	*La vertu*
fiches 40 à 48	*La connaissance*
fiches 49 à 69	*La souveraineté*
fiches 70 à 80	*La persévérance*
fiches 81 à 138	*La piété*
fiches 139 à 168	*L'âme*
fiches 169 à 187	*La conscience*
fiches 188 à 241	*Les dispositions du cœur*
fiches 191 à 197	*La civilité*
fiches 198 à 209	*La proximité*
fiches 210 à 225	*L'amitié*
fiches 226 à 241	*La fraternité*
fiches 242 à 373	*L'offrande*

préambule

Cet exposé part de l'hypothèse, qui se vérifiera par la suite, que les êtres vivants ne sont pas immuables, mais au contraire en continuelle transformation. Leur condition, à savoir l'emplacement qu'ils occupent dans l'univers et leur raison d'être, ne peut donc pas être décrite par un ensemble d'attributs parfaits, qui serait leur substance [ἡ οὐσία]*, mais par la façon dont ils se transforment.*

Il y a en tout être une propension à accroître les compétences dont il dispose et une tendance à s'orienter vers certains objets extérieurs qui lui conviennent. Ces compétences intrinsèques et ces orientations extrinsèques sont organisées en fonctionnalités adaptées à sa croissance et à la perpétuation de son espèce.

Ce sont les limites de ces fonctionnalités au contenu changeant qui sont immuables. Ce sont elles que nous appelons ici des tropismes. Leur ensemble constitue la nature [ἡ φύσις] *de l'être et de son espèce.*

Nous allons utiliser un passage de la deuxième lettre de l'apôtre Pierre. [2 Pierre 3,1] *Les apôtres avaient été choisis par Jésus, lorsqu'il enseignait en Galilée entre l'an 28 et l'an 31 de notre ère, parmi les disciples qui le suivaient. Constatant que l'un d'eux, Simon, l'avait reconnu comme étant le Messie attendu par le peuple d'Israël, il lui avait déclaré :*

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église »

C'est de cet apôtre-là qu'il s'agit, même si cette phrase n'exclut pas que Jésus fonde son Église aussi sur les autres apôtres. [Matthieu 16,18]

Pierre présente à ses lecteurs un exposé exhaustif de ce qu'ils savent déjà, en leur rappelant que la puissance divine de Jésus a fait don aux apôtres de tout ce qui est nécessaire à la vie et à la piété. [2 Pierre 1, 3 cf Jean 15, 15] *Le passage qui nous intéresse se trouve au tout début, juste après les salutations d'usage. Nous le recueillons comme*

le premier document officiel de l'Église bâtie par Jésus-Christ.

Il nous est adressé. Le verbe soutenez [ἐπιχορηγήσατε] *est à l'impératif. Nous désirons vivement savoir ce qu'il nous demande.*

Soutenez votre foi en lui adjoignant la vertu,
à la vertu [adjoignez] la connaissance,
à la connaissance la souveraineté,
à la souveraineté la persévérance,
à la persévérance la piété,
à la piété la fraternité,
à la fraternité l'amour. [2 Pierre 1, 5-7]

Comment donc dénombrons-nous neuf tropismes ? Nous le saurons bientôt.

Les vocables utilisés par l'apôtre Pierre dans ce passage de sa deuxième lettre recouvrent des notions assez intuitives ; ce sont des ensembles de fonctionnalités qu'il demande à ses lecteurs de mettre en œuvre de façon habituelle. Qui dit habituation, dit transformation de l'être. Ces notions sont donc ce que nous appelons ici des tropismes.

Ce qui distingue les tropismes les uns des autres, ce n'est pas qu'ils disposeraient chacun de telles ou telles fonctionnalités particulières, mais c'est qu'ils sollicitent l'être à acquérir des habitudes adaptées aux modes de vie qui lui conviennent.

Les tropismes coexistent puisqu'on doit les adjoindre les uns aux autres. Ce ne sont pas des étapes d'un cheminement que l'être humain rencontrerait l'une après l'autre, en oubliant chaque fois les précédentes.

Les tropismes sont identifiables puisqu'il est demandé de les mettre en œuvre conjointement. Ce ne sont pas des pouvoirs secrets dont l'être humain ne soupçonnerait pas l'existence.

Chacun des tropismes est insuffisant isolément pour que l'être humain modifie les situations variées auxquelles il est confronté. Ce qui manque à chaque tropisme est pallié par les autres.

L'être humain doit s 'appliquer [σπουδάζειν] *à suivre ses tropismes car ils sont par nature appropriés à son meilleur devenir possible.*

L'être humain dispose de la liberté, qui est le pouvoir de décider à son gré de son propre comportement. Cette liberté n'est pas limitée à la liberté d'autrui. En effet cette référence à des êtres extérieurs ne serait pas valide, puisqu'ils sont eux-mêmes changeants. Les seules limites reconnues aux êtres sont celles de leurs propres fonctionnalités. Et donc la liberté de l'être humain est limitée à ce qui ne le fait pas sortir de sa propre nature.

remarque : les gens qui renient leur nature se détruisent eux-mêmes.

L'être humain n'a qu'une idée très imparfaite de ce qu'il doit devenir. Il est à la recherche de sa propre finalité, mais il ne la trouve pas en soi, car il a encore besoin de se transformer. Ce qui lui manque ne peut être pallié que par des connaissances extérieures fiables.

l'entendement

Agissant en tant que l'un des serviteurs et apôtres de Jésus-Christ, Pierre a adressé sa lettre à des gens qui avaient reçu une foi aussi honorable [ἰσότιμος] *que la leur* [2 Pierre 1, 1]. *En utilisant cette expression insolite, il pensait probablement au centurion Corneille et aux gens de sa maison* [Actes 10], *mais surtout il convenait que la foi est différente d'un individu à un autre et qu'elle évolue au cours de l'histoire d'un même individu.*

Or la foi est un tropisme comme les autres ; elle est là pour pallier un manque. Cela soulève toute une série de questions : Qu'est-ce qui est en manque ? Qu'en est-il des gens qui ne connaissent pas la foi des Juifs ? Qu'en était-il de Pierre lui-même avant qu'il ne dise à Jésus : « À qui irons-nous, Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle » ? [Jean 6, 68] *Qu'en est-il même des chrétiens baptisés qui n'ont pas encore admis de se comporter en apôtres ?*

Ce qui est omniprésent chez les êtres humains, c'est un incoercible désir de connaître, appelé communément la curiosité. La littérature du monde entier en fait le ressort de la « comédie humaine ». Ainsi Rudyard Kipling attribuait-il à un enfant d'éléphant tout neuf ce qu'il observait en fait chez la fillette Mieux-Aimée à laquelle il racontait des histoires comme çà : elle était pleine d'une insatiable curiosité, she was full of 'satiable curtiosity. Cela voulait dire qu'elle posait toujours un tas de questions !

La curiosité est l'expression d'une faculté que les anciens grecs désignaient par le mot γνώμη, que nous traduirons ici par le vocable : l'entendement. Cette faculté de connaître se manifeste très tôt. Dès avant sa naissance le bébé ressent la faim, entend de la musique, communique avec sa mère, etc. ; ensuite, le nourrisson découvre l'espace en touchant les objets mis à sa portée, il observe le visage de ses parents et y répond par des risettes, il exprime son mal-être en se tendant pour être pris dans leurs bras ; tout cela fait l'admiration des adultes. En fait c'est dès sa conception que l'être humain commence son apprentissage. La faculté de connaître n'est précédée de rien d'autre.

Il est facile de constater que les êtres humains adoptent d'eux-mêmes des comportements souvent exemplaires, même certains qui ne reconnaissent aucune autorité habilitée à leur commander ou à leur interdire quoi que soit concernant leur existence. Ceux-là pratiquent des activités qui les ennoblissent et évitent celles qu'ils considèrent comme tabou. Cela semble leur suffire.

L'apôtre Paul, qui ne faisait pas partie des premiers apôtres choisis par Jésus, a expliqué comment ils vivaient. Lui-même avait eux trois périodes dans sa vie, dont il n'a renié aucune. Enfant, à Tarse, il avait fréquenté l'école locale qui était imprégnée de morale stoïcienne. Adolescent, ses parents l'avaient envoyé à Jérusalem suivre l'enseignement du pharisien Gamaliel qui l'avait familiarisé avec la Loi juive, la Torah. Adulte, il avait été converti et s'était fait disciple du Christ.

Voici l'explication donnée par Paul :

> *Quand des païens qui n'ont pas la Loi pratiquent spontanément ce que prescrit la Loi, eux qui n'ont pas la Loi sont à eux-mêmes leur propre loi. Ils montrent ainsi que la façon d'agir prescrite par la Loi est inscrite dans leur cœur, et leur <u>conscience</u>* [ἡ συνείδησις] *en témoigne, ainsi que les arguments par lesquels ils se condamnent ou s'approuvent les uns les autres.* [Romains 2, 14-15]

Le mot conscience mérite notre réflexion, car il est là pour traduire un mot grec qui n'a pas d'équivalent en français. <u>La « sunéidésis » est une instance capable d'observer en même temps</u>. [συν = en même temps εἰδειν = observer] *Elle regroupe et englobe ce qu'elle observe : des comportements.*

Il ne faut pas imaginer qu'il existe plusieurs consciences, une conscience « psychologique », une conscience « du sacré », une conscience « jugeant du bien et du mal » ; cela ne pourrait que les mettre en concurrence, donc nier l'unité de l'être.

Le mot « conscience » ne désigne pas le centre de l'être humain, à supposer qu'il en ait un ; c'est un qualificatif qui porte sur les fonctionnalités. Il y a des fonctionnalités conscientes et des fonctionnalités inconscientes. Rien ne permet de savoir ce qui est conscient ou inconscient dans un être autre que soi. Lorsque l'on voit une plante s'orienter vers le soleil par héliotropisme, ou au contraire s'en détourner comme le font les tournesols, rien ne permet de savoir si les végétaux disposent ou non de fonctionnalités conscientes.

Les êtres humains sont tous différents les uns des autres. Et ils se situent entre deux extrêmes, d'infâmes profiteurs et de grandes âmes [mahātmā].

Les êtres humains ne sont pas parfaits [τέλειοι]. *Quel que soit l'état de leur évolution, ils sont toujours tendus entre deux orientations opposées :*

- *la corruption* [ἡ φθορά] *répandue dans le monde, et*
- *la perfection* [ἡ ἐπιτέλεσις] *requise par leur nature.*

Nous savons bien qu'il existe parmi le genre humain des <u>êtres déviants</u>, qui font fi de leur propre développement. Ils trouvent une multitude de façons de prendre des risques. On en voit qui s'acoquinent avec une bande de gredins, d'autres qui se droguent avec des produits nocifs, d'autres encore qui se livrent par bravade à des jeux dangereux. La déviance est multiforme.

<u>Les comportements déviants sont des offenses contre soi-même</u>.

Il existe aussi parmi le genre humain des <u>êtres cruels</u> qui prennent plaisir à faire souffrir et à faire mourir. Ils imaginent une multitude de façons d'assouvir leur perversion. On en voit qui arrachent les ailes des oiseaux vivants, d'autres qui harcèlent leur entourage, d'autres encore qui se servent d'enfants comme de jouets sexuels. La cruauté n'est jamais à cours d'inventions.

<u>Les comportements cruels sont des offenses contre autrui</u>.

la foi

Nous avons déjà noté que ce qui manque à l'être humain, chaque fois qu'il doit progresser vers un devenir qu'il ne connaît pas, ne peut être pallié que par des connaissances extérieures fiables. [fiche 7] *Voyons comment René Descartes a raisonné en de telles circonstances.*

> *« Je me formai une morale par provision qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes, dont je veux bien vous faire part. La première était d'obéir aux lois et coutumes de mon pays* […] *et à ma pratique religieuse* […] *me gouvernant suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès qui fussent communément reçues en pratique par les mieux sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre.* […] *Je devais plutôt prendre garde à ce qu'ils pratiquaient qu'à ce qu'ils disaient, non seulement à cause qu'en la corruption des mœurs il y a peu de gens qui veuillent dire tout ce qu'ils croient, mais aussi à cause que plusieurs l'ignorent eux-mêmes, car, <u>l'action de la pensée par laquelle on croit une chose étant différente de celle par laquelle on connaît qu'on la croit, elles sont souvent l'une sans l'autre</u>. »* [Discours de la méthode 3]

Comme nous le faisons ici, à sa suite, Descartes raisonnait dans un monde où les êtres sont changeants. Il le précise lui-même quelques lignes plus loin :

> *« À cause que je ne voyais au monde aucune chose qui demeurât toujours en même état, et que pour mon particulier je me promettais de perfectionner de plus en plus mes jugements, et non point de les rendre pires, j'eusse pensé commettre une grande faute contre le bon sens si, pour ce que j'approuvais alors quelque chose, je me fusse obligé de la prendre pour bonne encore après, lorsqu'elle aurait peut-être cessé de l'être, ou que j'aurais cessé de l'estimer telle. »*

Il faut bien remarquer que Descartes se plaçait artificiellement au dessus de la mélée. Il se désignait lui-même par le pronom « Je », comme si celui-ci était immuable, tandis qu'il ne considérait sa propre décision de se perfectionner, ses propres pensées et ses jugements que comme temporaires. Ce qui caractérise l'être humain, ce n'est pas seulement qu'il pense, c'est qu'il sait qu'il pense. Dans le vocabulaire du XXI ème siècle, on peut dire que, lorsqu'on l'emploie de cette façon, le pronom « Je » désigne ce à quoi l'être s'identifie, son identité.

grec	*latin*	*français*
πίστειν	fidere	faire confiance
ἡ πίστις	fides	la foi

Trois mots français viennent du même mot latin.

La foi est l'acte de faire confiance.

la confiance — *Au cours de pourparlers, on fait confiance aux négociateurs que l'on juge être de "bonne foi", (pour éviter de se faire arnaquer).*

la fiabilité — *Être fiable, c'est être en toute circonstance de bonne foi, c'est être jugé digne de confiance par autrui, c'est ne jamais pratiquer le bluff, même pour jouer.*

la fidélité — *Être fidèle, c'est respecter sa parole donnée, (les résolutions envers soi et les promesses à autrui).*

Le contraire de la foi est la méfiance.

On fait toujours confiance à des individus

(ou à des associations d'individus organisés pour un but commun)

pour obtenir d'eux un résultat.

Faire confiance est une attitude si naturelle qu'il pourrait sembler inutile de l'analyser. Et pourtant ! On fait confiance à son voisin pour qu'il ne fasse pas trop de bruit quand on est malade, à son coiffeur pour qu'il coupe les cheveux avec soin, à son maraîcher pour que les légumes soient frais et les fruits juteux, aux transports publics pour que les autobus passent à l'heure, aux médecins pour que leur diagnostic soit vrai, aux maîtres d'école pour qu'ils fassent acquérir à leurs élèves de connaissances et des comportements utiles, aux gouvernants pour que le pays soit bien géré, aux législateurs pour que les lois soient justes, aux magistrats pour que les sentences soient équitables. Etc.

Il y a par nature une relation

entre « faire confiance » et « espérer ».

L'être humain ne connaît les tropismes dont sa nature est le siège que par les expériences de vie où ils les a déjà rencontrées. Il doit donc se les rappeler, ce qui fait nécessairement appel à une forme de mémoire adaptée à cette connaissance. Utilisons un néologisme :

la connaissance des tropismes est expérientielle.

Nous avons vu que les tropismes font appel à des fonctionnalités qui existent déjà par nature dans tout être humain. Ce sont :

la mémoire, nécessaire à la continuité de l'être dans la durée,

le désir, exprimant un manque, toujours accompagné de

l'espérance que ce désir soit satisfait,

le jugement qui décide si les aides extérieures sont fiables et fidèles,

l'habituation des changements obtenus dans le contenu de l'être,

dont les limites sont immuables.

L'apôtre Pierre présente sa lettre comme un testament. Il rappelle ce que les apôtres Jean, Jacques et lui-même avaient vécu au Mont Thabor où Jésus les avait conduits ; ils l'avaient vu le visage resplendissant comme le soleil, en compagnie de Moïse et d'Élie ; et lui, Pierre, avait proposé de faire trois tentes. [Matthieu ;17, 1-9]. *Dans sa lettre il s'attend à les rejoindre.*

« Je crois juste, tant que je suis dans cette tente, de vous tenir en éveil par mes rappels, sachant, comme d'ailleurs notre Seigneur Jésus Christ me l'a manifesté, que l'abandon de ma tente est proche. Mais j'emploierai mon zèle à ce qu'en toute occasion, après mon départ, vous puissiez vous remettre ces choses en mémoire. Car ce n'est pas en suivant des fables sophistiquées que nous vous avons fait connaître la puissance et l'Avènement de notre Seigneur Jésus Christ, mais après avoir été des témoins oculaires de sa majesté. Il reçut en effet de Dieu le Père honneur et gloire, lorsque la gloire [ἡ δὸξα] *pleine de majesté lui transmit une telle parole: "Celui- ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute ma faveur." Cette voix, nous, nous l'avons entendue; elle venait du Ciel, nous étions avec lui sur la montagne sainte. »*

[2 Pierre 1, 13-18]

Remarquons un usage de la mémoire que nous n'avons pas encore mentionné, mais qui existe aussi dans la vie courante. La mémoire ne sert pas seulement à assurer la continuité de chaque individu (Pierre se souvient de ce qu'il a lui-même vécu), mais aussi la continuité de l'héritage transmis d'individus à individus, proposé par certains, accepté par d'autres. Les familles, les associations, les entreprises industrielles, les banques, les nations ont une continuité dans la durée, parfois sur des siècles. Certains conseils d'administration pratiquent statutairement la cooptation, pour éviter des changements de politique financière.

C'est ce rôle que l'apôtre Pierre assignait à la mémoire lorsqu'il écrivait :

« *J'emploierai mon zèle à ce qu'en toute occasion, après mon départ, vous puissiez vous remettre en mémoire toutes ces choses [que je vous ai enseignées].* » [2 Pierre 1, 15]

Le jugement [ἡ κρίσις] *est la fonctionnalité que tout être humain met en œuvre pour attester les sources d'information extérieures à lui. Par exemple les citoyens qui se rendent au bureau de vote pour élire leurs gouvernants se demandent si les candidats qui leur ont fait de belles promesses sont fiables, c'est-à-dire dignes de leur confiance.*

Pour aborder cette question, Jésus avait agi d'une façon très surprenante, qui avait déconcerté ses « frères » [cf. Matthieu 12, 49-50], *parmi lesquels les apôtres Pierre, Jacques et Jean. Lui qui ne mentait jamais, il leur avait fait croire qu'il ne monterait pas à Jérusalem pour la fête des tentes (Souccoth), puis il s'y était rendu à leur insu, sans se laisser voir avec eux. Cela lui avait permis de donner aux pèlerins qui ne le connaissait pas un critère de jugement universel :*

> *« Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et il n'y a pas en lui d'imposture. »*
>
> [Jean 7, 18]

ajouter : je vous ai fait connaître

Jésus avait déjà donné, en Galilée, un autre critère universel :

> *« Méfiez-vous des faux prophètes.* [. . .] *Un bon arbre ne peut pas produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits.* [. . .] *Ainsi donc, c'est d'après leurs fruits que vous les reconnaitrez. »* [Matthieu 7, 15-20]

Seuls ces critères qui ne portent que sur ce que l'on observe soi-même, des paroles et des gestes, sont valides.

Disons les choses autrement :

> *Le seul critère de jugement valide est de constater par soi-même une contradiction chez le prévenu.*

Lors d'un procès, dans un tribunal,

> *témoigner pour quelqu'un, c'est attester que ce qu'il dit est vrai.*

Nous allons voir trois attestations concernant les vérités révélées par Dieu au genre humain.

1. *Dieu le Père témoigne pour Jésus incarné*

Dans le temple de Jérusalem, Jésus se mit à prêcher : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie » [Jean 8, 12] *Les pharisiens lui dirent alors : « Toi, tu te rends témoignage à toi-même ; ton témoignage n'est pas vrai. »* [Jean 8, 13] *Jésus, qui se savait envoyé par Dieu le Père, leur répondit : « Celui qui m'a envoyé témoigne aussi pour moi. »* [Jean 8, 18]

Témoigner pour Jésus, c'était attester que ce qu'il enseignait était conforme aux vérités qu'il avait à révéler. Mais les pharisiens, obnubilés par leur refus de Jésus, ne comprenaient pas qu'il parlait du Père. Jésus leur expliqua : « Quand vous aurez élevé [sur la croix] le Fils de l'homme, alors vous saurez que Moi, Je suis. » Comprenons bien : débarrassés de moi, vous aurez le mental libre pour accepter une expérience de vie éternelle. [Jean 8, 28]

« *Je ne fais rien de moi-même ; je dis ce que le Père m'a enseigné.* »

2. *Jésus témoigne pour ses apôtres.*

Dans sa prière, en présence des apôtres qui l'ont rapportée, Jésus avait parlé au Père éternel des vérités révélées. Dans le même mouvement, il avait communiqué aux apôtres l'espérance chrétienne, à savoir la vie éternelle et l'association à la vie divine.

> *« Père . . . glorifie ton Fils, pour que ton Fils te glorifie et que, selon que tu lui as donné le pouvoir sur toute chair, à tout ce que tu lui as donné, il leur donne, à eux, la vie éternelle. Et la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »* [Jean 17, 1-3]
>
> *« J'ai manifesté ton Nom aux hommes . . . Les paroles que tu m'as données, je les leur ai données ; ils les ont accueillies et ils ont vraiment reconnu . . . que tu m'as envoyé. »* [Jean 17, 6...8]

Désormais les apôtres avaient la foi en Dieu le Père. Jésus avait effectué la transmission des vérités révélées et la tradition de la foi.

3. *<u>Les apôtres témoignent pour Dieu le Père</u>.*

Effectivement, dès le début de sa lettre, l'apôtre Pierre reconnaissait qu'il avait bien reçu la foi et l'espérance par Jésus de la part de Dieu le Père :

> *« La puissance divine de Jésus-Christ nous a donné tout ce qui concerne la vie et la piété . . . Les plus grandes promesses nous ont été données, afin que vous deveniez participants de la nature divine, ayant fui la corruption qui est dans le monde, par la convoitise. »*[2 Pierre 1, 2]

<u>Cet enchaînement de trois attestations assure la conformité de l'enseignement de l'Église aux vérités révélées</u>.

De nos jours, selon le rituel de l' Église catholique romaine, celui qui vient se faire baptiser est accueilli par ce bref dialogue :

- *Que demandez-vous à l'Église de Dieu ?*
- *la foi.*
- *Que vous procure la foi ?*
- *la vie éternelle.*

ἡ ἀρετή • la vertu

la vertu

L'être humain qui reçoit la foi devient ipso facto un nouvel apôtre,avec lui aussi le désir d'effectuer la tradition de la foi. Mais, nous l'avons déjà dit à la fiche 12, il n'est pas parfait [τέλειος]. *Quel que soit l'état de son évolution, ils est toujours tendu entre deux orientations opposées :*

- *la corruption* [ἡ φθορά] *répandue dans le monde, et*
- *la perfection* [ἡ ἐπιτέλεσις] *requise par sa nature.*

Il éprouve des désirs antagonistes, ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il soit en guerre contre lui-même !

Il ne lui suffit pas de faire confiance à ce qu'il reçoit, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur de lui. Il lui faut aussi être capable de modifier l'univers, en lui et hors de lui, sinon il serait comparable à un flotteur ballotté par les vagues, sans aucune possibilité d'intervenir sur son propre mouvement. Il lui faut être capable d'agir.

L'être humain a déjà les fonctionnalités qui lui permettent d'agir, car elles font partie de l'entendement. Nous avons vu qu'il a :

- *la liberté de choisir ce qu'il va chercher à obtenir,*
- *le jugement des situations auxquelles il est confronté,*
- *la mémoire des situations qu'il a déjà rencontrées,*
- *la volonté de soutenir et mener à terme la cause choisie.*

Ces fonctionnalités sont éducables.

Toute action a une durée dans le temps, puisqu'elle fait appel tour à tour à ces quatre fonctionnalités, et aussi qu'elle doit gérer des délais extérieurs. Qui plus est, elle peut en impliquer d'autres. Par exemple un étudiant qui a choisi de suivre une année universitaire devra aussi la financer, trouver un logement, assister régulièrement aux cours, étudier les matières enseignées, etc.

L'action est le moyen pour l'être humain d'appréhender le temps.

Qu'est-ce que le temps ?

Les philosophies proposent diverses conceptions du temps, parfois très élaborées, mais ici nous devons utiliser la notion commune du temps, aussi bien celle des gens qui n'ont pas eu la possibilité d'aller à l'école que celle des gens instruits. Nous cherchons à connaître l'être humain tel qu'il est déjà dans sa nature innée.

Le temps [ὁ χρόνος] *est invisible. On l'imagine comme un fleuve qui entraîne inexorablement les êtres et les choses vers un devenir inconnu. Il est marqué de temps à autre par un instant sans durée* [ὁ καιρός] *dont on a gardé le souvenir, et qui sert de repère historique. Tout intervalle de temps est marqué par son début* [ἡ ἀρχή] *et par sa fin* [τὸ τέλοσ] *: on se souvient d'avoir planté un clou neuf et plus tard de l'avoir arraché rouillé. Entre les deux il y a eu une durée* [ἡ διαμονή], *pendant laquelle l'histoire a « perduré », mais dont on ne sait plus rien.*

Toute durée est une tranche d'histoire.

Le mot « vertu » est utilisé en français avec la même signification que le mot latin « virtus » dont il est la traduction :

La vertu est l'ensemble des qualités, innées ou acquises, qui permettent à l'être humain de défendre une cause particulière.

Il ne faut pas confondre ce vocable traditionnel, utilisé notamment dans le théâtre classique français, avec les vertus et les vices moraux. Il n'a pas de pluriel.

Une autre définition pourrait être celle-ci :

La vertu est l'ensemble des compétences, innées ou acquises, dont l'être humain dispose pour rester fidèle à ses engagements envers lui-même et envers autrui.

L'usage de la vertu est toujours une croissance de l'être, ou plus exactement, répétons-le, une croissance des fonctionnalités qui composent l'être.

Cette croissance est accompagnée d'une joie singulière, très intense, comparable à aucune autre, qui s'appelle l'enthousiasme. [ἡ ἐνθουσίασις] *L'enthousiasme fait que l'on se sent pleinement soi-même, et en même temps comme entraîné jusque dans la « divinité », comprenons dans la « transcendance ». Cette joie se produit même lorsque les conditions de vie sont traumatisantes.*

Par contre, le refus de croître produit le découragement [ἡ ἀθυμία].

La recherche que nous nous sommes proposés de faire, décrire l'être humain dans sa nature innée, est extrêmement difficile, car l'être absolument non-éduqué [ἀπαίδευτος] *n'est pas accessible : c'est un embryon qui s'accroche à la muqueuse de l'utérus de sa mère, quelques divisions cellulaires après sa conception ! Tout au plus peut-on interroger les gens qui savent déjà parler : chez eux, si une fonctionnalité particulière n'est acquise qu'au prix d'efforts soutenus, c'est qu'elle n'existait pas à l'état inné.*

Heureusement, depuis Harry Nyquist (1889-1976) et Norbert Wiener (1894-1964), nous avons la possibilité de poser le problème autrement : Sommes-nous capables de concevoir un mécanisme tel que les paramètres auxquels nous nous intéressons perdurent ? Nous pensons ici aux fonctionnalités de l'être humain. Cette question trouve son sens dans le cadre d'une nouvelle discipline scientifique, la cybernétique.

La cybernétique est la science de l'action orientée vers un but ; elle est fondée sur l'étude des processus de commande et de communication chez les êtres vivants, dans les machines et les systèmes sociologiques et économiques. [définition du dictionnaire Larousse]

Nous ne pensons plus de la même façon que nos prédécesseurs. Nous sommes passés de la réflexion philosophique sur des cas particuliers à une recherche scientifique universelle, mais le but reste le même : décrire la façon dont les êtres, ici les êtres humains, insèrent leur action dans le temps.

Le mécanisme le plus courant en cybernétique est la rétroaction qui consiste à faire agir un effet sur sa propre cause. On obtient ainsi une boucle, avec deux enchaînements de processus élémentaires : un enchaînement direct de la cause à l'effet et un enchaînement de rétroaction de l'effet à la cause. Or cette théorie est établie en faisant abstraction de la nature des processus élémentaires qui se succèdent dans ces enchaînements. C'est une théorie abstraite.

Le fonctionnement d'une boucle de rétroaction est complexe. Le point de départ est la liberté de choisir et de mémoriser la valeur à obtenir pour le paramètre étudié. À la sortie de la boucle, le paramètre obtenu est comparé en amplitude et en phase à la valeur choisie, et des signaux sont élaborés pour réagir soit sur l'entrée de la boucle, soit en un ou plusieurs points de l'enchaînement direct, en vue de modifier le paramètre obtenu en sortie.

Deux cas particuliers sont assez faciles à expliquer :

- *le cas où le paramètre est observé de façon continue, au fur et à mesure de son arrivée,*
- *le cas où le paramètre est observé au début et à la fin d'un long intervalle de temps.*

L'observation continue d'une boucle de rétroaction.

La rétroaction est dite positive, si elle a pour effet d'accroître l'écart entre la valeur choisie et la valeur obtenue du paramètre. Elle est dite négative si elle tend à réduire cet écart, donc à maintenir constant le paramètre. C'est le cas de tous les mécanismes régulateurs, par exemple des thermostats qui maintiennent constante la température dans nos maisons.

De même, les fonctionnalités des êtres sont gérées par des boucles de rétroaction négatives, ce qui les maintient en vie.

Cependant, il ne faut pas faire confiance aveuglément à sa propre nature. Il peut arriver, sous des influences extérieures, que le paramètre considéré sorte du domaine de régulation, ou devienne erratique. Cela peut provoquer des dégâts irréversibles. C'est pourquoi la cybernétique utilise des critères de stabilité.

En ce qui concerne les fonctionnalités de l'être humain, il faut résolument refuser les drogues qui sont connues pour être dangereuses : opium, cocaïne, datura, champignons hallucinogènes, drogues nouvelles, etc. Cet avertissement est très sérieux. Les drogues n'affectent pas seulement des neurones particuliers ; elles empêchent l'être de se situer dans sa propre histoire.

L'observation d'une boucle de rétroaction
au début et à la fin d'un long intervalle de temps.

Rappelons une observation que nous avons déjà faite. L'être humain qui défend la cause qu'il s'est librement choisie ressent une joie singulière, l'enthousiasme, qui l'encourage à poursuivre son action. Effectivement, son entourage s'étonne de son courage, voire de sa témérité. Enthousiasme et courage accompagnent une croissance des fonctionnalités qui composent son être et en sont les garants.

Il s'agit maintenant de décrire, au moyen de la cybernétique, le mécanisme universel dont l'être humain n'est qu'un cas particulier. Avant le début de l'intervalle considéré, le paramètre en sortie est régulé par comparaison avec une certaine valeur à obtenir. Le choix d'une nouvelle valeur à obtenir déclenche un comportement transitoire de l'enchaînement direct du régulateur. Le paramètre observé évolue de façon différente selon les cas, de façon progressive ou par des oscillations, mais toujours avec le même résultat : à la fin de l'intervalle le paramètre se trouve régulé sur la nouvelle valeur.

La boucle de rétroaction est la même que précédemment, mais un signal supplémentaire est intervenu, pour modifier la valeur affichée sur le régulateur.

Pour généraliser notre propos, nous allons utiliser en toutes circonstances ces deux mots : désir et enthousiasme, même lorsque les circonstances particulières nous en fournissent d'autres. Par exemple, l'être qui cherche à accroître ses connaissances est animé par la curiosité : il s'agit d'un désir. Cet être se laisse accaparer par sa recherche, au détriment d'autres activités. Il est soutenu par la joie intérieure de la poursuivre avec zèle : il s'agit de l'enthousiasme.

Ce qui se passe dans l'être est paradoxal. Lorsque l'objet d'un désir est atteint, ce désir se présente à nouveau, pour poursuivre l'action qui vient si bien de réussir. L'être humain n'est pas porté à renoncer à ce qui serait pour lui une nouvelle croissance vers des fonctionnalités accrues. Il commence donc une nouvelle action, avec un nouvel objectif, placé plus loin. Une fois celui-ci atteint, le désir ré-apparaîtra, car le désir est insatiable par nature, et il y aura un nouveau commencement. De commencements en commencements, l'être sera indéfiniment en croissance. Mais l'objet du désir s'éloignera de plus en plus de la valeur initiale, comme s'il était gouverné par une rétroaction positive. Ce n'est évidemment pas le cas puisque les commencements ne sont pas automatiques, mais décidés librement par l'être lui-même.

Voyons à ce sujet deux textes de Grégoire de Nysse.

La montée de l'être humain vers la nature divine est l'épectase [ἡ ἐπέκτασις].

« Ce que l'homme recherche excède la capacité de la nature humaine [§ 220]. *L'âme délivrée de ses attaches terrestres s'élance légère et rapide vers les hauteurs, s'envolant des choses inférieures vers le ciel* [§ 224]. *Comme rien ne vient d'en-haut interrompre son élan – parce que la nature du Beau* [ἡ τοῦ καλοῦ φύσις] *a la propriété d'attirer à soi ceux qui lèvent les yeux vers elle – l'âme s'élève toujours davantage au dessus d'elle-même, « tendue » par le désir des choses célestes « vers ce qui est en avant », et son vol la mènera toujours plus haut* [§ 225]. *Ressentir cela me semble d'une âme animée d'une disposition amoureuse à l'égard de la beauté essentielle*. [§ 231]*»*

Grégoire de Nysse, La Vie de Moïse, Sources chrétiennes, 1 bis

« Ce qui est chaque fois saisi est certes beaucoup plus grand que ce qui avait été saisi auparavant, mais comme ce qui est cherché ne comporte pas en soi de limite, le terme de ce qui a été découvert devient pour ceux qui montent le point de départ de la découverte de biens plus élevés. Ainsi celui qui monte ne s'arrête jamais d'aller de commencement en commencement ; et les commencements des réalités supérieures n'ont jamais de fin. Jamais celui qui monte n'arrête son désir à ce qu'il connaît déjà ; mais s'élevant successivement, par un autre désir à nouveau plus grand, à un autre supérieur encore, l'âme poursuit sa route vers l'infini à travers des ascensions toujours plus hautes. »

homélies de Grégoire de Nysse sur le Cantique des cantiques.
LA COLOMBE ET LA TÉNÈBRE, Les Éditions du Cerf, Paris 1992

La vertu procure à l'être humain la fierté de ce qu'il a réalisé. Voyons ce qu'il en est dans la vie chrétienne. Le fidèle a besoin de se représenter les progrès qu'il a déjà faits ; il doit donc connaître l'histoire de sa propre pratique religieuse ; or il ne dispose par nature que de la vertu pour appréhender une histoire – quelle qu'elle soit – qui se déroule dans le temps. Nous avons déjà remarqué que sa religion se fonde sur la confiance (la foi) qu'il accorde aux apôtres, qui sont des « témoins oculaires » de la vie terrestre de Jésus. Nous savons aussi qu'il est animé par l'espérance, qui excède à tout jamais sa propre nature, d'être associé à la nature divine de Jésus. Mais, selon les lettres de l'apôtre Pierre, ce ne sont ni cette foi ni cette confiance qui entretiennent au jour le jour le mécanisme de la vertu.

La vie religieuse du chrétien consiste en deux activités :

– recueillir l'enseignement de Jésus et le mettre en pratique.

– observer les comportements de Jésus et les imiter.

Ce qui est remarquable dans la vie chrétienne ainsi conçue, c'est que le fidèle a librement accès aux connaissances dont il a besoin : il les trouve hors de lui, en communion avec toute l'Église, dans le texte des évangiles.

Il ne faut jamais oublier que les tropismes n'ont d'utilité qu'en association les uns avec les autres. Le XXème siècle nous a montré que la vertu, utilisée seule, conduit à d'épouvantables catastrophes. L'homme politique qui mène une guerre se persuade qu'il a pour mission de porter l'espoir de paix, de sécurité et de prospérité de sa population, alors qu'il n'est entraîné que par son propre désir, qui est entièrement subjectif. Il juge nécessaire d'imposer à sa population des efforts et des souffrances sans cesse croissants, et pense avoir son adhésion. En fait, les succès qu'il obtient, et qui lui donnent l'illusion de sa propre croissance, viennent de ce que cette population n'a aucune autre issue à ses malheurs que de lui obéir. Si la suite de l'histoire contraint cet homme politique à se justifier, il arguera qu'il n'avait à se reprocher aucune des horreurs que la guerre aura produites, puisqu'il avait toujours obéi à son surmoi ; er hätte immer seinem Dasein gehorcht. Or ce surmoi n'était qu'une instance de son mental, indépendante du monde extérieur.

La vertu présente un manque effrayant : elle ne possède aucune référence extérieure à l'être. Elle ne permet donc aucun jugement de valeur en matière de morale, de comportement, de sociologie, d'urbanisme, de politique, de stratégie militaire, ou de quoi que ce soit d'autre.

C'est la souveraineté qui comblera ce manque.

la connaissance

> *Nous avons vu que l'entendement* [ἡ γνώμη] *s'exprime par un désir, la curiosité, qui entraîne l'être à découvrir ce qui lui est extérieur. Comme tout désir la curiosité est le moteur d'un tropisme, la connaissance* [ἡ γνώσις]. [fiche 9]

Un être humain peut ressentir clairement ce désir de connaître, décider d'agir pour le satisfaire, puis ressentir l'enthousiasme d'agir pour cette cause. Et cependant, rien ne lui prouve que son action doive être avantageuse, ni à lui-même, ni à autrui. En effet les gens auxquels il s'adresse peuvent se tromper, car comme lui ils manquent de connaissance objective sur ce qui leur est extérieur.

Et puis, ne soyons pas naïfs : nous savons bien qu'il existe des gens cruels, qui agissent de façon occulte pour détruire les êtres en faisant croire qu'ils les aident, et qui fondent des associations secrètes pour diffuser des informations délétères. C'est par sa souveraineté que l'être humain peut déjouer leurs machinations, et agir « en toute connaissance de cause ».

> *L'être a besoin de nouveaux éléments de connaissance, non pas pour les déclarer aveuglément véridiques, mais pour alimenter sa propre réflexion intérieure, pour mieux évaluer la situation dans laquelle il se trouve, et donc pour mieux se déterminer à l'avenir.*

La connaissance n'est pas une simple prolongation de l'entendement, par lequel l'être humain est entraîné par ses désirs. Elle structure son mental pour qu'il puisse évaluer par lui-même la situation dans laquelle il se trouve.

Il faut récuser la pensée de Platon, reprise jusqu'à nos jours par les néoplatoniciens, qui considérait que cette connaissance organisée était déjà dans l'être mais n'était rendue manifeste que par une réalité suprême extérieure, le Bien. Adaptons à notre propos quelques phrases de Platon : « En admettant que les yeux ont la faculté de voir, que l'être qui possède cette faculté s'efforce de s'en servir, et que les objets auxquels il l'applique soient colorés, s'il n'intervient pas un troisième élément, destiné précisément à cette fin, on sait que la vue ne percevra rien et que les couleurs seront invisibles. [. . .] *Cet élément, c'est la lumière.* [. . .] *Ce que le Bien est dans le domaine de l'intelligible à l'égard de la pensée et de ses objets, c'est ce que le soleil, source de lumière, est dans le domaine du visible à l'égard de la vue et de ses objets.* [. . .] *Ce qui répand la lumière de la vérité sur les objets de la connaissance et confère au sujet qui connaît le pouvoir de connaître, c'est l'Idée du Bien, puisqu'elle est le principe de la connaissance et de la vérité. »*

[cf. La République VII, 507 . . 509]

La connaissance rend intelligible l'évolution de l'être.

La connaissance relie les décisions prises par l'individu aux besoins existentiels de son être. C'est pourquoi la connaissance ne peut pas être procurée de l'extérieur, même par un confident très intime. Répétons-le : celui-ci n'est mû que par ses propres besoins existentiels.

De nos jours on désigne ce rôle fondamental de la connaissance par l'expression maladroite « donner un sens à sa vie ».

Le tropisme de connaissance adresse toujours à la pensée claire [ἡ διάνοια] *ce qu'il examine. En effet ce qui s'est fixé dans les parties moins accessibles du mental (l'inconscient) ne peut pas servir directement à rendre intelligible la situation présente ; cela doit être analysé avant d'accéder à la pensée claire.*

Ce tropisme intervient donc dans toute psychanalyse, conjointement aux autres tropismes. C'est lui qui transforme en idées claires ce que l'individu possède à son insu dans son mental.

Le tropisme de connaissance situe l'évolution de l'être dans la durée. On dispose pour cela de narrations qui présentent la vie d'un être particulier, légendaire ou historique, par exemple l'épopée de Gilgamesh, les contes du Ramayana ou la biographie d'un homme célèbre. Mais attention ! Il ne suffit pas de dire : « Untel était un personnage remarquable ; voici ce qu'il avait réussi ; admirons-le comme un héraut, comme un bodhisattva, comme un saint ! ». Restons sur notre terre : il faut que le récit comporte aussi les échecs, les doutes, les phantasmes, le fétichisme, les péripéties de la vie de celui auquel on compare sa propre existence. C'est l'être, immuable mais avec tout son contenu changeant, que l'on a besoin d'examiner.

Le tropisme de connaissance présente des réponses multiples aux mêmes situations. On attribue à Euripide l'idée de remplacer les personnages traditionnels de la tragédie grecque, qui étaient des dieux ou des personnages exceptionnels, par des hommes et des femmes ordinaires. Cela permettait aux spectateurs de mieux s'identifier au jeu des acteurs, et ainsi d'examiner leur propre comportement. C'est le cas de sa pièce Médée, où une femme ordinaire devient une meurtrière, sans même avoir l'excuse d'avoir été désorientée par une divinité plus puissante qu'elle. À travers les différents personnages, on découvre les conséquences inéluctables des actes que l'on prémédite.

Le tropisme de connaissance est alimenté exclusivement par des êtres humains, car ils sont les seuls à pouvoir décrire les fonctionnalités spécifiques du genre humain. Ce qu'il examine peut lui provenir immédiatement lors de rencontres avec des êtres humains particuliers, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Très fréquemment, c'est par l'intercession d'œuvres inertes élaborées primordialement par des êtres humains.

Prenons l'exemple d'un concert de musique. Ce qui est reçu par un auditeur dans la salle est dû au compositeur, et aussi aux interprètes, ainsi qu'aux autres auditeurs qui interviennent par leurs réactions, quoique silencieuses. La partition n'est que du papier imprimé inerte ; elle ne transmet l'œuvre que si un être humain connaissant le solfège la déchiffre.

Une statue sur une place publique est le moyen pour celui qui la contemple de ressentir l'émotion primordiale du sculpteur. Mais elle lui rappelle aussi des événements qui se sont produits là, au pied de cette statue : une rencontre, une manifestation, un accident peut-être. Il ne faut pas imaginer que les lieux possèdent par un effet magique un quelconque pouvoir efficient. C'est l'être humain qui rassemble en une même connaissance des souvenirs différents.

Prenons le temps de visiter un site qui concerne l'apôtre Pierre.

Des sites, des œuvres d'art, des récits, même réalisés artificiellement, peuvent aider à mémoriser des comportements et à les habituer en soi.
En voici un exemple. À Tabga, sur le rivage du lac de Tibériade, se trouve la chapelle de la Primauté de Pierre. Sur le côté sud, sept marches malaisées permettent de monter depuis la grève jusque dans la chapelle. La première marche, la foi, est en fait le deuxième niveau, car le premier, l'entendement, est la grève elle-même. La septième marche, le huitième niveau, est la déclaration d'amitié de l'apôtre Pierre pour Jésus ressuscité. Par trois fois Jésus lui avait demandé : « Pierre, m'aimes-tu ? », et par trois fois il avait répondu : « Tu sais bien que j'ai de l'amitié pour toi ». Alors Jésus lui avait commandé : « Sois le berger de mes brebis ! ». Ce huitième niveau est celui de la chapelle, construite pour englober le rocher près duquel Jésus lui avait déclaré : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église ». [Matthieu 16, 18] *Quant au neuvième niveau, l'amour, c'est la table d'autel, qui repose sur deux demi-colonnes doriques représentant l'Église. Tout cela, Jésus le surplombe du haut de sa croix.*

Le paradoxe de la connaissance.

Le système nerveux de l'être humain est ainsi fait que celui-ci ne peut avoir qu'une seule pensée claire à la fois. Il ne dispose que d'une seule connaissance, celle qui se trouve à l'instant présent dans son mental. Il pourra certes se remémorer une autre connaissance qu'il a eue dans le passé, c'est-à-dire la ramener à l'instant présent, mais ce sera au prix de la disparition de celle qu'il a maintenant. Ainsi, les connaissances se succèdent, ne se chevauchent jamais.

Un chercheur décide, par ce désir insatiable qui s'appelle la curiosité, de mener une expérience scientifique. Il fabrique un dispositif d'essai, étalonne les appareils de mesure, compare les résultats obtenus à la théorie, etc. Mais il ne regarde pas sa montre et ne pense même pas à rentrer chez lui ! Même sa curiosité initiale a disparu.

Une mère de famille sait bien qu'elle aime ses enfants ; elle connaît cet amour de façon certaine, indubitable. Mais voici que l'un d'eux est malade ; c'est le moment pour elle d'agir ; elle lui administre ses remèdes, elle le réconforte, elle le veille. Pendant toute cette action elle pense à lui, et pourtant une pensée a disparu de son mental : elle ne sait plus qu'elle l'aime !

Dans l'action, on oublie le désir qui l'a motivée.

Cette disparition du désir se produit même pour les actions les plus simples, mais elle passe inaperçue car elle est le plus souvent très brève. Lorsqu'on mijote un mets difficile à réussir, on ne pense plus aux invités pour lesquels on le fait. Or ce travail accaparant ne dure qu'une demi-heure. On n'a même pas remarqué l'oubli momentané du désir de satisfaire les convives. Par contre cet oubli du désir devient manifeste dans le cas d'une activité soutenue.

Une utilisation de ce phénomène est l'hypnose, qui consiste pour un thérapeute à fixer l'attention de son patient sur un phénomène lassant et répétitif. Pendant la durée de l'hypnose, le patient oublie tout ce qui ne va pas en lui, ses craintes, ses souffrances, ses relations difficiles avec son entourage, etc. Sans préciser ce que peut faire le praticien, car nous ne sommes pas compétents, nous pouvons noter ce qui est évident : Le patient bascule entre deux modalités de la connaissance, l'état éveillé et l'état sous hypnose. Ces états se succèdent alternativement, mais ne se chevauchent pas.

Remarque : on peut s'hypnotiser soi-même,
par exemple avec un moulin à prières tibétain.

Rappelons le rôle que nous avons reconnu à la quête de la connaissance.

> *L'être a besoin de nouveaux éléments de connaissance, non pas pour les déclarer aveuglément véridiques, mais pour alimenter sa propre réflexion intérieure, pour mieux évaluer la situation dans laquelle il se trouve, et donc pour mieux se déterminer à l'avenir.* [fiche 40]

Tous les tropismes contribuent conjointement à cette quête. Mais, en nous appuyant seulement sur la vertu, qui prépare l'être à agir, et sur la connaissance, qui examine son action, nous avons pu décrire l'épectase sans sans avoir à pallier un manque que nous avons déjà signalé : [fiche 39]

> *L'être ne possède aucune référence certaine extérieure à lui.*

C'est le paradoxe de la connaissance qui explique que nous n'ayons pas constaté ce manque. Dans la vie courante, on oublie le but assigné à l'action en cours ; si rien n'incite à le remplacer par un nouveau but, on continue à évoluer de commencements en commencements sans jamais changer d'orientation.

> *Or l'être humain a besoin de « se remettre en cause ». Il a besoin d'une nouvelle source de connaissance, qu'il ne peut pas faire jaillir par lui-même, pour qu'elle lui fournisse clairement un choix d'avenir.*

la souveraineté

Ici, nous avons besoin de préciser notre vocabulaire.

Le mot grec utilisé par Sylvain, à qui l'apôtre Pierre dictait ses lettres en araméen, est le substantif ἡ ἐγκρατέια. « l'en-cratie ». *Il s'agit de l'état d'un être qui est qualifié par l'adjectif* ἐγκρατής, *dont les acceptions sont : « qui a de la force en soi-même », « qui est en possession du pouvoir », « qui se gouverne soi-même », « qui est le plus fort », « qui l'emporte sur autrui ». L'encratéia répond donc à un besoin que tout être ressent : avoir la souveraineté sur ses propres comportements ainsi que sur les influences extérieures. C'est ce mot de souveraineté que nous retiendrons.*

Pour atteindre cet état, il faut évidemment éviter ou rejeter tout ce qui s'oppose à l'évolution de l'être, notamment les comportements excessifs. C'est pourquoi saint Jérôme, traduisant du grec au latin, a utilisé à juste titre le mot abstĭnentĭa *qui est utilisé dans la liturgie de l'Église romaine, et qui est communément traduit par la tempérance.* *(pourLuther : die Mässigkeit)*

Ce faisant, Jérôme n'a traduit qu'une partie de l'acception du mot grec ἐγκρατέια, qui n'est pas seulement un état de maîtrise de soi, mais aussi de prééminence sur autrui.

La question est de savoir si l'être humain est capable de s'opposer aux sollicitations qui lui viennent de l'extérieur et de dominer leur influence sur lui-même. Cette problématique concerne évidemment tous les êtres humains, mais elle n'est présentée clairement que par les gens qui croient qu'il existe une cause première [ὁ ἀρχηγόν]*, unique pour tout ce qui existe dans l'univers. Dans ce cas, le désir de prévaloir sur autrui débouche nécessairement, en remontant la lignée des causes, sur une confrontation avec la cause première.*

> *Remarque : la réflexion sur l'articulation des causes finales et efficientes est nécessaire pour élaborer les théories scientifiques. La recherche d'une cause première en est un prolongement ; elle intéresse donc particulièrement les savants.*

Pour nous assurer du sens des mots que nous utilisons, en particulier du mot ἐγκρατέια*, nous allons examiner quatre passages tirés de la Bible des septante et des Évangiles.*

Notre premier texte est le récit de la lutte de Jacob au gué du Yabboq. Jacob qui se savait poursuivi par Ésaü, fit passer le gué par sa famille et resta seul. Un homme lutta avec lui toute la nuit, le blessa à la hanche, mais ne put pas le maîtriser. À l'aube, celui-ci voulut s'éloigner, mais Jacob le retint en lui demandant de le bénir. [Genèse 32, 26]. *Voici la formule de cette bénédiction :*

. . . Οὐ κληθήσεται ἔτι τὸ ὄνομά σου Ιακωβ
ἀλλὰ Ισραηλ ἔσται το ὄνομά σου ὅτι ἐνίσχυσας μετὰ Θεοῦ
καὶ μετὰ ἀνθρώπων δυνατός [Genèse 32, 29]

. . . On ne t'appellera plus par ton nom Jacob
mais ton nom sera Israël, car tu as lutté contre Dieu,
et tu as été vainqueur sur des hommes. [Israël = Fort contre Dieu]

Jacob appela ce lieu Penouël (c'est-à-dire Visage de Dieu), car, disait-il,

« J'ai vu Dieu face à face, et j'ai eu la vie sauve ». [Genèse 32, 31]

Jacob a compris qu'il avait lutté contre Dieu dès le moment où il lui a demandé de le bénir. Il avait déjà compris cela lorsqu'Ésaü, qui avait évolué de son côté, est venu se réconcilier avec lui. [Genèse 33, 9]

Remarquons que Jacob était préparé à cette lutte par toute sa vie passée, et notamment par un songe dans lequel il avait vu des anges descendre et monter par une échelle reliant la terre et le ciel. [Ge 28 10-16] *Remarquons aussi que par la suite il reconnut que ce songe lui avait révélé la présence de Dieu ; notamment il bâtit un autel à Luz, le lieu où il avait eu ce songe.* [Ge 35, 7] *Mais nous n'utilisons pas ces textes. En effet c'est seulement le moment de la lutte qui nous intéresse ici, puisque c'est par elle que la suprématie de l'être humain s'exerce sur les influences venant de l'extérieur.*

Remarquons aussi que certains témoignages ne s'expliquent que par les autres tropismes. C'est le cas de la réconciliation entre les deux frères, Jacob et Ésaü. [Ge 33, 1-16] *On y trouve entre autres une phrase incompréhensible au premier abord. Jacob, qui était l'offensé, dit à Ésaü, qui était le fautif :*

« J'ai regardé ton visage comme on regarde le visage de Dieu,
et tu m'as accueilli favorablement ».

On s'attendrait à l'inverse ! Nous verrons plus loin que la fraternité est un tropisme qui produit entre les êtres des relations symétriques, par lesquelles ils échangent leurs regards, leurs désirs, leurs espérances. À aucun moment Jacob ne s'est mis en colère contre son frère, Ésaü non plus.

Notre deuxième texte concerne tout le peuple d'Israël.

καὶ μνησθήσῃ πᾶσαν τὴν οδόν ἣν ἤγαγεν σε κύριος ὁ θεός σου
[τόδε τεσσαράκοντα ἔτη] ἐν τῇ ἐρήμῳ ὅπως
ἂν κακώσῃ σε καὶ ἐκπειράσῃ σε
καὶ διαγνωσθῇ τὰ ἐν τῇ καρδίᾳ σου
εἰ φυλάξῃ τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ ἢ οὔ

Et recordaberis cuncti itineris, per quod adduxit te Dominus Deus tuus
his quadraginta annis per desertum,
ut affligeret te atque tentaret,
et nota fierent, quae in tuo animo versabantur,
utrum custodires mandata illius an non.

Souviens-toi de tout le chemin par lequel le Seigneur ton dieu t'a dirigé
pendant ces quarante années dans le désert,
afin de te rendre humble et de te mettre à l'épreuve,
pour que tu saches quelles étaient les dispositions de ton cœur
et si tu garderais ou non ses commandements. [Deutéronome 8, 2]

Un troisième texte explique que Jésus lui-même a été conduit par l'Esprit vers la tentation. Il n'avait certes pas envie d'être tenté, mais la volonté qui se substituait à la sienne n'était pas perverse, bien au contraire ! Cet Esprit, qui animait tout le peuple d'Israël à son insu, avait pour objectif de le préparer, par delà bien des épreuves à venir, vers une nouvelle Alliance avec Dieu.

Τότε ὁ Ἰησοῦς ἀνήχθη εἰς τὴν ἔρημον ὑπὸ τοῦ πνεύματος
πειρασθῆναι ὑπὸ τοῦ διαβόλου

Tunc Iesus ductus est in desertum a Spiritu,
ut temptaretur a Diabolo.

Alors Jésus fut emmené au désert par l'Esprit,
pour être tenté par le Diable. [Matthieu 4, 1]

Enfin la prière que voici, enseignée à tous les hommes par Jésus, exprime la crainte que chacun ressent naturellement à l'approche d'une grande épreuve.

καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασνόν ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ
Et ne inducas nos in tentationem, sed libera nos a Malo.
Ne nous entraîne pas dans la tentation, mais délivre-nous du mal.

[Matthieu 6, 13]

Au moment où l'être humain se trouve confronté à un choix existentiel, la façon dont il se représente subjectivement cette situation dépend de sa foi religieuse, mais ce serait une erreur de notre part de croire que cette foi doit être véridique. En effet, la souveraineté a pour rôle de pallier entre autres ce qui manque à la foi ; la prendre comme référence serait un cercle vicieux !

Les propos tenus par les gens qui parlent de leur vie spirituelle, montrent que leurs pensées prennent souvent la forme d'un dialogue avec une entité supérieure à laquelle ils se confient. Il y a une multitude de chrétiens qui prennent pour confidente la Vierge Marie mère de Jésus, une multitude d'hindous qui prennent pour confidente la déesse Ma Kali, une multitude d'hommes et de femmes qui prennent pour confidente la « pulsion vitale » qu'ils ressentent en eux. *Tous nous donnent ainsi une expression de leur vécu intérieur*. Prenons un seul exemple, en nous limitant à ce qui concerne précisément le moment du choix. La vie spirituelle est évidemment beaucoup plus riche et variée que les trois strophes que voici !

>>>

L'un des deux chemins allait en contrebas

Quand il fallut s'asseoir à la croix des deux routes [au carrefour]
Et choisir le regret d'avecque le remords,
Quand il fallut s'asseoir au coin des doubles sorts [à l'embranchement des deux destins]
Et fixer le regard sur la clé des deux voûtes, [sur l'aboutissement des deux espérances]

Vous seule savez, maîtresse du secret,
Que l'un des deux chemins allait en contrebas,
Vous connaissez celui que choisirent nos pas,
Comme on choisit un cèdre et le bois d'un coffret.

Et non point par vertu car nous n'en avons guère,
Et non point par devoir car nous ne l'aimons pas,
Mais comme un charpentier s'arme de son compas,
Par besoin de nous mettre au centre de misère. [de nous placer face à face avec l'adversité]

[Charles Péguy Prière de confidence 1913]

Lorsque l'être humain fait le choix entre plusieurs avenirs possibles, il le fait avec ses facultés mentales. Demandons-nous comment son mental peut bien fonctionner dans cette situation-là. Nous pouvons aborder cette question en reprenant la méthode qui nous a déjà servi pour décrire la vertu : inventer des modèles cybernétiques pour représenter les fonctionnalités de l'être. Rappelons que cette démarche est parfaitement justifiée, car l'être n'est pas affranchi des lois du monde physique : ses fonctionnalités sont gérées par des boucles de rétroaction négatives. [voir les fiches 34 et 35] *Ces boucles sont des régulateurs, qui comparent leur sortie à une valeur pré-affichée. Or ici il s'agit de comparer plusieurs valeurs, ce qui est impossible simultanément. Il est donc nécessaire de faire des essais successifs avec le régulateur réglé sur des valeurs différentes.*

Le début et la fin de chaque essai sont les instants où la valeur affichée est changée. Le signal en sortie évolue en régime transitoire pendant une durée très courte. On prévoit un dispositif pour sortir de l'essai si ce signal ne s'établit pas sur la valeur affichée.

De même, il est nécessaire que le mental subisse des épreuves successives.

Le début et la fin d'une épreuve sont les instants où l'être change son désir. La transformation de ses fonctionnalités lui semble quasi-instantanée. Il doit pouvoir se dégager de l'épreuve si les fonctionnalités obtenues ne sont pas conformes à son désir.

Pour décrire ce qui se passe au moment où s'exerce la souveraineté, nous allons faire appel à un point de grammaire française que certains francophones (y compris des universitaires en plein Paris, hélas) semblent avoir mal assimilé.

Pour énoncer les rapports entre les objets ou les êtres, on a besoin de trois voix verbales :

- *La voix active exprime que le sujet du verbe fait une action ou subit un état,*
- *La voix passive exprime que le sujet du verbe est l'objet de l'action,*
- *La voix réflexive, qui peut avoir une valeur active ou passive, exprime que l'action du verbe est faite dans l'intérêt du sujet.*

Voici un exemple :

- *à l'actif : Je dis que la nature est belle.*
- *au passif : La nature est dite belle par moi.*
- *au réflexif : Je me dis que la nature est belle.*

Les langues héritières de l'indo-européen se sont forgé des formes syntaxiques particulières pour énoncer la voix réflexive qui n'existait pas en sanscrit. Le grec utilise le moyen. Le latin utilise des verbes déponents. Le français utilise des verbes pronominaux réfléchis.

La parabole du fils prodigue.

Nous allons lire la parabole dite du fils prodigue (c'est à dire exagérément dépensier), qui a été donnée par Jésus [Luc 15, 11 32]. *Ce récit dépeint les changements de comportement des personnages pour faire comprendre, par comparaison, comment leur mental se transforme. Nous avons modifié les traductions en usage actuellement pour utiliser la voix réflexive aux mêmes endroits que l'évangéliste Luc dans son texte grec, et nous avons souligné les tournures réfléchies. En effet, nous aurons besoin de distinguer facilement les passages où le sujet, ou l'agent, agit dans son propre intérêt de ceux où il agit dans l'intérêt d'une autre personne.*

Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : « Père, donne-moi la part de fortune qui me revient. » Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait, et s'en alla dans un pays lointain, où il dilapida ce qu'il avait en menant une vie pourrie. Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et lui-même commença à être dans le besoin. >>>

Il partit se faire embaucher par un propriétaire de ce pays, qui l'envoya dans ses champs garder les cochons. Il désirait se rassasier des caroubes que mangeaient les cochons, mais personne ne lui donnait rien. Dans son for intérieur il se dit : « Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je vais me relever, j'irai chez mon père et je lui dirai : « Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi ; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ; traite-moi comme l'un de tes ouvriers. » Il se releva et s'en alla chez son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et s'émut de miséricorde ; en se précipitant il sauta à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : « Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi ; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ». Mais le père dit à ses serviteurs : « Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voici était mort et il s'est remis en vie* ; il s'était perdu et il a été retrouvé. Et ils commencèrent à festoyer. >>>

* ὁ υἱός μου νεκρὸς ἦν καὶ ἀνέζησεν

Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et s'approcha de la maison, il entendit la musique et les danses. Ayant appelé l'un des serveurs, il s'informa de ce que cela pouvait être. Ce serveur lui répondit : « Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé. » Alors le fils aîné se mit en colère ; et il refusait d'entrer. Son père sortit le supplier, mais il répliqua à son père : « Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'a donné un chevreau pour festoyer avec mes amis ! Mais quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, pour lui, tu as fait tuer le veau gras. ! » Le père répondit : « Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait bien festoyer et se réjouir* ; car ton frère que voilà était mort et il s'est remis en vie ; il s'était perdu et il a été retrouvé ! »

* *Le groupe verbal* « il fallait se réjouir » *a une tournure impersonnelle. La tournure réfléchie serait* « nous devions nous réjouir ».

Les fonctionnalités du tropisme de souveraineté.

I

Toute épreuve est un essai, qui commence à l'instant où l'être humain s'y engage et qui finit à l'instant où il s'en désengage. L'individu est confronté à un choix entre plusieurs éventualités dont il découvre progressivement les tenants et aboutissants. Il délibère en lui-même pour prendre la décision la plus judicieuse possible, et cette délibération peut durer longtemps. Puis, à un instant précis, il part en se réorientant vers l'une des éventualités. Nous avons déjà noté que ce départ consiste à adopter un nouveau désir. Au cours de l'épreuve l'individu peut évoluer, voire subir de multiples vicissitudes, mais c'est toujours avec la même fonctionnalité, qui est un régulateur, et qui est inapte à modifier le désir. La nécessité de remplacer un désir par un autre impose de faire appel à de nouvelles fonctionnalités que nous allons décrire maintenant. Cela, c'est une transformation du mental, [ἡ μετάνοια].

II

L'exercice de la souveraineté n'est pas une démarche individuelle.

La parabole décrit trois épreuves subies par l'enfant prodigue : la première a commencé quand il s'en est allé de la maison familiale avec un premier désir , mener ce qu'il imaginait être une vie de plaisirs. Cette épreuve a été une série d'échecs et de mésaventures qui l'ont laissé affamé. C'est alors qu'il ressentit un deuxième désir , se rassasier. Il partit se faire embaucher pour garder des cochons qui ne lui appartenaient pas. C'était la fin de la première épreuve et le début de la deuxième. Mais celle-ci a avorté, puisque personne ne lui donnait à manger. Il se donna alors délibérément un troisième désir, retourner chez son père. Il se releva et s'en alla chez son père. Cette troisième épreuve finit lorsque son père le couvrit de baisers.

Or le départ de ce fils avait déclenché des épreuves chez tous ses familiers. Leur mental aussi s'était transformé, comme le suggère leurs réactions à son retour.

- *Le père était tourmenté par le souci de savoir que son fils dépérissait.*
- *Les serviteurs avaient perdu celui qui les guidait dans leur travail.*
- *Le fils aîné était astreint aux tâches devenues trop nombreuses pour lui seul.*

III

<u>L'être humain se place en alternance dans deux « espaces de représentation »</u>.

L'être humain entre dans les épreuves soit de façon délibérée, soit parce qu'il y est entraîné par des contraintes extérieures, mais dans tous les cas, c'est à l'intérieur de lui que les transformations du mental se produisent.

L'individu est comme un oiseau migrateur qui vole de ses propres ailes tout en participant au vol en formation avec ses congénères, mais chez l'être humain les deux activités, nécessaires l'une à l'autre, sont :

- *une activité historique, chronologique, dans un « espace de représentation » structuré par le temps. Il s'agit d'une relation d'ordre où les événements antérieurs précèdent les événements postérieurs.* [avant - après]
- *une activité collective, dans un « espace de représentation » structuré par des relations de causalité. Un exemple d'une telle activité est donné dans la parabole par le serveur qui explique au frère aîné : « ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé. »* [parce que]

Nous avons déjà remarqué que le mental ne peut pratiquer qu'une activité à la fois, sinon l'être perdrait son unicité. Il les pratique donc en alternance.

IV

L'être humain dispose de deux fonctionnalités spécifiques de la souveraineté.

Pour pratiquer deux activités différentes, parfois antagonistes, l'être a besoin de deux fonctionnalités, spécialisées pour penser et agir dans ces structures :

- *une fonctionnalité pour se représenter sa vie dans le temps historique,*
- *une fonctionnalité pour se représenter sa vie dans la collectivité.*

Dans les périodes où il délibère, l'individu compare la vie qu'il mène présentement à celles qui étaient la sienne et celle de son entourage avant son engagement dans l'épreuve. Il les retrouve parce qu'elles ont été emmagasinées par sa mémoire : « Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! » La langue grecque dit que l'être les a conservées dans son cœur [ἠν τῇ καρδίᾳ αὐτῆς], *nous dirions aujourd'hui dans sa tête.*

Le mental est organisé différemment selon celle des deux fonctionnalités qu'il met en jeu. Dans l'histoire, il reconnaît des chaînes d'événements. Dans la collectivité il reconnaît des lignées de causes finales qui sont les lois qui régissent et généralisent les causes efficientes.

La fonctionnalité qui permet de reconnaître les causes finales est une capacité intellectuelle , qui permet de remonter des réalités visibles à celles qui en sont l'origine invisible. C'est ce que nous faisons tous lorsque nous observons des traces ou des vestiges pour découvrir les êtres ou les événements qui les ont laissés. Ce rôle d'enquêteur est une prérogative de tout le genre humain depuis la création du monde, pas seulement des gens savants qui élaborent des théories ou des doctrines fumeuses !

On constate cela lorsqu'on observe de très jeunes enfants. C'est vers l'âge entre 3 et 5 ans que les enfants, qui ne savent pas encore lire, prennent conscience qu'ils ont cette capacité intellectuelle et qu'ils apprennent à l'exercer. Ils harcèlent leur entourage par une avalanche de questions : Pourquoi ceci ? Pourquoi cela ? Il le font, certes, pour de nombreuses raisons contingentes : par une insatiable curiosité à propos de n'importe quoi, ou bien pour se rendre intéressants, ou encore pour affirmer leur propre volonté. Mais la raison principale de leur comportement n'est pas contingente ; c'est le besoin inconscient de maîtriser un outil qui leur servira toute la vie. Il ne faut surtout pas les rabrouer car ils s'éduquent.

La question Pourquoi ? n'admet que deux réponses pertinentes :
Parce que et Je ne sais pas.

Certaines émissions télévisées pour enfants, qui leur enseignent des explications délibérément fausses en les prétendant certaines, sont particulièrement perverses.

V

Le tropisme de souveraineté n'a pas besoin de discernement.

Cette performance des êtres humains est précisément celle qui répond à la question qui reste en suspens : comment pallier ce qui manque à leur vertu ? [fiche 39]

La vertu ne possède aucune référence extérieure à l'être.

Pendant la durée d'une épreuve, entre deux changements délibérés du désir, l'être s'adapte spontanément aux nécessités de la vie, au moyen de nombreuses fonctionnalités innées ou acquises, dont certaines sont conscientes, d'autres inconscientes. Il y en a aussi qu'il utilise machinalement, sans leur prêter vraiment attention. Or la délibération se fait toujours dans un état où la pensée [ἡ διάνοια] *est claire et attentive. Dans cette situation, son mental n'utilise aucune information extérieure : c'est le résultat de l'épreuve qui lui indique si l'être s'est épanoui, ou au contraire s'il a dépéri. L'individu, capable désormais d'influer sur lui-même et sur autrui, dans les chaînes temporelles et dans les lignées causales, dispose du pouvoir souverain.*

Les épreuves font acquérir par l'être le pouvoir souverain.

L'être s'extériorise lors de rencontres interpersonnelles.

La souveraineté s'exerce nécessairement entre des êtres dont chacun possède son propre mental, disjoint de celui des autres. Selon les circonstances les personnes peuvent se comporter :

- *soit en prophètes, en exprimant ce qu'elles reçoivent de la collectivité,*
- *soit en ouvriers, aptes à œuvrer dans l'intérêt de la collectivité.*

Selon les cas, il peut s'agir soit d'une rencontre directe entre les personnes, soit d'une rencontre avec des traces, des « vestiges », qu'elles ont laissées, mais dans tous les cas il faut les considérer comme des rencontres.

Ces rencontres sont ce qu'on appelle en français des « événements marquants » (qui marquent l'être de façon indélébile). Les philosophes personnalistes parlent d'intersubjectivité, puisque, disposant des mêmes structures mentales, chacun peut s'imaginer à la place de l'autre. Recueillons une image insolite en français mais bien utile, provenant de la langue grecque : la rencontre est comparable au confluent [ἡ σύνεσις] *de deux affluents* [οἱ σύρροοι] *dont les cours se réunissent pour couler ensemble ; la confluence des personnes qui se réunissent en une même lignée se fonde sur leur compréhension mutuelle.*

Le tropisme de souveraineté fait acquérir aux êtres humains, par des épreuves successives, une suprématie sur eux-mêmes et sur autrui qui manquait au seul tropisme de vertu. Mais cela ne leur suffit pas. Dans la vie courante, l'être est orienté et encouragé par l'espoir d'un but lointain à atteindre, bien au delà de sa situation présente. Ce but est l'aboutissement d'un projet qu'il s'est donné et qui est devenu en quelque sorte sa raison de vivre : développer une entreprise, soigner des malades, subvenir à sa famille, etc. Or le critère qu'il utilise pour juger le résultat des épreuves qu'il subit n'est autre que le développement passé de sa propre personne. Ainsi l'être a besoin de se déterminer en vue d'un but extérieur à venir et il se juge sur son vécu intérieur passé .

D'épreuve en épreuve l'être humain court le risque d'oublier sa raison de vivre.

C'est le tropisme de persévérance qui va pallier ce manque de projection vers l'avenir. Nous verrons que l'être doit développer des aptitudes particulières pour lesquelles il n'existe qu'un vocabulaire imagé : l'éveil [ἡ γρηγόρησις]. *la confluence* [ἡ σύνεσις], *et la sagesse extra-ordinaire* [ἡ σοφία περισσὴ]. *Nous pressentons qu'il s'agit des aptitudes nécessaires à l'individu pour s'insérer dans sa collectivité, mais il est utile de lire quelques extraits du texte grec qui est à l'origine de ce vocabulaire : le festin du roi Balthazar.* [Bible des septante - Daniel 5]

,

ἡ ὑπομονή • la persévérance

la persévérance.

,

Le festin du roi Balthazar.

La scène se passe à Babylone en 539 avant notre ère. Les événements cités dans ce texte ont réellement eu lieu, mais les relations entre les personnages paraissent incohérentes. Balthazar n'était pas le roi mais seulement le régent du royaume de Babylone, resté seul en place à la mort de son père Nabonide. Le roi en titre Cyrus le Grand venait de le confirmer dans cette fonction, et c'est peut-être cela que Balthazar fêtait. Il est présenté comme le fils du défunt roi Nabuchodonozor II, ce qui est historiquement faux. Quant à la femme qualifiée de reine, il s'agit vraisemblablement d'une judéenne attachée au palais royal depuis la prise de Jérusalem en 587, celle qui avait été la favorite de Nabuchodonozor. Elle était âgée d'environ 63 ans. Daniel avait environ 66 ans.

En fait ce texte utilise selon les passages deux notions de la filiation, la filiation historique, et une autre qui n'existait à l'époque que dans la pensée juive.

Dans cette pensée juive, exprimée dans le récit du festin par la reine et par Daniel, la descendance d'un être humain n'est pas définie dans le temps des historiens mais dans la collectivité, à savoir dans le peuple d'Israël ; elle ne provient pas d'un engendrement charnel [η γένεσις] *mais d'une fécondité bien plus efficace* [τὸ σπέρμα] *; elle est caractérisée par l'appartenance des personnes concernées à une même lignée de causalité, qui descend du Dieu unique, origine de tout ce qui existe.*

Pour utiliser une expression comprise de nos jours, nous parlerons parfois, dans ce cas, de filiation spirituelle.

,

Le roi Balthazar donna un somptueux festin pour les grands du royaume au nombre de mille, et se mit à boire du vin en leur présence. Excité par le vin, il fit apporter les vases d'or et d'argent que son père Nabuchodonozor avait enlevés du temple de Jérusalem ; il voulait y boire avec ses grands, ses femmes et ses concubines. On apporta donc les vases d'or enlevés du temple, de la maison de Dieu à Jérusalem ; et le roi, ses grands, ses femmes et ses concubines s'en servirent pour boire. Après avoir bu, ils entonnèrent la louange de leurs dieux d'or et d'argent, de bronze et de fer, de bois et de pierre.

Soudain on vit apparaître, en face du candélabre, les doigts d'une main d'homme qui se mirent à écrire sur la paroi de la salle du banquet royal. Lorsque le roi vit cette main qui écrivait, il changea de couleur, son esprit se troubla, il fut pris de tremblements, et ses genoux s'entrechoquèrent. Le roi cria de faire entrer les mages, les devins et les astrologues. Il prit la parole et dit aux sages de Babylone : « L'homme qui lira cette inscription et me l'interprétera, on le revêtira de pourpre, on lui mettra un collier d'or, et il sera le troisième personnage du royaume. » Tous les sages du roi entrèrent donc, mais ils ne purent pas lire l'inscription, ni en donner au roi l'interprétation. Le roi Balthazar en était épouvanté : son visage changea de couleur, et les grands du royaume en furent atterrés.

,

La reine, alertée par les paroles du roi et des grands, entra dans la salle du banquet. Elle prit la parole et dit : « Ô roi, puisses-tu vivre à jamais ! Que tes pensées ne t'épouvantent pas, que ton visage ne change pas de couleur ! Dans ton royaume, un homme possède en lui l'esprit des dieux saints. Du temps de ton père, on a trouvé en lui l'éveil, la confluence et une sagesse pareille à la sagesse des dieux. Le roi Nabuchodonozor, ton père, le nomma chef des magiciens, des mages, des devins et des astrologues. Il fit ainsi parce qu'on avait trouvé en ce Daniel, à qui le roi avait donné le nom de Balthazar [Daniel 1, 7], un esprit supérieur, une intelligence, une clairvoyance pour interpréter les songes, déchiffrer les énigmes et dénouer les difficultés. Donc, que Daniel soit appelé, et il donnera l'interprétation. »

Le fait que le même nom, Balthazar, ait été attribué d'abord au prophète judéen Daniel puis, 48 ans après, à ce pseudo-roi, n'est pas dû à une coïncidence fortuite. C'est ce dernier qui se parait du titre prestigieux porté autrefois par le protégé de Nabucho-donozor. Il le faisait là en public, dans la salle du festin, peut-être même en ignorant que Daniel n'avait jamais quitté le palais royal. C'est donc la reine qui le lui a appris.

,

Balthazar chercha alors à savoir qui était Daniel ; il répéta, avec les mêmes mots, ce que la reine venait de lui dire.

On fit venir Daniel devant le roi, et le roi lui dit : « Es-tu bien Daniel, l'un des déportés amenés de Juda par le roi mon père ? J'ai entendu dire qu'un esprit des dieux réside en toi, et qu'on trouve chez toi un éveil [ἡ γρηγόρησις]. une confluence [ἡ σύνεσις], et une sagesse extra-ordinaire [ἡ σοφία περισσὴ]. Et maintenant on a fait venir en ma présence les sages et les mages pour lire cette inscription et m'en faire connaître l'interprétation. Mais ils n'ont pas été capables de me la donner. J'ai entendu dire aussi que tu es capable de donner des interprétations et de résoudre des questions difficiles. Si tu es capable de lire cette inscription et de me l'interpréter, tu seras revêtu de pourpre, tu porteras un collier d'or et tu seras le troisième personnage du royaume.

>>>

,

Mais Daniel allait détruire l'image glorieuse que Balthazar se faisait de Nabuchodonozor. Il donnait ainsi une leçon valable dans toute l'humanité : <u>un être humain soucieux de sa propre grandeur peut déchoir jusqu'à perdre sa nature humaine</u>.

> Daniel répondit au roi : « Garde tes cadeaux, et offre à d'autres tes présents ! Moi, je lirai au roi l'inscription et je lui en donnerai l'interprétation. Ô roi, le Dieu le plus haut [ὁ θεός ὁ ὕψιστος] avait donné à ton père le roi Nabuchodonozor la royauté, la grandeur, la gloire et la splendeur. La grandeur qui lui était donnée faisait trembler de crainte devant lui tous les peuples, nations et gens de toutes langues. Il tuait qui il voulait, laissait vivre qui il voulait. Il élevait qui il voulait, abaissait qui il voulait. Mais lorsqu'il éleva son propre cœur, qu'il assujettit à l'orgueil son propre esprit, alors il fut jeté à bas de son trône royal, et sa gloire lui fut retirée. On le chassa d'entre les hommes, son cœur devint comme celui des bêtes sauvages. Il demeurait avec les ânes, on le nourrissait d'herbe comme les bœufs. Son corps était trempé par la rosée du ciel, jusqu'au moment où il reconnut que le Dieu le plus haut est le maître du royaume des hommes et que c'est lui qui place à sa tête qui il veut. »

>>>

,

Daniel donna ensuite à Balthazar une autre leçon, tragique celle-ci. Le sort des gens qui ont connu le Seigneur Dieu du ciel, qui l'ont renié et qui ont accepté la déchéance est bien pire que celui des gens qui ne l'ont jamais connu.

« Toi, son fils Baltazar, tu n'as pas abaissé ton cœur, et pourtant tu savais tout cela. Tu t'es élevé contre le Seigneur Dieu du ciel ; tu t'es fait apporter les vases de sa Maison, et vous y avez tous bu du vin, toi, les grands de ton royaume, tes femmes et tes concubines ; vous avez entonné la louange de vos dieux d'or et d'argent, de bronze et de fer, de bois et de pierre, ces dieux qui ne voient pas, qui n'entendent pas et qui ne savent rien. Mais tu n'as pas rendu gloire au Dieu qui tient dans sa main ton souffle et tous tes chemins.

C'est pourquoi il a envoyé cette main et fait tracer cette inscription. En voici le texte : Mené, Mené, Teqèl, Ou-Pharsine. Et voici l'interprétation de ces mots : Mené (c'est-à-dire “compté”) : Dieu a compté les jours de ton règne et y a mis fin ; Teqèl (c'est-à-dire “pesé”) : tu as été pesé dans la balance et tu as été trouvé trop léger ; Ou-Pharsine (c'est-à-dire “partagé”) : ton royaume a été partagé et donné aux Mèdes et aux Perses. »

Alors Balthazar ordonna de revêtir Daniel de pourpre, de lui mettre au cou un collier d'or et de proclamer qu'il deviendrait le troisième personnage du royaume.

Cette nuit-là, Balthazar, le roi des Chaldéens, fut tué.

,

Résumons ce que nous savons. L'être humain est un individu inséré dans une collectivité. Son mental dispose par nature de deux espaces de représentation, l'un qui lui montre ce qui se passe dans le temps de l'histoire, l'autre qui lui permet de se situer dans la collectivité. L'unification de ces deux modes de connaissance se fait lors de « rencontres inter-personnelles » soit directement avec d'autres personnes, soit avec des traces (vestigia) *qu'elles ont laissées. Or l'être ne peut pas leur faire entièrement confiance, car, même avec les meilleures intentions et la fraternité la plus intime, ces personnes extérieures à lui peuvent se tromper ou avoir été leurrées par d'autres. L'être humain dispose par nature de trois fonctionnalités qui lui garantissent son propre épanouissement et font de lui une personne souveraine : l'éveil* [ἡ γρηγόρησις], *la confluence* [ἡ σύνεσις] *et la sagesse extra-ordinaire* [ἡ σοφία περισσὴ].

Or, bien que la question de la souveraineté semble résolue, la personne garde une crainte, celle de déchoir à nouveau. Ce qui est arrivé à Balthazar est encore vrai de nos jours car le corps humain n'a pas changé et que les méfaits de l'alcool sont restés les mêmes. Un alcoolique désintoxiqué peut se détruire, en une seule fois, s'il accepte la compagnie de gens qui boivent. Voyons-le. Il va oublier ses propres résolutions ; il va accepter la façon de penser de ses voisins de table ; sa « largeur de vue » se rétrécira ; il se refermera sur lui-même et finalement il perdra tout contact avec la réalité. Or l'alcool n'est qu'un exemple. La personne qui a été « accro » à un comportement dégradant, quel qu'il soit, doit agir volontairement pour ne pas retomber dans ce comportement.

,

La traduction du texte que nous allons lire pose problème, car on y trouve à la voix réflexive un verbe suivi d'un complément d'objet, ce qui n'existe pas dans les langues actuelles. Nous savons bien sûr nous exprimer lorsque nous nous trouvons dans les mêmes situations que nos ancêtres, mais nous utilisons des expressions dans lesquelles le sens principal n'est pas fourni par un verbe conjugué, puisque ce n'est plus possible. Voici les deux usages les plus courants :

1. *On utilise les verbes « mettre » et « rendre » comme des sortes d'auxiliaires pour distinguer la voix active de la voix réflexive.*

– actif : *L'installateur met l'ascenseur en conformité aux nouvelles normes.*
– passif : *L'ascenseur est mis en conformité aux nouvelles normes par l'installateur.*
– réflexif : *L'installateur rend l'ascenseur conforme aux nouvelles normes.*

2. *On utilise le pronominal « se faire » suivi d'une proposition infinitive.*

– réflexif : *Faites-nous voir les photos de votre dernier voyage.*

Dans notre cas, voici ce que cela donne : [Jacques 1, 3]

γινώσκοντες ὅτι τὸ δοκίμιον ὑμῶν τῆς πίστεως κατεργάζεται ὑπομονήν.

scientes quod probatio fidei vestræ patientiam operatur.

Vous le savez, une telle vérification de votre foi met en œuvre la persévérance.

,

L'épreuve de la foi met en œuvre la persévérance.

C'est l'apôtre Jacques, l'un des trois qui avaient vu Jésus transfiguré au mont Thabor, qui a décrit le comportement à tenir dans les épreuves.

Jacques, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus de la diaspora, salut ! Considérez comme une joie extrême, mes frères, de buter sur toutes sortes d'épreuves. Vous le savez, une telle vérification de votre foi met en œuvre la persévérance. Mais il faut que la persévérance rende l'œuvre parfaite ! pour que vous soyez parfaits et intègres, sans que rien ne vous manque.

Mais si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, lui qui donne à tous sans réserve et sans faire de reproche : elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans la moindre hésitation, car celui qui hésite ressemble aux vagues de la mer que le vent agite et soulève. Qu'il ne s'imagine pas, cet homme-là, qu'il recevra du Seigneur quoi que ce soit, s'il est fourbe, inconstant dans tous ses comportements.

,
,

Que le frère d'humble condition tire sa fierté d'être élevé, et le riche d'être rendu humble, car il passera comme l'herbe en fleur. En effet le soleil s'est levé, ainsi que le vent brûlant, il a desséché l'herbe, sa fleur est tombée, la beauté de son aspect a disparu ; de même le riche se flétrira en toutes ses entreprises.

Heureux l'homme qui supporte l'épreuve avec persévérance, car, lorsqu'il aura été éprouvé il recevra la couronne de la vie promise à ceux qui aiment Dieu.

Dans l'épreuve, que personne ne dise : « Ma tentation vient de Dieu. » Dieu, en effet, ne peut pas être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne. Chacun est tenté par son propre désir qui l'entraîne et le séduit. Puis le désir conçoit et enfante le péché, et le péché, arrivé à son terme engendre la mort.

Ne vous y trompez-pas, mes frères bien-aimés, les présents les meilleurs, les dons parfaits, proviennent tous d'en haut, ils descendent d'auprès du Père des lumières, lui qui n'est pas, comme les astres, sujet au mouvement périodique et aux éclipses. Il a voulu nous engendrer par sa parole de vérité, pour faire de nous comme les prémices de toutes ses créatures.

,

L'apôtre Jacques dit à quoi doit aboutir la persévérance : faire acquérir par tout être humain une sagesse qui descend d'en haut, qui provient de Dieu, le Père des lumières. Ici, ce que nous appelons Dieu, c'est la cause première de tout ce qui existe dans l'univers, y compris l'être que nous sommes. Et nous savons que nos formulations ne sont en rien contradictoires avec celles des premiers apôtres. Ainsi :

Le tropisme de persévérance a pour finalité
de faire acquérir par les êtres humains
une sagesse qui provient, en dernier ressort,
de la cause première de tout l'univers.

Plus loin dans sa lettre, l'apôtre Jacques résume quelle est cette sagesse extra-ordinaire :

La sagesse qui vient d'en haut est d'abord pure,
puis pacifique, bienveillante, conciliante,
pleine de miséricorde et féconde en bons fruits,
sans parti pris, sans hypocrisie. [Jacques, 3, 17]

ἡ εὐσεβέια • la piété

la piété

Dès le début de notre réflexion sur les tropismes [fiche 2] *nous avons énoncé une loi, qui est vraisemblablement valable pour tous les êtres vivants et à tous les âges de l'univers. Nous la considérons donc comme universelle :*

> Il y a en tout être une propension à accroître les compétences dont il dispose et une tendance à s'orienter vers certains objets extérieurs qui lui conviennent. Ces compétences intrinsèques et ces orientations extrinsèques sont organisées en fonctionnalités adaptées à sa croissance et à la perpétuation de son espèce.

Nous nous sommes déjà référés plusieurs fois à cette propension et à cette tendance, qui existent de façon innée dans l'être humain, mais maintenant il s'agit d'une autre fonctionnalité que nous appelons la piété, qui concerne les personnes souveraines :

> La piété consiste à se transformer de façon délibérée pour s'insérer avec une pensée claire dans la vie collective de l'humanité.

On compare communément cette transformation à un itinéraire qui conduit la personne au delà d'elle-même. Notre réflexion portera successivement sur trois questions :

- Qu'est-ce qui incite la personne à avancer sur son itinéraire ?
- Quelles sont les entraves qui l'empêchent d'avancer ?
- De quels moyens dispose-t-elle pour avancer ?

Nous allons reprendre une question que nous avons déjà mentionnée par deux fois [fiches 12 et 26] *mais que nous avons laissée en suspens. Les êtres humains ne sont pas parfaits* [τέλειοι]. *Pendant toute leur vie, quel que soit l'état de leur évolution, même s'ils paraissent exemplaires, ils sont toujours tendus entre deux orientations opposées :*

- *la <u>corruption</u>* [ἡ φθορά] *répandue dans le monde, et*
- *la <u>perfection</u>* [ἡ ἐπιτέλεσις] *requise par leur nature.*

Cette tension vers l'une ou l'autre de ces orientations n'est pas une succession de désirs puisque les désirs interviennent au cours des épreuves, mais d'une autre forme d'incitations qui interviennent en dehors des épreuves, dans la vie courante : les émotions.

C'est en observant si ses désirs l'épanouissent ou le flétrissent, que l'être se situe dans les lignées de causalité et qu'il s'insère dans la collectivité. C'est en portant un jugement sur ses émotions qu'il découvre s'il s'oriente vers la corruption ou vers la perfection.

Le tropisme de piété rend l'être capable d'envisager lucidement l'aboutissement des orientations qu'il prend, donc de maîtriser son propre développement.

Ce sont les émotions qui incitent la personne à se surpasser.

Une émotion est une réaction à une situation extérieure à soi. C'est un sentiment très intense qu'on ne eut pas confondre avec un désir provenant de l'intérieur. Ce qui l'en différencie, c'est qu'à la fois :

- *elle est accompagnée de symptômes corporels, dont certains peuvent être observés par des témoins (larmes subites, couleur des joues, délicat sourire, immobilité du corps, rythme cardiaque ralenti, respiration calme, absence de mouvements brusques comme ce serait en cas d'étonnement ou de peur).*
- *elle est porteuse d'un calme intérieur, qui envahit l'espace mental et y maintient l'espérance d'être transporté au delà de soi-même.*

Les symptômes corporels et l'espérance ainsi formulée sont des caractéristiques de l'être vivant dans le temps. Ils ne prennent pas en compte ce qui provient de la collectivité. À ce stade de notre exposé, nous limitons donc notre propos au tropisme existant dans l'individu.

Le tropisme de piété tend à reproduire un état attractif déjà connu.

L'émotion est ressentie comme un état agréable. Le calme intérieur est souvent décrit comme une joie indicible, même dans les cas où elle a pour effet de transformer en souffrance personnelle la constatation que d'autres personnes subissent des conditions de vie insupportables. C'est ce caractère paradoxal de l'émotion qui explique son efficacité : elle produit une sensation différente de la situation présente et c'est ce décalage insolite qui déclenche la mise en mémoire de ce que l'être est en train de vivre. Cet événement est alors mémorisé avec tous les détails possibles, les circonstances particulières et les personnes concernées.

L'émotion envahit tout le corps. Elle n'agit pas par elle-même ; ce sont les organes qui constatent sa présence et se comportent en conséquence : la mémoire se met à enregistrer ; les glandes lacrymales se mettent à pleurer ; le système cardio-vasculaire se calme. Avouons notre ignorance du mécanisme corporel mis en jeu. Permettons-nous une hypothèse : tout se passe comme s'il y avait dans le sérum sanguin une hormone spécifique de l'émotion, autre que celles qui sont couramment décrites, telles que l'adrénaline, l'insuline, etc.

L'émotion se manifeste dans une pensée claire.

L'émotion n'est pas une information figée mais une pensée qui se développe aussi longtemps qu'on lui prête une attention soutenue. Ce qui la caractérise, c'est que la situation extérieure qui l'a déclenchée concerne toujours une autre personne, ou un groupe de personnes. Elle peut se produire aussi bien pour des personnes présentes que pour des personnes éloignées.

Le tropisme de piété qui entraîne d'abord la personne vers la mémoire de son propre vécu, l'attire de plus en plus vers ce que vivent les autres.

L'être humain ne peut pas faire naître une émotion, mais il peut volontairement la favoriser en fixant sur elle son attention. Ce n'est pas facile. Voyons un moine bouddhiste faire l'offrande du thé. Il soulève la théière le plus haut possible et laisse le liquide couler en un filet le plus fin possible. Pourquoi fait-il cela ? Pour que cela dure longtemps, parce que tant que cela durera, il évitera de se laisser distraire ; il pensera sans s'interrompre aux personnes qu'il a pris mentalement en charge. Ses yeux ne fixent aucun objet précis ; son visage impassible et affable suggère qu'il ne pense même pas au temps. Il est heureux.

Psaume 1

Heureux est l'homme qui n'entre pas au conseil des méchants,
qui ne suit pas le chemin des pécheurs,
ne siège pas avec ceux qui ricanent,
mais se plaît dans la loi du Seigneur et murmure sa loi jour et nuit !

Il est comme un arbre planté près d'un ruisseau,
qui donne du fruit en son temps
et jamais son feuillage ne meurt ;
tout ce qu'il entreprend réussira.

Tel n'est pas le sort des méchants ;
eux ils sont comme la paille balayée par le vent ;
au jugement, les méchants ne se lèveront pas,
ni les pécheurs au rassemblement des justes.

Le Seigneur connaît le chemin des justes,
mais le chemin des méchants se perdra.

La connaissance des tropismes est expérientielle, c'est-à dire qu'elle ne repose que ce qui a été effectivement expérimenté pendant la durée d'activité du tropisme. La description communicable à autrui des sensations produites par un tropisme est toujours postérieure au moment où elles ont été ressenties, car elles sont différentes de celles que l'on connaît dans la vie courante. De même les compositions musicales savamment harmonisées sont postérieures à celles qui ont été entendues lors du tropisme. De même encore, la description en une langue grammaticalement correcte de ce qui a été reçu est postérieur à ce qui a été compris. L'émotion est une pensée claire, mais elle est différente de la pensée rationnelle.

La description de l'émotion dépend du vécu antérieur de celui qui l'a ressentie, et de la civilisation à laquelle il appartient. Dans sa formulation élaborée, le psaume 1 distingue deux chemins, le chemin des justes, c'est-à-dire de ceux qui s'ajustent à leur tropisme, et le chemin des méchants, qui est celui de ceux qui s'en éloignent. C'est une façon de parler particulière, qui aurait été différente dans une autre civilisation. Il ne s'agit pas de chemins comme dans l'épreuve de la foi. Ce qui existe, c'est un itinéraire, propre à chaque personne, pour transformer son mental et la conduire au delà d'elle-même. Quant au devenir des méchants, ce n'est ni un chemin, ni un itinéraire. C'est autre chose.

La première des trois questions que nous sommes posées était :

Qu'est-ce qui incite la personne à avancer sur son itinéraire ?

Nous avons compris que c'était les émotions.

Abordons maintenant la deuxième question :

Quelles sont les entraves qui l'empêchent d'avancer ?

Les entraves rencontrées par la personne sont de deux sortes :

- des entraves dues certains de ses propres comportements,
- des entraves dues à des attaques provenant de l'extérieur.

Voyons la dernière phrase du psaume 1 : [fiche 86]

Le chemin des méchants se perdra.

Notre expérience nous confirme que cette phrase correspond à la réalité ; il existe des personnes qui perdent toute référence morale et qui se détruisent inéluctablement. Une expression commune en français est de dire qu'elles sont sur une pente savonneuse. La question que nous nous posons ici est de savoir quel est le mécanisme, inscrit par nature dans tout être humain, qui permet cette glissade apparemment irréversible. Il n'y en a qu'un :

l'addiction. [fiche 75]

Nous nous limitons, répétons-le une fois de plus, à ce que nous pouvons observer, à savoir des comportements. Il s'agit de décrire le phénomène par lequel la personne peut devenir dépendante de ses propres comportements. En perdant son indépendance, elle perd sa souveraineté et se trouve abaissé à un niveau sous-humain.

> *Attention ! Il ne s'agit pas du mot latin* addictio *qui désignait la sentence d'un jugement, mais du néologisme devenu très courant actuellement, qui désigne seulement le phénomène, sans prendre en considération les notions de culpabilité et de condamnation.*

La définition de l'addiction comportementale couramment admise de nos jours a été proposée en 1990 par le psychiatre américain Aviel Goodman. La voici :

> L'addiction est un processus par lequel un comportement, qui peut fonctionner à la fois pour produire du plaisir et pour soulager un malaise intérieur, est utilisé sous un mode caractérisé par l'échec répété dans le contrôle de ce comportement et la persistance de ce comportement en dépit des conséquences négatives significatives.

Les principales caractéristiques des comportements addictifs sont :

1– l'impossibilité de résister à l'impulsion de s'engager dans le comportement,
2– la tension croissante avant d'initier le comportement,
3– le plaisir ou soulagement au moment de l'action,
4– la perte de contrôle sur le comportement.

Précisons notre vocabulaire : l'addiction est le résultat d'une accoutumance au cours de laquelle la personne se rend progressivement dépendante. Ces quatre caractéristiques ne sont pas les étapes de l'accoutumance, mais celles que parcourt l'individu déjà dépendant chaque fois qu'il reprend son comportement.

Comme tous les comportements, l'addiction ne se présente pas isolément. C'est pourquoi nous allons diriger notre réflexion sur ce qu'on appelle communément

les comportements dégradants.

Ceux-ci comportent, outre les quatre symptômes des comportements addictifs, d'autres symptômes qui expliquent comment certaines personnes en arrivent à se dégrader au point de se détruire complètement.

Il va nous falloir pêcher dans des situations très complexes quelques rares symptômes particuliers qui correspondent strictement à l'objet de notre étude des tropismes. Nous ne retiendrons que celles :

- *qui ne concernent que la personne en cause, indépendamment de ses relations avec l'extérieur,*
- *qui ne font pas intervenir la pensée rationnelle, pour exclure toute référence à des considérations morales ou sociologiques.*

Illustrons notre propos par la tirade d'Harpagon. [voir le texte de cette tirade fiche 95]

Ce personnage de Molière, Harpagon, est un avare qui cachait dans son jardin une cassette contenant toutes ses richesses, dont il ne faisait jamais aucun usage, mais qu'il s'était accoutumé à aller contempler secrètement. Or cette cassette vient de lui être subtilisée. Il entre en scène en se croyant à la poursuite du voleur.

Harpagon s'identifie à l'objet de son obsession. La cassette qui contenait son argent a été déterrée. Dans ses pensées, c'est lui-même qui est enterré.

- Au voleur ! Au voleur ! A l'assassin ! Au meurtrier ! Justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent.
- Mon pauvre argent, mon pauvre argent, mon cher ami ! On m'a privé de toi ; et puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie ; tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde : sans toi, il m'est impossible de vivre.
- C'en est fait, je n'en puis plus ; je me meurs, je suis mort, je suis enterré.

Harpagon est complètement désorienté. Il a perdu toute référence au temps, à l'espace et même aux mouvements de son propre corps.

- Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ? Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ?
- Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais.

Harpagon fait du délire de la persécution et, paradoxalement, il se range lui-même parmi les persécuteurs. Il y a là une forme de pensée individuelle particulièrement dégradante qui consiste à imaginer une relation inter-personnelle fictive, dans laquelle on joue les deux parties, étant tour à tour l'agresseur et l'agressé.

– Qui est-ce ? Arrête. Rends-moi mon argent, coquin… *(il se prend lui-même le bras.)* Ah ! C'est moi.
– Que dites-vous ? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure ; et l'on a choisi justement le temps que je parlois à mon traître de fils.
– Je veux aller quérir la justice, et faire donner la question à toute ma maison : à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi.

À s'en prendre à tout le monde, Harpagon en arrive même à accuser les spectateurs. Nous reconnaissons là ce qui ailleurs pourrait être le ressort d'un effet comique, mais qui ici est un symptôme significatif : si l'on fomente en soi des idées de vengeance, celles-ci ne peuvent que s'accroître indéfiniment.

– Que de gens assemblés !
– N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part sans doute au vol que l'on m'a fait.
– Je veux faire pendre tout le monde.

L'une des particularités d'Harpagon est qu'il pose des questions sans attendre de réponses. C'est à lui-même et en lui-même qu'il les pose. Il a donc une certaine conscience, au moins un pressentiment, de ce qui lui arrive.

– N’y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m’apprenant qui l’a pris?
– Que dites-vous ? Ce n’est personne.
– Eh ! De quoi est-ce qu’on parle là ? De celui qui m’a dérobé ?
– Quel bruit fait-on là-haut ? Est-ce mon voleur qui y est ?
– De grâce, si l’on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l’on m’en dise.

Ainsi, Harpagon sait qu'il est en train de se détruire, mais il est déjà tellement accroché à son comportement qu'il ne peut plus se reprendre. Il a acquis une propension irrésistible à contempler le déroulement de sa propre déchéance, peut-être même à la souhaiter. Son attitude l'oriente à l'encontre de ses tropismes. Au lieu de chercher à s'épanouir, son être se flétrit.

Harpagon envisage que sa déchéance se poursuive jusqu'à son terme inéluctable. Sa manière même de le dire est illogique :

et si je ne retrouve [pas] mon argent, je me pendrai moi-même après.

MOLIÈRE

L'AVARE acte IV scène 7

première représentation le 9 septembre 1668

Harpagon (Il crie au voleur dès le jardin, et vient sans chapeau.) : Au voleur ! Au voleur ! A l'assassin ! Au meurtrier ! Justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ? Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ? Qui est-ce ? Arrête ! Rends-moi mon argent, coquin ! . . . *(Il se prend lui-même le bras)* Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas ! Mon pauvre argent, mon pauvre argent, mon cher ami ! On m'a privé de toi ; et puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie ; tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde : sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait, je n'en puis plus ; je me meurs, je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m'apprenant qui l'a pris? Euh ? Que dites-vous ? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure ; et l'on a choisi justement le temps que je parlois à mon traître de fils. Sortons. Je veux aller quérir la justice, et faire donner la question à toute ma maison : à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés ! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Eh ! De quoi est-ce qu'on parle là ? De celui qui m'a dérobé ? Quel bruit fait-on là-haut ? Est-ce mon voleur qui y est ? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part sans doute au vol que l'on m'a fait. Allons vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes, des potences et des bourreaux. Je veux faire pendre tout le monde ; et si je ne retrouve [pas] mon argent, je me pendrai moi-même après.

L'être humain subit des attaques dont l'origine est extérieure à lui.

<u>Ces attaques proviennent de gens qui sont méchants</u>. Rappelons-nous l'avertissement du psaume 1 : « Heureux est l'homme qui n'entre pas au conseil des méchants ! » [fiche 86]

Avant d'étudier les agissements des méchants, il est utile de lire des extraits de la lettre de Saint Jude, écrite environ 55 ans après la crucifixion de Jésus, dans une communauté chrétienne déjà bien constituée.

> Bien-aimés, j'avais la ferme intention de vous écrire au sujet du salut qui nous est commun ; or me voici dans l'obligation de le faire pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux fidèles une fois pour toutes. Car il s'est infiltré parmi vous des individus, qui sont marqués depuis longtemps en vue de ce jugement, des impies qui tournent la grâce de notre Dieu en prétexte à la débauche, et qui renient notre seul maître et Seigneur, Jésus-Christ. [. . .]
>
> Eux, tout ce qu'ils ne connaissent pas, ils l'outragent ; et tout ce qu'ils savent les corrompt, car ils ne le saisissent que par l'instinct, comme des bêtes privées de raison. Malheureux sont-ils ! [. . .]

Mais vous, bien-aimés, souvenez-vous des paroles dites à l'avance par les Apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils vous disaient en effet qu'aux derniers temps, il y aura des moqueurs qui iront au gré de leurs désirs impies. Ce sont des fauteurs de divisions, menés par l'instinct, ils ne possèdent pas l'Esprit.

Mais vous, bien-aimés, construisez votre vie sur votre foi très sainte, priez dans l'Esprit Saint, gardez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ en vue de la vie éternelle.

Ceux qui sont hésitants, prenez-les en pitié;
d'autres, sauvez-les en les arrachant au feu ;
d'autres enfin, prenez-les aussi en pitié, mais avec crainte,
en détestant jusqu'au vêtement souillé par leur chair.

La méchanceté est la volonté délibérée de détruire les personnes.

Les méchants s'attaquent aux êtres en de multiples occurrences, mais il semble bien que leur mental, comme celui de tout autre être humain, ne dispose que de trois façons de mener une telle offensive : mépriser les personnes, les avilir et les manipuler. Dans les trois cas, ils s'imaginent pouvoir anéantir la nature humaine elle-même, alors qu'ils ne détruisent – heureusement ! – que le contenu des êtres, pas leur nature.

Chacune de ces trois façons d'attaquer consiste en un comportement des méchants bien identifiable, qui permet de les reconnaître en toute certitude.

Le mépris est caractérisé par la duplicité.

L'avilissement est caractérisé par la cruauté.

La manipulation est caractérisée par la vindicte.

La personne agressée voudrait rétablir des relations normales avec son agresseur. Pour cela, elle fait, d'elle-même, la démarche de le rencontrer, mais celui-ci se refuse à tout dialogue.

Embarrassé, l'agresseur n'a aucune échappatoire possible si ce n'est d'adopter une double attitude :

- *par devant, il affirme à l'agressé : « De quoi parlez-vous ? ; il n'y a pas de litiges entre nous ! », puis il s'empresse de s'éloigner en arguant d'autres activités, urgentes celles-là.*
- *par derrière, il continue à traiter l'agressé de méprisable, jusqu'à déclencher contre lui une campagne de diffamation.*

Or, il ne manque jamais de prétendues « bonnes âmes » pour rapporter à l'agressé ce que l'on dit de lui. Ainsi l'agresseur est clairement identifié.

La duplicité est une conséquence inéluctable du mépris.

Les méchants affaiblissent volontairement
les moyens de défense des individus auxquels ils s'attaquent.

C'est le cas entre autres dans le domaine de la médecine.

La raison d'être des émotions est inconnue de la médecine officielle, ce qui est compréhensible puisque cette médecine ne s'intéresse qu'à des individus isolés, alors que les émotions expriment l'insertion des individus dans une collectivité. Mais les laboratoires pharmaceutiques savent contrôler au moins provisoirement les émotions, et même les utiliser à leur profit. Dans les médicaments, ils ajoutent à la molécule soignante une deuxième molécule qui modifie le système endocrinien ou bien qui contient une drogue, par exemple un dérivé de la cocaïne, avec pour résultat la démobilisation des mécanismes d'autodéfense des individus. Ils savent bien que cela n'aura qu'un temps ; mais la perspective des souffrances futures de leurs victimes ne les arrête pas. Or les médecins ne connaissent les médicaments que par les publicités des laboratoires, qui vont jusqu'à leur fournir des procédures pour augmenter progressivement les doses à prescrire. La plupart des médecins, que ce soit par lassitude ou par indifférence, adoptent ces procédures toutes faites.

Les laboratoires expérimentent les médicaments sur les populations. Ils vendent des remèdes différents dans un pays et dans le pays voisin, puis profitent des statistiques publiées par ces pays pour savoir si la morbidité est différente. Tout au moins, c'est ce que croient les populations. Les gens se sentent impuissants et se répètent une simple phrase qui devient de nos jours un adage : « Nous sommes tous des cobayes ! »

En réalité cela ne marche pas, car les entreprises de distribution de nourriture font de même : elles ajoutent à des produits indispensables tels que le sel de cuisine, le sucre, les céréales ou les boissons des additifs différents d'un pays à l'autre. Il s'agit d'agents de texture, d'exhausteurs de goût, d'arômes concentrés qui ne figurent pas nécessairement dans la liste des ingrédients. On a même vu du sucre raffiné renforcé par des édulcorants de synthèse ! On voit aussi du gluten de tritical dont la masse moléculaire est plus grande que celle du gluten de froment. Inversement on crée des carences : on recommande du lait privé de sa caséine et des fromages frais fabriqués sans ferments lactiques. Si l'on observe un accroissement de la mortalité par cancer dans un pays, personne ne saura jamais si cela est dû a un médicament ou à une nourriture.

Alors, à quoi cela sert-il ? La seule explication possible est que le but recherché est effectivement de rendre les gens malades.

Les méchants fomentent lucidement les souffrances futures de leurs victimes.

Les méchants pervertissent l'enseignement.

Dans le déroulement naturel de leur vie, les êtres apportent continuellement des modifications à leurs propres compétences et à leur environnement. En se donnant des résultats à atteindre, ils se posent en cause finale des actions qu'ils vont mener. Cela leur donne un double pouvoir :

- *le pouvoir de se déterminer en vue de s'épanouir,*
- *le pouvoir de transformer leur environnement pour mieux y vivre.*

Ces pouvoirs appartiennent par nature à tous les êtres humains. C'est une prérogative inaliénable.

Les méchants rêvent d'être les seuls à prendre des décisions, or ils se heurtent souvent à des oppositions qu'ils n'ont pas prévues. Ils entreprennent alors de stériliser les gens qui pourraient s'opposer à eux. Leur façon de faire est d'imposer l'enseignement et la diffusion de connaissances fausses concernant tous les domaines d'activité. Ils font même inculquer aux enfants, dès leur plus jeune âge, des comportements inadaptés à leur nature. Ils prétendent qu'il est nécessaire de priver certains « extrémistes » de moyens d'agir, mais en réalité :

ils s'attaquent aux prérogatives essentielles de tous les humains.

Même s'il est possible aux méchants de préconiser de mauvaises façons de vivre, ils ne sont pas en mesure de les faire appliquer au delà d'un certain domaine d'influence. Certains d'entre eux peuvent s'illusionner, si le groupe de pression dont ils sont tributaires se présente faussement comme un bienfaiteur de l'humanité. S'il leur arrive d'avoir de grands succès comme de faire voter des lois iniques dans un pays particulier, ils en arrivent à s'imaginer qu'ils sont les seuls à pouvoir faire aboutir ces changements qu'ils ont prémédités, et ils insistent dans leurs malversations au delà de toute raison. Mais même dans leur pays, la population n'est pas prête à les suivre aveuglément. Par exemple les enseignants qui acceptent de détruire les élèves ne sont qu'une infime minorité. Dans le monde entier, l'immense majorité des enseignants restent fidèles à leur propre nature, qui est d'aider leurs élèves à se développer harmonieusement.

Les méchants ne peuvent pas se concerter à l'échelle mondiale.

Contrairement à l'opinion la plus répandue, les méchants n'agissent pas de façon concertée ; ils interviennent localement, en ordre dispersé, guidés seulement par l'obsession de combattre tout de qui les gêne.

Par contre, les enseignants qui obéissent sur toute la terre à leur propre nature, qui est la même pour tous, participent à une performance collective plus cohérente que s'ils s'étaient concertés.

Y a-t-il un complot contre la civilisation judéo-chrétienne ?

Il est évident de nos jours que des juifs et des chrétiens sont persécutés sur toute la terre. Cela correspond à une situation historique bien connue : depuis plus de quatre mille ans, les humains qui appartiennent par leur foi à des lignées issues d'Abraham sont exclus du gouvernement et de l'administration des États terrestres ; leur réputation est systématiquement détruite ; souvent même ils sont exterminés de façon massive. Cela a toutes les apparences d'un complot.

Or un complot n'est pas la même chose selon que l'on cherche à agir ou à réagir.

Certes, dans ces deux cas, les méchants sont ceux qui s'attaquent aux prérogatives des êtres humains, mais la concertation n'est pas nécessairement de leur côté. Si des gens veulent agir, ils doivent se concerter entre eux, mais s'ils réagissent à une réalité qui les dérange, c'est cette réalité qui est concertée. Voyons un cas tout simple : les chrétiens conviennent, quand ils sont quelques-uns à se réunir, de réciter ensemble la prière du Notre-Père : ils agissent ainsi de façon concertée, partout et en tout temps.

En fait, en martyrisant les justes, c'est l'Alliance entre Dieu et le genre humain que les méchants veulent anéantir. Or ils n'en ont pas le pouvoir. Ils sont acculés à se concerter secrètement, c'est-à-dire à agir de connivence. Tel est leur complot.

[français connivence = anglais collusion]

L'industrie d'armement produit des systèmes d'armes toujours plus perfectionnés. On en attend qu'ils soient« efficaces » c'est-à-dire destructeurs, qu'ils soient utilisables dans des situations variées, qu'on sache les fabriquer en grande quantité, qu'ils soient bien adaptés à attaquer les adversaires potentiels, qu'ils puissent échapper aux armes adverses présumées, etc. Les industriels expliquent qu'ils ont besoin pour cela de faire des essais « grandeur nature », ce qui veut dire dans leur jargon : « dans les conditions d'un conflit réel ».

Lorsqu'une guerre est engagée, les actions menées par un état-major entraînent des réactions de son adversaire, auxquelles il doit répondre par des actions encore plus violentes. L'adversaire fait de même. Il se développe ainsi entre eux une escalade qui n'a pas de limites ; chacun en arrive à détruire ses propres troupes et ses propres civils. Tous deux prétendent que les « dommages collatéraux » sont inévitables et peu nombreux. En fait tous les êtres humains sont leurs victimes. Tous sont méprisés.

L'effet conjoint des essais d'armes nouvelles
et de la complicité des états-majors
conduit à un mépris général des populations.

Pour mettre des unités combattantes en action, il faut que les officiers, sous-officiers et soldats qui les composent soient, au moment de l'attaque qu'ils vont lancer :

– libérés de leurs soucis personnels,
– excités jusqu'à l'énervement et
– acculés à obéir aveuglément.

Disons que

ce qui est essentiel en eux – la nature humaine – doit être fourbue.

C'est bien connu : cela s'appelle les « lois de la guerre », même si, à vrai dire, la guerre n'a aucune loi. Or nous allons voir sur trois exemples incontestables, au XXème siècle et dans trois pays différents, que certains états-majors vont bien plus loin.

Certains états-majors s'acharnent à détruire définitivement leurs propres subordonnés.

>>>

Certains états-majors s'acharnent à détruire définitivement leurs propres subordonnés.

Premier exemple :

Un chef d'état major donne l'ordre aux officiers qui vivent avec leur unité sur le lieu des combats, de désigner chacun un soldat qui sera conduit au poste de commandement. Ceux-ci, quoique innocents, sont alors « condamnés à mort pour trahison », sans possibilité de se défendre, et fusillés. Leur honnêteté est définitivement remplacée par le déshonneur, qui est rendu public et sera plus tard connu jusque dans leurs villages d'origine. La prétendue « justification » de ces faits est qu'il fallait faire des exemples pour que le reste des troupes hésitent à trahir. En fait, les officiers se sentent coupables d'avoir contribué à ces assassinats sans avoir eu la possibilité de réagir. Ceux qui les avaient côtoyés, compagnons d'armes, cantinières, infirmières, savent bien que leur ami ne pouvait pas être coupable. Ces condamnations ont eu pour effet de démoraliser les troupes, au contraire de ce qu'il aurait fallu faire.

La seule explication possible est que le chef d'état-major, à force d'envisager le pire pour ses troupes, avait pris goût à la cruauté.

> > >

Deuxième exemple :

À l'échelon stratégique, les échanges d'information entre les belligérants se fait par l'intermédiaire d'attachés d'ambassade de pays tiers. Mais lorsqu'une situation de combat s'éternise dans une même région, il est nécessaire de maintenir des contacts localement, presque continuels, avec l'adversaire. La façon de faire la plus courante est de financer un bordel en faisant prostituer des jeunes femmes recrutées parmi la population étrangère environnante. C'est parmi elles que sont placées des "agents doubles", féminines bien sûr.

Dans le cas que nous citons, le général-en-chef demanda à certains de ses officiers de fréquenter régulièrement ce bordel pour en surveiller la bonne tenue. Des bruits se propageaient, que ni lui ni quiconque ne pouvaient ignorer, selon lesquels ils y auraient pris leurs habitudes. Or il arriva que l'adversaire, profitant de renseignements acquis par cette filière, remporta des succès militaires écrasants, impossibles à cacher. Le général-en-chef, pour se dédouaner, accusa alors ses propres officiers d'avoir trahi "face à l'ennemi". « Cela a été pour moi terriblement pénible, affirma-t-il ensuite, d'avoir dû traduire en cour-martiale ces compagnons que j'aimais bien. »

En fait, il mentait ; il était le seul responsable. >>>

Troisième exemple :

L'adrénaline est une hormone secrétée naturellement par le corps humain pour faire face à des situations de stress, de colère ou de peur. L'injection d'une solution d'adrénaline pharmaceutique provoque une réaction de courte durée, caractérisée par une augmentation de la force musculaire, de la tension sanguine et du pouls.

De futurs fauteurs-d'attentats sont confinés dans des camps d'entraînement, loin de leurs familles et amis. On les endoctrine à longueur de temps, par les procédés bien connus de lavage de cerveau. De plus on les force à commettre des actes contre nature, telles que des tortures ou des meurtres, pour les insensibiliser à la souffrance d'autrui.

On peut même, par un entraînement intensif pendant quelques mois, rendre ces fauteurs-d'attentats accros à l'adrénaline. Cette addiction fait qu'ils méprisent le danger et qu'ils prennent des risques sans réfléchir. Comme pour toute autre addiction, lorsqu'ils sont en manque, ils ressentent des douleurs insupportables. Alors, s'ils ont sur eux une dose d'adrénaline auto-injectable, ils se l'administrent.

Des enfants d'âge scolaire, souvent des filles, sont kidnappés dans leur école, et leurs parents ne savent pas ce qu'ils sont devenus. On les entraîne à devenir des bombes humaines. Un jour, chargés d'explosif à même la peau, ils se feront sauter dans une foule, par exemple sur un marché, faisant de nombreux morts, y compris eux-mêmes.

Les stratèges entreprennent secrètement de détruire toute la planète.

Pour éviter de divulguer des informations qui engageraient la sécurité des États, nous allons nous contenter d'un exemple totalement inventé. Il est bien connu que les bombes atomiques produisent cinq effets : un éclair quasi instantané de lumière aveuglante et de chaleur intense, un effet de souffle dans l'atmosphère, un ébranlement sismique qui se propage dans la terre, l'émission de molécules ionisées, la production de neutrons rapides. Nous allons parler ici de ces neutrons rapides, qui ont la propriété de détruire les cellules vivantes et certains composants électroniques, tout en laissant intacts les objets inertes composés d'atomes de plus grande masse atomique.

Imaginons que l'on veuille neutraliser des zones de terrain quasi-désertiques, pour dissuader des francs-tireurs d'approcher d'un site sensible, par exemple du cosmodrome de Baïkonour qui est situé à la latitude de 47,5°N. *On formerait en plusieurs endroits, tous situés entre* 46°N *et* 49°N, *un nuage d'éléments gazeux, tels que le radon, qui émettrait des neutrons rapides pendant plusieurs jours. Or la duplicité est telle que les populations sont actuellement incapables de comprendre ce qui va leur arriver :*

- *On n'enseigne que très rarement ce que sont les neutrons rapides,*
- *Les états majors localisent le conflit sur une carte de géographie, sans parler du nuage.*
- *Ils prétendent faire une « guerre propre » sans armes ABC (Atomiques, Biologiques ou Chimiques).*

suite fiche 111 >>>

Le radon est produit en permanence par la fission spontanée de l'uranium en présence de thorium. Comme il est beaucoup plus dense que l'air, il descend continuellement vers le sol. Lorsqu'il se trouve au dessus d'une ville, il se concentre dans les parties souterraines : caves, entrepôts enterrés, métro. Il peut stagner quelques jours dans des locaux mal-aérés, augmentant les risques de cancer du poumon des habitants.

On présente le radon comme un nuage gazeux qui tourne avec la terre et qui reste au dessus de la zone semi-désertique choisie. Mais, si l'on a décidé d'éloigner hors de l'atmosphère la masse d'uranium, celle-ci va constituer un corps céleste séparé de notre planète. Ce sera un petit astéroïde, générateur de radon, qui suivra dans l'espace sa propre trajectoire, parallèle à celle du centre de la terre. La verticale dirigée du centre de la terre vers cet astéroïde conservera son orientation dans l'espace. Ainsi la source de radon ne tournera pas avec la terre. C'est la terre qui tournera sous cette source.

Chaque jour sidéral (23h 56mn de nos montres), tous les points de la surface terrestre qui sont à la même latitude passeront sous le nuage, successivement :

Volgograd, Rostov-sur-le-Don, Dniepropetrovsk, Budapest, Munich, Strasbourg, Paris, Brest, Saint-Jean de Terre-neuve, Québec, Fargo, Spokane, Seattle, Ulaanbaatar (Mongolie), retour à Baïkonour.

Les méchants s'attaquent même à leurs proches collaborateurs.

Le but des méchants est toujours de détruire l'itinéraire des êtres humains :

- *en le leur masquant sous un fatras d'assertions fausses,*
- *en le remplaçant par de faux itinéraires qui leur inculquent subrepticement des comportements dégradants.*

Les méchants dénigrent et tournent en dérision tout ce à quoi les gens qu'ils rencontrent se raccrochent. Ne leur dites surtout pas ce que vous aimez faire ! ils vous expliqueront péremptoirement que c'est précisément à cela que vous devez renoncer « dans votre intérêt ». « Heureusement, ajoutent-ils, que vous nous avez rencontrés à temps ».

C'est ainsi que l'un des films les plus odieux de notre époque a pour titre : « Ceci est mon corps », en reprenant la phrase la plus sacrée du christianisme pour nous choquer, nous chrétiens, et tenter de nous déstabiliser dans notre pratique religieuse. Rappelons que pour nous, le corps dont il s'agit c'est celui de Jésus-Christ, Dieu incarné, toujours vivant, qui se donne à nous en nourriture pour l'éternité. Nous en vivons et nous n'envisageons pas du tout de nous en priver ! Ce film est, à travers nous, un outrage à Dieu lui-même.

Dans ce film, tout n'est que laideur et abjection. Certaines scènes crispent l'estomac et donnent envie de rendre ce qu'il contient. Le film est entrecoupé par trois fois par des extraits d'une conférence d'un philosophe qui présente une prétendue loi de nature. Il semble – dans la mesure où nous y comprenons quelque chose – que « les êtres humains devraient offrir leur propre corps à la perversité, puisque Jésus-Christ ne l'a pas fait ». Le film est parfois accompagné de l'interview de spectateurs qui prétendent avoir été « aidés dans leur vie intime » par ce film ; ce sont évidemment des comparses.

Qui a eu l'occasion de rencontrer la principale actrice, a pu constater qu'elle avait été déstabilisée par le tournage au point de craindre de s'exprimer par elle-même sur ce sujet. On se doute aussi que le philosophe a été manipulé et que les passages de sa conférence ont été utilisés hors de leur contexte. Peut-être le réalisateur est-il aussi une victime ? Notons cela : les méchants s'attaquent même à leurs collaborateurs !

Que peut-on faire devant de tels spectacles ? une seule chose : s'enfuir. On se doit bien sûr de compatir aux malheurs des gens qui sont en train de se perdre, mais il faut être soi-même bien assuré dans son propre itinéraire pour le faire . . . pas chez eux !

L'individu abject tend à rendre les autres abjects. Il s'agit là d'un mécanisme, appelé en français <u>la turpitude</u>, qui peut se propager de proche en proche et qui provoque une dégringolade générale des individus concernés. L'exemple du film que nous venons de citer nous amène à admettre que

<u>tous les individus qui sont atteints par la turpitude sont des victimes</u>.

Et cependant l'apôtre Paul remarquait que

<u>ce ne sont pas des victimes totalement innocentes</u>.

Voici ce qu'il enseignait, dans le cadre de la religion chrétienne, au sujet des hommes impies et injustes, qui font obstacle à la vérité :

> Ce que l'on peut connaître de Dieu est clair pour eux, car Dieu le leur a montré clairement. Depuis la création du monde [ἡ κτίσις τοῦ κόσμου], on peut voir avec l'intelligence, à travers les œuvres de Dieu, ce qui de lui est invisible : sa puissance éternelle et sa divinité. Ils n'ont donc pas d'excuse, puisque, malgré leur connaissance de Dieu, ils ne lui ont pas rendu la gloire et l'action de grâce que l'on doit à Dieu. Ils se sont laissés aller à des raisonnements sans valeur, et les ténèbres ont rempli leurs cœurs privés d'intelligence. [Romains 1, 19-22]

Nous avons déjà observé le mépris et l'avilissement ; abordons maintenant la troisième façon de détruire les êtres humains dont disposent les méchants,

la manipulation.

La manipulation consiste à détourner subrepticement les personnes de leur itinéraire. Pour manipuler une personne le méchant se fait admettre par elle et lui fait croire sournoisement qu'il lui parle en ami, alors qu'il l'entraîne vers des comportements dégradants. Remarquons qu'il y a une incompatibilité foncière entre la manipulation et la confidence, car la confidence, qui doit être réciproque, n'admet pas la moindre discordance entre ce que l'on pense secrètement et ce que l'on exprime ouvertement.

Entraînés par leur ambition de tout régenter, certains méchants, qui agissent en connivence, cherchent à éliminer tout un groupe de personnes qui les dérange. Ils y font entrer quelques-uns des leurs, pour en manipuler de l'intérieur les adhérents et les désorienter. Leur arrière-pensée est de détourner tout le groupe de ses objectifs et de le discréditer au regard de qui voudrait s'y fier. En français nous appelons ces traîtres des « sous-marins ».

Il y a des sous-marins parmi les adeptes de toutes les religions.

On ne peut faire confiance à personne.

Les services de sécurité militaire, comme les autres services qui contribuent à la protection des États, sont partagés entre des va-t-en-guerre et des pacifistes. Ils ne mènent donc aucune politique cohérente, mais ils ont un point commun ; ils cherchent à protéger leurs propres ressortissants contre les ennemis du pouvoir en place. Ils font ce qu'on appelle du « contre-espionnage », c'est-à-dire qu'ils espionnent secrètement leurs propres concitoyens. Or il n'est pas possible de leur faire confiance aveuglément.

Ils font ce contre-espionnage par toutes les méthodes possibles, en prêchant le faux pour savoir le vrai, en convaincant certains de leurs collaborateurs de les aider à propager de fausses informations, en accusant des innocents pour qu'ils réagissent spontanément à cette agression incompréhensible, en fabriquant de fausses preuves. L'ensemble de ces techniques est désigné en français par une expression imagée : « donner un coup de pied dans la fourmilière » pour observer le comportement des fourmis livrées à elles-mêmes.

Or il arrive qu'un agent de sécurité découvre un jour qu'il a contribué à détruire la réputation d'innocents, qu'il croyait en toute bonne foi avoir défendus. Il s'était fait rouler par des méchants qui étaient très proches de lui, en qui il avait confiance, mais qui étaient en fait « des traîtres à leur pays ». C'est lui qui est alors gravement déstabilisé : il se suicide dans son bureau.

Le centralisme démocratique asservit les êtres humains.

La technique du centralisme démocratique est bien connue. Elle se fonde sur le désarroi dans lequel tout être est plongé lorsqu'il se trouve dans une situation à laquelle il ne comprend rien, ce qui est hélas ! très fréquent dans des sociétés aussi complexes que les nôtres. Étant incapable de décider par lui-même ce qu'il lui convient de faire, il éprouve le besoin de s'en remettre à plus compétent que lui. Or il existe des conseillers justes, et il en existe des méchants. Voici comment se comportent les méchants.

Une association ou un mouvement possédant un grand nombre d'adhérents s'organise en petites cellules de gens qui se rencontrent régulièrement. Ayant besoin d'être mieux informée chaque cellule fait appel à un conseiller qui lui présente la situation telle que l'autorité centrale veut la faire connaître, en passant sous silence certains arguments contraires. La plupart des cellules adoptent ce point de vue adapté à leurs préoccupations, et désignent un représentant pour le présenter à un niveau hiérarchique supérieur. Il en est de même pour un niveau encore supérieur. L'information remonte ainsi jusqu'au niveau central, où elle se trouve alors à 100 % conforme à ce que l'on voulait imposer. On remarque que beaucoup de gens acceptent sans réticences les façons de penser et de vivre qui leur sont imposées ainsi. Pourquoi donc ?

Il est plus confortable de se rallier à une pensée dominante que de se forger sa propre pensée.

On parle de <u>centralisme</u> parce que c'est l'autorité centrale qui impose son point de vue ;
on le dit <u>démocratique</u> parce qu'à chaque niveau hiérarchique des gens ont été consultés.

Les méchants condamnent des innocents à la vindicte.

Nous avons déjà noté [fiches 103 et 104] *que les méchants n'ont pas la possibilité d'agir sur les êtres humains au delà d'un certain domaine limité dans l'espace et le temps. Dans ce domaine d'influence, leur pouvoir repose sur des collaborateurs avec lesquels ils sont en connivence.* [français connivence = anglais collusion] *Or ils n'ont jamais la certitude que leurs collaborateurs sont vraiment de connivence, puisqu'ils sont eux-mêmes fourbes. Ils ne peuvent asseoir leur pouvoir que sur une forme insidieuse de chantage.*

Leur méthode consiste à faire attacher une casserole au cul des personnes dont ils ont besoin. Avec son vocabulaire désuet, cette expression peut paraître malsonnante, mais elle exprime au mieux qu'il s'agit d'une pratique profondément ignoble. Voici un exemple devenu, hélas ! classique : au cours d'un repas dans un hôtel international, on fait boire à celui qui est visé un somnifère puissant ; il se réveille le lendemain matin vaseux, mais sans souvenir de sa nuit ; or pendant son sommeil des femmes nues ont mimé sur lui des pratiques sexuelles ; des photos ont été prises ; il ne s'en doute pas. Un jour, parfois des dizaines d'années plus tard, alors qu'il sera prêt à accéder à son tour au pouvoir, on l'abattra dans son élan en révélant ces photos le plus largement possible dans la population, en les faisant passer pour des « preuves de sa perversion ». Sa notoriété, sa probité, sa vie de famille seront brusquement détruites. C'est alors qu'il découvrira que cette vindicte avait été fomentée de longue date par quelqu'un en qui il avait confiance.

On a vu ainsi des ministres piégés par le chef du gouvernement auquel ils appartenaient.

Étendue à toute le terre, la vindicte devient de l'ostracisme.

En grec ancien, à Athènes, ostraciser quelqu'un [ὀστρακίξειν]*, c'était prononcer une sentence pour le bannir hors de la cité. Mais déjà à l'époque, c'était un langage imagé : l'ostraciser, c'était provoquer une fracture entre lui et le reste de la cité, comme on brise un objet en terre cuite. Or c'est ce sens imagé qui s'est maintenu jusqu'à nos jours, car c'est bien la fracture qui caractérise l'ostracisme.*

Le mot ostracisme désigne toutes les formes de rejet d'une partie de l'humanité par une autre partie,

xénophobie, lutte des classes, toutes formes de guerres, querelles entre anciens et modernes, entre hommes et femmes, entre pays riches et pauvres, entre propriétaires mitoyens, etc.

Dans les débats trompeurs générés par l'ostracisme, il faut éviter de prendre partie. Ce serait se ranger, de son propre fait, parmi ceux dont Saint Jude dit que tout ce qu'ils savent les corrompt [fiche 96] *; ce serait donc renoncer à avancer sur son propre itinéraire.*

Nous avons déjà dit que la piété consistait pour l'être humain à se transformer de façon délibérée pour s'insérer avec une pensée claire dans la vie collective de l'humanité. Cette transformation peut être comparée à un itinéraire qui le conduit au delà de lui-même.

[fiche 81]

Nous nous sommes posé trois questions. La première était :

Qu'est-ce qui incite la personne à avancer sur son itinéraire ?

Nous avons compris que c'était les émotions.

La deuxième question était :

Quelles sont les entraves qui l'empêchent d'avancer ?

Nous avons observé :

- *des obstacles dans l'être lui-même : les comportements dégradants,*
- *des obstacles dus à des attaques provenant de l'extérieur :*

le mépris, l'avilissement et la manipulation.

Nous abordons maintenant la troisième question :

De quels moyens dispose-t-elle pour avancer ?

Les tropismes ont pour finalité l'épanouissement de l'être humain. Notamment le tropisme de persévérance fait acquérir une sagesse extra-ordinaire [ἡ σοφία περισσὴ] *qui provient, en dernier ressort, de la cause première de tout l'univers* [cf. fiches 69 et 80]. *Le tropisme de piété intervient sur le même itinéraire, avec la même orientation : avancer vers la cause première de tout l'univers. Les tropismes de fraternité et d'amour compléteront cet itinéraire.*

La prérogative essentielle pour un être vivant est de participer à la vie collective de son espèce ; par exemple pour les oiseaux migrateurs c'est de voler en formation avec ses congénères. Pour les humains, la prérogative essentielle est de s'insérer dans les lignées de causalité qui structurent le genre humain, au delà de l'enchaînement dans le temps des événements historiques. Cela suppose des échanges d'information, dans les deux sens, entre la pensée claire de l'individu [ἡ διάνοια] *et la vie de la collectivité.*

La sagesse extra-ordinaire s'obtient, nous l'avons déjà dit, par un enchaînement d'épreuves surmontées, selon un algorithme que les informaticiens appelleraient de nos jours un "try and test" avec comme critère la sérénité [ἡ ἡσυχία]. *De même, le tropisme de piété fait acquérir quelque chose de nouveau, la souveraineté sur soi et sur autrui, et il le fait en se faisant reconnaître de l'être qui l'exerce par la joie* [ἡ χαρά , gaudium].

Rappelons que l'être humain dispose de deux fonctionnalités spécifiques de la souveraineté.

– *une fonctionnalité pour se représenter sa vie dans le temps historique,*
– *une fonctionnalité pour se représenter sa vie dans la collectivité.* [fiche 65]

C'est cette deuxième fonctionnalité que le tropisme de piété développe. Il permet à l'être de tenir sa propre place dans les lignées de causes finales qui régissent les causes efficientes qu'il observe.

Le tropisme de piété permet au mental de remonter des causes efficientes aux causes finales.

Il permet à l'être de poser lui-même des causes finales.

Voici le vocabulaire que nous allons utiliser :

Lorsqu'un être pose une cause finale, il donne naissance [το γένος genus] *à une lignée* [ἡ διαδοχή successio] *de causes qui découlent les unes les autres. Il se fait ainsi le fondateur ou la fondatrice* [ὁ ἀρχηγός, ἡ ἀρχηγά, auctor] *de la postérité* [το σπέρμα, semen] *de tous ceux qui se placeront dans cette lignée. De même que dans le temps de l'histoire, nous avons tous des ancêtres, de même dans les lignées de causes, nous avons tous des ascendants.*

La souveraineté de la personne humaine lui donne les moyens de respecter ce qu'elle considère comme précieux, et cela dans tous les domaines : ce peut être un être, une chose, une loi, un concept utile pour raisonner, une prescription notée sur un phylactère, un mode de vie, etc.

Le respect consiste à éviter de porter atteinte
à ce qui est précieux, pour soi ou pour autrui.

Le tropisme de piété étend le respect à la vie dans la collectivité. En le mettant en œuvre, la personne trouve sa place dans la collectivité : elle s'insère dans certaines lignées de causes finales et efficientes et évite de les rompre ; elle développe des échanges d'information avec celles qui participent aux mêmes lignées qu'elle, même si celles-ci se trouvent bien loin dans le temps et dans l'espace. Tout particulièrement elle se sent disposée à respecter les fondateurs des lignées desquelles elle reçoit l'épanouissement de son être. Notons que les atteintes contre des personnes s'appellent des offenses.

Le tropisme de piété procure à la personne le respect
envers celles qui les engendrent à la vie collective.

L'être humain se pose à tout moment de sa vie la question de savoir s'il y a lieu pour lui de respecter, ou au contraire de combattre, les réalités extérieures auxquelles il est confronté. Dans certaines circonstances cette décision doit être prise quasi-instantanément, ce qui nécessite que les mécanismes qui aident à la prendre soient devenus habituels en lui. Cela implique une action volontaire de la personne souveraine.

La personne doit s'habituer à prendre la décision
de respecter, ou au contraire de combattre
les réalités extérieures auxquelles elle est confrontée.

Il faut remarquer qu'il existe aussi chez les animaux des mécanismes qui deviennent habituels à force de répétition. Observons par exemple la sollicitude d'un chien d'aveugle envers son maître, éloignant les importuns, encourageant les gens qui lui portent secours. Il est apprivoisé avec son maître, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre. Nous pouvons nous demander en quoi diffèrent leurs comportements mutuels. C'est que, chez le chien, l'habituation a été imposée de l'extérieur par un être humain, alors que l'être humain la développe de son propre fait au contact du chien. Ceci n'est qu'un exemple d'une prérogative essentielle des êtres humains, la liberté.

La liberté est de n'être déterminé que par ses propres décisions.

Il y a une forme de respect particulière, c'est celle que l'être humain porte au fondateur [ὁ ἀρχηγός, auctor] *de la lignée* [ἡ διαδοχή successio] *dans laquelle il se place. C'est elle que l'on appelle la piété* [ἡ ἐυσεβέια, pietas].

Une compétence très surprenante de l'être humain est

la réminiscence des événements du passé.

Pour la décrire nous allons nous appuyer sur Pythagore, le premier si l'on en croit Cicéron [Tusculanes, V, 3, § 8] *à s'être désigné lui-même comme un philosophe. Ce terme, en grec dans le texte latin, désignait quelqu'un d'instruit, pratiquant les arts, désireux de découvrir par son intelligence comment le monde est fait. Disons en français moderne que Pythagore était un chercheur.*

Né à Samos vers ˜580, il s'installa vers l'âge de 40 ans à Crotone, dans le sud de l'Italie. C'était un comptoir grec sur la mer ionienne, où régnait une grande disparité économique entre la population pauvre et les négociants qui bénéficiaient des produits précieux de leur commerce. On peut penser aux étoffes, aux parfums, aux bijoux, aux statuettes en bronze, à tout le commerce méditerranéen de l'époque. Notons particulièrement la pourpre, colorant vendu à l'époque aussi cher au poids que l'argent, qui provenait d'un coquillage, le murex, remonté de la mer par des plongeurs de l'île de Délos. Nous comprendrons plus loin que la renommée de l'un de ces pêcheurs, Pyrrhos, était restée vivace à Crotone.

Soucieux de justice sociale, Pythagore développa une doctrine
qui proposait un mode de vie austère, le « ponos »,
avec l'acceptation du travail pénible et de la souffrance,
par opposition à la vie molle et sensuelle des riches, la « trufè ».

Voici une citation qui illustre le ponos [ὁ πόνος] *:*

« Choisis toujours le chemin qui semble le meilleur,
même s'il paraît le plus difficile ;
l'habitude le rendra bientôt agréable. »

En voici une qui enjoint les profiteurs de la truphè [ἡ τρυφή]
de renoncer à leur supériorité sociale :

« Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux
pour aider un enfant. »

« Il n'existe que cinq choses contre lesquelles il faut se battre :
la maladie et les passions du corps, l'ignorance,
les guerres civiles et les disputes de famille. »

Pythagore avait la réputation d'être le personnage le plus sage de la cité. Cependant, comme toutes les cités achéennes, Crotone [ἡ Κρότων] *était régie par un groupe restreint d'amis, l'hétairie* [ἡ ἑταιρεία], *qui se réunissait dans la maison de l'un d'eux, l'athlète Milon* [ὁ Μίλων] ; or c*elui-ci n'était autre que le gendre de Pythagore et lui était fidèle. En ˜510 une révolution eut lieu dans une importante cité voisine, Sybaris* [ἡ Σύβαρις], *et son meneur, Télys* [ὁ Τῆλυς], *usurpa le pouvoir. Il convainquit ses partisans démocrates de bannir des affaires publiques cinq cents des citoyens les plus puissants et de vendre leurs biens aux enchères. Mais ceux-ci s'exilèrent à Crotone, où Pythagore, guidé par son aversion pour les ambitions personnelles, promit de les protéger. Télys envoya alors des émissaires à Crotone pour demander que ces fuyards lui soient rendus, mais, pour respecter la promesse de Pythagore, l'hétairie le lui refusa. Télys déclara la guerre ; Crotone répliqua. C'est Milon qui mena le combat en ˜511 en une bataille rangée qui fut très meurtrière ; il remporta la victoire et détruisit Sybaris .*

[cf. Bibliothèque historique de Diodore de Sicile livre IV 90 §44]

Nous comprendrons plus loin que Pythagore se remémorait le récit de l'Odyssée : le roi de Sparte Ménélas avait fomenté la guerre de Troie (ô combien meurtrière!) pour reprendre de force sa femme Hélène, qui l'avait abandonné pour suivre le berger Pâris.

En arrivant à Crotone vers ˜540, Pythagore y avait établi un lieu de recherche, connu sous le nom d'école pythagoricienne, qui subsista au delà de sa mort vers ˜495. Ce lieu était qualifié par Thucydide d'Athènes de « βέβαιος *», ce qui voulait dire que tout le monde pouvait y entrer. Le but assigné à cette école était d'étudier comment est fait le monde extérieur aux êtres, le cosmos, et de découvrir si possible d'où il provient. Mais en parallèle, il fonda, vraisemblablement avec sa femme Théano, une communauté réservée à ceux qui avaient prouvé, par une recherche qui pouvait durer de nombreuses années, qu'ils étaient capables de s'étudier eux-mêmes. Le but était alors d'étudier comment est fait l'être humain, et de découvrir si possible d'où il provient. C'est cette recherche ésotérique – plus précisément herméneutique* [ἑρμηνευτική] *– qui nous intéresse ici. Le texte d'Héraclide le pontique qui va nous servir de référence* [fiches 154 et 155] *est un fragment cité par Diogène de Laërte* (IIIème siècle après J.C.) *; c'est le seul existant encore.*

C'est une méthode de recherche délibérée, de s'astreindre à rester à l'écart du monde pour s'observer soi-même. En effet :

- *les gens qui pratiquent l'herméneutique ne doivent pas se laisser influencer par des réalités qui ne proviennent pas du fond de leur être,*
- *les gens qui ne la pratiquent pas ne peuvent que déformer des propos qu'ils recueillent sans les comprendre.*

Τοῦτόν φησιν Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς περὶ αὐτοῦ τάδε λέγειν,

ὡς εἴη ποτὲ γεγονὼς Αἰθαλίδης καὶ Ἑρμοῦ υἱὸς νομισθείη· τὸν δὲ Ἑρμῆν εἰπεῖν αὐτῷ ἑλέσθαι ὅ τι ἂν βούληται πλὴν ἀθανασίας. Αἰτήσασθαι οὖν ζῶντα καὶ τελευτῶντα μνήμην ἔχειν τῶν συμβαινόντων. Ἐν μὲν οὖν τῇ ζωῇ πάντων διαμνημονεῦσαι, ἐπεὶ δὲ ἀποθάνοι τηρῆσαι τὴν αὐτὴν μνήμην.

Χρόνῳ δ' ὕστερον εἰς Εὔφορβον ἐλθεῖν καὶ ὑπὸ Μενέλεω τρωθῆναι. Ὁ δ' Εὔφορβος ἔλεγεν ὡς Αἰθαλίδης ποτὲ γεγόνοι καὶ ὅτι παρ' Ἑρμοῦ τὸ δῶρον λάβοι καὶ τὴν τῆς ψυχῆς περιπόλησιν, ὡς περιεπολήθη καὶ εἰς ὅσα φυτὰ καὶ ζῷα παρεγένετο καὶ ὅσα ἡ ψυχὴ ἐν τῷ Ἅιδῃ ἔπαθε καὶ αἱ λοιπαὶ τίνα ὑπομένουσιν.

Voici, d'après Héraclide le Pontique, ce que [Pythagore] racontait lui-même sur son compte :

« Il avait été autrefois Aithalidès et passait pour le fils d'Hermès ; Hermès lui avait dit de choisir ce qu'il voulait, excepté l'immortalité. Il avait donc demandé de garder, vivant comme mort, le souvenir de ce qui lui arrivait. Ainsi dans sa vie, il se souvenait de tout, et une fois mort il conservait des souvenirs intacts.

Plus tard, il entra dans le corps d'Euphorbe et fut blessé par Ménélas. Et Euphorbe disait qu'il avait été Aithalidès, et qu'il tenait d'Hermès ce présent et cette manière qu'avait l'âme de passer d'un lieu à un autre, et il racontait comment elle avait accompli ses parcours, dans quelles plantes et quels animaux elle s'était trouvée présente, et tout ce que son âme avait éprouvé dans l'Hadès, et ce que les autres y supportaient.

Ἐπειδὴ δὲ Εὔφορβος ἀποθάνοι, μεταβῆναι τὴν ψυχὴν αὐτοῦ εἰς Ἑρμότιμον, ὃς καὶ αὐτὸς πίστιν θέλων δοῦναι ἐπανῆλθεν εἰς Βραγχίδας καὶ εἰσελθὼν εἰς τὸ τοῦ Ἀπόλλωνος ἱερὸν ἐπέδειξεν ἣν Μενέλαος ἀνέθηκεν ἀσπίδα, (ἔφη γὰρ αὐτόν, ὅτ' ἀπέπλει ἐκ Τροίας, ἀναθεῖναι τῷ Ἀπόλλωνι τὴν ἀσπίδα,) διασεσηπυῖαν ἤδη, μόνον δὲ διαμένειν τὸ ἐλεφάντινον πρόσωπον.

Ἐπειδὴ δ' Ἑρμότιμος ἀπέθανε, γενέσθαι Πύρρον τὸν Δήλιον ἁλιέα· καὶ πάντα πάλιν μνημονεύειν, πῶς πρόσθεν Αἰθαλίδης, εἶτ' Εὔφορβος, εἶτα Ἑρμότιμος, εἶτα Πύρρος γένοιτο.

Ἐπειδὴ δὲ Πύρρος ἀπέθανε, γενέσθαι Πυθαγόραν καὶ πάντων τῶν εἰρημένων μεμνῆσθαι.

Euphorbe mort, son âme passa dans Hermotime qui, voulant lui-même donner une preuve, retourna auprès des Branchidées et pénétrant dans le sanctuaire d'Apollon, montra le bouclier que Ménélas y avait consacré (il disait en effet que ce dernier, lorsqu'il avait appareillé de Troie, avait consacré ce bouclier à Apollon), un bouclier qui était dès cette époque décomposé, et dont il ne restait que la face en ivoire.

Lorsque Hermotime mourut, il devint Pyrrhos, le pécheur de Délos. En sens inverse, il se souvenait de tout, comment il avait été auparavant Aithalidès, puis Euphorbe, puis Hermotime, puis Pyrrhos.

Quand Pyrrhos mourut, il devint Pythagore et se souvint de tout ce qui vient d'être dit. »

[texte d'Héraclide le pontique
cité par Diogène de Laërte]

L'herméneutique est une quête expérientielle.

Dans ce texte fondateur de l'herméneutique Pythagore révélait un épisode de sa vie dont le souvenir s'imposait à lui de façon impérieuse : il avait été autrefois Aithalidès. Il n'y a aucun doute qu'il le croyait, car tout mensonge aurait rendu vain son désir de s'étudier lui-même. Nous le savons aussi bien que lui : en aucune circonstance un chercheur ne doit modifier l'objet de son étude.

En fait, Pythagore ne se souvenait pas de l'ensemble de l'existence des personnages dont il parlait, que ceux-ci soient légendaires comme Aithalidès ou historiques comme Ménélas, mais seulement des épisodes particuliers qu'il retrouvait en lui lorsqu'il faisait taire ses pensées. Ce n'était donc pas des souvenirs, mais autre chose que nous appelons en français moderne des réminiscences. Remarquons que la tradition chrétienne utilise dans ce cas le mot anamnèse [ἡ ἀνάμνησις]*, qui convient parfaitement. Mais attention ! Il ne faut pas donner à ce mot le même sens qu'Aristote dans son Éthique à Nicomaque* [III,10]. *Aristote, qui ne s'intéressait qu'à la vertu humaine, décrivait ce qu'est un homme courageux confronté à des choses qu'il ne connaît pas, certaines rassurantes* [τά θαρραλέα]*, d'autres effrayantes* [τά φοδερά]. *Au contraire Pythagore, dans sa quête, rencontrait une divinité qu'il appelait Hermès, à ne confondre avec aucun dieu précis, surtout pas avec le dieu du commerce Mercure. Ce pourrait être n'importe quelle réalité primordiale que l'on ne connaît pas encore, par exemple le dieu inconnu auquel les athéniens avaient un jour dressé un autel.* [Actes des apôtres 7, 23]

La recherche pythagoricienne n'est sans doute pas très différente de ce que nous appelons aujourd'hui le surréalisme. Elle a le même objectif, qui consiste à faire jaillir de soi ce qui s'y trouve, en évitant scrupuleusement toute intervention consciente comme le ferait par exemple le romantisme, ceci afin de rester un observateur objectif.

Ne nous laissons pas impressionner par le fait que Pythagore racontait ses souvenirs comme s'il les avait vraiment vécus. Il ne croyait pas le moins du monde que son âme avait subi des métempsycoses. Il en est de la mémoire à long terme comme des rêves. Au sortir d'un rêve, on affirme par exemple : « J'étais poursuivi par un tigre ! », mais on n'est pas dupe ; on sait bien qu'on était resté allongé dans un lit, qu'on n'avait pas couru et qu'il n'y avait jamais eu de tigre ! Mais l'herméneutique impose de ne pas modifier cette première façon de raconter le rêve. De même, lorsque Pythagore parlait du pécheur de coquillages Pyrrhos, qu'il connaissait de longue date et qui était peut-être un adepte de sa communauté de Crotone, il ne se prenait pas pour celui-ci ; il se remémorait un épisode ancien où ils avaient été unis par intersubjectivité dans la même recherche.

Les épisodes cités par Pythagore dans ce texte ne sont pas liés les uns aux autres ; ce sont des conceptions de la vie répandues à son époque. Il en avait fait l'expérience dans le passé et présentement, après la mort de Pyrrhos, il les considérait comme des précurseurs de sa propre philosophie.

La pensée de Pythagore a essaimé à partir du monde gréco-romain.

<u>D'une part</u>, les géomètres et les astronomes de l'antiquité étaient directement ou indirectement imprégnés des mêmes idées philosophiques que lui ; on retrouve sa méthode jusque dans la recherche scientifique actuelle. Pensons à

- *Hipparque qui étudia la précession des équinoxes,*
- *Ératosthène qui mesura le diamètre de la terre et son aplatissement aux pôles,*
- *Archimède qui mit au point le feu grégeois, et qui découvrit avec une joie immense que tout objet plongé dans l'eau subit une « poussée » opposée à la pesanteur.*

<u>D'autre part</u>, des communautés religieuses se sont développées à partir des comptoirs grecs tout autour de la méditerranée, restant toujours discrètes puisqu'elles ne participaient pas aux activités commerciales, mais imprégnant les civilisations autochtones.

- *les galates en Asie mineure,*
- *les volques dans la région d'Ensérune, dans le sud de la France*
- *la civilisation punique à Carthage, en Tunisie.*

<u>Enfin</u>, l'école pythagoricienne a influencé le culte de Mithra, dont on retrouve des vestiges de sanctuaires, qui a été répandu par les armées romaines en Europe et au Moyen-Orient au Ier siècle avant notre ère. Pensons à ce que se sont dit les soldats romains auprès de la croix de Jésus :« Celui-ci était vraiment un fils de Dieu » [Matthieu 27 54] *; cette phrase s'explique peut-être dans le cadre de ce culte de Mithra.*

extrait des Tusculanes de Cicéron, rédigé en 45 avant J.C.

Sumatur ~~enim~~ nobis quidam præstans vir optumis artibus, isque animo parumper et cogitatione fingatur. Primum ingenio eximio sit necesse set ; tardis enim mentibus virtus non facile comitatur ; deinde ad investigandam veritatem studio incitato. Ex quo triplex ille animi fetus existet, unus in cognitione rerum positus et in explicatione naturæ, alter in discriptione expetendarum fugiendarumque rerum in ratione bene vivendi, tertius in iudicando, qui cuique rei sit consequens et quid repugnans, in quo inest omnis cum subtilitas disserendi, tum veritas iudicandi. Quo tandem igitur gaudio adfici necesse est sapientis animum his habitantem pernoctantemque curis !

Cicéron, Tusculanes, V, 24

Considérons un homme qui excelle dans les savoir-faire les meilleurs, et qui s'éduque rapidement en ce qui concerne sa personnalité et sa pensée. D'abord, il faut qu'il ait une prédisposition extraordinaire, du fait que la vertu s'accommode difficilement de facultés mentales trop lentes ; il faut de même que, dans sa recherche, il soit incité à découvrir la vérité. De là provient cette triple fertilité de la personne, premièrement sa disposition à connaître les choses et à en expliquer la nature, ensuite le discernement de ce qu'il lui convient de convoiter ou d'éviter pour bien vivre selon la raison, troisièmement le jugement sur tout ce qu'il y a en elle pour qu'elle puisse discourir avec perspicacité et décider de ce qui est vrai, ce qui y contribue et ce qui s'y oppose. Et enfin, de quelle joie doit donc être récompensée la personne qui s'adonne à cette sage occupation et qui y passe ses nuits !

Hæc tractandi animo et noctes et dies cogitanti existit illa [a] deo Delphis præcepta cognitio, ut ipsa se mens agnoscat coniunctamque cum divina mente se sentiat, ex quo insatiabili gaudio compleatur. Ipsa enim cogitatio de vi et natura deorum studium incendit illius æternitatem imitandi, neque se in brevitate vitæ conlocatam putat,

cum rerum causas alias ex aliis aptas et necessitate nexas videt, quibus ab æterno tempore fluentibus in æternum ratio tamen mensque moderatur.

Option de traduction en français :
animus = la personne
anima = l'âme

Dans la personne qui traite de ces choses-là et qui y pense jour et nuit il y a cette connaissance prescrite par le dieu de Delphes, pour qu'elle se reconnaisse comme un mental, qu'elle se sente unie à un mental divin, et qu'elle en soit comblée d'une joie insatiable. En effet cette réflexion sur la nature et sur l'influence des dieux attise sa recherche d'imiter leur éternité et elle ne se croit pas confinée dans la brièveté de sa vie,

au moment où elle voit les causes des choses provenir les unes des autres et s'enchaîner par nécessité, tandis qu'une pensée rationnelle ainsi qu'un mental dirigent leur cours depuis une éternité vers une éternité.

Cicéron, Tusculanes, V, 25

Le texte de Cicéron est une profession de foi pythagoricienne. [fiche 136]
Pythagore en était arrivé, par souci de rigueur, aux conclusions suivantes :

> Il y a un dieu unique, possédant une pensée rationnelle et un mental. C'est lui qui sous-tend tous les enchaînements de causalité découverts par les chercheurs assidus.
>
> L'âme humaine se connaît elle-même dans son mental ; elle se sent unie au mental divin, ce qui lui procure une grande joie. Elle n'est pas limitée à la durée de sa vie terrestre mais participe de l'éternité divine.

Il faut remarquer qu'à la même époque les israélites aussi croyaient en un dieu unique doté de pensée et de sentiments, mais celui-ci restait extérieur aux personnes humaines. Il les connaissait individuellement de toute éternité [psaume 139,16]*, mais il ne leur promettait ni de s'unir à leur mental, ni de leur accorder la survie au delà de la mort corporelle.*

> Pythagore a été le premier à définir Dieu comme la cause première de tout ce qui existe. Et c'est en utilisant sa méthode, l'herméneutique, que nous pouvons maintenant étudier ce qu'est l'âme humaine. [fiche 139]

La piété envers Dieu a pris une tout autre dimension dans le christianisme, du fait du mystère de l'incarnation. En Jésus, Dieu s'est fait homme, ce qui permet à toute personne humaine de se comporter envers lui comme envers une autre personne humaine. Cela concerne tout un chacun, même les gens qui ne le savent pas et même ceux qui se refusent à le croire. Ceux-là ignorent comment leur nature est faite, mais cela ne les empêche pas de vivre correctement avec les compétences innées dont ils disposent.

Jésus a lui-même expliqué à ses apôtres comment cela se passe, et l'évangéliste Jean l'a rapporté dans un texte qu'il convient de traduire littéralement dans nos langues modernes, sans le modifier et sans sortir du sujet. [Jean 15, 1-17]. *Notons deux phrases :*

– Demeurez en moi et je demeurerai en vous. [15, 4]

– Il n'y a pas de plus grand amour que de remettre son âme à ses amis. [15, 13]

Les êtres humains sont ainsi capables d'adopter avec leurs amis deux façons de vivre remarquables, la communion et la confidence.

<u>La communion</u>, à ne pas confondre avec l'Eucharistie qui est une relation avec Dieu, est une relation entre deux personnes humaines. C'est en somme une « double inclusion ». Les personnes ne sont plus disjointes ; chacune est incluse dans l'autre et la connaît ainsi de l'intérieur, par intersubjectivité.

<u>La confidence</u> ne consiste pas seulement à avoir confiance en son ami, mais surtout à se confier à lui. Quant au confident, il ne se contente pas de donner des bons conseils ; il sait encourager et réprimander. En fait l'amitié est une relation symétrique ; chacune des personnes remplit selon les circonstances les deux rôles.

ἡ ψυχή • l'âme

Ouvrons une parenthèse. Nous verrons ensuite les tropismes de fraternité et d'amour.

l'âme

Il est nécessaire maintenant de poursuivre la description de l'être humain qui se précise depuis le début de notre réflexion.

> Il y a en tout être une propension à accroître les compétences dont il dispose et une tendance à s'orienter vers certains objets extérieurs qui lui conviennent. Ces compétences intrinsèques et ces orientations extrinsèques sont organisées en fonctionnalités adaptées à sa propre croissance et à la perpétuation de son espèce. Ce sont les limites de ces fonctionnalités au contenu changeant qui sont immuables. Ce sont elles que nous appelons des tropismes. Leur ensemble constitue la nature [ἑ φύσις] de l'être et de son espèce. [fiche 2]

Ce n'était qu'une hypothèse, mais nous avons constaté que cette conception du genre humain était la seule qui ne conduisait pas à sa propre destruction.

Nous avons reconnu cinq fonctionnalités, qui existent déjà par nature dans tout être humain mais qui sont sans cesse perfectibles. Ce sont :

la mémoire, nécessaire à la continuité de l'être dans la durée,

le désir, toujours accompagné de l'espérance que ce désir soit satisfait,

le jugement qui décide si les aides extérieures sont fiables et fidèles, [fiche 21]

l'habituation des changements obtenus dans le contenu de l'être. [fiche 18]

Reprenons le mode de raisonnement qui nous a déjà été bien utile : plaçons-nous dans le cadre d'une discipline scientifique moderne, la cybernétique. [fiches 31, 32, 33]. *La question qui se pose alors est celle-ci :*

Sommes-nous capables de concevoir un mécanisme
tel que nous puissions retrouver et expliquer
les fonctionnalités reconnues autrefois à l'être humain ?

Nous allons voir que c'est possible. Cela confirmera l'hypothèse sous-jacente à notre réflexion, que les lois qui gouvernent les objets non-vivants et les êtres vivants sont les mêmes. Ajoutons que ces lois sont valides dans tout l'univers.

Pour réaliser ce mécanisme, nous avons besoin d'un système d'exploitation (operating system) qui gère la configuration des éléments matériels et logiciels du système, c'est-à-dire leur organisation [arrangement] *selon un schéma adapté à chaque situation rencontrée, et leur* séquencement [schedule], *c'est-à-dire la répartition dans le temps des moments où chacun d'eux intervient. Dans le cas de l'être humain c'est l'âme qui assume ce rôle de gestion de toutes les fonctionnalités.*

Le système d'exploitation de l'être humain est son âme.

Le système d'exploitation d'un système cybernétique est un ensemble de logiciels très souvent supportés par un seul dispositif matériel, le processeur, ou bien par différents dispositifs fortement interconnectés, constituant la carte-mère. Dans le cas de l'être humain, l'information existe principalement sous deux formes : le système nerveux, constitué de neurones interconnectés par des synapses, et le système endocrinien qui utilise des substances chimiques répandues dans tout le corps par le sérum sanguin, par exemple des hormones et des anticorps. On peut penser que la carte-mère est la région du corps où il y a la plus grande densité de dispositifs servant de « relais » entre ces deux systèmes : l'hypothalamus, qui pèse environ 4 grammes, et l'hypophyse, qui pèse environ 1 gramme. Certes, ces organes sont différents de ceux de nos systèmes cybernétiques, mais ils existent. Nous pouvons donc affirmer ceci :

L'âme humaine est supportée par des organes corporels.

Il y a aussi des logiciels qui assurent le relais de l'information entre les différentes fonctionnalités du mental. Les dispositifs qui les supportent sont situés dans la partie médiane du cerveau, entre les deux hémisphères ; ce sont le thalamus, l'hippocampe et le corps calleux.

Le thalamus gère la vie de l'être humain dans l'espace et le temps.

Le thalamus est l'organe de gestion des informations qui sont traitées dans les lobes spécialisés du cortex. Il reçoit d'eux une description de l'espace environnant, élaborée à partir des organes sensitifs, et inversement il les informe sur les mouvements du corps, connus à partir des organes moteurs. Il gère aussi les accès à la mémoire, aux sentiments et à la pensée rationnelle. Ce sont les fonctions nécessaires à la vie quotidienne consciente.

Le thalamus est vraisemblablement le siège de la conscience
[ἡ συνείδησις]

Par contre la gestion des organes échappe à la pensée claire ; il semble bien que les seules informations à accéder au thalamus soient celles qui ont pour rôle de protéger l'être des agressions extérieures. Celles-ci sont l'expression du système immunitaire.

Tout comme le sommeil, la méditation et le coma, l'Alzheimer a pour finalité de corriger une disparité dans la vie de l'être, corporelle et éternelle. Mais ce qui le caractérise, c'est que la conscience, qui est située dans le thalamus, est confrontée à une situation dont elle ne trouve pas l'issue, à savoir que l'information adressée à l'hippocampe n'y entre pas. La variété des explications que la personne donne sur ce qui lui arrive prouve qu'en fait elle n'en sait rien. Écoutons-la : tantôt elle prétend qu'elle est figée dans un espace vide où rien ne se passe ; tantôt qu'elle est enserrée dans une sorte de gel qui la comprime de toutes parts ; et même parfois qu'elle se heurte à un être surnaturel, disons « un démon ». Le seul syndrome certain, c'est que la personne est astreinte contre son gré à reproduire indéfiniment sa tentative de se dégager de cette situation répétitive.

Nous nous demandons quel est le moteur de ce comportement en boucle, qui fait par exemple que certaines personnes marchent toute la journée, repassant toujours au même endroit, faisant les mêmes gestes, et émettant les mêmes bruits avec leur bouche. Nous ne trouvons dans le corps humain aucun moteur pour alimenter un tel mouvement.

Puisque ce moteur n'est pas dans l'être, il ne peut se situer que dans l'espace et dans le temps environnants. Or cet espace-temps possède des propriétés insoupçonnées jusqu'au XXème siècle et encore ignorées de nos contemporains.

Nous allons utiliser l'une des propriétés de l'espace-temps,
sa discontinuité intrinsèque.

L'hippocampe existe chez tous les mammifères et a été étudié, depuis le stade embryonnaire, chez la souris. Chez l'homme, il est considéré comme le lieu où se produit la prétendue « maladie d''Alzheimer », qui entraînerait, affirme-t-on, une dégénérescence irrémédiable de l'être, ce qui est évidemment contradictoire avec la loi générale que les êtres ne peuvent jamais se détruire eux-mêmes. C'est évidemment le contraire qui est vrai. Nous ne devons pas admettre qu'il puisse exister, en aucune circonstance, des exceptions à cette règle.

Les mécanismes qui se produisent dans l'hippocampe contribuent au développement de l'être.

L'hippocampe gère les relations entre le temps et l'éternité.

L'hippocampe se développe à partir d'un point très petit que l'on désigne de façon imagée comme un ourlet [a hem]*, qui se poursuit en un arc de spirale de moins en moins courbe et de plus en plus large, ressemblant à une corne dont l'ourlet est la pointe. Cet organe est en continuelle croissance pendant toute la vie du corps, même chez des gens qui ont des syndromes d'alzheimer bien caractérisés. Il est constitué presque exclusivement de neurones, agencés selon une géométrie très stricte, comparable aux ramifications d'un filet de pêche. C'est la même structure que celle des lignées de causalité auxquelles l'être appartient hors du temps, mais ici il s'agit d'un organe corporel fonctionnant dans le temps. Il est très vraisemblable que l'hippocampe est une image exacte dans le temps de la situation de l'être hors du temps. Le nœuds du filet sont les points de contact entre la pensée individuelle et la pensée collective du genre humain.*

Par ailleurs l'hippocampe est relié par des faisceaux de neurones au lobe frontal, pariétal et temporal du néocortex qui dispose de capacités de mémoire. Les épisodes où l'être se développe sont localisés de façon sûre par l'hippocampe, mais la mémoire des événements eux-mêmes ne peut être conservée que dans le néocortex, qui n'est pas infaillible. Le rôle de l'hippocampe serait de corriger les disparités et ainsi d'assurer l'unité de la vie de l'être, corporelle et éternelle.

Ce mécanisme se produit essentiellement lors de la méditation transcendantale et lors du sommeil paradoxal. La mémoire mise en jeu dans ce cas serait dans ce que la tradition appelle le cœur. Nous gardons nos rencontres interpersonnelles dans notre cœur.

Les rencontres interpersonnelles ne sont pas détruites par la séparation.

Raisonnons sur des exemples trouvés dans la littérature, en commençant par l'Odyssée d'Homère écrite au VIIIème siècle avant notre ère. L'histoire est bien connue : Ulysse, le roi d'Ithaque, qui était parti pour faire la guerre de Troie, a mis dix ans pour retrouver son épouse Pénélope. Ce qui nous intéresse, c'est de connaître les épisodes où les deux époux, toujours amoureux l'un de l'autre, ont fait des rencontres interpersonnelles. Ce sont évidemment ceux où ils se sont trouvés ensemble : d'abord celui où Ulysse se préparait à embarquer pour rejoindre à Cythère les autres belligérants vers Troie et ensuite celui de leur nouvelle rencontre après son débarquement d'un bateau phéacien arrivant on ne sait d'où. Entre les deux, ils n'ont pu avoir que des informations indirectes, transmises lentement par des messagers occasionnels et peu fiables.

Peu importaient, lors de la deuxième rencontre, les innombrables péripéties du périple d'Ulysse. Peu importaient les stratagèmes de Pénélope pour éconduire ses cent quatorze prétendants et le nombre de nuits qu'elle avait passées à détricoter la tapisserie qu'elle venait d'avancer dans la journée. Leur seul besoin était de rattacher cette nouvelle rencontre à la précédente pour renouer les liens par lesquels ils se rendaient intimement présents l'un à l'autre. Aidés tour à tour par leur fils Télémaque, ils savaient qu'ils auraient à se faire reconnaître l'un de l'autre. Un objet présent dans les deux épisodes a servi de truchement, l'arc d'Ulysse dont l'allonge était si grande et les branches si puissantes qu'il était le seul à pouvoir s'en servir. Déguisé en mendiant, il se fit identifier en réussissant à le tendre. C'est à cet instant précis qu'un déclic s'est produit en eux.

Nous nous expliquons facilement la permanence des rencontres interpersonnelles : les individus se séparent dans l'espace-temps, mais restent intimement unis dans les lignées de causalité. Or la réflexion sur cette même question s'est développée d'une tout autre façon au cours du XXème siècle, avec l'introduction d'une nouvelle notion qui convient mieux au formalisme mathématique que les circonstances qui, comme l'arc d'Ulysse, servent de truchement. Il s'agit de

la simultanéité de deux événements.

Au départ il s'agissait de sortir d'un faux paradoxe appelé communément le paradoxe du Voyageur de Langevin : deux jumeaux vivent sur la terre. L'un d'eux quitte la terre dans une fusée très rapide, effectue un périple dans l'espace, puis revient sur la terre retrouver son frère jumeau. À l'époque on raisonnait au moyen d'un outil mathématique qui a été abandonné ensuite, « les équations de Lorentz », selon lesquelles il apparaissait que celui des deux frères qui s'était éloigné de la terre devait avoir vieilli moins que celui qui y était resté. Paul Langevin a fait remarquer qu'on pouvait aussi affirmer l'inverse, que celui de la terre s'était éloigné de celui de la fusée, et que c'était lui qui avait le moins vieilli.

Ce paradoxe a été présenté notamment par Paul Langevin en 1911 sous le nom de paradoxe de l'horloge, par Henri Bergson en 1922 dans son ouvrage Durée et Simultanéité, par Pierre Boule en 1963 dans son roman La planète des singes.

On est sorti de cette contradiction en abandonnant les équations de Lorentz.

Il faut remarquer qu'aucun voyageur ne revient jamais à son port d'attache, car pendant la durée de son voyage la terre a tourné sur elle-même et a été entraînée avec tout le système solaire dans notre galaxie. Les rencontres interpersonnelles ont lieu en des points très espacés de l'espace-temps. Or on ne peut pas mesurer sans délai les distances dans l'espace-temps. Lorsque deux personnes sont ensemble la distance d'espace-temps entre elles est nulle, et l'on peut parler de simultanéité pour les événements auxquels elles participent en commun. Si elles se séparent, elles ne peuvent plus communiquer de façon directe et la simultanéité ne peut plus être définie. Si elles se retrouvent un jour, où que ce soit dans l'espace-temps, à nouveau leur distance d'espace-temps sera nulle, et à nouveau elles participeront à des événements simultanés.

En fait, l'espace-temps a les mêmes propriétés en tout emplacement et à toutes les échelles de grandeur, aussi bien à l'échelle des galaxies qu'à celle des atomes. Cela permet d'appliquer le même raisonnement au périple d'Ulysse qui a duré 10 ans, au voyage des deux frères envisagés par Paul Langevin et aussi à un homme en état d'Alzheimer qui fait le tour d'une pièce en quelques minutes. Dans tous les cas, il y a une discontinuité entre deux événements simultanés.

Il ne peut pas exister d'observateur particulier qui observerait simultanément tous les emplacements de l'espace-temps par lesquels passe un voyageur. Il devrait appliquer la notion de simultanéité à des événements démesurément distants, et de fait à tout l'univers. Cet observateur serait lui aussi étendu à tout l'univers, ce qui est bien évidemment impossible à des êtres physiques, comme nous qui avons un corps matériel ! Mais on peut imaginer que des êtres soient nombreux à se "passer le relais" : un premier en rencontre un deuxième à distance nulle ; par la suite celui-ci en rencontre un troisième, toujours à distance d'espace-temps nulle ; et ainsi de suite. C'est ainsi que l'information circule dans le genre humain, et plus généralement dans tout l'univers. Mais il y a toujours une discontinuité entre les emplacements successifs.

Venons-en aux concepts mathématiques. Abandonnons les choses et les êtres pour raisonner directement sur une trajectoire dans l'espace-temps. Remplaçons les emplacements par des points mathématiques, c'est-à dire sans étendue spatiale et sans durée. Dans l'intervalle, si petit soit-il, entre deux points on peut toujours placer un point intermédiaire et obtenir des intervalles deux fois plus petits. Entre ceux-ci on peut placer de nouveaux points et obtenir des intervalles encore plus petits, et ceci indéfiniment. On démontre ainsi que l'espace et le temps sont continus. Cependant il y a toujours une discontinuité entre les points voisins, en sorte qu'il y a aussi une continuité des discontinuités. C'est pour désigner cette propriété que j'utilise le néologisme de

la discontinuité intrinsèque de l'espace et du temps

L'idée que nous parcourons l'espace-temps à une telle vitesse est vertigineuse. Si cela est possible sans que nous soyons rompus et dispersés un peu partout, c'est parce que nous ne sommes pas seuls. Nous faisons le voyage avec tous les atomes de notre corps et avec tout ce qui nous entoure, les autres êtres humains, les animaux, les végétaux, les objets et toute la planète Terre. Ce qui assure notre cohésion et nous maintient indemnes, c'est une autre propriété de l'espace-temps. Tout objet matériel, où qu'il soit, acquiert continuellement deux mouvements : une accélération qui le rapproche des objets voisins et une rotation autour d'un point qui leur est commun, leur centre cinétique. L'univers est en perpétuelle évolution : les distances et les durées se contractent, mais nous ne le percevons pas, car nous participons de la même évolution. Nous sommes ainsi habitués à vivre dans un univers apparent indéformable ; restons-y.

Nous ne savons pas sous quelle forme les événements qui surviennent sur la terre sont connus dans la collectivité, à laquelle les individus n'ont accès qu'à travers leur cerveau. Ce qui se transmet, dans les deux sens, c'est le récit des épisodes qui sont mis en commun lors des rencontres, rien de plus. Or ces épisodes sont disposés en lignées. Quand un individu s'insère dans une lignée, il dispose des épisodes vécus par ses ascendants et il met son propre épisode à la disposition de ses descendants.

> *Remarque : les gens qui croient que la conscience individuelle subsiste après la mort, sont enclins à supposer que la représentation de l'univers à laquelle leur âme est habituée est utilisée aussi par l'esprit qui anime la vie collective. Ce n'est pas démontré.*

L'évolution de l'être humain au cours de sa vie terrestre est une transformation de son mental [ἡ μετάνοια]. *Avec le tropisme de piété, il a les moyens d'observer cette transformation. À l'antique adage de Delphes « Connais-toi toi-même », il peut en ajouter un deuxième « Contrôle toi-même ta propre évolution ».*

Pour illustrer cela nous allons utiliser un texte rédigé au IX ème siècle avant notre ère. Il est tiré de la Bible [2 Rois 5, 1-16]. *Bien que ce texte ait été écrit dans un tout autre but, nous nous limiterons à un passage particulier que nous analyserons à notre façon pour y reconnaître la possibilité pour l'être humain de prendre conscience de son évolution.*

> *Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, un homme fort et vaillant, était lépreux.* [. . .] *Le prophète Élisée lui fit dire par un messager : « Va, et lave-toi sept fois dans la rivière Jourdain, ta chair redeviendra nette, et tu seras purifié. »* [. . .] *Naaman se plongea sept fois dans le Jourdain, et sa chair redevint comme la chair d'un jeune enfant, et il fut purifié.*

Imaginons la scène. L'homme est au bord d'une rivière, et se décide à plonger dans l'eau. Là, il se lave très soigneusement de peur d'oublier la moindre partie de son corps. Puis il remonte sur la rive en évitant de se salir à nouveau, alors qu'il doit passer par la pente, entre le plus bas et le plus haut niveau de la rivière, où le sol a la consistance boueuse et glissante qu'on appelle la fange. Enfin il se retrouve sur la rive, dans la même situation qu'au départ. C'est ce que nous appelons ici un périple. L'homme s'est donné deux rencontres extra-ordinaires avec lui-même ; il peut les comparer. [voir fiches 184-187]

L'âme est capable de confidence.

Si elle ne disposait que des informations provenant de l'hypothalamus, la conscience qui siège dans le thalamus n'appréhenderait que la situation de l'être lui-même dans l'espace et le temps. Pour gérer sa vie sociale, c'est-à-dire ses relations avec d'autres personnes, elle a besoin d'une autre source d'information, donc d'un autre organe. Voyons cela.

Après une première rencontre interpersonnelle au début du périple, Ulysse et son épouse Pénélope étaient capables d'évoluer indépendamment l'un de l'autre, et de recevoir les conseils de leur fils Télémaque, pour préparer une nouvelle rencontre interpersonnelle. Ils ont donc pu eux-mêmes décider, par le truchement de l'arc, de l'instant précis où ils se retrouveraient intimement en présence l'un de l'autre.

Mais l'homme atteint d'Alzheimer, qui tourne jusqu'à épuisement dans la maison de soins où il réside, n'a même plus ce recours. Il est figé dans une situation intérieure dont il ne se sort pas, et il ne peut même plus recevoir de conseils de l'extérieur. Qu'un ami soucieux de l'aider vienne le visiter, les paroles rationnelles que celui-ci prononcera ne serviront à rien, car la rencontre doit se faire directement d'âme à âme. Ce qu'il faut, c'est que ce visiteur se place lui-même dans la situation où se trouve le résident, et accepte lui aussi de se laisser transformer. Alors, si un déclic se produit, ce sera le début d'une rencontre, qui pourra se renouveler lors des visites suivantes. À vrai dire, peu de gens sont vraiment prêts à cette démarche qui consiste à se plonger dans une âme qu'on ne connaît jamais intimement, même si c'est celle d'un ami en qui on a toute confiance.

Nul n'a d'amour plus grand que celui qui remet son âme à ses amis. [Jean 15,13]

Il est vraisemblable que l'organe de la vie sociale est la partie antérieure du corps calleux.

Ce n'est de ma part qu'une hypothèse, car je suis incompétent en matière de neurologie. Cette partie antérieure du corps calleux, appelée le rostrum, est reliée par de très nombreux neurones blancs au lobe frontal du cerveau, qui est lui-même relié aux régions du cortex qui exploitent les signaux sensoriels, y compris ceux qui proviennent du sens de l'équilibre dans les oreilles. Ce serait lui, notamment, qui éviterait le vertige. Il permettrait par exemple de tenir dans sa main un verre plein d'eau, sans le renverser, alors qu'on regarde dans une autre direction tout en passant de la position levée à la position assise ou couchée. Il assure le « contrôle cognitif » qui comporte trois activités principales, nécessaires à la vie en société :

- *la formulation d'intentions pour prendre des décisions,*
- *l'attention portée aux interlocuteurs,*
- *la réminiscence d'événements gardés dans la mémoire à long terme.*

Ces mêmes fonctions sont essentielles à la confidence entre deux personnes.

Il nous reste à comprendre comment l'âme humaine, supportée par des organes prédisposés à l'unir aux autres, peut en arriver à les rejeter violemment. Comment l'être doté d'une telle âme, au lieu de devenir juste, peut-il devenir méchant, pratiquer le mépris, l'avilissement et la manipulation d'autrui ? Le point de départ de cette dégringolade, où l'être va jusqu'à se détruire sciemment, est

la surestimation de soi.

Cela semble une faute bien vénielle de se surestimer soi-même. Ce serait seulement un peu d'orgueil ou d'amour-propre, une plaisante flatterie que l'on se fait à soi-même, un tout-petit dérèglement des facultés mentales. Au contraire, c'est la pensée la plus risquée qu'un être humain puisse habituer en soi. Il faut bien comprendre que le mot "surestimation" n'a aucun sens précis tant qu'on ne lui associe pas un terme de comparaison. Surestimer un objet dans une salle des ventes, c'est l'estimer supérieur à sa vraie valeur. Mais le verbe pronominal "se surestimer" exprime en français la voix réflexive : c'est une comparaison avec soi-même. Les deux termes de la comparaison sont disponibles simultanément dans la pensée claire. Et donc

même dans les pires états d'abjection
l'être ne perd jamais la conscience de sa finalité.

Nous allons décrire dans les fiches suivantes le mécanisme par lequel l'être se détruit.

Se surestimer, c'est se croire dépositaire de connaissances cachées ou bien détenteur de pouvoirs secrets.

Se surestimer, c'est se croire prédestiné à un rôle insoupçonné qui surpasserait ce pour quoi on est prédisposé.

Or personne n'est jamais prédestiné à quoi que ce soit, car la prédestination supposerait une autorité efficiente extérieure à l'être, qui lui affecterait un destin et le ferait aboutir. Ceux-ci seraient alors prisonniers de leur destin, comme Jean-Paul Sartre l'a très bien expliqué en écrivant le scénario et les dialogues du film « Les jeux sont faits » *réalisé par Jean Delannoy en 1947.*

À vrai dire tous les êtres, pas seulement les humains, sont prédisposés à utiliser les aptitudes qui se trouvent en eux : tous ont des organes adaptés à un mode de vie particulier ; tous ont des tropismes. Par exemple les chauves-souris sont prédisposées à voler de nuit en se guidant par ultrasons ; les écureuils sont prédisposés à planer de branche en branche dans les arbres en se stabilisant avec leur queue ; mais aucun être n'est jamais soumis à un pouvoir étranger à ses propres tropismes. Aucun n'est jamais prédestiné à quoi que ce soit. >>>

Un aspect très étonnant de cette chute vertigineuse de l'âme vers le néant est l'acceptation d'être détruite irrémédiablement en contrepartie d'une satisfaction fugitive, en un clin d'œil. Voilà qui semble impensable, et pourtant cela a été pensé, puisque cela a été décrit. Voyons à titre d'exemple sur la fiche suivante, le pacte que le Dr Faust propose au pauvre diable Méphistophélès dans la pièce de Goethe. Bien sûr dans la réalité il n'y a pas de diable ; tout cela se passe dans la tête de Faust. Ce genre de pensée est le fait de gens qui imaginent que leur vie est un parcours initiatique, constitué d'une succession de défis à affronter. Un échec est toujours possible sur un défi particulier ; ce serait pour eux un échec total qui entraînerait l'arrêt subit de leur parcours.

Nous verrons plus loin [fiche 166] *qu'il existe, inversement, une angoisse de l'âme qui craint d'être entraînée à la mort contre son gré.*

Werd ich beruhigt je mich auf ein Faulbett legen,
Kannst du mich schmeichelnd belügen
Daß ich mir selbst gefallen mag,
Kannst du mich mit Genuß betrügen :
Das sei für mich der letzte Tag !
Die Wette biet ich !

Mephistopheles – Topp !

Und Schlag auf Schlag,
Werd ich zum Augenblicke sagen :
Verweile doch ! Du bist so schön !
Dann magst du mich in Fesseln schlagen,
Dann will ich gern zugrunde gehen !

Dann mag die Todesglocke schalen,
Dann bist du deines Dienstes frei,
Die Uhr mag stehn, der Zeiger fallen
Es sei die Zeit für mich vorbei !

Me mettrai-je jamais au lit reposé pour y paresser ;
Pourras-tu jamais me mentir en me flattant
Pour que je puisse me plaire à moi-même ;
Pourras-tu jamais m'embrouiller par la jouissance ;
Que ce soit mon dernier jour !
Telle est la gageure que je te propose !

Méphistophéles – Top là !

Et inversement,
Si à un instant je te dis :
Reste donc ! Tu es si beau !
Tu pourras alors me mettre aux fers,
Je consentirai à être terrassé.

Alors la cloche de ma mort pourra sonner,
Tu seras libéré de ton service [auprès de moi],
L'horloge pourra s'arrêter, son aiguille tomber,
Que mon temps soit terminé !

L'âme est-elle consciente d'elle-même ?

Évidemment non, puisqu'il ne peut y avoir dans l'être qu'une seule conscience [ἡ συνείδησις]. *La personne s'appuie sur cette conscience qui lui fait dire « Je pense ceci ; je ressens cela », mais elle dit aussi « mon âme pense ; mon âme ressent ». C'est une façon de parler est très courante.*

Elle consiste à passer de « Je suis triste » à « Mon âme est triste à en mourir »,
de « J'ai besoin de toi » à « Mon âme a soif de toi »,
de « Je suis en deuil d'une personne chérie » à « Mon âme est en deuil »,
de « J'appelle au secours » à « Mon âme crie ! Au secours ! »,
de « Je souffre intimement » à « Mon âme est dans la douleur ».

Ces exemples sont choisis, parmi une multitude d'autres, parce qu'ils nous seront utiles dans le tropisme d'amour pour décrire ce qu'on appelle les « fins dernières de l'homme ». Nous verrons alors les passages de la Bible chrétienne concernés.

S'agit-il de simples solécismes, ou bien l'âme, c'est-à-dire le thalamus, observe-t-il réellement son propre état ?

Nous allons voir que l'âme a les moyens de se connaître clairement. René Descartes, qui ne connaissait ni la cybernétique, ni la physiologie du cerveau humain, sur lesquelles nous fondons aujourd'hui notre étude, s'était posé cette question à peu près dans les mêmes termes. Voyons cela. >>>

Les passages suivants sont extraits de la sixième méditation métaphysique de René Descartes, éditée pour le latin en 1641 et 1642 et pour le français en1647.

Ouvrage consulté :
René Descartes, Méditations Métaphysiques
Garnier-Flammarion, Paris, 1992

Les nombres entre crochets renvoient à la pagination Adam et Tannery.

« Je remarque que la vertu d'imaginer qui est en moi, en tant qu'elle diffère de la puissance de concevoir, n'est en aucune sorte nécessaire à ma nature ou à mon essence.

Je connais clairement que j'ai besoin d'une particulière contention d'esprit pour imaginer, de laquelle je ne me sers point pour concevoir. ... J'ai accoutumé d'imaginer beaucoup d'autres choses, outre cette nature corporelle qui est l'objet de la géométrie, à savoir les couleurs, les sons, les saveurs, la douleur, et autres choses semblables, quoique moins distinctement. [58]

Je rappellerai dans ma mémoire quelles sont les choses que j'ai ci-devant tenues pour vraies, comme les ayant reçues par les sens, et sur lesquels fondements ma créance était appuyée. Et après, j'examinerai les raisons qui m'ont obligé depuis à les révoquer en doute. Et enfin je considérerai ce que j'en dois maintenant croire. » [58] ... >>>

Les choses que Descartes avait d'abord tenues pour vraies.

« Certes, considérant les idées de toutes [les] qualités qui se présentaient à ma pensée, et lesquelles seules je sentais proprement et immédiatement, ce n'était pas sans raison que je croyais sentir des choses entièrement différentes de ma pensée, à savoir des corps d'où procédaient ces idées. Car j'expérimentais qu'elles se présentaient à elle, sans que mon consentement y fut requis, en sorte que je ne pouvais sentir aucun objet, quelque volonté que j'en eusse, s'il ne se trouvait présent à l'organe d'un de mes sens ; et il n'était nullement en mon pouvoir de ne le pas sentir, lorsqu'il s'y trouvait présent. ... Et parce que les idées que je recevais par les sens étaient beaucoup plus vives, plus expresses, et même à leur façon plus distinctes, qu'aucunes de celles que je pouvais feindre de moi-même en méditant, ou bien que je trouvais imprimées en ma mémoire, il semblait qu'elles ne pouvaient procéder de mon esprit. ... Et en même façon il me semblait que j'avais appris de la nature toutes les autres choses que je jugeais touchant les objets de mes sens ; parce que je remarquais que les jugements que j'avais coutume de faire de ces objets se formaient en moi avant que j'eusse le loisir de peser et considérer aucunes raisons qui me pussent obliger à les faire. » [60]

Les raisons qui avaient amené Descartes à révoquer en doute ses premières croyances.

« Mais par après plusieurs expériences ont peu à peu ruiné toute la créance que j'avais ajoutée aux sens. Car j'ai observé plusieurs fois que des tours, qui de loin m'avaient paru rondes, me paraissaient de près être carrées. ... Et non pas seulement sur les sens extérieurs, mais même sur les intérieurs : car y a-t-il chose plus intime que la douleur ? Et cependant j'ai autrefois appris de quelques personnes qui avaient les bras et les jambes coupées, qu'il leur semblait encore quelquefois sentir de la douleur dans la partie qui leur avait été coupée ; ce qui me donnait à penser, que je ne pouvais aussi être assuré d'avoir mal à quelqu'un de mes membres, quoique je sentisse en lui de la douleur.

Et à ces raisons de douter j'en ai ajouté depuis peu deux autres fort générales. La première est que je n'ai jamais rien cru sentir étant éveillé, que je ne puisse aussi quelquefois croire sentir quand je dors ; et comme je ne crois pas que les choses qu'il me semble que je sens en dormant procèdent de quelques objets hors de moi, je ne voyais pas pourquoi je devais plutôt avoir cette créance, touchant celles qu'il me semble que je sens quand je suis éveillé. ... Et la seconde, que, ne connaissant pas encore, ou plutôt feignant de ne pas connaître l'auteur de mon être, je ne voyais rien qui pût empêcher que je n'eusse été fait tel par nature, que je me trompasse même dans les choses qui me paraissaient les plus véritables. » [61]

Descartes expose ce qu'il a été amené à croire.

« Maintenant que je commence à mieux me connaître moi-même et à découvrir plus clairement l'auteur de mon origine, je ne pense pas à la vérité que je doive témérairement admettre toutes les choses que les sens semblent nous enseigner, mais je ne pense pas [non plus] que je les doive toutes généralement révoquer en doute. ...

[Puisque] que je sais que toutes les choses que je conçois clairement et distinctement peuvent être produites par Dieu telles que je les conçois, il suffit que je puisse concevoir clairement et distinctement une chose sans une autre, pour être certain que l'une est distincte de l'autre, parce qu'elles peuvent être posées séparément, au moins par la toute-puissance de Dieu. ...

Et partant, de cela même que je connais avec certitude que j'existe, et que cependant je ne remarque point qu'il appartienne nécessairement aucune autre chose à ma nature ou à mon essence, sinon que je suis une chose qui pense, je conclus fort bien que mon essence consiste en cela seul, que je suis une chose qui pense, ou une substance dont toute l'essence et la nature n'est que de penser.

Et quoique peut-être (ou plutôt certainement) j'ai un corps auquel je suis très étroitement conjoint ; néanmoins, parce que j'ai une claire et distincte idée de moi-même, ... il est certain que ce moi, c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut être ou exister sans lui. » [61-62]

Remarquons que Descartes considérait Dieu comme son Créateur, mais son raisonnement reste valable pareillement avec notre définition de Dieu comme Cause première de tout l'univers. Nous n'insisterons pas sur ce point.

Ainsi Descartes, [à la fin de notre fiche 162], *en était arrivé à la conclusion que son âme était distincte de son corps, et qu'elle pouvait être ou exister sans lui. Il avait rejoint une longue tradition de pensée, dont celle de Saint Thomas d'Aquin qui avait cherché à savoir comment l'âme humaine pouvait subsister séparée du corps auquel elle est conjointe ici-bas* [Summa q.70]. *Mais regardons les choses de plus près. Descartes expliquait qu'il était arrivé à cette conclusion parce qu'il avait une claire et distincte idée de lui-même. Autrement dit, il reconnaissait qu'il raisonnait dans sa conscience claire* [ἡ συνείδεσις]. *Or cette conscience ne possède en propre aucun moyen de traiter de l'information. Son rôle est seulement d'ordonnancer les deux autres parties de l'âme :*

- *l'hippocampe, qui gère les échanges entre le temps et l'éternité,*
- *la partie antérieure du corps calleux, appelée communément le cœur de l'être humain, qui traite l'information provenant de la mémoire, des sens, des sentiments, de la pensée rationnelle.*

Les difficultés rencontrées par nos devanciers s'expliquent, à notre avis, par le fait qu'ils attribuaient à une seule des trois parties de l'âme, la conscience, les fonctionnalités dévolues à l'ensemble des trois parties.

Dans la tradition judéo-chrétienne, nous héritons d'un même mot, le cœur, pour désigner l'intériorité de l'être et le muscle cardiaque qui bat dans la poitrine.
Cette ambiguïté ne prête que très rarement à confusion.

Répétons une fois de plus que l'être humain est capable par nature de se situer alternativement dans deux espaces de représentation, l'un structuré par le temps, l'autre par les relations de causalité. [fiche 66] *L'hippocampe dispose de fonctionnalités inconscientes qui transposent les informations d'un espace de représentation à l'autre, ceci dans les deux sens. Par ailleurs, nous avons remarqué que les mécanismes qui se produisent dans l'hippocampe contribuent nécessairement au développement de l'être, puisqu'aucun être, quel qu'il soit, ne peut pas jamais se détruire lui-même à son insu.* [fiche 144] *L'hippocampe a donc besoin de recevoir une information particulière qui lui indique le sens de l'évolution de l'être. Celle-ci ne peut provenir que du corps calleux.*

L'être est-il en train de se détruire ou de se construire ?

C'est son cœur qui fait le diagnostic

Le cœur de l'être peut être gravement malade.

Nous avons remarqué que les manques de respect envers autrui sont des offenses [fiche 123] *et même, dans les cas graves des comportements cruels* [fiche 13]. *C'est donc un devoir de justice de chercher à se réconcilier avec les personnes que l'on a offensées et de chercher à pallier les conséquences des actes que l'on a commis. Or cela n'est pas toujours possible ni même souhaitable.*

La personne fautive, qui se connaît par sa conscience, est alors tourmentée par le remords. Pour éviter de sombrer dans le désespoir elle a besoin de faire ce qu'on appelle un « examen de conscience » — on devrait dire un « examen du cœur » — qui l'amène à constater que les fonctionnalités de son cœur sont gravement altérées. Selon l'expression du prophète Ézéchiel, il est devenu un « cœur de pierre », alors qu'il devrait être un « cœur de chair » . [Bible, livre d'Ézéchiel, 11,19 et 36,26]

Pour s'orienter à nouveau vers sa propre finalité et ainsi retrouver sa souveraineté, la personne éprouve également le désir intense que cet organe corporel, le cœur, soit transformé. Cette transformation, qui est très douloureuse, doit être complète.

<u>Pour échapper au remords, le cœur doit être totalement contrit, sans réticences.</u>

La contrition du cœur est plus qu'un simple repentir ; ce doit être une profonde répugnance envers les fautes commises, jointe à l'engagement sincère de ne plus les commettre. Or le cœur ne peut pas se guérir lui même car il aurait à utiliser les fonctionnalités qu'il a perdues. La contrition doit donc lui provenir de l'extérieur.

>>>

>>>

La personne ne peut se fier ni à ce qu'elle observe par ses propres sens, ni à ce qu'elle retrouve dans sa propre mémoire, puisque tous ses organes corporels sont faillibles. Elle doit s'en remettre à ce qui lui parvient lors des événements marquants que sont ses rencontres interpersonnelles. Elle peut, au moyen de son tropisme de persévérance, se juger sur son vécu passé et se déterminer à nouveau en vue d'un but extérieur à venir. [fiches 68-69] *Elle n'aboutit toutefois pas à la guérison définitive, qui nécessite une purification complète du cœur. Pour éviter des ambiguïtés de langage avec les médications destinées seulement au corps, nous adopterons souvent pour ce qui soigne le cœur, au lieu du mot purification, un mot actuellement peu usité en français,*

la catharsis [ἡ κάθαρσις]

La personne désemparée, parfois même étreinte par l'anxiété d'être entraînée corps et âme à la mort, se tourne vers la réalité transcendante qu'elle ne peut se représenter que par des comparaisons terrestres imparfaites. Elle peut faire cette démarche grâce à une fonctionnalité spécifique qu'elle a déjà eu l'occasion d'expérimenter dans la vie courante, et que nous avons mentionnée plusieurs fois, la confidence. [fiches 115,138,152]

Dans la confidence, la personne formule vers le ciel des revendications [deprecationes] *qui sont des prières de demande instantes, et inversement elle en reçoit progressivement une rééducation de son cœur, comme elle l'obtiendrait d'une mère très aimante, par des remontrances, des encouragements, du réconfort, et par une douceur apaisante.*

>>>

Par la suite, à la réflexion, la personne constate que l'amer remords aussi lui avait été donné ainsi, par pure bonté, pour l'amener à accepter d'être guérie.

Notre foi chrétienne, en nous procurant une vraie connaissance [ἡ ἐπίγνωσις] *de l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ, donne à la catharsis une dimension qui surpasse notre seule personne. Pour nous en tenir à la formulation donnée par l'apôtre Pierre dans la lettre qui structure notre exposé, rappelons que notre finalité est de devenir participants de la nature divine, en fuyant la corruption* [ἡ φθορά] *qui existe dans le monde par la convoitise.* [2 Pierre 1, 4]

Énumérons les différentes formes que prend cette corruption.

– *Il y a d'abord les offenses contre Dieu. Le blasphème consiste à s'attribuer perfidement des pouvoirs qui n'appartiennent qu'à Dieu.* [Marc 2,7] *Le blasphème contre l'Esprit, qui consiste dénigrer l'Esprit Saint* [dire une parole contre lui]*, ne sera pardonné ni en ce monde-ci, ni dans le monde à venir.* [Matthieu 12,31-32].
– *Il y a des offenses violentes contre les hommes. Nous avons déjà décrit ces comportements méchants : le mépris, l'avilissement et la manipulation.*
– *Il y a enfin des offenses contre soi-même. Il s'agit de comportements qui se présentent comme des philosophies ou des manières de vivre souhaitables mais qui en fait sont des poisons. On les adopte sans trop réfléchir en fréquentant des personnes elles-mêmes contaminées. Ils accaparent le cœur de chaque personne au détriment de sa souveraineté. En voici neuf.* >>>

La superstition consiste à se fier au hasard pour orienter sa vie.

Le fétichisme consiste à croire que certains objets matériels ont une vertu de protection ou peuvent porter chance : talismans, amulettes.

La divination consiste à croire que l'avenir peut être connu dès le moment présent par des pratiques irrationnelles telles que les horoscopes, les tarots.

La sorcellerie consiste à se croire capable de nuire à autrui par des pouvoirs secrets : des maléfices ou des envoûtements.

L'opportunisme, qui se cache souvent derrière l'adjectif « pragmatique », consiste à rester à l'affût des opportunités que se présentent, sans même s'intéresser à leurs conséquences morales pour soi-même et pour autrui.

L'hédonisme consiste à rechercher continuellement des biens matériels en se détournant de toute vie intellectuelle ou spirituelle.

L'illuminisme, à l'inverse de l'hédonisme, consiste à se croire inspiré personnellement par une divinité ; il amène à négliger les impératifs de la vie terrestre.

L'épicurisme consiste à profiter de tous les plaisirs possibles avec modération en oubliant que certains entraînent irrémédiablement la déchéance.

Le nominalisme consiste à pérorer sans cesse sur les vocables utilisés pour désigner les concepts ou les objets, sans jamais utiliser ces concepts ni s'intéresser à ces objets eux-mêmes.

L'âme n'est pas consciente de son propre fonctionnement, mais elle rend conscient ce qu'elle ressent et ce qu'elle observe. [cf. fiches 11-12 et 142]

La conscience

La vie des êtres humains est marquée par la chronologie.

Pour comprendre la situation de l'être humain dans l'univers, il est nécessaire d'en rester scrupuleusement à la conception commune du temps, la chronologie, qui est utilisée depuis des temps immémoriaux dans tous les domaines de la connaissance. C'est la seule dont nous disposions ; c'est celle que nous utilisons spontanément sans même prêter attention à la façon dont elle nous amène à raisonner.

Le philosophe Henri Bergson (1859-1941) a mis en évidence qu'il existe deux temps, le temps mesuré par les physiciens, qui ne connaît que des instants sans durée repérés dans l'espace et le temps vécu de la conscience, qui existe de façon ininterrompue dans la durée. Il faut savoir que la conception scientifique du temps est la même que la conception commune, car les chercheurs (astronomes, historiens, sociologues ou autres) ne remettent jamais en cause la chronologie des faits qu'ils observent. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le temps vécu de la conscience, car notre question est la suivante :

Comment l'être humain est-il fait pour vivre consciemment dans son environnement chronologique ?

L'âme humaine s'immerge consciemment dans la chronologie.

Nous allons énoncer neuf situations de l'être humain, dans lesquelles sa conscience cherche à le situer dans le temps. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous verrons ensuite comment elle peut s'approcher d'autres consciences.

I

La conscience connaît et utilise couramment la chronologie.

Le temps introduit une relation d'ordre strict entre tous les événements qui se produisent dans « l'univers visible ». Nous nous permettons cette expression imagée d'univers visible pour désigner tout ce qui est observable par les organes sensitifs des êtres vivants, éventuellement complétés par des outils matériels dotés de capteurs. Entre deux événements quelconques il existe une relation telle que :

l'un est antérieur ou simultané à l'autre,
l'autre lui est postérieur.

La conscience connaît cette relation d'ordre ; elle fête des anniversaires ; elle tient à jour des carnets de rendez-vous ; au moyen de sa mémoire elle situe dans l'histoire commune les faits marquants de sa propre vie.

II

La conscience ne connaît la chronologie que par des mesures physiques.

Il est toujours nécessaire de repérer les instants où les mesures sont faites, or pour dater un événement dans le temps, on a besoin d'un repère dans l'espace. C'est en effet dans l'espace que l'événement auquel on s'intéresse est identifié, c'est-à-dire distingué de tous les autres événements.

Bergson a pris comme exemple le passage de l'aiguille d'une horloge par le point le plus haut du cadran. À l'instant précis de ce passage, trois points sont alignés : l'œil humain qui regarde l'horloge, la pointe de l'aiguille et une marque faite sur le cadran. Cet alignement constitue le repère dans l'espace.

Dans cet exemple, il s'agit d'un événement répétitif, qui se reproduit toutes les heures, mais on peut aussi mesurer des intervalles de temps inégaux. Or la datation n'est utile que si la répétition d'un même intervalle de temps permet, à chaque fois, de pratiquer les mêmes activités. Cela suppose que l'angle dont tourne l'aiguille de l'horloge soit proportionnel à l'intervalle de temps. Nos horloges sont conçues pour cela.

III

La conscience distingue le passé, le présent et l'avenir.

La conscience sait, par le fonctionnement du thalamus, d'où proviennent les données qu'elle utilise. Il y a trois origines possibles :

- *Les données peuvent provenir de la mémoire à long terme. Elles appartiennent alors au passé, même si leur rappel et leur utilisation se fait au présent. Il faut remarquer que la conscience distingue bien les « mémoires de travail », qui interviennent dans son activité en cours, de la mémoire à long terme qui conserve les moments marquants de la vie de l'être.*
- *Les données peuvent provenir immédiatement des organes sensitifs. Dans ce cas elles appartiennent au présent.*
- *Les données peuvent provenir de l'intellect, lui-même conscient, qui extrapole vers l'avenir les suites de données passées. Il est clair que l'intellect fait l'hypothèse qu'il y a une continuité entre le passé et l'avenir, ce qui n'est pas toujours le cas.*

Il est tout à fait possible de doter des robots de cette faculté de distinguer le passé, le présent et l'avenir.

IV

La conscience sait vivre dans le présent.

Remarquons d'abord que l'instant où l'on date un événement n'a pas de durée. L'instant ne peut pas contenir la moindre variation d'un phénomène physique quel qu'il soit, car celui-ci devrait respecter une loi cinétique universelle, loi qui n'a jamais été formulée, mais dont tous les physiciens soupçonnent l'existence. Cette loi structurelle de l'univers serait une généralisation à tous les domaines de la physique de la loi d'Arrhenius établie jusqu'à présent pour les seules réactions chimiques. La variation de la vitesse du phénomène serait imposée par un paramètre scalaire, par exemple par la température exprimée en kelvins, ou bien par le potentiel exprimé en volts. Quelle que soit cette loi, aucun phénomène physique ne se modifie en une durée nulle. Et même, cette durée nulle ne peut pas être mesurée, car elle serait elle-même un phénomène qui devrait répondre à la loi cinétique universelle.

Or par ailleurs la conscience a besoin de la durée. L'une de ses prérogative est de fixer son attention sur les phénomènes qu'elle observe ; cela ne se fait pas instantanément.

>>>

>>>

À l'instant présent le paramètre scalaire subit une discontinuité ; sa valeur est différente avant lui et après. Qui plus est, l'instant présent ne peut pas être daté par rapport à une référence qui serait fixe dans l'univers ; la physique ne connaît rien de tel. Voyons le cadran de l'horloge ; l'aiguille passe successivement sur tous les points du cercle ; chacun d'eux est à un moment donné l'instant présent ; chacun est une discontinuité ; mais aucun ne peut servir de référence universelle.

Ce qui permet à la conscience de remplir sa fonction
– qui est d'assurer la pérennité de l'être –
c'est qu'elle existe de façon continue alors que le temps est discontinu.

Cela n'a rien d'extraordinaire ; c'est ce que nous faisons couramment lorsque nous reconstituons l'évolution d'un phénomène connu seulement par des valeurs discrètes. Nous remplaçons la suite des valeurs dont nous disposons par une fonction continue, au moyen d'algorithmes d'interpolation.

Nous ne connaissons pas les algorithmes utilisés par l'âme humaine, mais nous savons qu'ils ont besoin, comme les nôtres, d'emplacements de « mémoire de travail » pour conserver temporairement les résultats intermédiaires. Ces algorithmes et cette mémoire se trouvent probablement dans le lobe frontal du néocortex.

V

La conscience sait que les phénomènes physiques sont irréversibles.

Les physiciens ne connaissent le temps que par des dates, qui sont caractérisées par la valeur d'un paramètre physique. Ils n'ont jamais accès au temps lui-même mais toujours à des phénomènes qui dépendent de lui.

C'est l'irréversibilité des phénomènes que les physiciens observent, pas celle du temps.

Dans l'horloge qui nous sert à dater des instants, c'est le sens de rotation de l'aiguille qui est irréversible, donc celle du moteur qui l'entraîne. S'il s'agit d'une de ces belles horloges d'autrefois, mise en mouvement par un poids qui descend lentement sous l'action de la pesanteur, c'est la pesanteur qui est irréversible.

L'argument habituel pour expliquer que la chronologie n'est pas réversible est que cela conduirait à des paradoxes. Un homme décide de retourner vers le passé ; éventuellement il se construit une machine à remonter le temps ; il décide de rencontrer son grand-père ; hélas ! il le tue avant que celui-ci ait des enfants ; cet homme n'existera donc pas et il n'y aura personne pour aller tuer le grand-père. Où est l'erreur ?

L'erreur est qu'on prétend décrire une succession d'événements temporels, alors qu'on énonce une suite de relations de cause à effet. L'âme raisonne sur le temps en se plaçant dans l'espace de représentation structuré par des relations de causalité.

VI

La conscience a l'illusion de vivre dans un univers différent de l'univers réel.

Pour étudier et énoncer les lois qui régissent les objets physiques notre intellect se réfère habituellement à l'espace et au temps. La question primordiale qui se présente à lui est de savoir si nous sommes dans un univers statique ou dans un univers évolutif.

Ce qui plaide en faveur d'un univers statique, c'est que les lois physiques, telles que nous les connaissons par nos souvenirs ou par des témoignages des époques passées, étaient les mêmes qu'aujourd'hui. Il faisait soleil, il pleuvait, il neigeait et il fallait chausser des raquettes pour marcher sur la neige fraîche. La longueur du balancier de notre belle horloge à poids n'a jamais été changée depuis lors. Le jour sidéral, qui est la période de rotation de la terre sur elle-même, était semble-t-il le même, mais nous n'avons aucun moyen d'aller vérifier dans le passé si c'était bien le cas. À vrai dire il ne servirait à rien de retourner dans le passé, car les grandeurs physiques peuvent avoir évolué sans que cela se remarque, si elles l'ont fait de façon coordonnée entre elles. Si par exemple les longueurs ont diminué, il en est de même de tous les objets inanimés et de tous les êtres vivants ; il en est de même de notre mètre étalon que ce soit la barre en platine iridié du pavillon de Breteuil ou la longueur d'onde d'une transition dans l'atome de krypton 86. Ce qu'il faudrait, c'est mesurer les grandeurs physiques du passé avec les unités de mesure du présent. Cela, çà semble irréalisable.

Le phénomène qui permet de sortir de cette impasse est la précession des équinoxes, qui a été mesurée pour la première fois au IIe siècle av. JC par l'astronome grec Hipparque, en comparant ses propres observations à Rhodes avec celles faites au siècle précédent à Alexandrie par un autre astronome Timocharis.

La mesure se fait à l'équinoxe de printemps, lorsque les durées du jour et de la nuit sont égales, ce qui peut se vérifier avec un cadran solaire. Comme dans toute datation, il faut aligner trois points dans l'espace : ce sera dans ce cas le centre cinétique de la terre, le centre du disque solaire vu de la terre et un repère parmi les étoiles lointaines.

En fait, nous ne sommes pas au centre de la terre et nous ne devons pas être éblouis par le soleil. Nous travaillerons donc à minuit (heure solaire locale) pour être sur le même méridien que ce que nous allons observer, peut-être un point caractéristique de l'équinoxe d'automne, proche de l'étoile ω Pisces.

À l'équinoxe, nous repérons sur la voûte céleste la direction visée et nous nous attendons à retrouver la même à l'équinoxe suivant, un an après. Mais voici ce qui se passe. L'équinoxe suivant survient avant que la direction attendue soit atteinte.

La précession angulaire (mesurée sur l'équateur céleste) est 49" 79/100

L'avance temporelle est : 20 *mn* 12 *s* 41/100

Il y a deux explications envisageables pour la précession des équinoxes :

- *Si le monde était statique, la précession serait due à un mouvement rétrograde de la direction visée qui se superposerait à son mouvement principal. C'est ce que croyait Hipparque, mais rien dans les lois de l'astronomie n'est jamais venu confirmer l'existence d'un tel mouvement.*
- *Si le monde est évolutif – c'est ce que nous admettons ici – nous nous trouvons en présence de deux échelles de temps. Certes il s'agit du même temps ; c'est seulement l'échelle de mesure qui est différente ; mais c'est la coexistence de ces deux échelles qui est instructive.*

L'une des échelles est le temps de référence τ. *C'est celle que nous avons utilisée en supposant que la durée entre deux équinoxes devait être constante. On peut la prolonger par la pensée vers le passé et le futur. Les années ont toutes la même durée, celle du présent.*

L'autre échelle est celle du temps historique t. *C'est celle qui sert à nos horloges et à nos calendriers. Les années ont une durée variable, celle qui sépare deux équinoxes successifs.*

L'avance temporelle du temps t *sur le temps* τ *ne cesse de s'accroître au cours de l'histoire.*

Les mesures effectuées depuis le XVIIIe siècle ont précisé la loi qui relie t à τ ; c'est une fonction exponentielle. Par ailleurs, la cohérence des systèmes d'unités permet de calculer en fonction du paramètre τ toutes les unités qui étaient en vigueur à la date t. Nous savons donc mesurer les phénomènes physiques du passé avec les unités du présent. Par exemple, les vitesses linéaires et les moments cinétiques restent inchangés tandis que les longueurs et les durées diminuent et que les vitesses angulaires et les accélérations augmentent.

Nous découvrons ainsi par le calcul
un univers en perpétuelle évolution.

Mais un observateur doit toujours se situer en dehors de ce qu'il observe. La conscience ne peut pas observer cette évolution, car elle fait elle-même partie de l'univers.

Dans la vie courante, la conscience ne fait ni raisonnements, ni calculs mathématiques ; elle attribue à « l'instant présent » les données qu'elle ressent immédiatement. Mais cet instant se décale par rapport au temps historique. L'instant présent d'hier n'est plus là ; l'instant présent de demain n'est pas encore là. Dans cette situation, elle dispose en permanence d'unités de mesure de la même époque que ce qu'elle mesure.

En glissant sur le temps de l'histoire,
la conscience observe un univers apparemment inchangé.

VII

La conscience sélectionne ce qu'elle veut observer.

Il est évident que nous pouvons fixer notre attention sur un objet plutôt que sur un autre, mais cette fonctionnalité apparemment banale est plus complexe qu'on ne l'imagine intuitivement. La conscience sait distinguer les données qui l'intéressent parmi de nombreuses autres. Elle les extrait de leur contexte pour les analyser séparément. Cela ne peut se faire qu'au moyen d'un algorithme spécialisé ayant accès à toutes les données présentes dans le thalamus. Nous n'allons pas décrire cet algorithme, faute de le connaître, mais nous allons voir sur des exemples simples ce que la conscience ressent.

Observons une place publique. Pour cela restons immobiles, assis sur un banc ou accoudés à une fenêtre. Sur la place, chacun vient, chacun va. Il y a des piétons et des cyclistes qui se déplacent dans tous les sens. Il y a aussi des objets fixes, ici un rosier en fleurs, là un lampadaire. Tiens ! Voici une passante qui vient de la gauche et va vers la droite. Le chatoiement de son corsage nous incite à la suivre du regard. Nous admirons l'élégance de sa démarche, sa façon souple et délicate de prendre appui à chaque pas sur un talon et de lever le genou juste ce qu'il faut pour amorcer le pas suivant. Mais nous remarquons aussi ceci : nous ne prêtons plus attention aux autres passants. Eux, ils ne font que passer fugitivement sous notre regard ; c'est à peine si nous devinons s'ils marchent ou s'ils courent. Nous n'avons même pas vu arriver près de nous quelques enfants qui se chamaillent maintenant.

>>>

La conscience n'utilise pas seulement les données que lui fournit le sens de la vue, mais aussi celles qui proviennent des autres sens, de la mémoire et de l'intellect. Prenons un deuxième exemple qui concerne l'ouïe.

Rendons-nous dans une salle de concert et asseyons-nous dans notre fauteuil, dont nous n'allons plus bouger. Les musiciens aussi ont pris leur place et accordé leurs instruments. Le chef arrive sous les applaudissements du public, puis ménage un long moment de silence. Fermons les yeux ... nous ne voyons plus l'espace ... nous sommes tout ouïe. Au programme, il y a un concerto pour violoncelle et orchestre. Nous nous laissons porter par l'orchestre dont les instruments se fondent en une musique unique. Bien sûr nous nous intéressons au violoncelle qui joue en solo sa propre partition. Que se passe-t-il alors ? L'orchestre se réduit en un fond sonore qui se fait oublier, tandis que le violoncelle s'en détache avec ampleur. Or voici que notre conscience remarque une flûte légère et tendre qui chante dans l'orchestre. Elle décide de suivre cette ligne mélodique particulière, et dès lors c'est cette flûte qui accapare seule notre attention.

Une surprise nous attend encore à la sortie de la salle de spectacle. Dans le brouhaha des gens qui échangent leurs impressions il nous semble entendre une voix familière. C'est effectivement celle d'un ami. Nous ne savions pas qu'il devait être là et lui-même ne nous a pas vu, mais nous avons distingué et reconnu le timbre de sa voix parmi des dizaines d'autres timbres. Cela s'explique en partie par la finesse de notre sens de l'ouïe, mais pas seulement : il y a eu une comparaison entre la voix de cet ami aujourd'hui et celle que nous avions en mémoire.

VIII

La conscience remplace les intervalles de temps par des durées.

L'être humain se livre en alternance à des activités variées : méditer, manger, dormir, faire sa toilette, cuisiner, remplir son devoir professionnel, cultiver un jardin, pratiquer un sport, fabriquer des objets, peindre, sculpter, chanter dans une chorale, jouer du théâtre, éduquer des jeunes, soigner des malades, partir en voyage, revenir chez soi, etc. Chaque passage d'une activité à une autre est une discontinuité ; c'est la fin d'un intervalle de temps et le début d'un autre.

La difficulté pour la conscience est de reprendre une activité qu'elle a quittée précédemment. L'intervalle de temps peut avoir été court comme une communication téléphonique, ou bien long comme une croisière, mais dans tous les cas la conscience se trouve dans la situation de Pénélope et d'Ulysse [fiche 146]*, qui devaient reprendre leur vie commune exactement là où ils l'avaient interrompue. Tout intervalle de temps est un périple, avec des limites qui doivent être les mêmes dans le temps chronologique et dans la conscience.*

Si la conscience ne remplissait pas exactement cet intervalle, c'est sa propre continuité qui en serait affectée. Elle n'assurerait plus la permanence de l'être.

Imaginons un exemple. Un écrivain, qui était en train de rédiger un roman, a été interrompu dans son travail. Pour le reprendre, il s'assied devant le clavier de son traitement de texte, et c'est pour lui le début d'un nouvel intervalle de temps. Or il n'est pas capable de reprendre tout de suite sa rédaction. Il avait laissé son héroïne au moment où elle s'apprêtait à rencontrer un ami perdu de vue depuis longtemps. Maintenant, il a besoin de rentrer à nouveau dans la psychologie de cette femme, de se rappeler les événements qui avaient provoqué leur séparation et de réexaminer les raisons qu'elle a maintenant de le revoir. Il doit aussi reprendre le fil de l'intrigue qu'il avait en tête, se rappeler des chapitres antérieurs pour éviter les contradictions, et relire la description des lieux et des circonstances. Tout cela prend du temps. Certes, notre écrivain n'a pas rencontré une personne vivante, à la façon dont Ulysse avait rencontré Pénélope, mais son âme a utilisé les mêmes fonctionnalités humaines que lui. Son âme a été pleinement occupée entre le début de l'intervalle et la reprise de la frappe sur le clavier. À aucun moment le temps vécu de sa conscience, la durée, ne s'est arrêté.

Mais ce n'est pas tout. Plus profondément encore que cette confrontation avec l'extérieur, la conscience a besoin de se retrouver elle-même, dans sa propre durée. Pour échapper à une vie trop active, et aussi pour écrire ses Essais, Michel de Montaigne (1533-1592) fit aménager une tour dans son château. De là il écrivit :

> *« Je passe dans ma bibliothèque et la plupart des jours de ma vie et la plupart des heures du jour* […] *Là je feuillette tantôt un livre, tantôt un autre, sans ordre et sans dessein ; tantôt je rêve, tantôt je note et je dicte, en me promenant, mes rêveries que je vous livre. »* [Essais III,3]

IX

La conscience admet l'existence des miracles.

Les miracles sont des discontinuités soudaines dans la succession des événements historiques. Certains de nos contemporains n'hésitent pas à affirmer que les miracles ne peuvent pas exister pour la raison péremptoire qu'ils ne savent pas les expliquer. D'autres prétendent que les miracles sont dus à l'intervention directe d'un dieu tout-puissant mais inconstant qui, d'une part, a édicté les lois de l'univers et, d'autre part, y déroge lui-même quand çà lui plaît. Les uns comme les autres sont des trissotins qui ne savent rien mais qui expliquent tout. Pour éviter ces deux écueils, nous devons reconnaître que nous ne pouvons rien faire d'autre que des hypothèses.

La discontinuité entre un instant antérieur au miracle et un instant postérieur ne nous pose pas de problème puisque nous savons que chaque instant est séparé de tous les autres par des discontinuités. [fiche 174]*, chacun utilisant les données dont il dispose sans aucune référence aux autres. Ce qui par contre est en défaut, c'est l'utilisation d'algorithmes d'interpolation par la conscience. Or précisément c'est l'échec de ces algorithmes qui étonne et qui fait crier au miracle.*

Nous allons reprendre l'exemple déjà cité de la guérison de Naaman [fiche 151]*. Il se peut que nos hypothèses* [fiche 152] *soient fausses, mais il suffit de constater qu'elles ne contiennent aucune contradiction pour affirmer qu'il n'y a pas lieu d'interdire à la pensée rationnelle de s'intéresser aux miracles.*

[récit de la guérison sur les fiches 186-187]

Notre hypothèse est que les miracles ont leur origine non pas dans le temps mais hors du temps. Dans la chronologie, l'histoire glorieuse du général Naaman ne pouvait pas être supprimée, pas plus que le développement de sa lèpre depuis son enfance. Lui, dans sa propre méditation, il se raccrochait au moindre espoir d'être guéri, mais il était sans cesse déçu puisque les phénomènes physiques, y compris les maladies, sont irréversibles. Quant aux gens qui l'entouraient, ils étaient prisonniers de leurs préoccupations politiques, comme le montraient les quiproquos entre les rois de Syrie et d'Israël.

Mais il y avait aussi des gens qui étaient habitués aux rencontres interpersonnelles [fiche 68]. *Leurs désirs et leurs prières étaient connues hors du temps dans la collectivité. Inversement, par le don de prophétie, ils exprimaient dans le temps ce qu'ils recevaient de la collectivité. Ce fut le cas de la jeune fille d'Israël, du prophète Élysée, et peut-être aussi des serviteurs de Naaman qui l''avaient incité à obéir à Élysée.*

Les pensées individuelles ne sont en contact avec la pensée collective que lors des rencontres interpersonnelles. Il s'en produit dans toute l'humanité, mais elles ne sont généralement pas reliées les unes aux autres. Quand elles le sont, c'est par des relations de causalité, toujours orientées d'une cause vers une conséquence. Elles forment une structure appelée un treillis, que nous retrouverons à propos de la proximité.

Les individus n'occupent pas un emplacement précis dans ce treillis. Il y sont présents par leur itinéraire, constitué de rencontres qu'ils ont eues dans des circonstances variées.

Quant à Naaman, nous avons vu [fiche 151] *qu'il avait pu se rencontrer lui-même, et donc remonter son propre itinéraire jusqu'à la cause de sa maladie.*

La guérison de Naaman.

Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, était un homme d'une grande valeur et hautement estimé par son maître, car c'est par lui que le Seigneur [*Dieu*] *avait donné la victoire au royaume de Syrie. Or, ce vaillant guerrier était lépreux. Des Syriens, au cours d'une expédition en terre d'Israël, avaient fait prisonnière une fillette qui fut mise au service de la femme de Naaman. Elle dit à sa maîtresse : « Ah! si mon maître s'adressait au prophète qui est à Samarie, celui-ci le délivrerait de sa lèpre. » Naaman alla auprès du roi et lui dit : « Voilà ce que la jeune fille d'Israël a déclaré. » Le roi de Syrie lui répondit : « Va, mets-toi en route. J'envoie une lettre au roi d'Israël. »*

Naaman partit donc ; il emportait dix lingots d'argent, six mille pièces d'or et dix vêtements de fête. Il remit la lettre au roi d'Israël. Celle-ci portait : « En même temps que te parvient cette lettre, je t'envoie Naaman mon serviteur, pour que tu le délivres de sa lèpre. » Quand le roi d'Israël lut ce message, il déchira ses vêtements et s'écria : « Est-ce que je suis Dieu, maître de la vie et de la mort ? Ce roi m'envoie un homme pour que je le délivre de sa lèpre ! Vous le voyez bien : c'est une provocation ! » Quand Élysée, l'homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il lui fit dire : « Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Que cet homme vienne à moi, et il saura qu'il y a un prophète en Israël. »

>>>

>>>

Naaman arriva avec ses chevaux et son char, et s'arrêta à la porte de la maison d'Élysée. Élysée envoya un messager lui dire : « Va te baigner sept fois dans le Jourdain et ta chair redeviendra nette, tu seras purifié. » Naaman se mit en colère et s'éloigna en disant : « Je m'étais dit : Sûrement il va sortir, et se tenir debout pour invoquer le nom du Seigneur son Dieu ; puis il agitera sa main au dessus de l'endroit malade et guérira ma lèpre. Est-ce que les fleuves de Damas, l'Albana et le Parpar, ne valent pas mieux que toutes les eaux d'Israël ? Si je m'y baignais, est-ce que je ne serais pas purifié ? » Il tourna bride et partit en colère.

Mais ses serviteurs s'approchèrent pour lui dire : « Père ! Si le prophète t'avait ordonné quelque chose de difficile, tu l'aurais fait, n'est-ce pas ? Combien plus, lorsqu'il te dit : « Baigne-toi, et tu seras purifié. »

> *Il descendit jusqu'au Jourdain et s'y plongea sept fois, pour obéir à la parole de l'homme de Dieu ; alors sa chair devint semblable à celle d'un petit enfant : il était purifié !*

Il retourna chez l'homme de Dieu avec toute son escorte ; il entra, se présenta devant lui et déclara : « Désormais, je le sais : il n'y a pas d'autre Dieu, sur toute la terre, que celui d'Israël ! Je t'en prie, accepte un présent de ton serviteur. » Mais Élysée répondit : « Par la vie du Seigneur que je sers, je n'accepterai rien. » Naaman le pressa d'accepter, mais il refusa.

[2 Rois 5, 1-16]

La fraternité

Au moment d'aborder les deux derniers tropismes de l'être humain, nous allons regarder l'échelle des savoirs. Cette échelle à neuf barreaux provient dit-on de la déesse phrygienne Cybèle [Κυβέλη], *gardienne des savoirs, mais ce qui nous intéresse ici c'est qu'elle a été utilisée du XVème au XIXème siècle pour classer les disciplines universitaires et que ce classement reste à peu près pertinent. Cette échelle se lit de bas en haut. Les disciplines formaient trois cycles. Dans les trois premières disciplines, le « trivium », l'étudiant apprenait à dialoguer avec ses semblables. Dans les quatre suivantes, le « quadrivium », il cherchait à comprendre le monde extérieur lui. Enfin, dans les deux dernières, médecine et philosophie, il se considérait lui-même comme l'objet à étudier.*

PHILOSOPHIE
MÉDECINE
MUSIQUE
ASTRONOMIE
GÉOMÉTRIE
ARITHMÉTIQUE
DIALECTIQUE
RHÉTORIQUE
GRAMMAIRE

Au XIXème siècle, l'architecte Viollet-le-duc, s'inspirant du vitrail Nord de la cathédrale de Laon, a fait sculpter cette échelle à la base du trumeau du portail principal de Notre Dame de Paris. Placée là, elle manifeste la petitesse du savoir humain en comparaison de la révélation divine.

Nous avons déjà utilisé dans notre réflexion ces différentes disciplines, qui font partie de notre façon de penser habituelle. Elles proviennent de l'enseignement qui a été conçu en Occident et les autres civilisations reconnaissent leur efficacité. Mais nous avons aussi utilisé une autre façon de penser, lorsque nous avons remarqué que la vertu humaine manquait d'éléments de jugement sur ce qui est extérieur à l'être [fiches 9, 16, 39, 40]. *Ce qui lui manque, nous l'avons trouvé chez le prophète Daniel* [fiches 69, 72, 73, 76] *et chez l'apôtre Jacques* [78 - 80]. *Nous aurions pu donner bien d'autres exemples, mais toujours dans la pensée judéo-chrétienne.*

Il s'agit de la sagesse extra-ordinaire. [ἡ σοφία περισσὴ]

Toutes les activités humaines sont marquées par la double provenance des connaissances qu'elles utilisent, soit de l'individu lui-même, soit de la collectivité. Tous les tropismes sont vécus de façon différente selon que les personnes se limitent aux connaissances acquises par les hommes ou qu'elles se laissent orienter par la sagesse extra-ordinaire reçue d'en haut.

Les tropismes de fraternité et d'amour font acquérir cette sagesse.

Quatre modalités de la vie sociale.

L'être humain est capable de mener délibérément des actions de longue durée, qui comportent des activités variées. Il explicite les objectifs à atteindre, examine les moyens à mettre en œuvre, définit des étapes intermédiaires, se concerte avec des collaborateurs, vérifie les résultats déjà obtenus, etc. Or ces actions sont entrecoupées, parfois sans préavis, par d'autres tâches indispensables à la vie sur la terre : sommeil, hygiène, alimentation, vie de famille, travail professionnel, relations de voisinage, etc. Si son âme reste la maîtresse en toute circonstance, c'est parce que son thalamus adapte automatiquement sa façon de traiter l'information aux situations auxquelles il est confronté [fiche 142]. *Notamment, il organise les moyens dont il dispose, c'est-à-dire le cœur, pour que ceux qui sont associés à une même situation restent groupés et inchangés.*

Nous allons voir quatre façons dont le thalamus organise le cœur de l'être humain, lorsque celui-ci est en relation avec ses congénères. Ces dispositions du cœur sont relativement faciles à reconnaître. Ce sont :

la civilité, la proximité, l'amitié et la fraternité.

Remarque : Les compétences qui permettent à l'être de participer à la vie éternelle appartiennent au tropisme d'amour que nous verrons plus loin.

PREMIER MODE DE FONCTIONNEMENT DU CŒUR.
LA CIVILITÉ

La civilité est le mode de fonctionnement du cœur humain
qui n'utilise que des informations fournies par les sens
(l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût, le toucher)
ainsi que par le sens de l'équilibre.

Les informations rappelées de la mémoire
sont celles qui avaient été préalablement obtenues par les sens.

La civilité [urbanitas] *est le mode de fonctionnement du cœur humain le plus courant dans la vie sociale.*

Ce mode de fonctionnement va de la simple politesse, qui fait dire machinalement à une personne que l'on a bousculée : "pardon" "sorry" "prego" ... jusqu'aux relations très complexes qui s'établissent dans la vie professionnelle ou politique.

On peut développer toute une carrière professionnelle en collaboration étroite avec des collègues de travail sans jamais quitter ce niveau superficiel de relations. On participe à de nombreuses réunions. On envisage ensemble l'avenir commercial et industriel d'une entreprise. On contacte des partenaires éventuels. On poursuit des études à long terme. On prend ses repas chaque jour au même restaurant, etc. Mais on reste muet sur ce qui est vraiment important pour soi-même.

Cette façon de vivre s'explique facilement :

Dans la vie courante, personne n'a intérêt à dévoiler son intimité.

Tout les êtres humains sont tenus

- *par leur propre pudeur,*
- *par la crainte de se mettre à la merci de gens méchants.*

Même dans l'état de civilité où il se présente masqué,
dans un profond repliement sur lui-même,
l'être humain est capable de compassion [ὁ ἔλεος]

C'est un fait d'expérience qu'il n'est pas nécessaire de justifier, mais qu'il faut expliquer.

La compassion n'est possible que parce que
tous les individus appartenant au genre humain
ont une âme structurée de la même façon.

Chacun peut se dire, en prêtant à autrui ce qu'il est lui-même :

Si j'étais affecté par les mêmes joies ou les mêmes souffrances,
par le même espoir ou le même désespoir,
que telle personne que je côtoie ou dont j'entends parler,
si moi j'étais à la place de cette personne,
voici ce que moi, je ressentirai.

Et cependant ... >>>

>>> Et cependant ... corrigeons ce que nous avons écrit sur la fiche précédente.

Il y a dans le genre humain,
une différence importante entre les femmes et les hommes.

Nous savons que c'est l'hypothalamus et l'hypophyse qui gèrent les informations provenant du système nerveux et du système endocrinien, et les transmettent au thalamus, afin de présenter à la pensée claire les informations dont elle a besoin, tout en laissant inconscientes celles qui lui seraient inutiles. Or la sexualité, nécessaire à la procréation, introduit des besoins différents pour les femmes et pour les hommes. Voyons cela au cours de la gestation :

Le mère ressent le fœtus qui est dans son ventre et l'appelle déjà son bébé, alors qu'il n'est pas encore né. Elle ressent dans son propre corps un être autre qu'elle-même.

Le père aussi peut sentir le bébé, en palpant délicatement du bout des doigts le ventre de sa femme, ou bien en posant sur elle son oreille. Il utilise alors son sens du toucher ou son sens de l'ouïe, mais ce qu'il observe, c'est toujours un être extérieur à lui.

Nous avons déjà noté, comme une loi universelle, que les êtres vivants sont parfaitement adaptés à la vie qu'ils ont à mener ; les organes qui présentent l'information à la pensée claire des êtres humains sont donc exactement adaptés à leurs besoins. Et puisque les besoins des femmes et des hommes sont différents, les organes qui gèrent en eux l'information sont nécessairement organisés de façon différente.

Cette différence n'est pas anecdotique. Elle entraîne que la compassion n'est pas la même chose chez les femmes et chez les hommes.

Quand une femme pense à une personne en difficulté, elle peut se la représenter comme un être qu'elle aurait pu porter et chérir intérieurement. Quand un homme pense à la même personne, il se la représente seulement comme un être faible auquel il se doit de porter secours.
Pour cette personne-là la femme pourra se faire une confidente sincère ; l'homme pourra se proposer comme un appui fidèle.

Les performances du thalamus sont limitées.

Poursuivons notre réflexion en nous appuyant sur l'hypothèse, qui ne sera pas contredite, que le thalamus est le siège de la conscience [fiche 142]. *L'analyse de la pensée claire* [ἡ διάνοια] *renseigne donc sur le fonctionnement de cet organe. Or il survient dans le thalamus des informations provenant d'une part de l'hypothalamus et de l'hypophyse* [fiche 141]*, d'autre part de la partie antérieure du corps calleux* [fiche 153]. *Voyons ce que cette double provenance de l'information implique dans la vie de l'être humain.*

On constate qu'il est impossible à l'être humain de fixer son attention sur plusieurs choses à la fois. On en déduit que son thalamus traite en alternance dans le temps les deux sortes d'information. On sait par ailleurs que l'information traitée dans le cerveau est échantillonnée selon des rythmes fixés un fois pour toutes, par exemple entre 15 et 18 hertz à l'état vigile. La vitesse de traitement de l'information est donc à peu près constante. L'être est ainsi partagé entre deux connaissances concurrentes :

- *la connaissance de son propre état et de sa propre situation dans l'espace.*
- *la connaissance des objets et des êtres extérieurs à lui.*

Il y a par nature dans tout être humain un besoin intense de vivre en société avec ses congénères. Pour le satisfaire il est amené réduire l'information nécessaire à la connaissance de soi au profit de la connaissance des autres. Il doit pratiquer une ascèse.

Contrairement à une opinion trop répandue,

l'ascèse n'est pas due à une tension de l'être vers ce qui le transcende.
C'est une nécessité purement corporelle.

On dit couramment en français qu'il faut faire taire ses pensées, qu'il faut faire le vide en soi. Il semble que ces expressions ont indirectement leur origine, à travers les penseurs grecs, dans la pensée bouddhiste. La notion de vacuité se rattacherait, dit-on, au mot sanskrit : śūnyatā*, mais c'est invraisemblable, car cela supposerait qu'il y ait dans le corps de l'homme un endroit creux, un vide parfait où rien ne se passerait. Ce serait du néant, pour autant que l'on sache définir le mot néant ! Personne n'a jamais cru à cela, et personne n'y croira jamais. Nous devons abandonner ces expressions. Disons plutôt en français que nous devons nous rendre disponible à ce qui provient de l'extérieur.*

Ce qui a changé depuis le Bouddha, ce ne sont bien sûr pas les êtres humains, mais la façon de parler d'eux. Pour le bouddhisme rien de ce qui est apparent, le dharma*, n'est immuable, rien n'a d'existence réelle ; ce sont des manifestations de la vie, sans cesse changeantes. Pour les grecs, l'être est une réalité substantielle tandis que le contenu de son espace mental est accidentel. Pour nous le corps humain est matériel, tandis que l'espace mental est immatériel, (“logiciel”). Ces trois approches sont inconciliables.*

DEUXIÈME MODE DE FONCTIONNEMENT DU CŒUR.
LA PROXIMITÉ

La proximité est le produit de la vie sociale. Dans toutes leurs activités les individus sont amenés à concentrer leur attention sur la tranche d'histoire qu'ils sont en train de vivre et de construire en commun. Ce faisant, ils établissent entre eux des relations d'un type particulier qui les rend en quelque sorte dépendants les uns des autres. Cette interdépendance n'est pas une entrave à leur liberté personnelle de se développer, mais c'est cependant pour chacun d'eux un milieu de vie contraignant.

Ce que les individus apportent à ce milieu et ce qu'ils en reçoivent, ce sont des pensées claires et des gestes significatifs. Comme pour la civilité, rien n'entre en eux ni rien n'en sort que par les sens. Mais de plus leur cœur a à gérer les échanges d'information adressés aux êtres autres que soi ou provenant d'eux. Quant à la mémoire, elle rend durables ces relations qui sans elle resteraient temporaires.

Attention : L'analyse de la situation des hommes dans leur vie sociale, c'est-à-dire de notre propre situation au cours de notre vie sur la terre, ne doit pas nous faire oublier que nous essayons de suivre un itinéraire proposé par l'apôtre Pierre, orienté vers un but transcendant, devenir participants de la nature divine. [2 Pierre 1, 2]

La proximité, et son réciproque l'éloignement, sont généralement définis dans l'espace et le temps :

- *Deux objets sont proches l'un de l'autre lorsque la distance qui les sépare est courte.*
- *Deux événements sont proches l'un de l'autre lorsque l'intervalle de temps qui les sépare est court.*

Mais ici nous nous intéressons à des êtres humains et tout particulièrement à ce qui se passe dans leur conscience. On constate ceci, qui n'est pas une définition mais un fait d'expérience :

- *Deux êtres se sentent proches l'un de l'autre lorsqu'ils sont capables de se comprendre sans l'intervention explicite ou implicite d'autres êtres qu'eux-mêmes.*

L'âme humaine est capable de comprendre les autres.

Pour transmettre de l'information, il est toujours nécessaire que le récepteur soit adapté au message provenant de l'émetteur. Par exemple, si l'on reçoit une lettre il faut comprendre la langue de celui qui l'a écrite. De même, si les relations de proximité sont possibles, c'est parce qu'il existe dans l'être humain des fonctionnalités qui adaptent l'information qu'il reçoit par ses sens à celle qui est émise par quelqu'un d'autre. La mise en œuvre de ces fonctionnalités s'appelle l'empathie. Leur omission est l'indifférence.

Si l'empathie est possible c'est évidemment parce que la nature humaine est la même pour tous, en sorte que :

chacun peut imaginer ce que serait sa propre vie
s'il se trouvait dans la situation des autres.

Attention : Il ne faut pas confondre l'empathie avec un autre type de relations, l'intersubjectivité, qui se manifeste quand les échanges entre les êtres se produisent sans passer par les sens. Il n'y a alors plus de recours à l'imagination et l'information passe de l'un à l'autre sans risque d'être déformée.

L'empathie est une relation dissymétrique.

Le dialogue entre deux personnes est l'alternance de deux situations. À un moment donné, l'une d'elle s'exprime par des paroles et des gestes, et l'autre observe ces paroles et ces gestes. À un autre moment, leurs rôles sont inversés. Elles ne doivent pas parler à la fois, car elles ne s'entendraient pas. Elles ne se taisent pas durablement, car il n'y aurait pas d'échange d'information, donc pas de dialogue. L'empathie est ce qui se passe à un instant précis : il y a un émetteur et un récepteur. La présence des deux personnes en un même lieu peut donner l'illusion qu'il n'y a pas de délai entre ce qui est exprimé et ce qui est observé, mais c'est faux : il y a toujours au moins le délai nécessaire pour que les cœurs des deux personnes traitent l'information qui passe de l'une à l'autre.

L'origine de l'empathie n'est pas nécessairement une personne seule. Elle se manifeste lors de la participation à une réunion publique, ou bien lors d'une action rituelle.

L'origine de l'empathie peut être une personne ayant vécu à une autre époque. Elle se manifeste à travers des statues, des dessins, des textes écrits, des œuvres musicales, des objets souvenirs, etc. Ce sont autant de vestiges qui conservent la mémoire du temps passé jusqu'au temps présent. L'empathie a toujours une origine et un aboutissement, la personne qui la ressent.

L'empathie n'est pas un acte volontaire. Elle se manifeste par exemple lors de la rencontre inopinée d'une personne en grande détresse. Mais elle est totalement consciente, ce qui permet :

- de s'astreindre à vivre habituellement dans une attitude de réceptivité,
- d'exercer sa propre liberté en acceptant ou en refusant de porter secours à cette personne.

Ce qui est délibéré c'est l'attente de l'empathie et le passage de l'empathie à l'action.

<u>L'empathie intervient dans toutes les circonstances de la vie sociale</u>. Citons ici un exemple particulier, qui va nous montrer que l'information transmise peut être imaginaire, pour exprimer des désirs inassouvis, au mépris de ce qui est possible.

L'âme humaine aspire à la durée.

Lorsque les êtres humains cherchent à se situer dans le temps des physiciens, ils ne peuvent que constater que cela leur est impossible. Cependant leur conscience connaît la durée, et c'est dans la durée qu'ils se connaissent eux-mêmes. C'est dans la durée qu'ils se remémorent ce qui s'est passé dans l'intervalle de temps entre deux instants passés. En effet, l'âme n'est pas toujours soumise aux mêmes contraintes que dans la recherche scientifique ; elle peut aussi se complaire dans la fiction et en faire l'expression de ses inclinations intimes. Confrontée à une durée trop brève, elle peut imaginer deux utopies :

– se rendre fugitive pour se faufiler dans l'instant, au risque de se détruire,

– élargir l'instant fugitif pour y entrer avec toute la durée qu'elle porte en elle.

Mais à qui peut-elle :bien adresser ces requêtes ? À elle-même qui sait bien qu'elle les a inventées ? À des objets inanimés qui ne lui répondront pas ? À quelque démiurge qui n'existe pas ?

Ne prenons pas à la légère cette démarche de l'âme.
Ce qu'elle exprime est bien réel en elle.
C'est la manière de l'exprimer qui est fictive.

Les deux pages suivantes illustrent ces deux utopies. >>>

Nous avons vu [fiche 157] *le pacte proposé par Faust à Méphistopheles. Faust parle à ce diable comme à un personnage extérieur à lui, mais en fait il sait bien qu'il se parle à lui-même. Voici quelques phrases extraites de ce pacte ; elles expriment l'acceptation par l'homme de se laisser détruire en échange d'un bref instant de satisfaction.*

Me mettrai-je jamais au lit reposé pour y paresser ;
Pourras-tu jamais me mentir en me flattant
Pour que je puisse me plaire à moi-même ;
[…]
Si à un instant je te dis :
Reste donc ! Tu es si beau !
[…]
Je consentirai à être terrassé.
Alors la cloche de ma mort pourra sonner,
[…]
L'horloge pourra s'arrêter, son aiguille tomber,
Que mon temps soit terminé !

Le poète français Alphonse de Lamartine (1790-1869) avait vécu en 1816 des moments d'affectueuse empathie avec une femme, Julie Charles, qui mourut de tuberculose l'année suivante. Il écrivit son poème "Le lac" en revenant seul sur les lieux de leur félicité passée. Les deux quatrains que voici, issus de ce poème, expriment bien l'inclination de l'âme humaine à espérer que les moments heureux s'éternisent.

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

[…]

" Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

Le lac, Méditations poétiques, édité en 1820

Les relations d'empathie structurent la vie sociale des êtres humains

À notre époque il est difficile, mais pas impossible, de décrire de façon formelle la structure sociale du genre humain. Cela tient au fait que deux notions sont mal connues et comprises de travers par l'immense majorité de la population mondiale. Ces erreurs sont véhiculées par les médias, et leur rabâchage les font passer à tort pour des évidences qu'il n'y aurait pas lieu de remettre en cause.

I

La première erreur porte sur la notion de relation interne sur un ensemble. On imagine que les éléments sont constitutifs de l'ensemble tandis que la relation ne serait que descriptive des liens qui les réunissent. Les mathématiciens eux-mêmes ne sont pas prémunis contre cette erreur, car le contenu de leur espace mental n'est pas nécessairement conforme aux notions abstraites qu'ils manipulent. Ils attribuent plus ou moins consciemment aux éléments une sorte de prééminence sur la relation. Une telle préséance n'a aucune raison d'être en mathématique. En fait la relation est tout aussi constitutive de l'ensemble que les éléments.

À cela s'ajoute une difficulté propre à la langue française.

On appelle "relations" les liens qui réunissent les éléments pris deux à deux, et non pas la structure étendue à tout un ensemble comme le font les mathématiciens.

Je peux dire par exemple que ma voisine est restée en relation avec l'une de ses amies d'enfance. Cette phrase toute simple met en jeu trois personnes. Il y a d'abord moi, qui me désigne par le pronom "je". Si je me permets de parler de moi, c'est pour satisfaire à la règle générale que, pour observer objectivement quoi que ce soit, il faut se placer l'extérieur de ce quoi que ce soit. Et puis il y a les deux personnes qui sont effectivement en relation, ma voisine et son amie d'enfance. Or, même si leur relation est symétrique, l'expression que j'utilise "rester en relation avec quelqu'un" sous-entend une dissymétrie entre le sujet du verbe rester et le complément introduit par la préposition avec. Je remarque qu'il en est de même dans d'autres langues : "to stay in connection with somebody" "mit jemandem in Verbindung stehen". C'est une caractéristique de l'âme humaine de se positionner en toutes circonstances dans des relations dissymétriques, même lorsque son intellect les déclare symétriques. Pour cela, elle prend comme sujet du verbe la personne pour laquelle elle ressent de l'empathie, l'autre personne étant moins connue. L'âme humaine, la mienne, peut-elle être vraiment objective ?

Quoi qu'il en soit, je vais renoncer à la rigueur mathématique, et continuer de rédiger mes fiches en français courant. J'éviterai toutefois d'utiliser le mot relation.

Les liens que deux êtres humains peuvent établir entre eux par empathie sont le résultat du fonctionnement de leur thalamus. Ils sont soumis à deux limitations inéluctables.

– *D'une part ils sont dissymétriques, comme nous venons de le voir, car le thalamus ne peut faire qu'une opération à la fois, émettre ou recevoir.*
– *D'autre part ils sont séparés les uns des autres par un délai, qui peut être*
  soit la seule durée des opérations effectuées par les deux cœurs,
  soit la décision par l'intellect de ce qu'il convient de répondre,
  soit une longue tranche de vie
    jusqu'à ce que les deux êtres aient l'occasion de dialoguer à nouveau.

Les échanges d'information sont donc épisodiques. Les êtres se sentent très proches l'un de l'autre lorsque ces échanges sont fréquents et qu'ils portent sur des questions intimes.

II

La deuxième erreur porte sur la structure de l'ensemble des liens par empathie.

Contrairement à ce que nous serions tentés de faire spontanément, nous n'allons pas nous intéresser à l'ensemble des êtres humains qui établissent entre eux des liens, mais à l'ensemble des liens qui ont leur origine et leur aboutissement dans des êtres humains. Nous allons voir que l'usage d'Internet, tel qu'il est conçu actuellement, entraîne des représentations mentales fausses qui déroutent les individus de leur propre vie.

DES IMAGES MENTALES À ÉVITER

Les gens qui ont conçu le réseau informatique mondial INTERNET, ainsi que ceux qui l'exploitent à l'époque où j'écris ces lignes, le présentent à leurs usagers comme une sphère pensante à laquelle appartiendraient tous les habitants de notre planète, la Terre. Tantôt ils le comparent à un gigantesque FILET DE PÊCHE (the Net), tantôt à une immense TOILE D'ARAIGNÉE (the Web). Ce filet et cette toile ne sont que des comparaisons très imparfaites, mais elles se présentent si souvent, tant sur le réseau que dans les autres médias, qu'à la longue elles inculquent aux individus des images mentales qui sont en contradiction avec les deux caractéristiques de l'âme humaine que nous avons observées [fiche 207]*, donc en contradiction avec leur propre vie.*

Comme les fils qui relient les nœuds d'un filet, les liens entre les êtres vivants auraient des extrémités indifférenciées. Ils seraient donc symétriques. Pour retrouver la dissymétrie, on pourrait chercher à appliquer aux êtres vivants une autre structure topologique, appelée un TREILLIS (a lattice). Il s'agit d'un ensemble doté d'une relation binaire dans lequel chaque couple d'éléments possède une borne supérieure et une borne inférieure. Mais cela aussi serait inadéquat, car dans cette hypothèse ce sont les liens entre les individus qui seraient orientés, alors que – nous en sommes sûrs pour le genre humain – ce sont les individus qui ont une âme orientée vers la connaissance d'une autre âme.

Les gens qui ont en charge le réseau se placent en dehors de lui comme s'ils étaient dans la situation du pêcheur ou dans celle de l'araignée. Ils ont raison car tout ouvrier doit se maintenir disjoint de son œuvre. Mais ce faisant ils courent le risque de se croire investis d'un pouvoir démesuré sur l'opinion publique mondiale. Ainsi les fournisseurs d'accès à Internet imposent des logiciels et des bases de données qui leur sont spécifiques, empêchant ainsi les individus de se déterminer lucidement.

LA PROXIMITÉ EST UN PHÉNOMÈNE SUBJECTIF.

Récapitulons ce que nous savons de la proximité.

- *La proximité ne peut être constatée que par l'âme. C'est le sentiment de comprendre une autre âme directement, sans aucune intervention extérieure explicite ou implicite.* [fiche 199]
- *Le sentiment de proximité n'est pas un acte volontaire, mais il est conscient*. [fiche201] *L'être peut se préparer à le ressentir en adoptant habituellement une attitude de réceptivité envers autrui.*
- *La proximité n'est pas une connexion établie une fois pour toutes, mais un ensemble d'attitudes qui évoluent dans le temps, notamment la fréquence des liens par empathie et leur intensité.* [fiche207] *Elle peut se resserrer ou se distendre, voire disparaître.*
- *Une attitude significative est la façon dont l'âme se positionne par rapport au temps.* [fiches 202 à 204].
- *La proximité n'est ressentie qu'à l'instant présent*. [fiche201] *Les liens par empathie qui la constituent sont dissymétriques. C'est par la suite, lorsqu'on se souvient d'avoir vécu une alternance de liens dans les deux sens, qu'on présente à tort toute une tranche de sa propre histoire comme une grandeur symétrique . . . en oubliant même que le temps était orienté du passé vers l'avenir !*
- *Les liens par empathie sont disjoints les uns des autres*. [fiche207]. *En conséquence, les notions de réflexivité, de symétrie, de transitivité et d'anti-transitivité, qui sont définies dans la théorie des ensembles, ne s'appliquent jamais aux liens entre des âmes humaines.*
- *Il y a toujours un délai entre deux liens par empathie*. [fiche207] *L'idée qu'un individu est proche de lui-même est une fausse évidence, car l'âme qui s'observe elle-même est soumise au même délai que celle qui s'intéresse à une âme extérieure.*

TROISIÈME MODE DE FONCTIONNEMENT DU CŒUR.
L'AMITIÉ

L'amitié est le mode de fonctionnement du cœur
de la personne qui a accès directement
(c'est-à-dire sans passer par les organes des sens)
au cœur d'une autre personne.

Cette personne conserve en mémoire
non seulement son propre vécu
mais aussi celui de son ami.

Les compétences des êtres humains que nous décrivons ici (civilité, proximité, amitié, fraternité) ne sont pas des étapes de. leur croissance mais des ensembles de fonctionnalités indépendants les uns des autres. Elles ont un point commun : elles sont utilisées lors de relations sociales symétriques. Ainsi l'amitié et la fraternité mettent en œuvre l'empathie qui est symétrique, alors que l'amour se développe par la compassion qui ne l'est pas.

On entend souvent dire que c'est le manque de foi qui entraîne la désespérance. C'est l'inverse qui est vrai ; c'est la désespérance qui entraîne le manque de foi, qui est un don de Dieu et qui ne fait jamais défaut. La vertu est nécessaire à l'épanouissement des êtres humains, hommes et femmes. Elle consiste à pratiquer toutes les compétences dont on dispose sans en rejeter aucune [fiches 29 et 30]. *Le refus de prier et le refus d'écouter ceux qui pourraient être leurs confidents* [fiche 166] *caractérisent la déchéance de ceux qui courent à leur perte.*

Rappelons une fois de plus que les êtres humains se placent en alternance dans deux espaces de représentation, un espace structuré par le temps et un espace structuré par des relations de causalité. [fiche 64] *De nos jours nous comprenons mieux qu'autrefois le fonctionnement de l'âme :*

> *Ce qui rend possible les échanges directs d'information entre les êtres humains, c'est le fonctionnement de leur hippocampe.*

Leurs consciences examinent en concomitance les mêmes causalités

Imaginons un exemple tout simple. Deux voyageurs sont assis côte à côte, dans un train ou dans un avion. Ils parlent de tout et de rien, de la pluie et du beau temps, des dernières rencontres sportives ou bien de la qualité du vin du prochain millésime. Leur dialogue se fait uniquement "de bouche à oreille", par leurs organes corporels. Et puis, incidemment, ils se mettent à parler d'une nouvelle loi qui va être promulguée dans leur pays, des raisons qui ont amené les législateurs à la rédiger et des conséquences qu'elle aura sur les mœurs de leurs concitoyens. Et voici que soudain, ils sentent que ce sujet les touche intimement de la même façon. Sans qu'ils aient besoin de se le dire, ils savent alors que cette sensation momentanée va transformer durablement leur façon de se comporter l'un envers l'autre.

L'amitié est quelque chose d'étrange.

Le lien qui s'établit de façon impromptue entre deux êtres qui deviennent amis défie notre entendement. Nous savons que la participation aux deux espaces de représentation est pour chacun d'eux une opération intellectuelle. Ils se situent consciemment

- *tantôt dans l'histoire qui s'écoule depuis des temps immémoriaux jusqu'à la fin des temps,*
- *tantôt dans la réalité collective qui se développe depuis une cause première jusqu'à une conséquence ultime.*

Mais ici, les deux protagonistes ne se situent consciemment nulle part.

Nous allons voir six caractéristiques de l'amitié, qui nous paraissent indéniables, même si nous ne pouvons pas les démontrer intellectuellement.

I

Les liens d'amitié sont durables.

Y aurait-il un espace de représentation inconscient ? Bien sûr que non. Ce qu'il contiendrait ne permettrait pas aux êtres humains de se déterminer en toute connaissance de cause. Ce serait donc un déni de leur liberté. Disons cela plus simplement : ils seraient manipulés comme des marionnettes sans connaître les intentions du marionnettiste.

Les deux êtres qui sont devenus amis dans l'avion [fiche 212] *peuvent par la suite se rencontrer à nouveau ou s'écrire. Leurs échanges sont des moments privilégiés où ils retrouvent le sentiment de leur première rencontre ; ils constatent avec satisfaction que leur façon particulière de se comporter l'un envers l'autre s'est maintenue. Leur vie commune est ainsi indéfiniment jalonnée d'événements heureux. L'intervalle de temps* [ὁ χρόνος] *entre deux événements est marqué par son début* [ἐ ἀρχ] *et par sa fin* [τὸ τέλος]. *Entre temps, il semble qu'il ne se passe rien. En fait ces deux amis sont alors dans la même situation qu'Ulysse et Pénélope* [fiche 146]. *Ils sont dans un périple, sans nouvelles l'un de l'autre ; leur seul besoin est de rattacher chaque nouvelle rencontre à la précédente pour renouer les liens par lesquels ils se rendent intimement présents l'un à l'autre.*

II
l'amitié est respectueuse.

Lors de leurs rencontres les deux amis s'intéressent aux mêmes sujets et constatent qu'ils ont le même comportement face aux circonstances auxquelles ils sont confrontés. Mais pour autant ils n'unissent pas leurs consciences en une conscience unique, ce qui ferait d'eux un être unique. Ils ne mettent pas en commun la moindre partie de leur conscience, par laquelle ils se rendraient dans certains domaines dépendants l'un de l'autre. Ils restent deux êtres totalement disjoints. Il en est de la conscience comme des organes corporels qui la supportent, et somme toute comme de tout leur corps. Les corps peuvent se toucher, mais cela s'arrête à la peau ; ils ne peuvent pas introduire leur chair dans la chair de l'autre. Ce que les amis mettent en commun, c'est le souvenir d'événements qui les ont marqués, de sentiments qu'ils ont ressentis, de projets qu'ils ont échafaudés, de comportements qu'ils ont acquis. À eux deux, ils disposent ainsi d'un vécu plus riche que s'ils ne se connaissaient pas.

Ces nouveaux liens les amènent à rechercher de plus en plus d'intimité, et pour cela à se respecter l'un l'autre. Nous avons déjà donné une définition du respect : le respect consiste à éviter de porter atteinte à ce qui est précieux pour soi ou pour autrui. [fiche 123] *Ce respect s'étend, au delà de l'ami, à toutes les personnes qui lui tiennent à cœur.*

III
L'amitié est indicible.

On peut se demander comment des amis qui sont séparés pour une longue durée, peuvent se représenter les liens qui les unissent. Il n'est pas possible de faire autrement que de recueillir leurs confidences. Les circonstances possibles sont si variées que nous allons nous limiter à un exemple. Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944) a rapporté vers la fin de son ouvrage Citadelle comment un vieux jardiner s'était confié à lui [fiches 217-218].

Il faut bien comprendre que la vie continue, et que les amis séparés utilisent journellement tous leurs tropismes. Antoine avait constaté dans leur évolution trois éléments essentiels que lui-même connaissait bien. Ils avaient vécu en frères, avant que la vie les séparât. Ils rayonnèrent de bonheur et durent se dire leur amour, lorsqu'ils purent se rejoindre par lettre. Ensuite ils célébrèrent le Seigneur, or toute prière sincère est une élévation de l'âme vers Dieu. Mais il avait constaté aussi qu'ils étaient incapables d'exprimer ce qu'il était urgent de dire. Ils devaient aller à l'essentiel, à ce qui était nécessaire pour se transporter vers l'autre part de soi et s'échanger avec elle. Leurs lettres ne comportèrent que le rappel de l'époque bénie où ils vivaient côte à côte dans un jardin fleuri de roses.

Il en est de même pour la fraternité et pour l'amour. L'explication est très simple :

L'hippocampe ne fonctionne que lors des rencontres interpersonnelles.

La lettre du jardinier

J'ai connu un vieux jardinier qui me parlait de son ami. Tous deux avaient longtemps vécu en frères avant que la vie les séparât, buvant le thé du soir ensemble, célébrant les mêmes fêtes, et se cherchant l'un l'autre pour se demander quelques conseils ou se délivrer de confidences. Et certes, ils avaient peu à se dire et bien plutôt on les voyait se promener, le travail fini, considérant sans prononcer un mot les fleurs, les jardins, le ciel et les arbres. Mais si l'un d'eux hochait la tête en tâtant du doigt quelque plante, l'autre se penchait à son tour et, reconnaissant la trace des chenilles, hochait la sienne. Et les fleurs bien ouvertes leur procuraient à tous les deux le même plaisir.

Or il arriva qu'un marchand ayant engagé l'un des deux, il l'associa pour quelques semaines à sa caravane. Mais les pillards de caravane puis les hasards de l'existence, et les guerres entre les empires, et les tempêtes, et les naufrages, et les ruines, et les deuils, et les métiers pour vivre ballottèrent celui-là des années durant, comme un tonneau la mer, le repoussant de jardin en jardin, jusqu'aux confins du monde.

Et voici que mon jardinier, après une vieillesse de silence reçut une lettre de son ami. Dieu sait combien d'années elle avait navigué. Dieu sait quelles diligences, quels cavaliers, quels navires, quelles caravanes l'avaient tour à tour acheminée avec cette même obstination des milliers de vagues de la mer jusqu'à son jardin. Et ce matin-là, comme il rayonnait de son bonheur et le voulait faire partager, il me pria de lire, comme l'on prie de lire un poème, la lettre qu'il avait reçue. Et il guettait sur mon visage l'émotion de ma lecture. Et certes il n'était là que quelques mots car les deux jardiniers était plus habiles à la bêche qu'à l'écriture. Et je lus simplement : »Ce matin j'ai taillé mes rosiers… » puis méditant ainsi sur l'essentiel, lequel me paraissait informulable, je hochait la tête comme ils l'eussent fait. >>>

Voici donc que mon jardinier ne connut plus le repos. Tu l'eusses pu entendre qui s'informait sur la géographie, la navigation, les courriers et les caravanes et les guerres entre les empires. Et trois années plus tard vint le jour de hasard de quelque ambassade que j'expédiai de l'autre côté de la terre. Je convoquai donc mon jardinier : « Tu peux écrire à ton ami. » Et mes arbres en souffrirent un peu et les légumes du potager, et ce fut fête chez les chenilles, car il te passait les journées chez soi, à griffonner, à raturer, à recommencer la besogne, tirant la langue comme un enfant sur son travail, car il se connaissait quelque chose d'urgent à dire et il lui fallait se transporter tout entier, dans sa vérité, chez son ami. Il lui fallait construire sa propre passerelle sur l'abîme, rejoindre l'autre part de soi à travers l'espace et le temps. Il lui fallait dire son amour. Et voici que tout rougissant, il vint me soumettre sa réponse afin de guetter cette fois encore sur mon visage un reflet de la joie qui illuminerait le destinataire, et d'essayer d'essayer ainsi sur moi le pouvoir de ses confidences. Et (car il n'était rien en vérité de plus important à faire connaître, puisqu'il s'agissait là pour lui de ce en quoi d'abord il s'échangeait, à la façon des vieilles qui s'usent les yeux aux jeux d'aiguille pour fleurir leur dieu) je lus qu'il confiait à l'ami, de son écriture appliquée et malhabile, comme une prière toute convaincue, mais de mots humbles : « Ce matin, moi aussi, j'ai taillé mes rosiers… » Et je me tus, sur ma lecture, méditant sur l'essentiel qui commençait de m'apparaître mieux, car ils Te célébraient, Seigneur, se joignant en Toi, au dessus des rosiers, sans le connaître.

IV

L'amitié est amorale.

L'amitié n'est pas immorale ; elle ne s'oppose pas à ce que les êtres humains soumettent la conduite de leurs actions à leur raison, en évitant de se laisser guider par leurs pulsions.

L'amitié n'est pas amorale dans le sens où ce mot est communément compris ; elle n'est pas indifférente aux prescriptions morales ; elle ne refuse pas délibérément de les suivre.

L'amitié est amorale en ceci qu'elle manque de références pour porter un jugement moral.

L'histoire du monde entier fourmille d'exemples où des êtres humains se sont acoquinés pour construire leur amitié sur le mépris des autres. Puisque notre réflexion se place ici dans le cadre de notre foi chrétienne, prenons un exemple dans l'Évangile. [fiche 220]
Cette amoralité s'explique par le rôle de l'hippocampe dans l'âme humaine. [fiche 228]

À Jérusalem le collège des anciens du peuple, grands prêtres et scribes, cherchait à faire condamner Jésus par le procurateur romain Ponce Pilate.

L'assemblée entière se leva, et on l'emmena chez Pilate. On se mit alors à l'accuser : « Nous avons trouvé cet homme en train de semer le trouble dans notre nation : il empêche de payer l'impôt à l'empereur, et il dit qu'il est le Christ, le Roi. » . . . Ils insistaient avec force : « Il soulève le peuple en enseignant dans toute la Judée ; après avoir commencé en Galilée, il est venu jusqu'ici. » À ces mots, Pilate demanda si l'homme était galiléen. Apprenant qu'il relevait de l'autorité d'Hérode, il le renvoya devant ce dernier, qui se trouvait aussi à Jérusalem en ces jours-là. . . .Les grands prêtres et les scribes étaient là et ils l'accusaient avec véhémence. Hérode, ainsi que ses soldats, le traita avec mépris et se moqua de lui : il le revêtit d'un manteau d'une couleur éclatante et le renvoya à Pilate. Ce jour-là Hérode et Pilate devinrent des amis [φίλοι], alors qu'auparavant il y avait de l'hostilité entre eux. [Luc 23, 1…12]

V

L'amitié est vulnérable.

L'amitié a toujours pour objet une personne extérieure à soi ; quand on a un ami, on ne devrait donc jamais se sentir définitivement seul, jamais sombrer dans la mélancolie, jamais perdre le contact avec le monde réel. Et cependant il arrive que ce sont les liens d'amitié qui sont blessés. C'est le cas, entre autres, des personnes atteintes d'un Alzheimer. Que se passe-t-il alors en elle ? L'amitié elle-même a disparu, avec ses relations franches, avec le souvenir des événements heureux.

De nos jours on enseigne qu'il existe un mécanisme inconscient qui empêche certaines pulsions, considérées comme dangereuses, d'arriver à la conscience. Ce mécanisme utilise des informations provenant provenant de l'hypothalamus et de l'hypophyse. [fiche 141] *Il se situe très probablement à l'entrée du thalamus, en tous cas avant que la conscience ait constaté l'existence des pulsions qu'il rend inoffensives. Les psychiatres s'accordent généralement pour dire que ce mécanisme est bénéfique pour la personne. C'est peut-être lui qu'ils appellent le Sur-Moi. Je ne suis pas compétent en ce domaine, mais je constate que leur point de vue est cohérent avec le mien : pour des raisons métaphysiques je crois qu'il ne peut jamais y avoir dans un être des fonctionnalités inconscientes qui conduiraient cet être à sa propre dégénérescence.*

La personne qui a réprimé une pulsion ne peut pas par elle-même la faire revenir à sa conscience. Elle est obnubilée par ce qui lui est arrivé, au point d'inhiber ses autres fonctionnalités ; elle ne peut plus prendre des décisions efficaces ; elle est tributaire d'autrui même pour les gestes quotidiens de la vie. Elle voudrait sortir de cette situation frustrante, mais chaque fois que la cause de sa perte de mémoire est proche de réapparaître, le danger que cela lui ferait courir se présente aussi. Le mécanisme inconscient qui la protège à son insu réprime alors la nouvelle pulsion. [fiche 143]. *Cela rend à nouveau sa situation intérieure supportable, et elle tente à nouveau de s'en dégager. Ces tentatives deviennent indéfiniment répétitives.*

Les psychiatres et les psychanalystes n'ont pas accès à la cause des pulsions. La psychanalyse n'a pas pour seul but d'aider les patients à retrouver des souvenirs perdus. Elle sert aussi en sens inverse au thérapeute qui voudrait bien savoir ce qui se passe dans la tête de son client. Parmi les propos qu'il recueille, il reconnaît des métaphores, qui sont l'expression imagée de réflexes inconscients. Certains de ceux ci semblent communs à tout le genre humain ; on les retrouve dans l'analyse des rêves et dans les rituels des religions ; on les appelle couramment, à la suite de Karl Jung, des archétypes. En fait ils sont inutiles pour déjouer une amnésie profonde, car la cause de toute perte de mémoire se situe dans une tranche d'histoire qui appartient en propre à l'individu concerné. La signification à donner aux métaphores n'est pas collective, mais individuelle. Et précisément, c'est cette signification qui est perdue.

La famille et les amis d'une personne qui a réprimé une pulsion ne peuvent pas lui apporter leurs propres souvenirs. Cette personne souffre de pertes de mémoire qui ne correspondent à aucun symptôme de maladie organique ; il ne s'agit donc pas d'une maladie neurologique. Elle ne rencontre pas de difficultés particulières à concevoir et à exprimer les besoins qu'elle ressent ; il ne s'agit donc pas d'une amnésie sémantique. Ses pertes de mémoire portent exclusivement sur les événements qu'elle a oubliés : il s'agit d'une amnésie dite épisodique. Ses interlocuteurs s'en rendent bien compte. Ils se disent avec leur bon sens : « Puisqu'elle ne se souvient plus de ce que nous avons vécu avec elle, rappelons-le-lui ! » Hélas, cela ne marche pas, car le blocage à l'entrée de son thalamus ne porte pas sur la voix qu'elle entend par son sens de l'ouïe, mais seulement sur ce qui provient de son hypothalamus.

Il est impossible de rejoindre le mécanisme qui maîtrise les pulsions.

Sommes-nous donc tragiquement démunis de moyens pour aider nos amis ? Non, mais nous devons adopter une attitude religieuse. Grâce au tropisme de piété, nous pouvons faire appel à la pensée collective avec laquelle nos pensées individuelles sont en contact lors des rencontres interpersonnelles [fiches 122 et 185]. *De même que la peau de Naaman est revenue à un état antérieur à sa lèpre, de même nous espérons que les mécanismes de défense de nos amis pourront revenir à un état antérieur à la cause de leurs pulsions* [fiches 186-187]. *Est-ce souhaitable ? Serons-nous exaucés ? Nous devons faire confiance à l'Esprit qui anime la collectivité.*

VI

L'amitié est épanouissante.

Je vous dois vous dire, cher lecteur, qu'au cours de ma vie ma conception de l'homme s'est progressivement séparée de celle qui se généralisait autour de moi. *Il m'a fallu refuser la notion de refoulement*. *Si je me réfère à cette expérience personnelle, c'est parce qu'il existe effectivement une rupture entre la civilisation du XXe siècle et celle que je vois poindre au XXIe.*

Les épisodes douloureux de la vie sont oubliés mais ils ne sont pas refoulés dans l'inconscient.

L'instance de l'âme humaine qu'on appelle « l'inconscient » serait localisée au même endroit, disons dans le même organe, que le mécanisme qui maîtrise les pulsions provenant de d'hypothalamus et de l'hypophyse. Ce mécanisme aurait ainsi deux rôles opposés, l'un de protéger l'âme en empêchant les pulsions dangereuses d'y entrer, l'autre de les y enfouir pour les conserver secrètement.

L'existence même d'une mémoire où seraient entreposés les souvenirs refoulés est invraisemblable. Au cours de notre vie dans le temps elle ne sert à rien puisqu'elle est inaccessible, et après notre mort corporelle elle ne servira à rien, puisqu'elle est supportée par un organe qui sera détruit.

L'amitié n'est pas un tropisme, mais seulement l'un des quatre modes de fonctionnement du cœur humain. Elle intervient en alternance avec les autres modes, par lesquels les êtres humains peuvent se comporter en frères, aimer, avoir de la piété filiale envers leurs parents, mettre leur confiance en Dieu, etc. Or dans les moments où ils vivent intensément leur amitié, dans ce troisième mode, les amis établissent entre eux des liens d'un type particulier, par lesquels ils s'aident l'un l'autre à expérimenter et à développer leurs fonctionnalités.

Ces liens sont un « lieu privilégié » pour l'exercice de leur tropisme de vertu, car la vertu, comme l'amitié, ne fait pas appel aux réalités transcendantes. Nous savons que cette croissance est accompagnée d'une joie singulière, très intense, comparable à aucune autre, qui s'appelle l'enthousiasme. [ἡ ἐνθουσίασις] [fiche 30]. *L'enthousiasme fait que l'on se sent pleinement soi-même, C'est un symptôme qui indique que l'être est en train de se construire et non pas de se détruire. C'est aussi un espoir et une incitation à avancer de plus en plus loin jusqu'à « se dépasser ».*

L'épanouissement de l'être, manifesté par l'enthousiasme,
garantit la solidité de l'amitié.

En contrepartie, quand l'amitié est bafouée par l'un des deux amis, il est impossible de la revivifier et c'est une épreuve très violente, pour l'un comme pour l'autre.

QUATRIÈME MODE DE FONCTIONNEMENT DU CŒUR.
LA FRATERNITÉ.

La fraternité est le mode de fonctionnement du cœur de la personne qui participe intimement à la vie d'autres personnes.

C'est l'hippocampe qui gère les relations entre le temps et l'éternité [fiche 145]. *Ce qui se passe dans l'éternité n'est pas directement conscient ; ce sont les échanges entre le temps et l'éternité, qui le sont. Lors des rencontres interpersonnelles, les personnes peuvent se comporter soit en prophètes, en exprimant ce qu'elles reçoivent de la collectivité, soit en ouvriers, aptes à œuvrer dans l'intérêt de la collectivité.* [fiche 68].

Réexaminons ce que nous savons déjà de ce quatrième mode de fonctionnement du cœur humain, et notamment du rôle de l'hippocampe.

Grâce au quatrième mode de fonctionnement du cœur
l'être humain peut assurer son intégrité.

Puisque l'être vit alternativement dans deux espaces de représentation, il faut que ces deux expressions de sa vie soient compatibles, sinon sa conscience prendrait alternativement deux états qui ne se connaîtraient pas l'un l'autre, comme cela arrive dans des cas de somnambulisme ou dans des états de conscience modifiés par des drogues. Dans la vie courante, la continuité de la conscience est assurée par la mémoire qui se trouve dans le lobe frontal du cerveau, et cela marche très bien, mais cette mémoire, comme tout organe matériel, est faillible. Il faut donc utiliser de temps en temps ce qu'on appelle en informatique un programme de correction d'erreurs. Le seul organe en mesure de comparer les deux expressions de la vie est l'hippocampe. C'est donc lui qui corrige les erreurs. L'être se réunifie ainsi, involontairement pendant les rêves, volontairement dans la méditation transcendantale.

Grâce au quatrième mode de fonctionnement du cœur

l'être humain peut porter un jugement sur son propre comportement.

Au début de notre réflexion, nous avons présupposé qu'il existe en tout être une propension à accroître ses compétences et une tendance à s'orienter vers les objets extérieurs qui conviennent à sa croissance et à la perpétuation de son espèce [fiche 2]. *Rien ne nous a démentis. Entraîné par cette orientation subjective et désireux de contrôler sa propre évolution, l'être humain peut avoir à modifier ses comportements habituels. Mais comment peut-il s'assurer objectivement de ses besoins réels ? Son intellect déclare forfait. Sa mémoire est incertaine. Les informations avérées ne peuvent lui provenir que de la collectivité à travers son hippocampe.*

L'hippocampe est un organe en forme de corne qui s'accroît au cours de la vie corporelle, Il enregistre les rencontres interpersonnelles en sorte que sa structure topologique est une image fidèle de la structure de la collectivité. C'est en quelque sorte la liste des adresses de ce qui s'y trouve [fiche 145]. *Il s'agit bien d'une forme limitée de mémoire, mais on peut faire l'hypothèse qu'elle est mise à jour sans erreurs possibles à partir de la collectivité.*

Au moyen de son hippocampe, l'être humain peut comparer les rencontres extra ordinaires qu'il a eues avec lui-même [fiche 151].

> *L'amoralité de l'amitié s'explique par le fait qu'elle met en jeu le troisième mode de fonctionnement du cœur, qui n'utilise pas cette fonction de l'hippocampe* [fiche 219].

La fraternité est la cause de rencontres interpersonnelles.

De même qu'il faut abandonner l'idée qu'il existe dans le corps humain une mémoire inconsciente [fiche 224], *il faut également rejeter une assertion très répandue de nos jours, selon laquelle la capacité de mémorisation disparaîtrait avec la vieillesse, et que seuls les souvenirs déjà acquis se conserveraient. C'est faux. Sauf en cas d'atteinte neurologique, l'âge de la personne amnésique n'intervient pas.*

Ce qui est vrai, c'est qu'il existe deux sortes de souvenirs,
des souvenirs retrouvables et des souvenirs qu'on ne peut pas retrouver.
Ce qui les distingue ce n'est pas leur ancienneté mais le lieu où ils sont conservés,
dans la collectivité pour les uns, dans le corps pour les autres.

Essayons aujourd'hui de nous rappeler notre jeunesse. Les souvenirs qui nous reviennent sont très peu nombreux, en comparaison de la multitude de nos faits et gestes, que nous avons oubliés. Ceux qui subsistent sont liés à des événements qui nous ont profondément marqués, tels que la naissance d'un enfant, le décès d'un conjoint, un accident, un fait de guerre, etc. Examinons maintenant notre vie présente. Les événements qui nous marquent sont très rares, mais somme toute pas plus rares qu'autrefois.

Ce qui est dramatique, c'est que le service dans les hôpitaux est organisé de façon à rendre la vie des patients aussi calme et uniforme que possible, sans changements brusques, donc sans leur laisser la possibilité de se former les nouveaux souvenirs durables dont ils ont besoin. L'hôpital n'est pas fraternel.

Un exemple de fraternité est donné dans la Bible par les fils d'Abraham et Rebecca, Ésaü (Édom) et Jacob (Israël). Un jour Esaü, revenant de la chasse affamé et harassé de fatigue avait vendu son droit d'aînesse à son frère Jacob contre un plat de lentilles. Qui plus est, Rebecca avait mystifié son époux Isaac, très âgé et devenu presque aveugle, en obtenant de lui qu'il bénisse Jacob [Genèse 27,23]. *Puisque Isaac avait été béni autrefois par Abraham* [Genèse 25,11], *cela revenait à faire de Jacob l'héritier de cette lignée. Remarquons au passage que c'est une femme, Rebecca, qui avait jugé les deux frères et choisi celui qui convenait le mieux à la poursuite de la lignée d'Abraham.*

Esaü conçut de la haine contre Jacob ; il prémédita de le tuer [Genèse 27,41].

Jacob dut s'exiler. Il se rendit chez son oncle Laban, frère de Rebecca. En arrivant, près du puits où se rassemblaient les troupeaux, il tomba amoureux de Rachel, la fille cadette de Laban. Il voulut l'épouser, mais là encore il fut victime d'une tromperie, qui lui fit épouser Léa, la fille aînée. Il protesta, mais Laban lui expliqua : « Ce n'est pas l'usage par ici de marier la plus jeune avant l'aînée. » [Genèse 29,26]. *Ainsi, dans leur mentalité, il y avait pour les femmes, une coutume qui ressemblait au droit d'aînesse des hommes.*

Quatorze ans après, Jacob avait repris son indépendance. Il vivait en nomade dans le désert avec femmes, servantes et enfants, en évitant Ésaü qu'il savait assoiffé de vengeance. Mais un jour il vit arriver Ésaü accompagné de quatre cents hommes en armes. Il se présenta à lui le premier et se prosterna sept fois à terre avant de l'aborder.

Mais Ésaü, courant à sa rencontre, le prit dans ses bras,
se jeta à son cou et l'embrassa en pleurant. [Genèse 33,4]

La fraternité avait subsisté, malgré la violence et l'ancienneté de la haine.

La fraternité est indissoluble.

Il ne faut pas confondre la durabilité de l'amitié et l'indissolubilité de la fraternité.

À la fin d'un long périple comparable à celui d'Ulysse et de Pénélope [fiches 146 et 214], *les amis retrouvent les liens qui les unissent tels qu'ils les avaient laissés au départ, car les liens d'amitié ne peuvent évoluer que dans les moments où les êtres sont intimement présents l'un à l'autre et peuvent échanger de l'information par leurs sens.*

Au contraire, les frères retrouvent des liens différents de ceux qu'ils avaient rompus. Ésaü avait œuvré avec courage et obstination pour accroître les richesses de la maison d'Isaac. Jacob, de son côté, avait été secoué par de multiples vicissitudes et déconvenues, mais il avait scrupuleusement pris en charge les êtres et les tâches qui lui incombaient. Ils attendaient leur rencontre remplis de colère pour l'un et de méfiance pour l'autre mais ils se retrouvèrent soudainement en pleine empathie. Leurs cœurs avaient été transformés indépendamment l'un de l'autre.

Il y a en tout être humain un échange continuel entre son cœur charnel et la réalité transcendante à laquelle il se confie. Jacob en avait eu la révélation dans un songe que nous avons déjà cité [fiche 52] *: les anges du Seigneur descendaient et montaient par une échelle qui était appuyée sur la terre et dont le sommet touchait le ciel* [Ge 28 10-16]. *La seule fonction consciente des rêves est de manifester par des métaphores ce qui se passe à l'intérieur de l'âme du rêveur. Les anges de ce rêve de Jacob étaient des « messagers » qui transportaient des messages invisibles mais bien réels, des inspirations divines dans un sens, de la gratitude dans l'autre.*

Jacob eut douze enfants, dix de sa première épouse Lia et deux de Rachel : Joseph et Benjamin. C'est Joseph qui devint le chef de famille ; il en reçut la confirmation par deux songes qu'il fit connaître imprudemment à ses demi-frères qui le détestaient :

> *« Écoutez donc ce songe que j'ai eu ! Nous étions en train de lier des gerbes au milieu des champs, et voici que ma gerbe se dressa et resta debout. Alors vos gerbes l'ont entourée et se sont prosternées devant ma gerbe. »*
>
> *«Écoutez, j'ai encore eu un songe : voici que le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi. »* [Genèse 37,7 et 9]87

On constate, même dans les textes les plus anciens de la Bible, qui ont été recueillis de la tradition orale, que les Hébreux étaient experts en interprétation des rêves. Ce savoir n'a jamais été supplanté ; résumons-le. Le rêve [τὸ ὀνειροπολία] *est l'ensemble des processus qui font passer l'information de l'éternité vers le temps. Le songe* [τὸ ἐνύπνιον] *est fugace ; c'est la métaphore, composée d'images et de sons, telle qu'elle se présente spontanément. La prise de conscience du songe est un examen minutieux* [ἡ ἐξετασις] *qui met en jeu toute l'âme et nécessite de la durée. La divulgation du songe est une prophétie* [ἡ προφητεία]. *L'interprétation du rêve* [τὸ ὀνειρολικόν] *est faite par des personnes extérieures qui le considèrent comme un signe* [τὸ σημεῖον]. *Selon la façon dont il est reçu, ce peut être un signe d'encouragement ou un signe de contradiction.*

Il n'existe pas de rêves prémonitoires [ἡ μαντεία], *mais il y a des avertissements* [τὸ κήρυγμα] *adressés à des personnes qui se sont engagées dans une mauvaise voie et qui auraient intérêt à retrouver leur itinéraire* [voir les fiches 57 et87]. *Si ces personnes renoncent à leurs comportements néfastes, leurs conséquences redoutées ne se produiront pas. Ces rêves-là ne révèlent donc pas l'avenir ; ils mettent en évidence des relations de causes à effets qui sont la propre situation éternelle du rêveur..*

L'intelligence humaine est la même dans le temps et dans l'éternité.

Ce qui caractérise la fraternité, par rapport aux autres modes de fonctionnement du cœur humain, c'est qu'il y a un échange d'information entre le corps et l'esprit. Au XIII ème siècle les théologiens Albert le Grand et Thomas d'Aquin, en exploitant des textes d'Aristote, ont fait un raisonnement incontestable. Résumons-le. Pendant la vie sur la terre toutes les connaissances sont obtenues à partir des sens (vue, ouïe, etc.) Si au moment où son corps s'arrête de vivre l'être humain perdait ces représentations mentales et en découvrait d'autres auxquelles il n'est pas habitué, il ne serait plus le même être ; sa survie individuelle ne serait donc pas possible. De même il a par nature un intellect capable de pensée rationnelle. S'il perdait cette intelligence, il ne serait plus le même être. La façon de décrire la pensée a beaucoup évolué au cours des siècles, mais la façon de penser est restée la même. De nos jours, le plus simple est de distinguer trois activités.

Le principe de non-contradiction s'explique par l'hypothèse que la pensée est adaptée à l'observation du monde, qui découle lui-même d'une cause première unique. En corollaire, on peut vérifier le vocabulaire utilisé dans les énoncés : chaque concept doit toujours être représenté par le même vocable et inversement chaque vocable doit toujours représenter le même concept. Il faut éviter toute équivoque.

L'enchaînement des relations de causes à effet est le corps de tout raisonnement.

Le raisonnement par contraposée est la remontée des effets vers les causes. Il s'agit de vérifier la validité du raisonnement car, si l'énoncé final était faux au lieu d'être vrai, on constaterait une contradiction dans les énoncés initiaux.

Les liens fraternels sont indéfectibles.

C'est la même chose de dire que <u>la relation de fraternité entre deux êtres est indissoluble</u>, ou que <u>les multiples liens qui les unissent sont indéfectibles</u>. Mais le fait de porter son attention sur les liens permet de les observer et de les décrire au cas par cas, sachant qu'ils seront encore disponibles au moment où l'on aura besoin de les réanimer. La relation fraternelle entre Ésaü et Jacob est restée vivante par la suite. Lorsqu'Isaac mourut, les deux frères étaient ensemble pour l'ensevelir dans la grotte de Makpéla, qu'Abraham avait achetée autrefois pour servir de sépulcre à sa femme Sarah, à lui-même et à sa descendance. [Genèse 23,16-20 et 35,27-28]

<u>Mais attention ! Un discernement est nécessaire</u> car seuls les liens de fraternité sont indéfectibles, à savoir ceux qui sont établis lors d'une rencontre interpersonnelle, hors du temps. Or l'habitude a été prise depuis la plus haute antiquité de se déclarer frères alors que l'on n'a vécu en commun que des expériences terrestres. Citons :

les disciples d'un même maître,
les adeptes d'une même morale, les membres d'une même secte,
les adhérents à un même parti politique, à une même association,
les compagnons d'armes qui ont risqué leur vie ensemble,
les pratiquants d'une même religion,
les citoyens désireux de vivre ensemble dans la paix et la tranquillité,
les rescapés d'une même catastrophe, ceux qui ont échappé à un même danger.

La fraternité peut être le résultat de décisions humaines.

Ésaü et Jacob étaient des demi-frères (des jumeaux dizygotes) [Genèse 25,21-26]. *Mais il est courant que des parents adoptent des enfants dont les parents naturels font défaut. Notons que dans la plupart des civilisations les enfants par adoption sont traités à égalité avec les enfants par le sang, qu'ils sont considérés comme pleinement frères et sœurs et notamment qu'ils partagent l'héritage des parents selon les mêmes lois. Ils peuvent donc établir entre eux des liens réellement fraternels.*

Mais le concept de fraternité est équivoque : il s'applique aussi à des personnes qui ne sont pas nécessairement unies par des liens de consanguinité ou d'alliance. Il est souvent décrit comme une amitié extraordinaire, vécue très intensément, marquée par la prégnance de la rencontre qui lui a donné naissance.

Pour ce qui est de la langue française, les mots qui concernent les liens de fraternité peuvent s'appliquer indifféremment à des hommes ou à des femmes, et peuvent être utilisés aussi bien pour les liens héréditaires que pour des liens établis volontairement. C'est le cas des mots fraternel, confraternel, confrérie, fraternisation. Par contre le mot sororal reste limité aux liens entre des sœurs par le sang.

Que voyons-nous en notre début du XXI ème siècle ? La notion de fraternité se répand dans toutes les parties du monde. L'idée se fait jour d'une fraternité universelle, par laquelle tous les humains pourraient vivre ensemble en bonne intelligence.

La fraternité n'est pas définie une fois pour toute,
elle s'enrichit perpétuellement.

L'histoire montre que la fraternité se développe, non seulement à un moment donné entre quelques individus qui se rencontrent, mais aussi au cours des siècles :

- *Elle est parfois recherchée comme une opportunité pour échapper à une situation d'échec, mais le plus souvent son origine reste inexpliquée des intéressés.*
- *Elle est ensuite de mieux en mieux décrite. Alors qu'elle est d'abord considérée comme une amitié particulièrement intense, elle est comprise ensuite comme une participation à la vie collective du genre humain.*
- *Elle amène les personnes à coopérer, en dépensant leur temps et leurs moyens au profit des autres. Ces personnes se dégagent alors volontairement de l'égocentrisme dont elles ont besoin légitimement pour se connaître elles-mêmes.*
- *Elle est vécue par une proportion croissante des humains et s'étend progressivement à toute la terre.*

Ce que les historiens sont en mesure d'observer, c'est l'information que les individus transcrivent du temps vers l'éternité. Et, puisqu'il y a sans cesse un apport de nouvelles informations à la vie collective, il est clair que celle-ci s'enrichit perpétuellement. Bien sûr cela se passe hors du temps. La croissance dont il s'agit n'est plus une évolution dans le temps, mais une diversification des lignées de causalité.

La fraternité n'est pas une illusion.

Voyons comment l'idée de fraternité est parvenue jusqu'à nous. Les personnes qui se donnent une raison de vivre particulière, ont tendance à se rapprocher de celles qui s'orientent de la même façon, et à les considérer comme des frères et sœurs. La ville de Philadelphie, ce qui veut dire Fraternité, a été fondée en 1682 par un quaker venu d'Angleterre, William Penn. On peut se demander si le projet qu'il avait, de bâtir une société pacifique, était réaliste ou illusoire. Il est clair qu'il ne tenait pas compte de la propension des humains à s'inventer sans cesse de nouveaux motifs de discorde. L'histoire de l'Amérique, comme celle de n'importe quel autre pays, a été une succession de conflits et de guerres : l'apport d'esclaves achetés en Afrique, la guerre de Sept Ans, l'appropriation des territoires des Amérindiens, les guerres d'Indépendance, l'immigration chinoise en Californie, la guerre de Sécession. les grandes émeutes raciales du XXème siècle. Sans cesse, il s'est trouvé une minorité de citoyens pour œuvrer en vue d'une société fraternelle et une autre minorité pour s'y opposer violemment. Or il s'est passé une chose merveilleuse : l'idéal de fraternité a subsisté.

La fraternité est restée un caractère fondamental de la société nord-américaine et les Américains de toutes origines ont la fierté d'en faire partie.
Cela, c'est une réalité, pas une illusion.

Pour essayer de comprendre comment la notion de fraternité s'est propagée, intéressons-nous à l'un de ceux qui en fut un fervent défenseur, Thomas Jefferson. C'était un homme de conviction, porté sur la réflexion philosophique. Il fut le principal rédacteur de la Déclaration d'indépendance des États-Unis, adoptée le 4 juillet 1776 par l'assemblée continentale, qui regroupait des représentants des treize colonies britanniques. On y remarque entre autres :

- *une conception de l'être humain qui est par nature, et non pas par contrainte, un être social, capable de comprendre les autres.*
- *un système politique de contre-pouvoirs (checks and balances) pour éviter qu'un gouvernement despotique opprime les individus et les minorités.*

À l'époque ces notions étaient inspirées de John Locke et de Montesquieu. Ce sont elles qui se sont propagées dans toute l'humanité, et c'est pourquoi nous avons pu, ici, les énoncer avec notre propre vocabulaire, très différent de celui du XVIII ème siècle. Les civilisations peuvent passer, cet idéal de fraternité subsiste et est adopté par un nombre sans cesse croissant de penseurs dans le monde.

Par la suite Jefferson a toujours été confronté à des situations qui s'opposaient à la diffusion généralisée de ses idées. Dès le premier gouvernement des États-unis, présidé par George Washington, un système à deux partis s'est inévitablement instauré. Mais ne relisons pas l'histoire. Voyons plutôt comment la pensée de Jefferson a elle-même évolué.

>>>

Après la Déclaration d'indépendance, Thomas Jefferson poursuivit son activité législative en Virginie, tandis que Benjamin Franklin négociait à Paris les traités successifs qui allaient déboucher sur les traités de Versailles de 1783, et ratifier définitivement l'Indépendance des États-Unis. En 1784 Jefferson vint rejoindre Franklin à Paris. Les deux hommes se connaissaient bien. En 1780 Jefferson s'était inscrit à la Société américaine de philosophie, qui avait été fondée en 1743 par Franklin et qui s'était dotée en 1769 de statuts élargis à tous les domaines de la connaissance. C'était un cercle de discussions fréquenté par des américains et des européens éminents, désireux de faire connaître leurs connaissances et l'orientation de leurs recherches.

Leurs échanges véhiculaient entre autres l'idéal de fraternité hérité de William Penn.

Thomas Jefferson succéda à Benjamin Franklin en tant qu'ambassadeur des États-Unis en France de mai 1785 à août 1789, et resta à Paris jusqu'en novembre 1789. Son rôle était de développer les relations commerciales entre ces deux pays, et aussi de mieux faire connaître en France les spécificités de la vie américaine. Paris était une ville cosmopolite, visitée par des intellectuels de toute l'Europe ; inversement Jefferson se rendit depuis Paris dans les pays voisins, l'Italie, l'Angleterre, la Hollande, la Rhénanie. Mais surtout il participait activement à la vie culturelle locale. Il était associé comme membre étranger à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il se sentait vivre intensément, lui qui était sans cesse en quête de nouvelles connaissances, parce que

Paris était le lieu d'un gigantesque brassage d'idées.

À Paris Thomas Jefferson fréquentait les salons littéraires, où se développait encore la pensée des grands philosophes des Lumières décédés : Voltaire qui avait été reçu à l'Académie française et acclamé à la Comédie française peu avant sa mort en 1778, Jean-Jacques Rousseau, auteur du Contrat social qui allait inspirer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, Jean Rond D'Alembert (1717-1783) et Denis Diderot (1713-1784) qui avaient entrepris en 1747 la rédaction de l'Encyclopédie, dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.

Le Paris que ThomasJefferson découvrait était bien vivant. C'était la Comédie française où avait été créé en 1784 le Mariage de Figaro de Beaumarchais. C'était le théâtre de l'Odéon inauguré en 1782. C'était l'intérêt porté à tout ce qui était nouveau. Le 19 septembre 1783 la route de Paris à Versailles avait été encombrée par les voitures des curieux venant assister à la démonstration au roi par Jacques-Étienne Montgolfier de son ballon à air chaud. En 1785 l'Académie des sciences préparait, par des recherches documentaires et par la mise au point des mesures de longitude, l'expédition de La Pérouse, qui embarqua à Brest le 1 er août en vue de faire le tour de la terre.

Jefferson était bibliophile ; il se constituait une impressionnante bibliothèque personnelle auprès des libraires et des éditeurs du quartier latin. Il a très probablement acquis la Méthode de nomenclature chimique publiée en 1787, sous le Privilège de l'Académie des Sciences, par Lavoisier et trois autres chimistes.

Paris, c'était aussi la vie trépidante sur les boulevards et les marchands ambulants. C'était surtout l'agitation croissante du peuple, qui sera clairement manifestée par la marche éprouvante des parisiennes révoltées vers Versailles les 4 et 5 octobre 1789.

Mais Paris n'était pas prêt à recevoir l'idée de fraternité.

La raison en est que la philosophie des Lumières ne prenait en compte que l'insertion des individus dans la société, en oubliant ce qui se passe à l'intérieur de chaque individu. Or ces deux points de vue sont complémentaires l'un de l'autre. Souvenons-nous des Quakers qui avaient fondé avec William Penn la ville de Philadelphie en 1682. C'étaient des chrétiens convaincus ; désireux de mettre en pratique la fraternité, notion qu'ils avaient découvert, évidemment, au seul endroit où elle se trouvait, dans la deuxième lettre de l'apôtre Pierre. Nous comprenons bien que ce désir alimentait en eux le mécanisme d'épectase [fiche 37] *qui les entraînait toujours vers de nouveaux frères : vers vers les autres confessions chrétiennes, vers les Amérindiens, vers le respect des autres religions, et même vers leurs adversaires politique.*

L'être qui se laisse guider par son seul intellect, s'il refuse sans cesse de « lâcher prise », c'est-à-dire s'il ne laisse jamais assez de temps à ses autres activités conscientes pour qu'elles se développent, crée en lui-même deux incapacités :

- *Il se rend incapable de connaître la disposition particulière du cœur qui lui permettrait de mettre en commun avec des frères ce qu' il est en train de vivre à l'instant présent. Nous verrons plus loin que c'est l'offrande.*
- *Il se rend incapable d'apprendre à vivre hors du temps, comme le font des frères grâce au tropisme d'amour. Pour expliquer ce qui lui manque nous utiliserons entre autres le concept de parentèle, décrit par Cassiodore vers l'an 555.*

L'offrande

J'ai envisagé un certain temps d'illustrer le tropisme de fraternité par une réflexion sur le geste d'offrande et de la présenter en annexe de mon fichier. Mais cette réflexion a pris de l'ampleur et m'a impliqué personnellement. Le point essentiel est qu'elle montre le développement de la pratique religieuse au cours d'une vie humaine particulièrement douloureuse, et qu'elle est tendue vers le but annoncé par l'apôtre Pierre : devenir participant de la nature divine [fiche 25] *J'ai donc décidé de rédiger de nouvelles fiches et de les incorporer au fichier.*

Avant d'aborder la notion que nous allons étudier, l'offrande, commençons par définir l'ensemble dans lequel nous allons raisonner :

- *Cet ensemble comporte deux ou plusieurs personnes nommément désignées.*
- *Nous observons leurs situations relatives à un instant précis, sans tenir compte de leur évolution dans la durée.*
- *Nous nous intéressons à l'état de l'âme d'une personne qui remet une chose aux autres, indépendamment de l'état de l'âme des personnes qui l'acquièrent.*

Le plus souvent, il ne se passe rien à cet instant-là entre ces personnes-là. On peut perdre un objet, ou se le faire voler, ou le remettre à quelqu'un d'autre, ou être occupé à tout autre activité. Mais à part ce sous-ensemble vide, il y a trois états de l'âme possibles, donc trois sous-ensembles.

1. *On peut se déposséder de quelque chose que l'on possède. Par exemple on peut donner un livre à un ami ; dès lors ce livre ne sera plus dans notre bibliothèque mais dans la sienne.*
2. *On peut remettre certaines choses à autrui sans s'en démunir. Un maître transmet ses connaissances à ses disciples tout en les conservant. Tous en disposeront ensuite à leur guise, indépendamment les uns des autres.*
3. *On peut remettre certaines choses aux autres personnes pour signifier que l'on désire rester avec elles pour les utiliser. C'est cela qui s'appelle offrir.*

Le geste d'offrande est double. Il consiste à donner quelque chose à une autre personne, tout en ressentant le désir intime de vivre avec elle. Si ce désir n'existe pas, ce qu'on fait n'est qu'un simple don, pas une offrande.

C'est le désir intime qui est offert.

L'offrande n'a pas pour but de se faire pardonner un méfait : ce n'est pas un sacrifice expiatoire.

Elle n'a pas non plus pour but d'obtenir des faveurs indues : ce n'est pas un sacrifice propitiatoire

L'offrande est l'expression d'un désir.

Lorsque nous sommes invités à dîner chez des amis, nous arrivons en tenant en main un bouquet de fleurs ; nous nous en dessaisissons pour que la maîtresse de maison le saisisse et le place dans un vase que nous pourrons voir ensemble pendant tout le repas. Notre geste n'est pas seulement une façon de remercier nos hôtes pour l'invitation que nous avons reçue d'eux, mais une façon de leur dire que nous désirons rester avec eux pendant tout ce repas, et surtout de rester amis dans l'avenir. C'est parce que sommes animés par ce désir intérieur que nous pouvons dire que nous leur offrons ces fleurs.

Bien entendu, un discernement sur nous-même est nécessaire. Il faut que ce soit vraiment un désir [ἡ ἐπιθυμία desiderium] *propre à alimenter un mécanisme d'épectase et non pas une envie passagère* [ἡ ὄρεξις cupiditas]. *Il ne faut pas être guidé par la jalousie* [ὁ φθόνος invidia] *ni par la volonté de manipuler nos hôtes.*

Mais ici, c'est une autre question que nous nous posons. La voici :

Comment l'offrande est-elle ressentie intérieurement ?

Les circonstances propices à faire une offrande sont extrêmement variées. Nous allons nous limiter à la vie d'un homme qui a su rassembler ses souvenirs et les exprimer clairement, le poète François Villon. Nous découvrirons ce qu'il a ressenti, en suivant l'ordre de son évolution personnelle qui n'est ni tout à fait l'ordre chronologique des événements qu'il a vécus ni celui dans lequel les souvenirs lui sont revenus.

Comme nous l'avons déjà fait sur d'autres fiches, nous allons prendre un exemple dans la littérature. Cela nous évitera de mettre en cause quelques-uns de nos contemporains. Nous allons entrer dans la vie et l'œuvre de François Villon qui vivait au XV ème siècle.

Le poète français François Villon, de son vrai nom François de Montcorbier, est né dans Paris à la fin de la guerre de Cent-ans. Selon ses dires il est né en 1431 à Paris « emprès Pontoise» ce qui désigne sans doute le quartier marécageux, nommé par la suite rue de Pontoise, sur lequel avait été construit le couvent des Bernardins. Ce couvent était proche des fortifications, puisque l'actuelle rue du fossé Saint-Bernard, comme le mot fossé l'indique, était à l'extérieur du mur d'enceinte.

Paris était occupé par les Anglais depuis 1420. C'était alors une ville de plus de 100 000 habitants, surpeuplée, aux rues étroites, qui avait, comme toute l'Europe, subi au siècle précédent la plus grande catastrophe de l'histoire de l'humanité, l'épidémie de peste noire. Cette maladie réapparaissait maintenant, ainsi que la petite vérole, qui était la cause d'une forte mortalité infantile. Les habitants s'entassaient jusque sur les ponts, ce qui limitait la circulation entre les deux rives de la Seine. Ils avaient espéré être délivrés des Anglais en septembre 1429, mais les enceintes de la ville ayant été renforcées par un bailli antérieur à l'occupation anglaise, Hugues Aubriot, les soldats français avaient dû se replier sans entrer en ville.

Pour les parisiens, un événement marquant avait été, le 3 septembre 1430, la mort de Pierrone, dite la Bretonne, brûlée vive sur le parvis de Notre-Dame. Cette pauvre fille avait été amenée là par des soldats anglais imperméables à l'humour parisien, qui l'avaient arrêtée à Corbeil. Il semble qu'ils lui avaient demandé si sainte Marguerite lui parlait, comme à Jeanne d'Arc, et elle leur aurait répondu par une gouaillerie du genre : « Non, pour moi Jésus est venu lui-même ! ».

À partir de juin 1435, Paris fut à nouveau assiégé pour en chasser les Anglais. Le 13 avril 1436 quelques bourgeois de Paris déclenchèrent une émeute à la porte Saint-Denis, et les Anglais se regroupèrent sur la rive droite de la Seine pour la réprimer. Pendant cette diversion les troupes royales entrèrent par la porte Saint-Jacques, sur la rive gauche. Le peuple de Paris se défoula ensuite sur les soldats anglais et les repoussa jusqu'à la porte Saint-Antoine. Ceux-ci partirent définitivement le 17 avril. Pour fêter la délivrance là où le jeune roi d'Angleterre Henry VI avait été sacré roi de France quatre ans plus tôt, le chapitre de Notre-Dame, organisa le 22 avril une procession en portant la châsse de sainte Geneviève, sainte patronne de Paris. Par un traité signé le 21 septembre à Arras entre le roi Charles VII et le duc de Bourgogne Philippe le Bon, les soldats bourguignons passèrent d'alliés des Anglais à alliés des Français. Ayant le souci de l'unité de son royaume, le roi les autorisa ensuite à revenir à Paris. Le 23 février 1437 le roi confia la charge de prévôt de Paris au chevalier Ambroise de Loré, qui avait été le compagnon le plus proche de Jeanne d'Arc pendant la glorieuse équipée d'Orléans à Reims. Le roi entra lui-même dans Paris avec une cavalcade triomphale le 12 novembre.

Cette belle page d'histoire ne doit pas masquer la réalité. Pendant ce siège qui avait duré un an et demi, les parisiens avaient beaucoup souffert de la famine. L'hiver 1436-1437 avait été particulièrement froid ; En Île de France les cultures avaient gelé. Et la guerre n'était pas finie : le roi, qui reprenait une à une les citadelles tenues par les Anglais, allait imposer successivement plusieurs taxes.

Nous verrons plus loin [fiches 249 à 251] *que les enfants connurent la faim, parmi eux le jeune François de Montcorbier qui avait environ cinq ans*.

Début mai 1441 les parisiens assistèrent à un épisode de la guerre surprenant : un convoi de bateaux s'est formé en plein Paris pour ravitailler les troupes du roi Charles VII qui allaient investir la ville de Pontoise, occupée depuis 1417 par les Anglais puis par leurs alliés bourguignons. Cela s'explique très bien du point de vue stratégique, mais c'était tout de même un fait insolite de faire transiter des vivres par une ville elle-même affamée.

François avait environ dix ans. On imagine facilement que les enfants de Paris ont dû s'étonner de voir que les hommes grands et musclés, qui habituellement déchargeaient des bateaux, cette fois-ci les chargeaient. Cela nous étonne encore, surtout si nous remarquons que le seul quai disponible pour cela était très vraisemblablement celui où le sol était instable, sur les terres du couvent des Bernardins.

Dix à douze mille combattants français étaient réunis sous les murs de Pontoise, mais les alentours aussi étaient dangereux car les Anglais y rassemblaient des troupes importantes. Le convoi venant de Paris réussit à déposer les vivres sur la rive droite de la Seine. Elles furent transportées à partir de là sur des chariots sous l'escorte d'un corps de troupe commandé par le comte de saint Pol et par Xaintrailles. Ambroise de Loré était venu de Paris sur le premier bateau du convoi, qui était « armé en guerre » ; il s'engagea dans l'Oise, tomba sur des Anglais et leur infligea de lourdes pertes. Pontoise fut enfin délivré le 17 septembre 1441.

document consulté :
Mémoires de la Société historique et archéologique
de Pontoise et du Vexin, tome IX, pages 50 54 55

Le spectacle des rues de Paris n'était pas propice à l'éducation des enfants. On y rencontrait des bonneteaux, des mendiants et des voleurs à la tire. Les tavernes avaient proliféré pendant l'occupation par les soldats anglais. La prostitution était bien visible ; certes elle avait été reléguée jadis (en 1256) hors des murs de la cité par le roi saint Louis, mais la guerre de Cent-ans l'y avait ramenée. Cependant François ne s'éloignait sans doute pas bien loin de chez lui, et il n'a sans doute pas eu à en souffrir.

On a remarqué dans ses poèmes qu'il parlait souvent de la souffrance et de la mort avec une crainte exacerbée. Nous pouvons nous demander s'il ne les avait pas côtoyées lorsqu'il était enfant ; ce n'est qu'un hypothèse de notre part. L'île de la cité avait encore ses berges naturelles [aujourd'hui le quai aux fleurs] *et le pont Saint-Louis n'existait pas ; il était ainsi possible d'assister depuis le port de Pontoise à la pendaison des condamnés à mort sur la place de grève* [place de l'hôtel de ville]. *Au Moyen-âge les criminels les plus notoires étaient soumis à la vindicte des passants une ou deux heures avant leur exécution. C'était un supplice cruel et dégradant, pour lequel il y avait une tour en bois d'environ dix mètres de haut surmontée d'un mât. L'homme y était attaché en équilibre instable, les bras en croix. De plus les planches auxquelles ses bras étaient ficelés n'étaient pas encastrées dans le mât, mais seulement attachées à leur extrémité comme des fléaux ; elles battaient comme les ailes d'un oiseau lorsqu'il se débattait de douleur. On appelait cela l'épervier. Nous savons que François était sensible ; il a peut-être ressenti par empathie que les gens qui passaient à l'aube près de chez lui pour aller voir ce spectacle horrible avaient une mentalité pervertie. Le souvenir de ces personnes le hantera toute sa vie* [fiche 366].

Lisons dès maintenant deux stances de huit vers [appelées traditionnellement des huitains], *que François écrira plus tard, en 1456, dans son traité "Le Lais". Il se souviendra alors de son enfance. Vers 1441 (?) il avait quelques camarades. C'est nécessaire à tout enfant pour ne pas être confiné en permanence avec des adultes. Pour un fils unique, cela compense l'absence de frère ou de sœur ; c'est un premier apprentissage de la fraternité. Ces camarades étaient des "orphelins" qui vivaient ensemble. Nous en déduisons qu'il devait y avoir un orphelinat dans le couvent des Bernardins et que ces trois enfants y étaient en pension. Mais eux, leurs pères n'étaient pas morts ; ils avaient fui Paris où ils étaient poursuivis par la vindicte publique et s'étaient fixés à Rouen, chez les Anglais,*

Item, je laisse, et en pitié,	Je laisse, en prenant pitié d'eux,	Le Lays XXV
A troys petitz enfans tout nus,	À trois petits enfants tout nus,	
Nommez en ce present traictié,	Cités dans le présent traité,	
Pouvres orphelins impourveus,	Pauvres orphelins démunis,	
Tous dechaussiez, tous despourveus,	Tous déchaussés, tous dépourvus,	
Et desnuez comme le ver ;	Et dévêtus comme des vers ;	
J'ordone qu'ilz soyent pourveuz.	J'ordonne qu'ils soient pourvus,	
Au mains pour passer cest yver.	Au moins pour passer cet hiver.	

François emploie deux fois le pronom "Je".

- *L'expression "Je laisse et en pitié" introduit une offrande qu'il sera capable de faire plus tard, en 1457. Nous verrons cela plus loin.*
- *L'expression "J'ordone" est ce qu'il s'était dit lorsqu'il était enfant vers 1441. Le texte se poursuit sur le huitain suivant.* >>>

Voici donc le souvenir d'enfance de François de Montcorbier.

J'ordone qu'ilz soyent pourveuz.	J'ordonne qu'ils soient pourvus.	
Au mains pour passer cest yver.	Au moins pour passer cet hiver.	
Premierement Colin Laurens,	Particulièrement Colin Laurens,	Le Lays
Girard Gossoyn et Jehan Marceau,	Gérard Gossoin et Jean Marceau,	XXVI
Desprins de biens et de parens,	Privés de biens et de parents,	
Qui n'ont vaillant l'anse d'ung ceau,	Qui n'ont [même] pas une anse de seau solide.	
Chacun de mes biens un faisseau	À chacun, à mon compte, une patte [de poulet]	
Ou quatre blancs, s'ils l'ayment myeulx.	Ou quatre blancs, s'ils préfèrent.	
Ils mangeront maint bon morceau,	Ils mangeront un bien bon morceau,	
Les enfans, quant je seray vieulx !	Les enfants, quand je serai vieux !	

Le jeune François disait "J'ordonne." Nous connaissons bien ces réactions d'enfants qui disent "Je veux" alors qu'ils n'ont aucun moyen d'obtenir ce qu'ils veulent. Ils savent bien qu'il n'obtiendront pas satisfaction, mais ils ont besoin d'affirmer que cette situation ne leur convient pas. Ils crient "Écoutez-moi !" Ils manifestent leur frustration.

François affirmait que la situation de ces orphelins était inacceptable.

Mais plus profondément, ce que François ressentait, c'est le désir intérieur de rester ami avec ces orphelins et surtout de ne jamais les oublier [fiche 276].

Ce sont les aléas de la vie qui font naître ce désir indéfectible
sans lequel, plus tard, ce que l'on pourrait donner ne serait pas de vrais offrandes.

François se projetait déjà dans l'avenir, imaginant que, lorsqu'il serait adulte, il pourrait agir pour que les orphelins mangent des plats appétissants. A dix ans on n'est pas mûr pour engager définitivement sa vie, mais déjà

François prenait conscience que c'est un devoir de s'opposer aux situations injustes.

Depuis lors François n'a plus eu l'occasion de rencontrer ces pseudo-orphelins. Plus tard, en 1460, il notera dans Le Testament [CXXVII à CXXX] *ce qu'il aura appris sur eux. Ils ont été instruits à l'école saint Mathurin* [30 rue Lhomond]. *Cette école s'était trouvée séparée de Paris vers 1220 lors de la construction de l'enceinte de Philippe Auguste, et le chapitre de Notre-Dame l'avait confiée en 1226 à des religieux indépendants d'eux, des spiritains. Ensuite les trois enfants ont été orientés vers Salins, en Bourgogne, la ville qui faisait le plus de commerce avec Paris. Ils y ont réussi leurs études.*

Mais nous en sommes encore à leur enfance, entre 1437 et 1441. Il faut remarquer, dans le huitain, que François a désigné ses camarades par le nom de leurs pères. Pourquoi cela ? Vraisemblablement parce qu'on les appelait déjà comme cela par sobriquet.

André Mary [dans l'ouvrage François Villon , Œuvres , Bourges 1962] *nous fournit de brèves notices sur eux :* Colin Laurens page 204, Gérard Gossoin page 202 et Jean Marceau page 206.

C'étaient des gens sans scrupules, ne pensant qu'à s'enrichir sans se soucier des gens qu'ils ruinaient. Ils étaient honnis par la population de Paris. Or ces sobriquets étaient particulièrement odieux, car ils rappelaient sans cesse à des enfants que leurs parents étaient des gens malhonnêtes.

François était choqué que des gens si riches aient laissé leurs enfants dans le dénuement.

François de Montcorbier était paresseux. Il le reconnaîtra plus tard, alors qu'il sera enle prison à Meung sur Loire, n'ayant pour dormir que de la paille à même le sol.

Le Testament XXVI

Bien sais, se j'eusse étudié
Ou temps de ma jeunesse folle,
Et a bonnes meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoy ? je fuyoie l'escole,
Comme faict le mauvays enfant.

En escrivant ceste parolle
A peu que le cueur ne me fend.

Je le sais bien ; si j'avais étudié
au temps de ma folle jeunesse
et m'étais adonné à de bonnes mœurs,
j'aurais une maison et un bon lit.
Mais quoi ! Je fuyais l'école
comme le fait un petit garnement.

En écrivant ces mots il s'en faut de peu
que je perde courage.

Dans ce huitain, le mot jeunesse a probablement le sens du mot latin juventa. François était un jouvenceau ; qui avait atteint l'âge de la puberté. Il faisait ce qu'on appellerait de nos jours sa « crise d'adolescence ». Il avait probablement entre 11 et 15 ans.

La mère de François était une "femme pieuse", c'est-à-dire une chrétienne pratiquante. Dépassée par le comportement répréhensible de son fils, elle demanda conseil à un chapelain du couvent des Jacobins, Maître Guillaume de Villon, qui constata qu'il était intelligent et qui accepta de le prendre en pension pour l'instruire. Nous ne savons pas à partir de quelle date François a été hébergé chez lui, entre 1442 et 1446.

Ce départ de chez sa mère a été pour François un très grand dépaysement. Il était passé, selon la langue de son époque, de « emprès Pontoise » à « emprès Saint-Jacques ».

Guillaume de Villon était chapelain du couvent des Jacobins, dont la chapelle « était consacrée à Saint-Benoît, et qui était « orientée vers l'occident », d'où son nom de Saint-Benoît-le-Bétourné. Ce couvent se trouvait sur la montagne Sainte Geneviève, mais le Paris moderne a tout effacé, avec le percement de la rue Soufflot et la construction du Panthéon. Quelques marches d'escalier devant le 11 rue Cujas rappellent que le seuil d'entrée de cet immeuble , en haut des marches, était au niveau du sol au début du XVII ème siècle, sans doute le même qu'au XIV ème. La marche la plus basse du parvis de Saint-Étienne-du Mont, reconstruite de 1610 à 1626, était alors au niveau de la rue. Remarquons seulement que Paris, limité par ses murs d'enceinte, était très petit. La rue des fossés Saint Jacques et son prolongement, le côté pair de la rue Malebranche, étaient en dehors des fortifications.

Au Moyen-âge, les études étaient organisées selon le même cursus dans les grandes universités de l'Occident et la langue utilisée pour enseigner était la même, le latin, ce qui permettait des échanges d'enseignants prestigieux. Pendant de nombreux siècles, le couvent des Jacobins avait été la résidence temporaire de gens qui parlaient entre eux le latin, mais dont la plupart ignorait la langue des parisiens : Bonaventure, Thomas d'Aquin, Jean Duns Scot, Maître Eckhart.

À l'intérieur du couvent, François se trouvait dans la situation d'un voyageur qui débarque dans un pays étranger dont il ne connaît pas la langue.

Comme tous les écoliers à son époque, François eut à subir l'épreuve humiliante de quémander des subsides pour financer ses études. Voici le début et la fin de sa requête au duc Jean de Bourbon, qu'il signa du nom de son protecteur, Villon. Il écrivit aussi à la Cour de Parlement.

Le mien seigneur et prince redoubté Fleuron de lys, royalle geniture,	*Mon seigneur, prince redouté, fleuron de la la couronne, de dynastie royale,*
Francoys Villon, que Travail a dompté A coups orbes, par force de bature, Vous supplie par ceste humble escripture Que luy faciez quelque gracieux prest, Si ne doubtez que bien ne vous contente ; Sans y avoir dommaige n'insterest, Vous n'y perdrez seulement que l'attente.	*François Villon, que le travail a assagi à force de le meurtrir, vous supplie par cette humble lettre de lui consentir un prêt gratuit. Ne mettez pas en doute qu'il vous donnera satisfaction, sans que vous n'ayez à subir de préjudices ni à payer d'intérêts. Vous n'y perdrez que l'attente d'être remboursé.*
Prince du lys, qui a tout bien complaist Que cuidez vous comment il me desplaist Quant je ne puis venir a mon entente ? Bien entendez ; aidez moy, s'il vous plaist : Vous n'y perdrez seulement que l'attente.	*Prince royal, qui vous complaisez à faire le bien, pensez donc combien il m'en coûte de ne pas arriver à réaliser mes intentions ! Comprenez bien. Aidez-moi, s'il vous plaît ! Vous n'y perdrez que l'attente d'être remboursé.*

Bien qu'il n'ait pas dépassé le grade de bachelier, François de Montcorbier a expérimenté sur lui-même les orientations religieuses dont on parlait autour de lui. Ce qui nous permet d'affirmer cela, c'est que l'on reconnaît dans ses poèmes l'expression des influences qui ont formé sa propre piété.

Une première influence est celle de l'ancien chancelier de l'université, Gerson [Jean Charlier], *chancelier de 1395 à 1415, décédé en 1429. Sa conception de la vie chrétienne avait marqué durablement le collège de Navarre où il avait fait ses études et même toute l'université. Pour lui, il ne s'agissait pas tant de discourir sur la théologie que d'en vivre. Ainsi, c'était l'expérience individuelle qui fondait la théologie, et non l'inverse. Il proposait une méthode pour croître dans la vie contemplative, comportant l'acceptation des souffrances de la vie active et la recherche de la solitude, nécessaire pour traquer les illusions et pour vérifier sereinement que l'on s'en remet bien à la volonté de Dieu. Il ne s'agit pas de chercher Dieu, qui est inaccessible, mais d'observer en soi, par introspection, quelles ont été les œuvres de Dieu dont on a été le bénéficiaire.*

Ce qui est examiné, c'est le souvenir de ces événements passés.

Une autre influence est celle de Guillaume de Villon chez qui il logeait. Celui-ci enseignait le droit canon, et c'est à lui que François a emprunté l'expression le lais [le legs]. *Mais en réalité il ne possédait rien de matériel à transmettre : il cherchait un néologisme pour désigner une disposition du cœur qu'il portait en lui. Cette attitude intérieure vise à établir et à maintenir un lien durable avec des personnes que l'on a connues.*

Ce qui est légué, c'est le souvenir des rencontres avec ces personnes.

François n'était pas cloîtré. Bien entendu, il voyait encore sa mère puisqu'il n'y a guère qu'un quart d'heure de marche entre les Bernardins et les Jacobins.

Maître Guillaume de Villon lui redonna le goût des études et le fit inscrire à la faculté des Arts qui suivait l'échelle des savoirs [fiche 188]. *Elle était située à l'emplacement de l'actuel lycée Fénelon rue Saint-André des Arts, en sorte qu'il traversait toute l'université pour s'y rendre. Curieux, il observait les mœurs des gens qu'il croisait et écrivait des ballades à leur sujet, notamment celles qu'il insérera plus tard dans* Le Testament. *Il réussit ses études, obtenant le grade de bachelier à dix-huit ans, en 1449, et la licence à vingt-et-un ans, en 1452. Cela lui donnait le droit d'être lui-même enseignant, mais nous verrons plus loin* [fiche 267] *que cela ne se fit pas.*

Il faut interpréter à part ce qui concerne la belle hëaumière dans Le Testament XLVII à LVI, *non seulement parce que cela facilite notre exposé, mais parce que, objectivement, ces huitains sont écrits dans un style inhabituel. Partout ailleurs, lorsque François conjugue un verbe à la première personne du singulier, il est lui-même le sujet de ce verbe. Ici les verbes à la première personne ont pour sujet cette hëaumière, qui était une fille de joie* [une prostituée] *qui accordait ses faveurs au chevalier du guet* [le responsable des rondes de nuit] *sans se faire payer* [Le Lays XXII]. *Que faisait François ? Il imaginait ce qu'elle penserait lorsque sa beauté serait passée ; alors elle se sentirait repoussante; il ne lui resterait que honte et péché ; et quand elle se regarderait toute nue, elle se verrait tellement enlaidie qu'elle en serait toute enragée.*

François faisait de la prospective : il prévoyait le sort de cette femme et le comparaît au sort d'un croyant, selon la saine spiritualité qu'il découvrait par ailleurs, sans doute auprès d'un théologien dans la sacristie du collège de Navarre [fiche 286].

C'est l'un des rôles de la spiritualité à laquelle François se familiarisait, grâce aux théologiens de Paris, de convertir le regret du passé en une contemplation de l'élan vital que l'on porte en soi. Cette conversion se fait tout au long de la vie terrestre. Elle alimente l'espérance d'être uni à Dieu, ce qui doit conduire à la béatitude éternelle.

Il peut sembler que cette spiritualité soit la même que celle qui est la plus répandue en France, celle de Saint Bernard de Clairvaux. Pas du tout. Dans les deux cas la contemplation est un acte volontaire, et puisqu'elle est volontaire elle peut choisir son objet. Saint Bernard applique délibérément son attention à la personne de Jésus, connue par les évangiles, et à sa mère Marie ; il s'efforce de les imiter. La mystique parisienne part du regret lui-même ; elle s'émerveille d'avoir échappé à des situations mortifères.
L'exemple de François n'est qu'un exemple particulier de la mystique parisienne. Il se dit : « Si j'avais eu ma mentalité actuelle au temps de ma jeunesse folle, je me serais comporté autrement que je n'ai fait. » Or précisément, il n'avait pas sa mentalité actuelle. Voici à quoi il avait échappé :

première partie de la double ballade

Pour ce, amez tant que voudrez	*Pour [la jouissance] aimez autant que vous voudrez,*
Suivez assemblees et fêtes	*fréquentez les sauteries et les fêtes publiques,*
En la fin ja mieux n'en vaudrez	*en fin de compte vous ne vaudrez pas plus.*
Et si n'y romprez que vos têtes ;	*Et alors vous ne détruirez que votre raison, car les*
Folles amours font les gens bêtes :	*folles amours rendent les gens tels des animaux,*
Bien heureux est qui rien n'y a !	*heureux serez vous s'il n'y a pas d'autres conséquences !*

À l'époque l'adverbe ou conjonction “si” signifiait “alors” ou “alors que” tandis que le conditionnel était introduit par la conjonction “se”.

<u>François de Montcorbier ressent durement sa condition de pauvre</u>.

La politique de Charles VII était de faire à nouveau de Paris la capitale du royaume. En 1436 il rétablit le Parlement qui fonctionnait à Poitiers depuis 1418. En 1437 il rétablit la chambre des monnaies et ramena de Bourges à Paris la frappe des pièces de monnaie. Il séjourna lui-même à plusieurs reprises à Paris, où il rencontra personnellement les bourgeois qui pouvaient relayer son pouvoir. Par opportunisme les grands seigneurs de province avaient acquis des hôtels dans Paris ; ils y menaient une vie sans comparaison possible avec celle de la population miséreuse. Ainsi il s'était établi dans la ville une fracture entre les puissants et les faibles. François a dénoncé maintes fois cette disparité de destin entre deux classes sociales.

Le Testament XXXV - XXXVI

Pouvre je suys de ma jeunesse,	*Je suis pauvre depuis ma jeunesse,*
De poauvre et de petite extrace.	*de pauvre et petite ascendance.*
Mon pere n'eut oncq grand richesse,	*Mon père n'a jamais eu de grandes richesses,*
Ne son ayeul nommé Orace	*ni son grand-père nommé Horace.*
Pouvreté tous nous suyt et trace.	*Tous, la pauvreté nous poursuit et nous traque.*
Sur les tumbeaulx de mes ancestres	*Sur les tombes de mes ancêtres*
Les ames desquelz Dieu embrasse !	*– Que Dieu embrasse leurs âmes ! –*
On n'y voyt couronnes ne sceptres.	*on ne voit ni couronnes ni sceptres.*
Si n'as tant qu'eust Jacques Cueur ;	[*Mon cœur me dit*] *: « Si tu n'as pas autant que*
Myeux vault vivre soubz gros bureau	*Jacques Cœur a eu ; mieux vaut vivre pauvre*
Pouvre, qu'avoir esté seigneur	*vêtu de bure grossière qu'avoir été un seigneur*
Et pourrir soubz riche tumbeau !	*et pourrir sous un riche tombeau !*

François de Montcorbier subit une mésaventure incompréhensible.

[deuxième partie de la double ballade]

De moi, pauvre, je veuil parler :	*Je veux parler de moi, le pauvre ! J'ai été battu*
J'en fus battu comme à ru teles,	*comme du linge au ruisseau, tout nu ; maintenant*
Tout nu, ja ne le quiers celer.	*je ne cherche plus à le cacher.*
Qui me fit mâcher ces groselles,	*Qui donc a fait meurtrir ces taches sur ma peau,*
Fors Catherine de Vaucelles ?	*Catherine de Vaucelles étant hors de cause ?*
Noël le tiers est qui fut la.	*La troisième personne qui était là, Noël,*
Mitaines a ces noces telles !	*avec des gants de soie, comme à des noces.*
Bien heureux est qui rien n'y a !	*Heureusement, il n'y a pas eu de conséquences !*
Mais que ce jeune bacheler	
Laissât ces jeunes bachelettes	*Mais que ce jeune bachelier délaisse ces jolies*
Non ! Et le dût on brûler	*filles ; Non ! Et dût-on le brûler*
Comme un chevaucheur d'écouvettes.	*comme une sorcière [chevauchant des balais],*
Plus douces lui sont que civettes :	*elles lui sont plus douces [à caresser] que du vison.*
Mais toutefois fol s'y fia :	*Mais cependant, le fou, il leur fit confiance,*
Bien heureux est qui rien n'y a !	*Heureusement, il n'y a pas eu de conséquences !*

Cette mésaventure a eu lieu lorsque François de Montcorbier était jeune bachelier, entre 1449 et 1452, mais la ballade n'a été écrite qu'après un événement tragique survenu le 5 juin 1455. [fiche 268]. C'est alors seulement qu'il se jugera fou d'avoir fait confiance à Catherine de Vaucelles.

À l'époque, la seule chose que Francois de Montcorbier savait c'est qu'on lui demandait de délaisser, c'est-à-dire de ne plus fréquenter, cette Catherine de Vaucelles vers laquelle il se sentait sincèrement attiré. Il ne soupçonnait même pas que sa mésaventure pouvait avoir été commanditée par quelqu'un de plus puissant que ce Noël qui avait surveillé son supplice. Lorsque l'idée lui en est venue, il a pensé spontanément à des gens riches.

Il n'est pas impossible que François ait connu personnellement le troisième fils de Jacques Cœur, Geoffroy, qui avait à peu près le même âge que lui, et qui a fait toutes ses études à Paris. Cela pourrait expliquer pourquoi il a cité nommément Jacques Cœur [fiche 256]. *Mais en fait la renommée de celui-ci se suffisait par elle même ; elle datait de sa disgrâce en 1429 pour avoir fait frapper par la chambre des monnaies de Bourges des pièces royales de mauvais aloi. En 1431 il avait été condamné pour crime de lèse-majesté au bannissement perpétuel et à la saisie de tous ses biens. Mais Charles VII avait besoin de finances pour délivrer son royaume des Anglais ; il fit surseoir pour vingt ans au bannissement et commuer la saisie des biens en une amende modérée. En 1432 Jacques Cœur fit un long voyage en méditerranée pour y établir des comptoirs, allant jusqu'à Damas : il organisa le commerce avec les Indes pour que ses bateaux n'aient plus à contourner l'Afrique par le cap de Bonne Espérance. Charles VII le nomma maître des monnaies de Paris, où il séjourna de 1436 à 1451. L'instruction de l'affaire de la fausse monnaie reprit en 1451 et aboutit en mai 1453 à une confirmation de la condamnation. Il avait été transféré depuis son arrestation (à Lusignan) dans la prison du palais des comtes de Poitiers. Mais il s'en échappa en octobre 1454.*

Les monarques sont tout autant tributaires de leurs argentiers que de leur foi en Dieu.

C'est pendant ses années d'université que François a écrit la ballade appelée par la suite « pour Robert d'Estouteville », qui était alors le prévôt de Paris. L'acrostiche Ambroise de Loré évoque le prévôt précédent, déjà décédé. Mais ce n'est pas cette adresse conventionnelle qui nous intéresse ici ; c'est le texte de la ballade. Elle se présente comme une déclaration d'amour à une personne que François appelle Princesse.

Dame serez de mon cueur, sans debat, Entierement, jusques mort me consume.	*Vous serez sans conteste jusqu'à ma mort la dame de mon cœur.*
Et qui plus est, quand dueil sur moy s'embat Vostre doulx œil sa malice rabat.	*De plus, quand la tristesse s'empare de moi, votre doux regard en rabaisse la malignité.*
Que le myen cueur du vostre se desassemble Ja ne sera : tant de vous en présume.	*Jamais mon cœur ne se séparera du vôtre ; il en est de même pour vous je suppose.*

Dans ces quelques vers, François décrit ce qu'il ressent. Il est habitué, par la spiritualité qu'on lui enseigne, à s'observer lui-même, mais là il se trompe de cible. Au lieu de rechercher des témoignages des merveilles que Dieu a réalisées en lui, il poursuit le désir d'un amour définitivement acquis, désir qui provient de sa propre nature, exacerbée. Il en perd toute objectivité. Il considère Catherine comme une jolie fille, une “bachelette”, alors que ce qu'il reconnaît en elle est le comportement d'une femme mûre. Elle s'emploie par son doux regard à diminuer sa tristesse. Permettons-nous un vocabulaire anachronique : elle s'efforce de soulager sa neurasthénie. Elle se conduit envers lui comme une psychanalyste et lui, il transfère sur elle son obsession.

Nous allons faire ici deux réflexions, qui n'ont pas valeur de preuves, mais qui vont nous amener à nous intéresser à un autre personnage, le comte de Saint Pol.

La première réflexion est que François de Montcorbier n'a été amoureux que d'une seule personne. Il est conséquent avec lui-même et ne peut pas avoir papillonné comme les écervelés qu'il a réprouvés dans la première partie de la double ballade [fiche 257]. *C'est la même qui s'était présenté à lui sous le nom de Catherine de Vaucelles, qui a été le motif de sa mésaventure* [fiche 259], *pour qui il compose une déclaration d'amour* [fiche 261] *et qui sera plus tard à l'origine d'un événement dramatique* [fiche 268]. *C'est une chrétienne pratiquante qui habite non loin de Saint-Benoît-le-Bétourné.*

La deuxième réflexion est qu'il y a peu de place à l'intérieur de l'enceinte de Paris pour construire un hôtel particulier. En 1612, la régente du royaume de France, Marie de Médicis, achèta le domaine et l'hôtel de Luxembourg à François de Piney, duc de Luxembourg, qui était un très lointain descendant du comte de Saint Pol qui va nous intéresser. Prévoyant le jour où son fils (Louis XIV) atteindrait sa majorité, elle se fit construire un palais hors des fossés de Paris, l'hôtel de Luxembourg restant à l'intérieur. La rue qui logeait le mur est l'actuelle rue Monsieur le Prince, qui s'appelait au XV ème siècle le "chemin de dessus les fossés". Le seul endroit où pouvait se trouver l'hôtel de Luxembourg est une zone triangulaire très restreinte, limitée aujourd'hui par les artères du Paris moderne : le haut de la rue Monsieur le Prince, la rue de Vaugirard (le long du lycée Saint-Louis) et le Boulevard Saint-Michel.

[cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_Monsieur- le Prince]

Le comte de Saint-Pol.

Nous nous intéressons à Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol [Saint-Pol-sur-Ternoise] *(1418-1475). Son père, Pierre 1 er de Luxembourg, mourut en 1448 et il vécut pendant deux ans sous la tutelle de son oncle, Jean II de Luxembourg, qui arrangea son mariage avec la comtesse de Soissons, Jeanne de Bar (1415-1462). Le mariage eut lieu le 16 juillet 1435 dans le château de Bohain* [Bohain en Vermandois]. *Mais la situation familiale n'était pas simple. Jean II était notoirement connu pour avoir vendu aux Anglais, le 24 mai 1430, Jeanne d'Arc qu'il détenait dans son château de Beaurevoir ; Jeanne de Bar (15 ans) faisait partie des femmes mises au service de cette prisonnière. De son côté Louis s'était rallié au dauphin de France, le futur roi Louis XI. C'est sans doute pour ne pas trop rappeler qu'il était le neveu de Jean qu'il se faisait appeler simplement "Comte de Saint-Pol" et qu'il cachait aux parisiens que l'hôtel Saint-Pol, dont nous connaissons maintenant l'emplacement, était devenu l'hôtel de Luxembourg.*

Beaurevoir se trouve à une dizaine de kilomètres de l'abbaye de Vaucelles qui avait été construite entre 1131 et 1175 par Hughes d'Oisy, Seigneur de Crèvecœur [près de la source de l'Escaut]. *En vieux français les "celles" sont les cellules des moines et par extension le monastère. Quant à "vau", c'est la vallée de l'Escaut.*

Le comte de saint-Pol prit la sage décision de soustraire sa famille de la guerre violente qui sévissait dans son comté, et de la loger dans la capitale, qui était bien fortifiée.

Catherine de Vaucelles.

Il ne servirait à rien de chercher sur des arbres généalogiques qui pouvait bien être la Catherine de Vaucelles avec qui François de Montcorbier s'entretenait le jour où il avait été roué de coups [fiche 259]. *Ce nom semble inventé, comme celui qu'on attribue aux enfants abandonnés ou aux enfants illégitimes dont on veut cacher la noble extraction. Il est très vraisemblable qu'elle est venue à Paris avec Jeanne de Bar, et donc qu'elles se connaisaient déjà.*

Dans cette hypothèse, c'est à Beaurevoir qu'il faut chercher qui Jeanne de Bar fréquentait.

À environ 6 kilomètres de Beaurevoir se trouvait le château de Crèvecœur. Les seigneurs Louis de Luxembourg et Philippe de Crèvecœur guerroyaient tous deux avec l'armée du duc de Bourgogne. Leurs épouses pouvaient se rencontrer facilement, d'autant plus qu'elles devaient fréquenter le même lieu de culte, l'abbaye du Mont Saint Martin à Gouy. Philippe avait épousé récemment Isabeau d'Auxy. C'est très probablement elle qui était arrivée à Paris en se donnant un nom d'emprunt. Ainsi Catherine de Vaucelles était :

Isabeau d'Auxy.

La fracture entre riches et pauvres n'était pas la seule dans la population de Paris. Il subsistait une fracture, ancienne de deux siècles, entre le pouvoir royal et l'université. Le roi Louis IX, saint Louis, avait confié la régence du royaume à sa mère Blanche de Castille pendant la septième croisade. A son retour, il lui avait laissé le pouvoir sur Paris, séjournant lui-même à Vincennes. Elle décéda en 1252. Il survint alors ce qu'on appellerait aujourd'hui une "bavure policière". A Paris les prévôts prêtaient serment au roi entre les mains du recteur de l'université, or là le prévôt intervint de sa propre décision, par la force, dans le quartier latin ; cela s'était soldé par le décès d'un écolier.

En 1452, le pet-au-diable était une pierre située sous les fenêtres d'une certaine demoiselle de Bruyères, qui habitait sans doute rue de la lingerie, près du marché au filé (au tissu broché d'or) [Le Testament CXLIV]. *Il se peut que le mot "pet" doive être orthographié "paict"* (?), *ce qui pourrait désigner une stèle à la porte du cimetière des Innocents pour rappeler que les pactes avec le diable ne subsistent pas après la mort.* (?)

Quelques écoliers transportèrent cette pierre sur la rive gauche, au mont Saint-Hilaire, et la demoiselle porta plainte. Mais le prévôt commit alors une erreur. Il fit reprendre la pierre et la fit entreposer dans l'enceinte du palais royal, sur l'île de la cité. C'était outre-passer les prérogatives du recteur. Les esprits s'échauffèrent. Des écoliers forcèrent les portes de l'enceinte royale pour récupérer la pierre, puis s'en prirent aux enseignes des maisons, qu'ils changèrent de place. Le tumulte fut tel que le prévôt se décida à intervenir. Malheureusement, comme jadis, cela se solda par le décès d'un écolier.

Vers le début de l'année 1453, quelques écoliers, la plupart innocents, furent arrêtés par ordre du lieutenant criminel et incarcérés au Châtelet. Ils furent ensuite transférés au petit Châtelet [au petit pont près de Notre-Dame] *en attente de leur procès.*

Une grave émeute de l'université de Paris eut lieu en 1453.

Aucune date n'était prévue pour le procès des écoliers arrêtés lors de désordres du Pet-au-diable. Leur détention durait au delà d'un délai raisonnable. Le Recteur convoqua une assemblée générale de l'université, qui se tint le 9 mai. Il y fut résolu qu'il irait le jour même avec une délégation trouver le prévôt de Paris et lui réclamer les prisonniers.

Le prévôt les reçut aimablement et commanda à son lieutenant criminel de les faire libérer. Mais vers sept heures de l'après-midi, cinq ou six sergents revenaient du petit Châtelet par la rue de Jouy, ce qui était leur. chemin pour revenir chez le prévôt près de saint Paul [S'agit-il de l'hôtel de l'ordre de la chevalerie du Porc-Épic ?] [Était-il 12 rue du prévôt ?]. *Ils rencontrèrent le Recteur de l'Université accompagné de cinq ou six cents écoliers. Ils les laissèrent passer, mais en fin de manif quelqu'un cria : « A l'aide au Roy ». Ce cri était à l'époque le signal d'alerte pour mobiliser la population ; il s'ensuivit une mêlée qui s'étendit depuis « l'ostellerie du Paon » jusqu'à « l'apport Bauldoyer » qui était à un trait d'arc environ* [la porte Baudoyer dans l'enceinte carolingienne de Paris]. *Plusieurs écoliers furent contusionnés et l'un d'eux fut blessé et mutilé si grièvement qu'il passa peu après de vie à trépas. Les manifestants revinrent vers les deux ponts, probablement par des rues aujourd'hui disparues* [à l'emplacement du lycée Sophie Germain et du square Albert Schweizer] *jusqu'à la rue de la Mortellerie* [aujourd'hui rue de l'hôtel de ville] *et au port des ormes.*

[ouvrage consulté : Bibliothèque de l'école des chartes, 1844, tome 5, pp. 485-486
et la lettre de rémission pour Pierre le Lorrain, pp. 487-48

Après l'émeute *de mai 1453, le doyen de l'université décida la fermeture illimitée de tous les collèges. Il n'y eut aucun cours cette année-là. Cela a eu pour effet de remplir les rues d'écoliers désœuvrés qui déambulaient et faisaient les quatre cents coups. Confinés sur la rive gauche de la Seine, sur une surface trop exiguë, la plupart d'entre eux ne pouvait vivre qu'aux dépens des bourgeois.*

Pour François, cela s'est traduit par l'impossibilité d'enseigner et de trouver du travail [fiche 256]. *Il s'est lié d'amitié avec un autre licencié, Guy Tabarie, qui avait le même diplôme que lui, "Maître ès arts", et sans doute le même manque d'intérêt pour la poursuite de ses études. Celui-ci travaillait déjà chez un notaire et a pu l'aider. François n'a pas participé aux désordres dans les rues mais il partageait les idées des collégiens turbulents Il entreprit de rédiger un ouvrage en prose, aujourd'hui disparu. Il put le faire authentifier (grossoyer) par Guy Tabarie. Nous verrons que la relation entre François et Guy était fraternelle* [fiche 286]. *Faisaient-ils partie d'un groupe plus important de clercs qui se considéraient tous comme des frères ? Cela paraît vraisemblable, mais entre frères on reste discret et il ne peut pas y avoir de litiges sérieux. Les textes dont nous disposons sont donc très rares.*

Nous aurons à citer deux frères : Jean et François Perdrier. [Le Testament CXL] [fiche 300]

Nous nous intéresserons aussi à un joueur de luth, Ythier Marchant, qui n'était certainement pas un "frère" de François Villon, mais un ami sincère. Plus tard, en 1467, il partageront la souffrance d'avoir chacun perdu un être aimé.

[Le Testament XCIV et De Profundis] [fiches 351-353]

*<u>Le 5 juin 1455, au soir de la Fête-Dieu, il se produisit un événement fatal,
qui allait changer de façon dramatique le cours de la vie de François de Montcorbier.</u>*

François était assis avec un prêtre et une femme sur un banc de pierre de Saint-Benoît, dans la rue Saint-Jacques. Soudain il fut pris à partie, sous un prétexte qu'on ignore, par un autre prêtre, Philippe Sermoise. Ce dernier tira une dague de sa robe, le frappa au visage, et lui fendit la lèvre. Pour se défendre, François lui asséna du pied un coup bas qui le fit tomber à terre ; puis en s'enfuyant lui lança une pierre qui l'atteignit grièvement au visage. Ce prêtre blessé fut conduit au bâtiment des prisons de Saint-Benoît ; il déclara, avant de rendre son dernier soupir, qu'il pardonnait à son meurtrier et demanda qu'il ne soit pas poursuivi. Lui-même avait agi, dit-il, "pour certaines causes qui à ce le mouvaient". Sous un faux nom, François se rendit chez un barbier pour se faire panser.

François fut inculpé sur la plainte de la mère de Philippe Sermoise. Guillaume de Villon le conseilla. Il lui fit rédiger deux recours en grâce, l'une adressée à la Chancellerie du royaume, l'autre à la chancellerie de Paris. Il avait assez de relations pour faire accélérer l'instruction, puisque François reçut les deux lettres de rémission en un délai très court, en janvier 1456. Attendu que François s'était jusqu'alors bien et honorablement gouverné sans jamais avoir été atteint, repris et convaincu d'aucun autre vilain cas, le roi, voulant préférer la miséricorde à la rigueur de la Justice, remettait, acquittait et pardonnait le fait survenu.

<u>Pendant ces quelques mois, François a vécu dans la hantise de la pendaison</u>.

François s'attendait à ce que Catherine de Vaucelles témoigne devant le magistrat instructeur qu'il était en état de légitime défense, or elle ne le fit pas. Ce fut une immense déception ! Si nous voulions faire un travail d'historien, nous pourrions faire l'hypothèse (à vérifier) que, tout comme la victime, elle agissait "pour certaines causes qui à ce la mouvaient". Nous ne disposons ici d'aucun élément permettant d'aborder cette question.

Nous n'avons que le point de vue de François, qui est certainement partial ; mais c'est précisément ce point de vue qui nous intéresse. Puisque nous cherchons à connaître son évolution mentale, nous devons entrer dans ses pensées, même s'il se trompe ou s'il est de mauvaise foi. Pour cela nous allons lire son petit recueil "Le Lais", qu'il a écrit en décembre de l'année civile 1455, vers la Noël de l'année liturgique 1456.

Ce texte est composé de 40 stances de 8 vers, appelées traditionnellement des huitains. Il comporte trois parties faciles à identifier :

I. *Les stances* I *à* VIII *exposent les griefs que François retient, sans la nommer, contre la femme dont il pense qu'elle l'a trahi.*
II. *Les stances* IX *à* XXXV *racontent comment il continue à conserver sa foi, étant enfermé dans son isolement et sa tristesse.*
III. *Les stances* XXXVI *à* XXXIX *sont une réflexion sur lui-même ; il observe comment son âme est constituée.*

I. *Les griefs*

Dans les huitains I *à* VIII *François porte de sévères accusations contre celle qui l'a trahi. Il est clair qu'il s'agit, pour lui, de Catherine de Vaucelles. qui savait par son doux regard atténuer sa tristesse* [fiche 261]. *Il était amoureux d'elle et jusqu'à présent il était persuadé que, de même, elle était amoureuse de lui.*

I	L'an quatre cens cinquante six,	*En l'année mil quatre cent cinquante six,*
	Je, Françoys Villon, escolier,	*moi, François Villon, écolier,*
	Considerant, de sens rassis	*l'esprit calme, le mors dans la bouche,*
	Le frain aux dents, franc au collier,	*franc du collier, considérant*
	Qu'on doit ses œuvres conseillier.	*qu'on doit prendre conseil avant d'agir,*
	Ou autrement on se mescompte.	*faute de quoi on se méprend,*
VIII	Si establis ces presens laiz.	*j'établis les présents lais.*
II	En ce temps que j'ay dit devant	*À l'époque dont j'ai déjà parlé,*
	Sur le Noel, morte saison,	*vers Noël, la mauvaise saison*
	Lors que les loups se vivent de vent	*lorsque les loups gîtent en plein vent*
	Et qu'on se tient en sa maison	*et que l'on reste dans sa maison*
	Pour le frimas, pres du tyson,	*près de la braise, à cause du frimas,*
	Me vint un vouloir de briser	*il me vint la volonté de rompre*
	La tres amoureuse prison	*la très amoureuse captivité*
	Qui souloit mon cueur desbriser.	*qui pulvérisait d'habitude mon cœur.*

III
Voyiant celle devant mes yeulx
Consentant a ma deffaçon
Sans ce que ja luy en fust mieulx.

Voyant sous mes yeux
celle qui consentait à ma destruction
sans qu'il en soit mieux pour elle.

V
Le regart de celle m'a prins
Qui m'a esté fellonne et dure,
Sans ce que j'aye en riens aie mesprins.

Le regard de celle qui a été déloyale
et dure envers moi m'a saisi, sans que
je l'aie méprisée en quoi que ce soit.

Veult et ordonne que j'endure
La mort et que plus je ne dure ;
Si n'y voy secours que fouïr.

Elle veut et ordonne que j'endure la mort
et que je ne survive pas ;
je ne vois d'autre issue que de fuir.

Lorsque François écrit ces huitains, il n'a pas encore reçu les lettres de rémission. Son procès paraît perdu d'avance puisque, faute de témoins, sa défense ne pourra reposer que sur ses propres déclarations et sur l'attestation de moralité de Guillaume de Villon. Il envisage de fuir Paris.

VI
Pour obvier a ces dangiers,
Mon mieulx est, ce croy, de fouïr.
Adieu ! Je m'en vois à Angiers.

Pour éviter ce risque, je le crois, il est
préférable pour moi de m'enfuir.
Adieu ! Je pars pour Angers.

Puis qu'el ne me veult impartir
Sa grace, ne me departir,
Par elle meurs, les membres sains ;

Puisqu'elle ne veut pas m'accorder sa
grâce, ne serait-ce qu'en partie, je meurs
par elle, mon corps en pleine santé.

Au fort, je suis amant martyr
Du nombre des amoureux saints.

Surtout, je suis un amant martyr
dans la foule des saints amoureux.

II. *La lutte contre la neurasthénie.*

C'est à cette époque là que François de Montcorbier adopte définitivement le patronyme de son bienfaiteur et devient François Villon. Définitivement séparé de Catherine de Vaucelles, il se trouve contraint de réagir par lui-même à ses longues périodes de tristesse ; il risque d'être terrassé par la neurasthénie. C'est son activité mentale qu'il note scrupuleusement au jour le jour. Or il n'existe pas de mot pour la désigner. Il utilise le mot approximatif "le lais" ("le legs") utilisé par les notaires en lui donnant une nouvelle acception "mon activité mentale". Mais cela prête à confusion. Lui-même le reconnaîtra plus tard, en 1461 à Meung, lorsqu'il devra reprendre cette activité.

Le Testament LXXV

Si me souvient bien (Dieu mercys)	*Si je me souviens bien (Dieu Merci),*
Que je feis a mon partement	*j'ai fait en 1456, lors de mon départ [de Paris]*
Certains lays, l'an cinquante six,	*certains lais, que d'aucuns (sans mon accord)*
Qu'aucuns (sans mon consentement)	*voulurent nommer Testament.*
Voulurent nommer Testament.	*C'était leur bon plaisir, pas le mien.*
Leur plaisir fut, et non le myen.	*Mais quoi ! On dit bien [en plaisantant]*
Mais quoy ? On dit communement	*qu'une certaine personne*
Qu'ung chascun n'est maistre du sien.	*« n'est pas maître de son bon plaisir ».*

Nous dirions aujourd'hui que cette personne « agit à l'insu de son plein gré ».

Nous aussi, il nous manque un mot pour désigner cette activité mentale que nous ne connaissons pas encore, et que nous allons découvrir et essayer de pratiquer à la suite de François Villon. Nous allons conserver le mot qu'il utilisait, "le lais", puisqu'il n'existe plus en français moderne. Pour nous, cela revient à créer un néologisme. Nous remarquons chez Villon que ce mot a deux sens :

Le lais est l'opération mentale qui permet de vivre et de se développer lorsqu'on est isolé de tout autre être humain.

Un lais est une utilisation particulière de cette opération mentale.

François est un catholique pratiquant ; il n'est pas coupé de ses coreligionnaires ; il ne le sera que par deux fois, en 1458 et en 1461 [fiches 302 et 340]. *En 1455, il participe encore aux offices liturgiques de Saint-Benoît-le-Bétourné qui le font vivre en communion avec d'autres. Or il n'en parle pas dans ses lais. Pourquoi donc ? Parce qu'il expérimente délibérément une opération mentale particulière en faisant abstraction de toutes les autres.*

Tous les hommes ont besoin de lutter contre les maladies, pas seulement ceux qui pratiquent une autre religion que la nôtre ou qui n'en pratiquent aucune. Que font-ils ? Ils s'en remettent à l'élan vital que, comme tout être, chacun porte en soi, car c'est cet élan qui garantit que l'on n'est pas en train de se détruire mais de se construire. L'élan vital est toujours présent ; il travaille "en arrière plan" ; et si besoin est, il peut suggérer clairement un conseil. Puisque François est neurasthénique, peut-être lui demandera-t-il : « Es-tu en train d'échapper à tes idées fixes, ou leur laisses-tu le champ libre ? ».

Nous devons dénoncer une confusion devenue courante de nos jours entre deux concepts :

- *l'élan vital, qui est un mécanisme de l'âme humaine, l'épectase* [fiche 37], *tel qu'il est ressenti subjectivement. Tout épanouissement de l'être se manifeste par une joie intime et discrète ; l'âme est alors tendue par un nouveau désir et s'élance à nouveau pour poursuivre sa progression.*
- *et la réalité transcendante en qui l'âme espère, parce qu'elle a besoin d'une référence sûre pour se déterminer lucidement* [fiche 48]. *Pour nous, comme pour Villon, c'est notre Dieu trinitaire.*

François ne faisait pas cette confusion.

II, *La lutte contre la tristesse.*

Le moment où François commence son exercice mental est facile à repérer : il se place sous le regard de Dieu ; il fait son signe de croix.

Premierement, au nom du Pere,
Du Filz et du Saint-Esperit,
Et de sa glorieuse Mere
Par qui grace riens ne perit

D'abord, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et au nom de sa glorieuse Mère par qui nulle grâce ne se perd.

Le Lais IX

Le signe de croix est une pratique courante dans la vie chrétienne. Il consiste à appliquer à soi-même une parole de Jésus rapportée dans l'Évangile, mais pas toujours la même. Quand on se signe, on se rappelle celle qui est adaptée à ce que l'on est en train de vivre. En voici des exemples :

> « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux. »
> [Matthieu 18,20]

> « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. »
> [Matthieu 28,19]

Il est utile de connaître la parole qui convenait à François au moment où il rédigeait ses lais. Puisqu'il était seul dans sa chambre, voici la signification de son signe de croix :

> « Quand tu pries, retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra. »
> [Matthieu 6,6]

François continue ce huitain [Le Lais IX] *en offrant à Guillaume de Villon le bruit intempestif qu'il lui fait, alors que de son côté celui-ci murmure des prières en l'honneur de Dieu.*

Dans le lais suivant, François prie Dieu d'accorder son pardon à Catherine de Vaucelles, par qui il a été privé de tout plaisir. Comprenons que lui, François, veut le lui pardonner, mais qu'il n'en est pas capable seul et qu'il a besoin que Dieu intervienne. Nous verrons plus loin qu'il sera privé de vie sexuelle même avec une autre partenaire [fiche 322].

Le Lais X

Item, a celle que j'ay dit,
Qui si durement m'a chassé
Que je suys de joye interdict
Et de tout plaisir dechassé
Je laisse mon cueur enchassé,
Palle, piteux, mort et transy :

Elle m'a ce mal pourchassé,
Mais Dieu luy en face mercy !

Ensuite, à celle dont j'ai déjà parlé, qui m'a chassé avec une telle dureté que j'en ai perdu la joie de vivre et que je suis privé de tout plaisir, je remets mon cœur étroitement contraint, livide, piteux, mort et transi.

Elle a été la cause de mon mal,
Que Dieu le lui pardonne !

Nous avons vu [fiches 249 et 250] *que François laissait à trois petits enfants tout nus son désir de les vêtir et de les nourrir de bons morceaux, alors que lui-même ne possédait rien, hormis l'espoir de pouvoir le faire quand il serait vieux* [Le Lais XXV et XXVI]. *Tous les lais sont construits comme ceux là : François ne possède pas ce qu'il remet à autrui.*

Le lais XXII est incontournable, car c'est celui dans lequel François Villon exprime ses craintes, mais c'est aussi l'un des plus difficiles à traduire en français moderne car le vocabulaire n'est pas certain. Moi-même je suis incompétent et je n'ai pas accès à des sources fiables. Je fais de mon mieux, en présentant mes excuses aux spécialistes qui découvriront ici ce que je crois avoir compris [voir mes notes sur la fiche 278]

Item, au Chevalier du Guet Le Heaulme luy establys ;	*Ensuite, au responsable des rondes de nuit j'installe les étalages des prostituées.*
Et aux pietons qui vont d'aguet Tastonnant par cez establis Je leur laisse deux beaulx rubis ;	*Quant aux piétons qui les observent furtivement en déambulant devant ces étalages, je leur laisse deux beaux tétins.*
La Lanterne a la Pierre au laict ;	[Je laisse] *le fanal du cimetière à la pierre du pacte au diable.*
Voire ! Mais j'aurai les Trois Lictz, S'ils me meinent en Chastellet.	*Et même moi, j'aurai les trois sergents lorsqu'ils me mèneront au Châtelet !*

recherches personnelles sur le vocabulaire du lais XXII

Le "chevalier du guet" était le "responsable des rondes de nuit" [voir le Littré : guet 4°].

Pour la locution "aller d'aguet", que je traduis par "aller en observant furtivement", j'ai consulté le Littré [voir le Littré : aguet 3°].

Le "hëaulme" était un lieu de prostitution dans Paris, avec des étalages où s'exhibaient les "hëaulmières" [les prostituées] [fiche 256].

Le mot "rubis" était remplacé par"riblis" dans une traduction dont je disposais. Cela me paraissait une variante du mot "ribleur" qui désignait les débauchés qui parcouraient les rues [voir le Littré : ribleur]*, mais cela ne collait pas avec le contexte. J'ai préféré, sans preuve, privilégier le sens. Je considère que la pierre précieuse "rubis" désigne le mot "mamelle" qu'on évite en français d'utiliser pour les femmes ou bien le mot "tétin".*

La "lanterne des morts" était un "fanal" qui servait de repère la nuit dans un cimetière. Au XV ème siècle ce n'était pas encore la tour architecturale du XVIII ème siècle.

Le mot "laict" est peut-être une erreur de copie ; il faudrait lire "paict", participe passé du verbe "paire" qui signifie "pactiser".

Le mot "lictz" est la prononciation populaire du mot latin"lictores". Il désignait au XIV ème siècle les "serjans d'armes" [voir le Littré : licteur qui cite BERCHEURE f°9 verso].

Au moment où François Villon écrivait ce lais, il était encore traumatisé par le fait que les passants qui avaient assisté à sa rixe avec Philippe Sermoise s'étaient enfuis sans témoigner [fiche 271]. *Se sentant isolé, il remarquait amèrement qu'il verrait peut-être encore des humains, à savoir les sergents qui le mèneraient en prison.*

Il est très difficile de s'auto-analyser.

Les êtres sont toujours orientés de façon à se développer, c'est-à-dire à perfectionner les fonctionnalités qu'ils possèdent et à en acquérir de nouvelles. Ici nous examinons le cas où l'être est privé de certaines des fonctionnalités dont il a impérativement besoin pour vivre selon sa nature. Cela peut se produire dans deux circonstances :

- *lorsqu'il se fixe lui-même des objectifs qui outre-passent ses propres limites,*
- *lorsque des contraintes extérieures l'empêchent d'utiliser les fonctionnalités qu'il possède déjà et dont il veut retrouver l'usage.*

C'est ce deuxième cas que François Villon a expérimenté contre son gré. Mais, pour maîtriser le mécanisme qui permet cette croissance, l'être doit d'abord reconnaître objectivement l'état dans lequel il se trouve. Voyons ce qu'il ne doit pas faire.

L'être humain ne doit faire confiance :

- *ni aux connaissances obtenues dans sa vie temporelle, car elles peuvent avoir été corrompues, soit par une défaillance de son système neuro-endocrinien, soit par le mensonge de personnes qu'il avait rencontrées autrefois.*
- *ni aux connaissances obtenues dans sa vie spirituelle. Certes elles sont sûres, mais il ne doit pas les utiliser pour décrire un mécanisme intérieur à lui-même. Heureusement elles sont toujours conscientes donc identifiables.*
- *ni à ses propres facultés intellectuelles, car tout raisonnement se fait à partir de données admises sans démonstration. Les techniques de manipulation de l'opinion publique savent falsifier ces présupposés à l'insu des individus.*

Les lais ont pour objectif de vaincre l'isolement.

L'élaboration des lais permettait à François Villon de vivre et de se développer malgré son isolement [fiche 273]. *Pour cela elle mettait en œuvre les facultés mentales qu'il aurait exercées dans la vie courante et dont il était présentement privé. Nous savons bien ce qui lui manquait : il n'avait plus l'occasion l'occasion de dialoguer avec d'autres personnes. Il était contraint de dialoguer avec lui-même !*

Dans un échange d'information il y a toujours un émetteur et un récepteur. Entre deux personnes, il y en a une qui s'exprime par des paroles et des gestes et une deuxième qui cherche à comprendre ce que la première veut lui communiquer. Dans le lais, c'est la même personne qui joue les deux rôles, émission et réception.

- *Sa mémoire intervient nécessairement dans le processus, pour assurer l'intégrité de l'information transmise.*
- *Or nous savons que le contenu de la mémoire n'est pas fiable.*
- *C'est donc seulement le mécanisme de mémorisation qui intervient, sans utiliser les données déjà enregistrées.*

Seul le mécanisme de mémorisation reste en mesure de gérer les facultés intellectuelles.

C'est ce mécanisme que François Villon appelait "dame Mémoire". Nous verrons [fiche 284] *que ce n'était pas lui qui décidait de céder à dame Mémoire la direction de ses pensées, mais qu'il sentait quand celle-ci la prenait.*

Toutes les fonctionnalités de l'âme sont mises en œuvre dans les lais.

Rappelons que l'être humain est un système cybernétique, dont le système d'exploitation est l'âme [ἡ ψυχή]. *L'être qui est empêché de dialoguer avec d'autres êtres doit nécessairement faire fonctionner les moyens dont dispose son âme. Il y en a trois :*

La conscience [ἡ συνείδησις] *est unique* [fiche 11]. *Il ne faut pas faire de distinction entre la conscience psychologique qui connaît son propre cœur, la conscience du sacré qui inspire la crainte du transcendant, la conscience morale qui juge de ce qui est bien ou mal, la pensée claire qui permet des décisions, etc. Ce serait attaquer l'intégrité de l'être et en fin de compte le détruire.*

Le cœur [ἡ καρδία] *gère l'ensemble des organes servant à traiter de l'information, à savoir le système nerveux et le système endocrinien* [fiche 141]. *Ces organes sont répartis dans tout le corps ; lui-même est situé dans le corps calleux* [fiches 163-164]. *Il n'est pas infaillible* [fiche 165 à 167] *et doit être "remis à jour" périodiquement pour être rendu conforme à la situation de l'être dans l'éternité.*

L'hippocampe gère les échanges d'information, dans les deux sens, entre la vie individuelle et la vie de la collectivité [fiche 121]. *C'est donc lui qui assure la guérison du cœur lorsque celui-ci est malade.*

L'âme n'observe pas son propre fonctionnement. Son rôle se limite à agencer les fonctionnalités de l'être en fonction de la situation dans laquelle il se trouve. Cet agencement est différent selon que l'être vit en société ou se trouve isolé.

François Villon a constaté en lui-même un phénomène inhabituel.

Avec le vocabulaire actuel, nous dirions qu'il a subi un « état modifié de sa conscience », mais ce serait avancer trop vite dans notre exposé, car il l'a découvert progressivement. Voyons d'abord dans quelles dispositions il se trouvait avant cet événement.

François était seul dans la chambre qu'il occupait chez son protecteur puisqu'il a entendu la cloche de la Sorbonne qui sonnait l'angélus. Il a expliqué ce qu'il était en train de faire : il dictait et écrivait : en alternance sa bouche dictait et sa main écrivait. C'est ce que nous faisons tous ; notre pensée a besoin d'une certaine durée pour trouver ce qu'il convient de noter et notre main a besoin d'une autre durée pour tracer proprement les lettres.

Le Lais XXXV

Finablement, en écrivant,
Ce soir, seullet, étant en bonne,
Dictant ces lais et descrivant,
J'oys la cloche de Serbonne,
Qui tousjours à neuf heures sonne
Le Salut que l'ange predit ;

Si suspendy et y mis bonne
pour pryer comme le cueur dit.

Enfin, en écrivant ce soir, tout seul et de bonne humeur, dictant ces lais et les écrivant, j'entends la cloche de la Sorbonne, qui sonne tous les jours à neuf heures le Salut que l'ange a annoncé.

J'ai interrompu [mon activité,] et y ai mis fin pour prier, comme mon cœur me le demandait.

À neuf heures François est entré dans la prière.

François Villon était en prière lorsque l'événement surprenant s'est produit. Ce n'était déjà plus la prière de l'angélus, que l'on récite en pensant aux paroles que l'on prononce. Ce n'était pas non plus une contemplation dans laquelle on fixe son attention sur un objet précis ; François l'aurait dit. C'était très probablement une forme de prière bien connue, dans laquelle on s'astreint à quatre choses : ne pas choisir de thème à méditer, éviter les distractions venant de l'environnement, récuser les souvenirs incompatibles avec l'état d'oraison, mais recueillir les pensées qui surgissent dans le silence intérieur.

Le lais XXXVI

Ce faisant, je m'entr'oublie,
Non pas par force de vin boire,
Mon esperit comme lié.
Lors je sentis dame Mémoire
Reprendre et mettre en son aulmoire
Ses especes colateralles,
Oppinative faulse et voire
Et autres intellectualles.

Ce faisant, je m'oubliais moi-même,
non pour avoir bu trop de vin,
mais parce que mon esprit était comme ligoté.
Je sentis alors dame Mémoire se rétablir
et ranger parmi ses ressources [dans son armoire]
les autres moyens disponibles [collatéraux],
le discernement de ce qui est faux ou douteux
et les autres facultés intellectuelles.

Le lais XXXVII

Et mesmement l'estimative,
Par quoy prospective nous vient,
Similative, formative,
Desquels bien souvent il advient
Que par leur trouble, homme devient
Fol et lunatique par moys ;
Je l'ai leu, se bien m'en souvient,
En Aristote aucunes foiz.

Il en était de même de la conjecture, à partir
des ressemblances et des identités de structure,
de laquelle nous provient la faculté de prévoir.
Il arrive bien souvent, à cause de l'agitation
désordonnée de ces facultés, que l'être humain
devienne chaque mois fou et lunatique.
Je l'ai lu quelques fois, si je m'en souviens bien,
chez Aristote. >>>

Dont le sensitif s'esveilla	[*Dame Mémoire*]	*par qui mon <u>activité sensorielle</u> se réveilla,*
Et esvertua Fantasie,		*et mon <u>imagination</u> fut stimulée,*
Qui tous organes resveilla,		*qui réveilla tous mes organes,*
Et tint la souveraine partie		*et qui suspendit ma souveraineté,*
En suspens et comme amortie		*comme affaiblie par essoufflement,*
Par oppression d'oubliance		*du fait de l'oubli*
Qui en moy s'estoit espartie		*de ce qui s'était répandu en moi*
Pour montrer des sens l'aliance.		*pour marquer ma connivence avec les sens.*

Ainsi c'est la mémoire qui « prend le pouvoir » en utilisant toutes les fonctionnalités disponibles. Or celles-ci sont organisés en tropismes, qui sont tous orientés vers l'épanouissement de l'être. Leur intervention conjointe constitue l'<u>élan vital</u>.

Remarquons que François restait capable de connaître par <u>empathie</u> ce que vivaient d'autres personnes, par exemple les trois pseudo-orphelins . L'empathie se fonde sur le fait que tous les êtres humains ont la même nature, ce qui permet à chacun d'imaginer ce qu'il ressentirait s'il était dans la même situation qu'un autre. Sa vie reste guidée par sa propre imagination et sa propre mémorisation. [Le Lais XXV-XXVI Le Testament CXXIV CXXVII-CXXX]

Mais François restait enfermé dans son égocentrisme. Jamais il n'a décrit la <u>compassion</u>, qui aurait consisté à laisser entrer en lui les sensations, les sentiments et les pensées d'une autre personne, et à se les attribuer. Dans ce cas sa conscience lui aurait présenté les joies et les peines de cette autre personne comme si celle-ci était venue elle-même les vivre en lui. Sa conscience lui aurait aussi inspiré la <u>gratitude</u>, pour à remercier pour les gestes d'amour dont il était l'objet. La compassion et la gratitude sont des fonctionnalités caractéristiques du tropisme d'amour.

François Villon était cruellement blessé dans sa capacité d'aimer.

Cet événement surprenant a eu pour premier effet de calmer l'anxiété de François, qui s'est endormi paisiblement et a pu se reposer.

Puis que mon sens fut a repos
Et l'entendement demeslé,
Je cuiday finer mon propos ;
Mais mon ancre estoit gelé
Et mon cierge trouvay soufflé
De feu, je n'eusse peu finer ;
Si m'endormis, tout enmouflé,
E ne peus autrement finer.

Puisque ma sensibilité était reposée
et ma faculté de comprendre revenue,
je m'efforçais de finir mon exposé.
Mais mon encre était gelée
et je trouvais mon cierge la flamme soufflée ;
Je n'aurais pas pu finir.
Alors je m'endormis tout emmitouflé
et je ne pus pas écrire une autre fin.

Qui plus est, cet événement lui avait procuré le moyen de se juger objectivement.

Faict au temps de la dicte date
Par le bien renommé Villon,
Qui ne mange figue ne date ;
Sec et noir comme escouvillon,
Il n'a tente ne pavillon
Qu'il n'ayt laissé a ses amys
Et n'a mays qu'ung peu de billon
Qui sera tantost a fin mys.

Fait à la date ci dessus
par celui qui a bien pris le nom de Villon,
qui ne mange ni figues ni dattes,
qui est sec et noir comme un écouvillon.
qui n'a ni tente ni maison
qu'il n'ait laissées à ses amis,
et qui n'a plus que de la petite monnaie
qui sera bientôt finie.

François Villon reçut ses lettres de rémission en janvier 1456,
il était gracié.

Il a gardé un bon souvenir de son avocat, Me Guillaume Charruau, et même du procureur, Fournier [Le Testament XCIX et C]. *Mais la mère de la victime interjeta en appel, en sorte qu'il risquait encore la peine de mort. Plus tard, il prendra le temps de penser à cette femme, Denise, ainsi qu'au nouveau procureur, Jehan Cotard, qui étaient ses adversaires* [Le Testament CXXV] [fiche 349]. *Mais pour le moment sa situation était simple : il n'avait pas d'autre échappatoire que de s'enfuir de Paris le plus tôt possible pour se rendre à Angers comme il l'avait déjà envisagé. Mais il n'avait pas d'argent pour voyager. Il fit appel à son ami Guy Tabarie, qui l'avait aidé à publier ses poésies, et organisa avec lui le cambriolage du Collège de Navarre.*

Avec l'aide de deux autres jeunes hommes, dont un cambrioleur expérimenté, ils volèrent cinq cents écus d'or dans la sacristie du Collège. Il est clair que François connaissait les lieux parce que c'était là qu'il rencontrait habituellement un clerc qui le familiarisait à la spiritualité de ce collège. Il agissait donc contre sa propre morale et contre sa propre religion. Pensait-il rendre un jour la somme qu'il venait de dérober ? Il n'était sans doute pas aussi naïf. Lui-même n'escalada pas le mur du collège, car il ne pouvait pas risquer d'être repris en justice si peu de temps après avoir été gracié au nom du roi Charles VII.

Par contre Guy Tabarie a vraiment fait preuve de fraternité envers François Villon ; il a pris sur lui tous les risques. On ne fait pas cela pour un simple ami !

Après le cambriolage du collège de Navarre, début 1456, François Villon quitta Paris précipitamment, sans trop savoir comment il allait voyager. C'était la première fois qu'il sortait de la ville ; il découvrait la campagne ; et surtout il devait économiser l'argent qu'il emportait. Dans le huitain suivant, qu'il a dicté en 1462, il s'est rappelé qu'il avait passé, six ans plus tôt, une semaine chez un barbier pauvre mais accueillant de Bourg la Reine : il avait marché moins de 7 km depuis Paris !

[Le Testament CXV]

Item, donne a Perrot Girard,	*Ensuite, je remets à Perrot Girard,*
Barbier juré du Bourg la Royne,	*barbier, échevin de Bourg-la-Reine,*
Deux bassins et un coquemard,	*deux cuvettes et un cruchon*
Puys qu'a gaigner mect telle peine.	*Puisqu'il a tant de peine à gagner sa vie.*
Des ans y a demy douzaine	*Il y a six ans*
Qu'en son hostel, de cochon gras	*il m'a nourri chez lui une semaine*
M'apastela,une sepmaine,	*de pâtes et de saindoux.*
Tesmoing l'abbesse de Pourras.	*L'abbesse de Port-Royal en était témoin.*

Les pâtes étaient faites de farine complète, de sel et d'eau, sans levain, échaudées c'est-à-dire bouillies pour éviter d'acheter le pain cuit au four par le boulanger. C'est probablement pour la rime que François a écrit "cochon gras" pour désigner le "gras de cochon" sans viande. Quant à l'abbesse de Port-Royal, il s'agit de Huguette de Hamel, qui venait d'être évincée de son abbaye parce qu'elle menait une vie dissolue. Sa présence ici confirme la date de 1456.

D'après les historiens qui cherchent une continuité dans le temps entre des événements inscrits dans des documents ou des vestiges matériels, on ne sait pas qui était le moine que François Villon connaissait. Mais il existe une autre continuité, à trouver dans l'évolution de l'âme des êtres humains. François, qui n'était jamais sorti des murs de Paris, n'avait pas pu connaître un moine ailleurs que dans le collège des Jacobins où logeaient les universitaires de passage. Et si nous nous intéressons à la ville d'Angers, nous savons qu'il y avait là un centre universitaire de renom, l'abbaye Saint- Serge, dont il ne reste aujourd'hui que la chapelle, devenue une paroisse. C'est l'une des églises de France les plus propices à la prière, avec ses voûtes angevines qui forment comme un écrin, pour envelopper la réalité précieuse que constitue la louange des croyants. Nous pouvons imaginer que le moine angevin était un élève de François d'Orignac, qui devint dix ans plus tard, le 6 otobre 1466, abbé de Saint-Serge et qui venait déjà, depuis Sablé, y donner des cours. Ce qui fait penser à cela, c'est que François d'Orignac et Guillaume Villon, avaient la même spécialité, le décret [nous disons aujourd'hui "la loi", ou bien "le droit canon"] ; ils ont peut-être eu le même élève. Mais là n'est pas vraiment la question : ce qui est essentiel, c'est que la piété religieuse de François Villon, s'est profondément transformée au cours de son séjour à Angers.

Il y a cinq huitains, écrits en 1461, qui concernent selon toute vraisemblance la période où François Villon vivait à Angers [Le Testament XII XIII XIV XXXIII XXXIV]. *Comme il avait une belle écriture, on peut supposer, sans preuve il est vrai, qu'il a travaillé à l'abbaye saint Serge à copier des textes philosophiques ou religieux (en langue française). Cela expliquerait qu'il ait écrit que les vicissitudes de sa vie l'avaient plus ouvert que <u>les commentaires d'Averroès sur Aristote</u>. Il aurait copié et longuement médité cet ouvrage et se serait ainsi familiarisé avec une matière qu'il n'avait jamais étudiée : la théologie.*

Mais ces huitains apportent une information inattendue. Il semble que François ait fait pendant un certain temps l'essai de vivre cloîtré, sans doute à l'intérieur du monastère bénédictin saint Nicolas très proche de saint Serge, en participant aux tâches manuelles ou intellectuelles des moines, ainsi qu'à leur prière continuelle. Nous comprenons que ceux ci observaient strictement la règle de saint Benoît, contrairement aux bernardins que François connaissait depuis son enfance à Paris, qui, eux, pratiquaient la règle réformée par saint Bernard et sortaient en ville pour aider la population. À Angers la discipline consistait à se transformer sans cesse intérieurement pour rester disponible à une éventuelle manifestation divine. Il est clair que cela allait à l'encontre du besoin de François, qui était de se distraire de ses pensées intérieures obsédantes par des contacts avec la vie sociale.

Le Testament XIV

Je suys pecheur, je le sçais bien,	*Je suis pécheur, je le sais bien,*
Pourtant ne veult pas Dieu ma mort,	*pourtant Dieu ne veut pas que je meure,*
Mais convertisse et vive en bien,	*mais que je me convertisse et que je vive*
Et tout autre que le peché mord.	*en faisant le bien, et de même pour toute autre personne qui est happée par le péché.*
Combien que en peché soye mort,	*Bien que je sois mort dans le péché,*
Dieu vit et sa miséricorde,	*ma conscience ressent du remords ;*
Se conscience me remord,	*Dieu est vivant et sa miséricorde*
Par sa grace pardon m'accorde.	*m'accorde par sa grâce le pardon*

Le texte reprend après une longue parenthèse, que François lui-même considère comme hors sujet [huitains XV à XXXII].

Le Testament XXXIII

En cest incident me suys mys,
Qui de rien ne sert a mon faict ;
Je ne suys juge ni commis
Pour punyr ou absouldre meffaict ;
De tous suys le plus imparfaict.

Je me suis fourvoyé dans cette digression
qui n'est en rien utile à mon propos ;
je ne suis ni un juge ni un magistrat
qui puisse condamner ou acquitter des délits ;
de tous je suis le moins qualifié.

Loué soit le doulx JESUS CHRIST !
Que par moy leur soit satisfaict !
Ce que j'ay escript est escript.

Loué soit le doux JÉSUS CHRIST !
Qu'à travers moi, il leur donne satisfaction !
Mais ce que j'ai écrit reste écrit.

Le Testament XXXIV

Laissons le moustier ou il est
Parlons de chose plus plaisante.

Laissons le monastère là où il est ;
parlons de choses qui me conviennent mieux.

Ceste matiere a tous ne plaist ;.
Enuyeuse est et desplaisante ;
Pouvreté chagrine, dolente,
Toujours despiteuse et rebelle.
Dit quelque parolle cuysante ;
S'elle n'ose, si le pense elle.

Cette matière ne convient pas à tout le monde ;
elle est ennuyeuse et inconvenante ;
elle tourmente la pauvreté ; elle est plaintive,
toujours méprisante et destructrice.
Elle prononce certaines paroles blessantes,
et si elle n'ose pas, alors c'est elle qui y croit.

*Le mot “*rebelle*” signifie plus précisément “*séditieuse*”, c'est-à-dire opposée à l'ordre déjà établi dans l'âme.*

Guy Tabarie et François Villon ignoraient ce qui se passait dans le haut-clergé.
C'est pourtant là que se trouvait l'explication de leurs malheurs.

Nous savons qu'il y avait à Paris, depuis Saint Louis, une rivalité entre l'Église et le pouvoir royal [fiche 265]. *Les relations entre l'évêque Denys du Moulin et le prévôt Antoine de Loré avaient été correctes, mais à la mort de celui-ci en 1446 son successeur désigné Jean d'Estouteville avait renoncé à cette charge et avait démissionné en faveur de son frère Robert d'Estouteville. Du côté de l'Église, la même année 1446, un noble originaire de Normandie, Antoine du Bec-Crespin, avait été nommé protonotaire* [détenteur des sceaux du roi], *puis élu évêque de Paris. Mais il ne prêta serment devant le roi qu'en 1449 et ne fut jamais sacré évêque. Il fut remplacé en 1449 par Guillaume Chartier, Les relations entre ce nouveau prévôt et ce nouvel évêque étaient très tendues ; chacun cherchait à circonscrire le pouvoir de l'autre.*

Or, il y avait aussi des rivalités dans l'Église. Vers 1330 un abbé de Paray le Monial, Pierre de Chalus, avait fait construire l'hôtel des abbés de Cluny, pour y loger les moines bénédictins en déplacement à l'université de Paris. Le corps de bâtiment principal, adossé aux anciens thermes gallo-romains, a été édifié par Jean III de Bourbon qui était de 1446 à 1480 l'évêque commanditaire de l'abbaye de Cluny. Celui-ci en faisait une demeure très luxueuse et la belle ordonnance des fenêtres de sa façade existait peut-être déjà en 1456 telle que nous la connaissons aujourd'hui. Mais dans son ensemble, cet hôtel et sa chapelle en gothique flamboyant ont été construits par son successeur Jacques d'Amboise après 1485.

En l'année 1456 qui nous intéresse, l'évêque de Paris Guillaume Chartier se trouvait dans une situation fréquente en politique : il devait acheter sa propre influence sur la vox populi [sur l'opinion publique de Paris] *à plus riche que lui-même, l'évêque commanditaire de Cluny.*

Nous ne savons pas quand François Villon a quitté Angers, ni même s'il avait appris là-bas ce qui s'était passé à Paris.

On disait que Guy Tabarie avait été condamné à mort et exécuté par pendaison.

Le cambriolage du collège de Navarre, qui avait été commis en décembre 1455, n'avait été constaté que le 9 mars de l'année suivante donc le 9 mars 1456 (et non pas 1457). Pour savoir ce qui s'était passé, les biographes de François Villon s'appuient de nos jours, directement ou indirectement, sur le texte suivant. Faisons de même.

Nous corrigeons les dates comme nous l'avons déjà fait sur la fiche 269.
Noël de l'année liturgique 1456 se trouvait en décembre de l'année civile 1455.

Ce n'est que le 17 mai [1456] qu'on apprit le nom des voleurs à la suite d'un rapport fait à la justice par un certain Pierre Marchant, prieur-curé de Paray-le-Moniau près d'Ablis, au diocèse de Chartres. Ayant su habilement capter la confiance de Guy Tabarie, ce dernier lui avait raconté toutes les circonstances du vol et révélé le nom de ceux qui y avaient pris part. C'étaient, comme on l'a vu, outre Tabarie, maître Jehan ou Petit Jehan, un religieux picard nommé Dom Nicolas et François Villon. Chose singulière, ce ne fut que le 25 juin [1456] que Tabarie avait été arrêté et mis au Châtelet. Réclamé comme clerc par l'évêque de Paris, il comparaissait le mercredi 5 juillet suivant, devant l'official. De par sa déposition dont les principaux points ont été rapportés plus haut, Villon était bien désigné comme ayant joué un rôle actif dans cette affaire. Cette déposition avait été corroborée et rectifiée en partie par celle de Pierre Marchant, en date du 17 mai [1456], déposition qui avait été lue à Tabarie après son interrogatoire. [Louis Thuane, Œuvres de François Villon 1923 page 58]

Le monastère bernardin de Notre-Dame de Clairefontaine, aujourd'hui disparu, était situé à 15 kilomètres au nord d'Ablis, dans l'actuelle forêt de Rambouillet ; nous ne savons rien de Pierre Marchant, mais il est bien possible qu'il s'agisse d'un moine de Paray-le-Monial, devenu l'abbé de Clairefontaine ; admettons cela. Ce qui est curieux, c'est qu'il avait le même patronyme que le joueur de luth, Ythier Marchant, que nous avons déjà cité [fiche 267] *et qui était un ami assez intime de François Villon. Peut-être étaient-ils apparentés ; dans l'ignorance, considérons que c'était une simple coïncidence.*

À Paris le moine Pierre Marchant est sans doute venu loger dans sa congrégation, au collège des bernardins. Guy Tabary avait raison de se confier à ce prêtre de passage plutôt qu'à un parisien, mais sans s'en douter il s'est piégé lui-même. En effet, Pierre Marchant a cherché à le défendre auprès de l'évêque et celui-ci en a profité pour essayé de le faire parler. Cet interrogatoire fourbe a duré du 17 mai au 25 juin 1456, date à laquelle Guy a été incarcéré au Châtelet. Il y est resté dix jours, du 25 juin au 5 juillet, pendant lesquels il a été interrogé sous la torture. À la demande de l'évêque, il a été remis à la juridiction ecclésiastique et l'on n'a plus entendu parler de lui. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait été condamné à une peine infamante. Peut-être a-t-il été transféré à un autre diocèse, comme hélas ! François le sera en 1461 ? ? ? [fiche 344]

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas eu de procès en bonne et due forme, mais seulement des décisions unilatérales des enquêteurs et de l'évêque envers Guy Tabarie. En effet le collège de Navarre n'avait pas porté plainte de ce vol et, faute de plaignant, il aurait fallu organiser un procès sans partie civile. De plus le vol de cinq cents écus ne justifie en aucun cas la peine de mort ! Ce cambriolage n'était donc qu'un prétexte ! Nous devons chercher d'autres explications pour ces attitudes exagérément sévères.

Le poète François Villon faisait partie d'un groupe d'artistes de rue.

Ce groupe était constitué d'universitaires de bonnes familles, écoliers ou clercs, dont François reparlera plus tard, en 1457 .[Le Testament XXIX et CVI] [fiche 321]. *Parmi eux, il y avait des chanteurs, des poètes et aussi des bateleurs plaisant à la foule par leurs faits et leurs réparties. Ce serait une erreur de les considérer comme de dangereux malfaiteurs. Au poète François Villon et à son accompagnateur au luth Ythier Marchant, il faut ajouter l'amuseur Michaut. Après la mort de Philippe Sermoise en juin 1455, il est possible que d'autres membres du groupe aient fui Paris ; ce pourrait être le cas du Seigneur de Grigny* [Le Lais XVIII] *si l'on confond le mot "Nijon"de ce lais avec la ville de Dijon. Ce faux jeu de mots paraît tiré par les cheveux, mais il expliquerait qu'une importante bande de truands de Dijon ait pris le nom de "coquillarts", précisément en 1455. En fait le mot "coquillart" appartient clairement au jargon parisien ; il est attesté dans la ballade II en jargon, qui mentionne aussi un certain Collin qui était "escailler"* [qui travaillait chez un poissonnier] *et qui sera plus tard lui-même marchand de poissons. Si l'on s'en tient à ce que Villon a écrit, on se convainc facilement que c'est leur groupe qui s'appelait les coquillarts.*

Ce groupe ne disposait pas de salle et les rues de paris était étroites. Peut-être installait-il des tréteaux sur le parvis de l'église Saint-Hilaire qui se trouvait au plus haut de la rue Charretière, aujourd'hui en impasse, à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque Saint-Geneviève. On y accédait aussi par la rue Saint-Etienne [actuelle rue Cujas] *C'est là qu'en 1452 quelques écoliers avaient apporté la pierre du pet-au-diable* [fiche 265].

Permettons-nous une hypothèse impossible à vérifier. Les universitaires manquaient d'argent à tel point qu'ils acceptaient des activités sans rapport avec leur condition sociale, comme ce Colin (de Cayeux ?) qui écaillait des poissons. Mais beaucoup travaillaient à recopier des manuscrits, et c'était sans doute le cas de François Villon dont nous pensons qu'il faisait de même à Angers. Dans leur jargon les coquilles étaient peut-être les erreurs de copie, et les coquillards ceux qui les commettaient. Après l'installation d'une imprimerie en 1470 par deux universitaires de la Sorbonne, Jean Heynlin et Guillaume Fichet, ce mot "coquille" aurait pris son sens actuel d'erreur d'imprimerie. Mais restons en 1455 et parlons seulement de copistes distraits.

Le répertoire du groupe des coquillards est bien connu.

Ce sont toutes les ballades antérieures à 1455, y compris celles qui sont écrites en jargon de Parouart (Paris) et qui ne sont peut-être pas de la main de Villon. Ce programme est fait de nostalgie (Mais où sont les neiges d'antan?) *mais surtout de critique acerbe des puissants et des riches. Remarquons par exemple que le poète s'en prenait en pleine rue à ceux qui profitaient sans honte des jeunes prostituées, et il désignait celles-ci nommément* [dans la ballade aux filles de joie] *; cela ne devait pas leur faire de la publicité !*

La population se reconnaissait dans les faits et gestes de ce groupe qui narguait les pouvoirs constitués, qui dénonçait toutes formes d'oppression, et qui exprimait tout haut les récriminations qu'elle n'osait pas formuler elle-même. Elle s'échauffait.

Il est compréhensible que l'évêque ait essayé de circonscrire ce groupe contestataire.

L'entêtement des enquêteurs ecclésiastiques contre Guy Tabarie [fiche 293] *s'explique par ce qu'ils recherchaient :*

– *D'une part ils voulaient savoir où se trouvait l'original du roman* [texte en prose] *qu'il avait grossoyé pour François Villon. Ils pensaient que ce roman, qui relatait le déplacement par quelques étudiants de la pierre du Pet-au-Diable, était compromettant pour le pouvoir royal, alors que, de son côté, Villon considérait que ce texte devait "amender tout le méfait" reproché à ces étudiants. Nous savons que ce texte était encore en 1457 parmi les livres de François Villon, rangé par cahiers* [par liasses] *sous une table. Il est aujourd'hui perdu.* [Le Testament LXXXVIII]

– *D'autre part ils cherchaient à savoir où se trouvait François Villon et s'assurer de sa personne pour éviter qu'il propage ses idées contestataires, mais Guy Tabarie savait seulement qu'il était parti avec l'intention d'aller à Angers chez un moine qu'il connaissait. Il n'a sans doute pas parlé.*

Pour comprendre pourquoi il était si important de neutraliser François Villon, il faut établir une chronologie qui contienne à la fois les épisodes de sa vie, tels qu'il les a rapportés, mais aussi ceux de l'histoire générale de la France. Notons que les rapports entre le roi et le clergé étaient organisés depuis le 7 juillet 1438 selon la pragmatique sanction de Bourges, qui donnait au roi le pouvoir de désigner, avec l'approbation du pape, les abbés des principaux monastères et les principaux évêques. Et ainsi en 1449

l'évêque de Paris, Guillaume Chartier, avait été choisi par Charles VII.

En 1450 le roi Charles VII fit ouvrir une enquête sur le procès de 1431 qui avait débouché sur la mort de Jeanne d'Arc sur le bûcher de Rouen et avait jeté le discrédit sur son propre sacre à Reims. Cette enquête fut interrompue par deux fois, mais elle reprit en 1455. Ce fut le Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, qui avait pour objectif de la blanchir des motifs de sa condamnation, en arguant de la nullité de son procès. Sa réhabilitation fut effectivement obtenue le 7 juillet 1456.

[cf. Laurent Theis Chronologie commentée du Moyen-Âge français pages 461 et 462]

En 1431 le tribunal présidé par l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, désireux d'aboutir au plus vite à un verdict, avait peu instruit l'affaire. Il avait abandonné les accusations concernant la vie de Jeanne d'Arc avec les militaires et les épisodes de batailles et s'était limité à la période d'environ quatre mois, du 21 ou 22 juin au 27 ou 28 octobre 1430 où elle était retenue à Beaurevoir.

[cf. Jeanne d'Arc à Beaurevoir, Mémoires de la Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin, tome 50, 1929, dates : page 51]

À Beaurevoir Jeanne d'Arc était privée de son frère cadet Pierre d'Arc, surnommé le "chevalier du Lys" [du royaume de France]*, qui l'avait toujours chaperonnée mais qui venait d'être libéré sous caution. Trois femmes avaient été mises à sa disposition.*

- *Jeanne de Luxembourg Saint Pol, décéda le 18 septembre 1430, avant la fin du procès.*
- *Jeanne de Béthune, vicomtesse de Meaux, décéda en 1449.*
- *Jeanne de Bar, sa fille, qui vivait à Paris en 1455, restait le seul et unique témoin.*

Ce dernier témoin direct de la vie de Jeanne d'Arc à Beaurevoir, Jeanne de Bar, comtesse de Marle et de Soissons (1415-1462), n'a jamais été dame du duché de Bar [Bar-le-Duc] *dont dépendait le village de Domrémy où Jeanne d'Arc avait été élevée. Elle avait 15 ans en 1430 lorsqu'elle l'avait connue et elle avait été impressionnée par le caractère à la fois modeste et déterminé de cette prisonnière, âgée seulement de quatre ans de plus qu'elle. C'est elle qui vivait à Paris ; c'est elle que l'évêque de Paris Guillaume Chartier cherchait à protéger depuis 1450, ce qui justifiait qu'il surveille de près les coquillards. Pour François Villon sa mésaventure vers 1952* [fiche 259] *et sa rixe du 5 juin 1455* [fiche 268] *étaient restées incompréhensibles*.

Fin 1455 la mère de Jeanne d'Arc, Isabelle d'Arc, et son frère Pierre vinrent à Paris. Le 6 novembre 1455, à Notre-Dame, ils participèrent à la désignation des juges qui allaient siéger à Rouen à partir du 12 décembre. Cet événement aurait pu satisfaire François Villon qui s'émerveillait de l'épopée de Jeanne d'Arc. Mais lui, il vivait reclus dans sa chambre à Saint-Benoît dans la crainte de sa propre condamnation à mort. Il en était resté à ses souvenirs d'enfance, lorsque les 13 et 14 avril 1436 les anglais et les fuyards (les parisiens qui avaient profité de l'occupation anglaise), avaient quitté Paris sous les huées de la population.

Nous constatons un état de faits bien connu :

Il s'était établi une incompréhension mutuelle
entre les puissants qui font l'histoire
et les faibles qui la subisse.

Lorsque François Villon revint d'Angers à Paris, à l'automne 1457, Guy Tabarie n'était plus là. Les gens qu'il connaissait lui expliquaient qu'il avait été condamné à la mort par pendaison, et il les croyait. Mais ce n'étaient que des racontars inventés et colportés par des gens qui ne savaient rien. Les racontars sont toujours pernicieux, car ils accroissent l'incompréhension mutuelle entre les parties en présence, ici entre les puissants et les faibles. Les racontars sont causes de méfiance, d'indignation, d'acrimonie, voire de crimes.

François Villon a été submergé d'indignation.

Il avait déjà connu ce sentiment lorsqu'il était enfant, en voyant les trois pseudo-orphelins de son âge délaissés par leurs parents [fiches 249 à 251]. *Maintenant, il écrit sous le coup de l'émotion, en apprenant la mort ignominieuse de son frère Guy Tabarie, ce qui nous incite à dater fin 1457 la ballade de Bon Conseil, que nous allons citer sur la fiche 300. Cette ballade, avait été introduite par erreur dans une édition des œuvres du poète Alain Chartier né vers 1385. Cette erreur a été constatée en 1882 et la paternité de la ballade est restituée à François Villon dans les éditions modernes ; d'ailleurs, elle est signée par l'acrostiche* VILLON *dans l'envoi. La question n'est donc pas de savoir par qui elle a été écrite, mais qui elle concernait.*

[sites consultés : https://www.poemes.co/alain-chartier.html
www .moyenagepassion.com/index.php/tag/francois-villon]

Il est clair que François réagissait aux méfaits des puissants envers les pauvres. Mais lui-même avait évolué à Angers. Il savait maintenant que la frontière entre les profiteurs et les victimes ne passe pas entre les individus, mais à l'intérieur de chaque individu. Il cherchait à la constater en lui-même.

Extraits de la ballade de Bon Conseil.

Hommes faillis, bersaudez de raison	*Hommes ratés, dénués de raison,*
Qui procurez contre vostre naissance, Vous soubzmettans a detestable mort Par lascheté, las ! Que ne vous remort L'orribilité qui a honte vous maine ?	*qui manœuvrez contre votre nature innée,* *en vous soumettant à une mort détestable* *par lâcheté, hélas ! L'horreur de ce qui vous mène* *à la honte ne vous donne-t-elle pas du remord ?*
Voyez comment maint jeunes homs est mort Par offencer et prendre autruy demaine.	*Voyez, c'est comme cela que* *beaucoup de jeunes hommes sont morts,* *pour avoir blessé les autres et accaparé leurs biens.*
Chascun en soy voye sa mesprison, Ne nous venjons, prenons en pacience.	*Que chacun constate en soi-même ses propres méprises ;* *ne nous vengeons pas, prenons patience.*
Que vault piper, flater, rire en trayson, Quester, mentir, affermer sans fiance, Farcer, tromper, artifier poison, Vivre en pechié, dormir en deffiance, De son prouchain sans avoir confiance ?	*À quoi bon tricher, flatter, sourire en trahissant,* *quémander, mentir, affirmer sans savoir,* *se jouer des autres, les leurrer, fabriquer du poison,* *vivre dans le péché, dormir en se méfiant [de tout],* *[et tout cela] sans avoir la confiance de son prochain ?*
Pour ce conclus : de bien faisons effort. Reprenons cuer, ayons en Dieu confort. Nous n’avons jour certain en la sepmaine ;. De noz maulx ont noz parens le ressort Par offencer et prendre autruy demaine.	*J'en conclus : efforçons-nous de faire le bien,* *reprenons courage, trouvons en Dieu notre réconfort.* *Nous n'avons de certitude aucun jour de la semaine.* *Ceux qui nous ont éduqués sont la cause de nos maux* *pour avoir blessé les autres et accaparé leurs biens.*
Vivons en paix, exterminons discort, Jeunes et vieux, soyons tous d'ung accort.	*Vivons en paix, abolissons la discorde,* *jeunes et vieux, soyons tous d'accord.*

François Villon s'était affilié à une confrérie occulte.

Le lais ci-dessous est le seul texte de François Villon sur cet aspect de sa vie.

Le testament CXL

Item, a sire Jehan Perdrier
Rien, n'a Françoys son second frere.
Si m'ont voulu tous jours aydier
Et, de leurs biens, faire confrere ;

Combien que Françoys, mon compere,
Langues cuysans, flambans et rouges,
My commandement, my priere,
Me recommanda fort a Bourges.

Ensuite, je ne donne rien à Jean Perdrier
ni à François son frère cadet
alors qu'ils ont toujours voulu m'aider
et faire de moi leur confrère, par leurs biens ;

bien que François, mon compère,
[ici probablement le blason confidentiel de François Perdrier]
à la fois comme une requête et comme une prière,
m'ait recommandé efficacement auprès du roi de Bourges.

Charles VII s'était proclamé roi de France le 30 octobre 1422 à Bourges et avait siégé en majesté pour la première fois dans la cathédrale de Bourges. En fait il a établi sa cour dans le château-fort le plus proche de Bourges, celui de Mehun-sur-Yèvre.

Voyons ce que ce lais nous apprend. >>>

1. *Ce huitain* [Le Testament CXL] *est contradictoire avec ce que François Villon appelle partout ailleurs un lais, à savoir l'offrande du souvenir de ce qu'il a vécu afin de le purifier et de le conserver intact. En effet ne rien donner n'est pas un don ; ne rien offrir n'est pas une offrande ! Comprenons qu'il n'avait pas trouvé auprès de Jean et de François ce à quoi il s'attendait, non pas à de l'argent, mais sans doute à une compréhension mutuelle telle que celle qu'il connaissait par ailleurs avec Guy Tabarie.*
2. *Les hommes qui participaient à ce groupe se désignaient entre eux comme des confrères ; ils avaient donc bien conscience de constituer une confrérie. François Villon disait que François Perdrier était son compère ; c'est-à-dire celui qui l'avait parrainé pour entrer dans la confrérie. Oublions la notion moderne d'une relation privilégiée entre un compère et une commère, puisqu'il n'y avait pas de femmes dans leur association.*
3. *Nous savons que François Villon s'est rendu ensuite à Blois chez Charles d'Orléans, cousin germain de Charles VII ; seul celui-ci pouvait le lui avoir adressé. Mais comment François Perdrier, un homme peu puissant vivant dans Paris, avait-il pu faire parvenir une requête au roi qui vivait au loin ? Une hypothèse serait qu'il avait régulièrement l'occasion de rencontrer le maître de la Chambre aux Deniers, qui, lui, partageait sa vie entre Paris, Tours et Mehun-ur-Yèvre.*
4. *François Villon est parti pour Blois dès que cela lui a été possible ; il y est arrivé début janvier 1458; la requête avait donc été faite en décembre 1457.*

En janvier 1458 François Villon fut accueilli au château de Blois par le prince de sang royal Charles d'Orléans. Là, dans l'avant-cour du château, sur la terrasse qui domine la Loire, se trouvait à l'époque la collégiale du Saint Sauveur. François Villon aurait pu y pratiquer sa religion . . . s'il y avait eu un chapelain ! Mais les ballades que nous allons examiner sur les fiches suivantes montrent que Charles d'Orléans et son épouse Marie de Clèves n'avaient pas de chapelain. Charles avait été prisonnier en Angleterre pendant vingt-cinq ans, et avait adopté la façon de vivre des seigneurs anglais. Voyons la différence de comportement religieux entre les noblesses française et anglaise.

La foi religieuse française est celle des seigneurs locaux qui, au XII ème siècle, avaient dédié cette collégiale au Saint Sauveur. Cette dédicace rappelle que Jésus n'est pas simplement un homme, mais le Fils de Dieu incarné dans le sein de la Vierge Marie. Ce mystère de l'incarnation a toujours été clairement affirmé et décrit par l'Église. La formulation la plus claire pour nous français est celle de saint Irénée [Contra haereses III, 19, 1]*, mais depuis le concile de Constantinople en 381 ce mystère est explicité dans le Credo de toute l'Église en sorte qu'il n'est pas possible de pratiquer sincèrement sans l'adopter, ou tout au moins chercher à le comprendre.*

La nécessité de se fier à ce Saint Sauveur était devenue évidente vers la fin de la guerre de Cent-Ans, car une doctrine contestataire née à Oxford au XIV ème siècle, les Lollardds, s'était généralisée en Angleterre et se propageait désormais dans le nord de la France. Ces hérétiques refusaient le pouvoir des seigneurs sur les serfs, parce que, disaient-ils, ils descendaient les uns et les autres des mêmes premiers parents Adam et Ève. Ils refusaient l'autorité des conciles œcuméniques, considérant qu'ils empêchaient les chrétiens de saisir par eux-mêmes ce qui est écrit dans la Bible. Ils s'opposaient au célibat des prêtres qui leur paraissait une atteinte contre nature à leur liberté individuelle. Ils refusaient toute forme de dévotion et de pèlerinage, parce que c'étaient des moyens de pression de la papauté sur les simples fidèles.

Lorsque François Villon arrive à Blois, la grande nouvelle est la naissance récente de Marie d'Orléans, le 19 décembre 1457. Villon lui dédie une longue poésie en l'appelant "rejeton du lys" parce qu'elle est, par sa mère Marie de Clèves, la petite fille du roi de France Charles V.

O louee conception
Envoiee çà jus des cieulx,
Du noble lis digne syon,
Don de Jhesus tres precieulx,
MARIE, nom tres gracieulx,
Fons de pitié, source de grâce,
La joye, confort de mes yeulx,
Nostre paix bastit et brasse !

Oh ! vénérée Conception
envoyée ici-bas depuis les cieux,
digne rejeton du noble lys [du royaume de France],
don très précieux de Jésus,
MARIE, nom très gracieux,
fontaine de bonté, source de grâce,
la joie, qui vient assister mon regard,
et qui établit et dilate notre paix.

Il faut toujours vérifier par le contexte si le lys est comme ici l'emblème du royaume de France, qui se retrouve par exemple sur la bannière fleurdelisée du Québec, ou bien la fleur du grand lis blanc, le lilium candidum, utilisée dans la piété chrétienne pour représenter la pureté et la virginité de Marie, mère de Dieu.

François Villon affirme sa confiance en Dieu.

Aucunes gens, qui bien peu sentent,
Nourris en simplesse et confis,
Contre le vouloir de Dieu attentent,
Par ignorance desconfis,
Desirans que vous feussiez un fils ;
Mais qu'ainsi soit, ainsi m'aist Dieux,
Je croy que ce soit grans proufis.
Raison : Dieu fait tout pour le mieulx

Certaines personnes, nourries de pensées simplistes
et d'idées toutes faites, désappointées à cause de leur
ignorance, ne sentent pas bien [quelle est la situation]
et s'en prennent à la volonté de Dieu.
Elles auraient désiré que vous soyez un héritier mâle
mais je crois très qu'il est très utile qu'il en soit ainsi.
La raison ? Dieu vienne à mon aide !
Dieu fait tout pour le mieux.

Six ballades peuvent être attribuées à la période où Villon était à Blois.

I

La ballade des proverbes illustre la participation de François Villon à la vie de la cour.

Dans un groupe d'humains qui se connaissent tous on n'aborde jamais les questions personnelles ; les échanges restent limités à des activités convenues. Ainsi le jeu des proverbes, qui était très en vogue à la cour de Charles d'Orléans, consistait à inventer des phrases amusantes ou insolites à partir des petits événements de la vie quotidienne. Or dans toute son œuvre on remarque que Villon émaillait ses poèmes de quelques gouailleries qu'il avait sans doute pratiquées lorsqu'il était enfant aux Bernardins. Cela plaisait. On le tenait en grande estime.

Quelqu'un vient-il de casser une cruche par maladresse ?

Tant va le pot a l'eau qu'il brise. *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.*

Quelqu'un jouit-il d'une réputation exagérée ?

Tant vault l'homme comme on le prise, *L'homme a de la valeur pour autant qu'on l'estime,*
Tant s'esloigne il qu'il n'en souvient. *mais s'il séloigne, on ne se souviendra plus de lui.*

Quelqu'un est-il trop bavard ?

Tant parle on qu'on se contredist. *À force de parler, on en arrive à se contredire.*

>>>

Quelqu'un est-il inconstant et capricieux ?
Tant tarde on que fault entreprise. *Tarde-t-on trop ? Ce qu'on a entrepris rate.*
Tant se haste on que mal advient. *Se presse-t-on trop ? Cela se produit mal.*

Quelqu'un est-il avide de posséder toujours plus ?
Tant embrasse on que chet la prise. *Qui trop embrasse mal étreint.*

Quelqu'un passe-t-il son temps à se moquer des autres ?
Tant raille on que plus on n'en rit. *On se moque encore mais on n'en rit pas plus.*

Quelqu'un prétend-il, comme les Lollardds, que l'Église empêche de connaître Dieu par soi-même ?
Tant ayme on Dieu qu'on suyt l'Église. *On aime tellement Dieu qu'on obéit à l'Église.*

Les tournures de langage utilisées dans les proverbes sont facilement adoptées par les immigrants qui forment depuis le Moyen-Âge l'authentique population des grandes villes européennes. Villon terminait chaque strophe par ce vers :

« Tant crie-t-on Noël qu'il vient ».

On entend de même aujourd'hui (en 2019) :

« À force d'attendre l'autobus, on va bien le faire arriver ; tout de même ! »

II

La ballade des menus propos exprime le besoin de se connaître soi-même.

Pendant son séjour à Blois, François Villon était encore gravement introverti. Dans les ballades qu'il écrivait à cette époque-là, il ne parlait que de lui-même et de ses relations avec son entourage. Il n''était donc pas guéri de la neurasthénie que Catherine de Vaucelles avait cherché à soulager à Paris [fiche 261]. *Mais on peut se demander si cet état douloureux avait pu, paradoxalement, lui être utile. Il était amené à chercher en lui-même ce qu'il ne trouvait pas à l'extérieur. Il avait besoin pour son propre développement de transformer son mental et de contrôler cette transformation. Le moyen naturel pour cela est le tropisme de piété* [fiche 151] *or précisément il était empêché d'exercer ce tropisme. Mais il a toujours conservé deux "points d'ancrage", deux certitudes :*

Dieu fait tout pour le mieux _____ *et* *l'homme peut apprendre à connaître*.

Les "menus propos" sont des sujets de conversation dans lesquels les interlocuteurs ne se sentent ont pas impliqués personnellement ; ce sont des dialogues entre des individus qui en restent aux modes de fonctionnement du cœur que nous appelons la civilité [fiche 291] *et la proximité* [fiche 298]. *François énumère les propos qu'il entend le plus souvent, mais il finit chaque strophe par la phrase :*

Je congnoys tout, fors que moy mesmes. Je connais tout, sauf moi-même.

La connaissance de soi est un objectif vers lequel l'être humain tend sans jamais l'atteindre. C'est l'objet du texte de Cicéron extrait des Tusculanes que nous avons lu plus haut.[fiches 135 et 136].

À tout moment et en tout lieu, les personnes qui se fréquentent se divisent en deux groupes, celles qui se refusent à connaître ce qu'il y a en elles, et celles qui cherchent délibérément, par une démarche heuristique, à le découvrir. C'est pourquoi Pythagore et son épouse Théano proposaient à leurs adeptes deux façons de vivre différentes, le ponos et la truphè [fiche 127]. *Mais la question qui se pose dans la tradition judéo-chrétienne n'est pas celle de la pensée grecque antique. L'exigence divine du temple de Delphes* « Connais toi toi même ! » *y est remplacée par le conseil* « Tu devrais accepter de te connaître toi-même. *» Ce qui importe pour le croyant, c'est l'acceptation, pas le niveau de connaissance de soi déjà atteint.*

L'acceptation de se connaître soi-même divise l'humanité en deux camps, mais la frontière entre ces camps passe à l'intérieur de chaque être humain.

Il est toujours possible de changer de camp, de reprendre son itinéraire vers Dieu, ou au contraire de s'en détourner. C'est ainsi que raisonne François Villon. Il dénonce des idées fausses et des comportements mauvais, mais jamais les personnes dans leur intégralité, comme s'il les considérait comme irrémédiablement condamnées à se fourvoyer.

François fait confiance à la miséricorde de Dieu pour les ramener à la vie [fiche 289]

III

La ballade des contre-vérités
est un plaidoyer pour la pensée rationnelle.

Les contre-vérités sont des idées fausses que l'on écoute et répète sans leur prêter attention, mais qui empêchent de raisonner juste. Cette ballade en est une longue énumération dont voici quelques exemples. La première est peut-être chez Villon une réminiscence de son enfance rue de Pontoise [fiche 250].

Il n'est soing que quant on a fain.	*On ne prend soin d'autrui que quand on a faim.*
Ne service que d'ennemy.	*On n'obtient un service quelconque que d'un ennemi.*
Ne fort guet que d'homme endormy.	*On n'est bien alerté que par un homme endormi.*
Ne vraye amour qu'en flatterie.	*Il n'est de véritable amour que dans la flatterie.*
Ne vray rapport que menterie.	*Il n'y a de vrai témoignage que le mensonge.*
Ne doulceur qu'en femme estourdye.	*Il n'y a de douceur que chez une femme étourdie.*

>>>

Chaque strophe se termine par ce vers qui fait penser au transfert psychanalytique que François avait fait sur Christine de Vaucelles [fiche 259] *:*

Ne bien conseillé qu'amoureux. *On n'est bien conseillé que lorsqu'on est amoureux.*

Mais la dernière strophe, qui n'a que six vers pour porter l'acrostiche VILLON, *change de ton. C'est elle qui devient un plaidoyer pour une façon de penser conforme à la vérité, c'est-à-dire à ce que l'on a dûment constaté, par l'expérience de la vie.*

V oulez-vous que verté vous dye ? *Voulez-vous que je vous dise la vérité ?*
I l n'est jouer qu'en maladie, *Il n'y a de divertissement que dans la maladie,*
L ettre vraye qu'en tragedye, d*e sincérité que dans les situations tragiques,*
L asche homme que chevalereux, d*'homme lâche que celui qui a de la bravoure,*
O rrible son que melodie. d*e discordances que dans une mélodie.*
N e bien conseillé qu'amoureux. *On n'est bien conseillé que lorsqu'on est amoureux.*

IV

La ballade contre les ennemis de la France

Cette ballade est une longue série de phrases qui ont la même forme grammaticale que des souhaits. On pourrait les interpréter comme des ordres donnés à un vassal, comme des imprécations formulées contre des ennemis, voire comme des flatteries envers un usurier dont on a besoin (puisses-tu avoir raison !), mais elles ne sont rien de tout cela, puisqu'elle ne sont pas destinées à être publiées.

Cette ballade énumère des expressions d'un débat intérieur.

Prince, porté soit des serfs Eolus	*Prince, qu'il soit porté par les serviteurs d'Éole*
En la forest ou domine Glaucus,	[par les vents] *dans la forêt où règne Glaucon,*
Et soit privé de paix et d'espérance,	*et qu'il soit privé de paix et d'espérance,*
Car digne n'est de posseder vertus	*car il n'est pas capable de posséder ces vertus,*
Qui mal vouldroit au royaulme de France !	*celui qui voudrait du mal au royaume de France.*

Les noms propres ne désignent pas des dieux mais des hommes représentatifs de leur façon de penser. Ainsi Glaucus n'est pas le dieu grec Glaucos [Γλαῦκος] *mais le philosophe Glaucon* [Γλαύκων], *disciple de Socrate. Certes François Villon ne connaissait pas le grec, mais la pensée néoplatonicienne était très répandue dans les milieux universitaires. Voici, paraphrasées approximativement, quelques phrases extraites d'un dialogue entre Socrate et Glaucon.* [Platon, La République IX 590-592].

S – *En quelle circonstance, Glaucon, pourrions-nous dire qu'il est avantageux de commettre une action injuste, licencieuse ou honteuse, au risque de devenir plus méchant ?*

G – *En aucun cas.*

S – *Comment prétendre qu'il soit avantageux à l'homme injuste d'échapper au regard d'autrui et à la punition ? Cela ne le rendrait-il pas encore plus méchant, tandis que s'il est découvert et puni son âme se trouve placée dans d'excellentes conditions et peut s'élever encore plus.*
L'âme n'est-elle pas supérieure au corps ?

G – *Assurément.*

S – *Et donc, l'homme sensé ne vivra-t-il pas en orientant tous ses efforts vers ce but ? Il pratiquera d'abord les activités susceptibles d'élever son âme et délaissera les autres.*

G – *C'est évident.*

S – *Portant son attention sur le gouvernement de son âme, il prendra soin de ne rien déranger, que ce soit pour lui une chance ou une malchance.* [. . .] *Et pour ce qui est des honneurs, il se fixera le même but : il acceptera ceux qu'il croira à même de le rendre meilleur et il en profitera volontiers ; quant à ceux qui pourraient détruire en lui l'ordre établi, il les fuira dans la vie privée comme dans la vie publique.*

G – *Mais alors il ne consentira jamais à s'occuper des affaires publiques !* [. . .]*Cependant je te comprends ; tu parles ici de la cité idéale que nous avons envisagée, qui n'a été fondée que dans nos entretiens et qui, à ce que je crois savoir, n'existe nulle part sur la terre.*

S – *Il en existe peut-être un modèle dans le ciel pour qui veut bien le contempler et régler selon lui le gouvernement de son âme. Au reste, peu importe que cette cité existe ou doive exister un jour ; c'est bien aux lois de cette cité, et de nulle autre, que le sage doit conformer sa conduite.*

V

Dans la ballade du concours de Blois
François Villon exprime sa souffrance de vivre à la cour.

« En mon pays je suis en terre lointaine. »

Charles d'Orléans s'était entouré à Blois d'un cercle académique auquel Villon eut la possibilité de présenter ses poésies. Tant qu'elles n'étaient que recopiées dans ce cercle restreint, cela ne perturbait pas la vie de la cour. Par contre lors des concours les auteurs devaient déclamer eux-mêmes leurs œuvres en public. C'est dans une telle occasion que Villon décida de dénoncer ouvertement l'atmosphère délétère dans laquelle il ne trouvait pas ce dont il avait besoin. C'était de la provocation ! Il agissait, c'est clair, sous l'emprise d'une mauvaise humeur voisine de la colère.

Cette ballade est le résultat d'un jeu de mots-rimés : on imposait les rimes masculines et féminines ainsi que le thème à traiter, ici le premier vers. Les candidats devaient présenter leur poème à la réunion suivante du cercle. En voici des extraits.

Je meurs de seuf aupres de la fontaine,
Chaud comme feu et tremble dent a dent,
En mon païs suis en terre loingtaine,
Lez ung brazier friçonne tout ardent.

Je meurs de soif auprès de la fontaine,
Chaud comme du feu je claque des dents,
En mon pays je suis en terre lointaine,
Près d'un brasier je frissonne tout brûlant.

>>>

Confort reprens en triste desespoir.	*Je trouve mon réconfort dans ma tristesse désespérante.*
Puissant je suis sans force et sans povoir.	*Je suis puissant, sans force et sans pouvoir.*
Je gaigne tout et demeure perdent.	*Je gagne tout et demeure perdant.*
Gisant envers, j'ay grant paour de cheoir.	*Disposé en sens inverse, j'ai bien peur de tomber.*
Eschoitte attens et d'omme ne suis hoir,	*J'attends une échéance et n'hérite de personne.*
Bourde, verté, au jour d'uy m'est tout un, Je retiens tout, rien ne sçay concepvoir.	*Fausseté et sincérité sont devenues pour moi une même chose. Je retiens tout et ne sais plus produire par moi-même.*
Bien recueully, débouté de chascun.	*Bien accueilli, je suis délaissé par tout le monde.*

Ainsi, François Villon se sentait réprouvé par toute la cour sans pouvoir se défendre.

Charles d'Orléans était un grand Seigneur. On ne peut pas penser qu'il ait rejeté un homme dont la charge lui avait été confiée par son cousin le roi Charles VII. Il n'a pas non plus bravé le ridicule de s'en prendre sévèrement à un courtisan effronté. Peut-être même trouvait-il plaisir à fréquenter cet esprit très jeune, lui dont la jeunesse s'était arrêtée brusquement à l'âge de treize ans, lors de l'assassinat de son père. Une chose est sûre: il n'a pas chassé de Blois François Villon. Nous le savons parce que celui-ci a expliqué lui-même, dans une sixième ballade, ce qui lui était arrivé.

VI

François Villon commit une imprudence.

Par manque de discernement il se confia à une personne prénommée Marthe, qui allait causer sa perte. Il lui a probablement parlé de la mort du prêtre Philippe de Sermoise [fiche 268].

F aulse beaulté qui tant me couste cher,
R ude en effect, hypocrite doulceur,
A mour dure plus que fer a mascher,
N ommer que puys, de ma deffaçon seur,
C herme felon, la mort d'ung pouvre cueur.
O rgueil mussé, qui gens mect au mourir,
Y eux sans pitié. Ne veult droict de rigueur,
S ans empirer ung pouvre secourir ?

Fausse beauté qui me coûte très cher
car elle est obstinée, cette douceur hypocrite.
Amour plus dur à mâcher que du fer, que je peux
qualifier de charmante traitrise, car je suis sûr
de ma destruction, la mort d'un pauvre cœur.
Orgueil caché, qui mène les gens à mourir.
Regard sans pitié. La stricte logique ne veut-elle
pas qu'on aide un pauvre sans aggraver son état ?

M yeulx m'eust valu avoir esté chercher
A illeurs secours : c'eusts été mon honneur
R ien ne m'eust ce lors de ce fait hascher.
T rotter m'en fault, en fuyte et déshonneur.
H aro, haro, le grant et le mineur !

Il aurait mieux valu que j'aille chercher ailleurs
du réconfort. Cela aurait été en mon honneur et
ne m'aurait donné en rien à souffrir de ce geste.
Je dois déguerpir, en fuite et dans le déshonneur.
« Haro ! Haro sur ce qui est important
et sur ce qui l'est moins ! »

E t qu'est ce cy ? Mourray sans coup ferir ?
Ou Pitié veult (selon ceste teneur)
Sans empirer ung pouvre secourir.

Que se passe-t-il ici ? Vais-je mourir sans réagir !
La pitié (c'est le sens de ce mot)
veut qu'on aide un pauvre sans aggraver son état.

François Villon est-il parti errer n'importe où, au hasard des rencontres ? Sans doute pas. En effet nous allons le retrouver à Saint-Satur. Pour s'y rendre en évitant les bords de Loire, il a nécessairement traversé au plus court trois régions naturelles, appelées aujourd'hui la Sologne, le Pays-Fort et le Sancerrois. Le Pays-Fort était commercialement la plus riche des trois, produisant des céréales, des légumes, de la viande et des produits laitiers. A l'époque, il restait dans cette région des vestiges bien visibles de l'activité gallo-romaine. Les principaux marchés se trouvaient à Aubigny-sur-Nère, à Blancafort et à Vailly-sur-Sauldre.

Remontons de quarante ans dans le passé . Depuis octobre 1360 le duché de Berry, dont la capitale était Bourges, était un apanage du royaume de France au profit du duc Jean de Berry. A la mort de celui-ci le 15 juin 1416, le roi Charles VII, qui avait porté le titre de duc de Berry lorsqu'il était le dauphin, décida de le reprendre et le duché revint dans le domaine royal. C'est seulement une petite partie de cet immense duché, le bailliage de Berry, qui constituait le Pays-Fort. En 1421 les rois de France et d'Ecosse décidèrent d'unir leurs forces pour se protéger de l'Angleterre. Le connétable d'Ecosse, John Stuart of Darnley, débarqua à La Rochelle avec un contingent de 5000 à 6000 hommes d'armes et combattit loyalement au côté des Français. Pour le remercier le roi de France lui accorda en1422 la seigneurie de Concressault, ville puissament fortifiée dont le château-fort ruiné par les anglais avait été reconstruit récemment par Jean de Berry. En 1423 il lui accorda le comté d'Aubigny plus facile d'accès. Depuis le traité d'Arras en 1435 les habitants du Pays-Fort vivaient sous suzerainete écossaise dans la paix et la prospérité enfin retrouvées.

Nous ne savons pas ce que François Villon a fait entre juin et septembre 1457. Le plus vraisemblable est qu'il a trouvé au Pays-Fort un travail saisonnier dans une ferme ou un travail temporaire chez un artisan.

François Villon se fixe à Saint-Satur.

À l'automne 1457, François arrive au bord de la Loire, qui fait frontière entre le Royaume de France et la Bourgogne. L'abbaye de Saint-Satur, sur la rive française, contrôle le trafic des bateaux qui traversent le fleuve. Elle a été détruite maintes fois au cours de l'histoire. La dernière fois, en 1420, quarante deux moines ont été noyés en Loire, et l'abbaye ruinée. Lorsque Villon y séjourne, entre 1458 et 1461, elle est en reconstruction, mais il peut enfin pratiquer sa religion. Nous disons bien que François Villon séjourne à Saint-Satur, car il a le temps d'y observer les gens en partageant leur vie, comme avant 1453 il observait les habitants de Paris. Mais maintenant les gens qu'il côtoie sont très pauvres et manquent d'instruction. L'activité portuaire lui rappelle peut-être celle de son enfance rue de Pontoise.

Nous savons que François Villon a lui-même classé ses parchemins (entre sa libération de Meung en octobre 1461 et une nouvelle condamnation en novembre 1462). Leur ordre a été respecté lors d'une édition de ses œuvres parue au siècle suivant, celle de Clément Marot en 1533. Celui-ci s'est attaché à corriger les poèmes corrompus des éditions dont il disposait, et aussi à sauvegarder la succession des expériences personnelles de Villon. Il était parfaitement compétent pour cela puisqu'il était lui-même poète, qu'il considérait Villon comme le premier des grands poètes français et que pour sa part il travaillait à traduire le livre des psaumes, qu'il allait publier à Genève en 1543. C'est cet ordre qui est respecté par les éditions dont je dispose, et c'est précisément celui qui est utile pour savoir comment Villon ressentait subjectivement les étapes de sa vie.

Textes utilisés pour connaître l'évolution personnelle de François Villon depuis son départ de Paris.

- *Les huitains* [Le Testament LXXXIV à LXXXIX] *ont été dictés par Villon en 1462 en repensant à sa situation en 1455. Ils constituent son testament proprement dit, et font donc suite au huitain* [Le Lais XL].
- *La ballade pour prier Notre Dame avait été écrite par Villon avant 1455. C'est par elle que nous connaissons la tendresse qu'il portait à sa mère. Il la lui avait lue, et lui en avait probablement remis une copie pour qu'elle puisse se la faire lire à nouveau. L'envoi, portant l'acrostiche Villon, est une profession de foi par laquelle il consacrait sa propre vie et sa propre mort à Notre Seigneur.*
- *Les huitains* [Le Testament XC à XCIII] *ont été écrits à Saint-Satur en pensant à une parisienne prénommée Rose qu'il avait connue pendant ses études, avant l'émeute de mai 1453. Il avait l'intention de lui faire remettre une ballade qui utilisait comme rime l'initiale R. de son prénom.*
- *Nous avons déjà lu la ballade à s'amie, qui explique pourquoi Villon s'est enfui de Blois fin juin 1457. C'est ici qu'elle trouve sa place dans son évolution personnelle.*
- *Nous nous permettons d'ajouter la ballade des femmes de Paris, qui comporte six rimes en -ère. C'est celle que Villon voulait adresser à Rose vers 1458 depuis Saint-Satur. Les stances se terminent par le vers encore bien connu :*

  Il n'est bon bec que de Paris *Il n'y a de vrais bavards qu'à Paris.*

  En fait il l'avait écrite à Paris lorsqu'il avait fréquenté Rose, avant 1453. C'est à cette époque-là qu'elle se situe dans son évolution personnelle, et non pas à Saint-Satur.

François Villon, qui ne possédait plus rien, écrivit cependant un testament dont voici résumés en français actuel les quatre legs : [Le testament, LXXXV à LXXXIX]

- *Il donnait son âme à la Sainte Trinité et la recommandait à Notre-Dame, demeure de la divinité, en lui demandant que ce don soit porté par les anges devant le trône glorieux.*
- *Il laissait son corps à notre grand-mère la terre. Les vers n'y trouveraient pas beaucoup de graisse, vu ce que la faim et la guerre cruelle lui avait fait subir. Qu'il soit délivré de ses errements ! Il provenait de la terre, il retournerait à la terre.*
- *Il faisait un legs à son plus-que-père, Maître Guillaume de Villon, qui avait été pour lui plus doux qu'une mère, l'avait élevé dès le maillot, et lui avait souvent évité de boire la tasse. Il lui donnait sa bibliothèque, et notamment le manuscrit du roman du Pet au Diable, placé par liasses sous une table. Maître Guy Tabarie, qui était vraiment humain, en avait assumé les dépens, et François pensait que sa publication amenderait tout le méfait.* [Ce ne fut pas le cas.]
- *Enfin il fit un legs à sa pauvre mère qui avait eu pour lui une amère douleur et, Dieu le sait, mainte tristesse. Mais au moment où une mauvaise détresse le poursuivait, il n'avait pas d'autre château ni forteresse où reposer corps et âme, qu'elle-même, sa mère, la pauvre femme. Il lui donna :*

une ballade pour prier Notre-Dame.

Dans la ballade pour prier Notre Dame
François Villon fait un acte de foi.

La prière que François donne à sa mère s'adresse à la Vierge Marie, à laquelle les chrétiens recourent lorsqu'ils sont tentés de désespérer. Dans cette époque marquée par les guerres, la famine et les épidémies, la protection qu'elle leur apporte s'exprime par une formule qui nous étonne aujourd'hui : elle « commande aux marécages infernaux », origines de la peste et du choléra. L'image utilisée de nos jours dans cette situation est qu'elle écrase de son talon la tête du serpent tentateur.

Dame des cieulx, regente terrienne,	*Dame des cieux, Régente de la terre,*
Emperiere des infernaulx paluz,	*Vous qui adjurez les marécages infernaux,*
Recevez moy, vostre humble chrestienne,	*accueillez-moi, votre humble chrétienne,*
Que comprinse soye entre vos esleuz	*pour que je sois parmi vos élus*
Ce non obstant qu'onques rien ne valuz.	*bien que je n'aie jamais rien valu.*

C'est le rôle d'avocate que cette prière reconnaît à la bienheureuse Vierge :

A vostre Filz dictes que je suys sienne ;	*Dites à votre Fils que je lui appartient ;*
De luy soient mes pechez abolus..	*que mes péchés soient absous par lui.*

Marie peut intercéder même pour des gens qui ont « au dyable faict promesse », qui ont pactisé avec Satan. Il n'y a pas de désespérance incurable.

François Villon exprime dans cette ballade la prière que sa mère adresse à la Dame du ciel, mais nous sentons bien que cette prière a bercé son enfance et qu'il la conservera à jamais dans son cœur parce que, au delà des mots, elle est porteuse entre mère et fils d'une "connivence" spirituelle infrangible.

Femme je suys, pouvrette et ancienne,	*Je suis une femme simplette et vieille,*
Qui riens ne sçai, oncques lettre ne leuz.	*qui ne sais rien et n'ai jamais su lire.*
Au moustier voy (dont suys paroissienne)	*Au couvent* [des Bernardins] *ma paroisse, je vois*
Paradis painct, ou sont harpes et luz,	*une fresque du paradis où sont des harpes et*
Et ung Enfer, ou damnez sont boullus ;	*des luths, et une des enfers où les damnés sont*
L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse.	*ébouillantés* [dans un chaudron] *; l'une me fait peur, l'autre me procure joie et allégresse.*

Dans l'envoi, il s'engage lui-même envers Notre Seigneur comme l'acrostiche le garantit.

V ous portastes, Vierge, digne princesse,	*Vous avez porté, Vierge, digne princesse,*
I esus regnant, qui n'a ne fin ne cesse.	*Jésus dont le royaume n'a ni début ni fin.*
L e tout puissant, prenant nostre foiblesse,	*Le Tout-Puissant, prenant notre faiblesse,*
L aissa les cieulx et nous vint secourir,	*a quitté les cieux, est venu nous secourir*
O ffrist a mort sa treschere jeunesse.	*et a offert à la mort sa très chère jeunesse.*
N ostre seigneur tel est, tel le confesse,	*Tel est notre Seigneur, tel je le confesse,*
En ceste foy je vueil vivre et mourir.	*en cette foi, je veux vivre et mourir.*

Cette offrande de lui-même au Seigneur était l'acceptation de se laisser transformer.

En arrivant à Saint-Satur à l'automne 1457, Villon a cherché à revoir l'un des artistes de rue qui avaient fait partie des coquillarts, le baladin aux multiples talents, Michaut.

Le Testament CVI

Item, et au Prince des Sotz.	*Et ensuite au Prince des sots,*
Pour ung bon sot, Michault du Four,	*quant à ce bon sot, c'est Michaut du Four,*
Qui, a la foys, dit de bons motz	*qui, à la fois, fait de bonnes plaisanteries*
Et chante bien, « Ma doulce amour ! »	*et chante bien « Mon tendre amour ! »*
Je lui donne avec le bon jour ;	*je lui donne le bonjour.*
Brief, mais qu'il fust ung peu en poinct,	*Mais bref, pour peu qu'il soit en forme,*
Il est ung droit sot de sejour	*c'est un sot bien honnête dans l'assistance* (???),
Et est plaisant ou il n'est point.	*ou bien il est plaisant, ou bien il ne l'est pas.*

Mais il a appris que Michaut était décédé. Il le fait savoir à d'autres étudiants qui sont encore à Paris.

Le Testament XCI

Si m'en remets aux hoirs Michaut	*Si j'en crois les héritiers de Michaut,*
Qui fut nommé le bon Fouterre ;	*celui que l'on avait nommé "le bon nigaud",*
Priez pour lui, faites un saut :	*– Priez pour lui ! passez me voir –*
A Saint Satur git, sous Sancerre.	*c'est ici qu'il repose, à Saint-Satur sous Sancerre.*

Le mot fouterre est peut-être la prononciation, en imitant l'accent berrichon de Michaut, de folert qui signifie nigaud.

Pour François Villon, l'acte de foi de sa ballade pour prier Notre-Dame marquait le début d'une évolution qui allait lui faire prendre conscience que cette foi, qu'il avait toujours eue, ne pouvait être efficiente qu'au moyen d'une fonctionnalité inhérente à son être, l'espérance. Mais curieusement, il a repris d'abord dans son testament le souvenir d'une prostituée qu'il avait fréquentée pendant ses études, Rose. Le Testament XC à XCIII

Item, m'amour, ma chere rose,	*Ensuite, à mon amour, ma chère Rose,*
Ne luy laisse ne cueur ne foye ;	*je ne lègue ni mon ardeur ni mon humeur ;*
Elle aymeroit myeulx autre chose,	*c'est autre chose qu'elle préférerait,*
Combien qu'elle aiyt assez monnoye,	*bien qu'elle ait assez d'argent pour cela,* [. . .]
car elle en a, sans moy, assez.	*car elle en a suffisamment sans moi.*

Ce qui posait question à François, c'est que lui-même ne ressentait plus de besoin sexuel.

	Elle préférerait autre chose
Mais de cela il ne m'en chaut ;	*mais cela, ça n'a plus d'importance pour moi;*
Mes plus grands deuils en sont passés,	*Mes plus grandes tristesses en sont passées,*
Plus n'en ai “le cropion chaud”.	*Je n'ai plus “le feu aux fesses”.*
Ce non obstant, pour m'aquitter	*Je fais cependant ce lais, pour m'acquitter*
Envers Amours, plus qu'envers elle,	*plus envers mes amours qu'envers elle,*
Car oncques n'y pus aquêter	*car je n'ai jamais pu obtenir [d'elle]*
D'espoir une seule étincelle.	*La moindre étincelle d'espoir.*
Je ne sais s'a tous si rebelle	*Je ne sais pas si elle s'est défendue de même*
A été, ce m'est grand émoi.	*de tous. C'est pour moi une forte émotion.*

La méditation des lais de la fiche 322 nous apporte deux enseignements, l'un concernant la vie sexuelle, l'autre le rôle de l'espérance. Commençons par le premier :

Les relations sexuelles requièrent une réciprocité.

Cette affirmation peut paraître une banalité puisque l'acte sexuel comporte en lui-même deux parties distinctes. D'abord, par des caresses, l'homme amène la femme à mouiller, c'est-à-dire à secréter dans son vagin un liquide qui va être nécessaire pour dynamiser la semence de l'homme. Ensuite, la femme, en se blottissant contre le corps de l'homme dans une attitude d'accueil, le dispose à éjaculer en elle sa semence. Mais nous allons voir que la réciprocité qui répond aux attentes des deux partenaires n'a pas son origine dans leurs corps.

François Villon voulait clarifier le souvenir de ses amours pour en être quitte, c'est-à-dire pour n'en garder ni remord ni rancune, et pouvoir vivre sereinement. Pour cela il établissait une comparaison entre deux formes d'amour, ou plus exactement entre deux expériences de l'amour :

- *l'expérience enthousiasmante qu'il avait eue avec Catherine de Vaucelles,*
- *l'expérience décevante qu'il avait eue avec Rose.*

Il constatait bien la différence. Il avait affirmé à Catherine que son cœur ne se séparerait jamais du sien, et il avait supposé qu'il en était de même pour elle. Par contre, avec Rose ce même désir affectueux n'avait pas été payé de retour puisqu'elle s'était refusée à lui. Mais nous allons voir que, malgré l'évidence, la cause n'était pas d'ordre affectif.

Reprenons quelques vers que nous avons déjà cités sur la fiche 261. Il est certain que Villon décrivait scrupuleusement ce qu'il avait cru et ce qu'il avait ressenti.

Ballade dite à Robert d'Estouteville.

Dame serez de mon cueur, sans debat, Entierement, jusques mort me consume.	*Vous serez sans conteste jusqu'à ma mort la dame de mon cœur.*
Et qui plus est, quand dueil sur moy s'embat Vostre doulx œil sa malice rabat.	*De plus, quand la tristesse s'empare de moi, votre doux regard en rabaisse la malignité.*
Que le myen cueur du vostre desassemble Ja ne sera : tant de vous en présume.	*Jamais mon cœur ne se séparera du vôtre ; il en est de même pour vous je suppose.*

Villon se rappelait ce qui se passait en lui à l'époque où il rencontrait Catherine sur le banc de Saint-Benoît le Bétourné. De rencontre en rencontre, il s'était senti de plus en plus attaché à elle et il s'était persuadé qu'il s'agissait d'un attrait amoureux. Or ce n'était pas cela ! En fait elle était animée par le désir de lui venir en aide en le sortant de sa tristesse, et lui, il sentait intimement cette amélioration : c'étaient entre eux des rencontres de soignante à soigné. Ainsi ce qu'il avait en tête était faux, et cependant des rencontres extraordinaires avaient bien eu lieu ! Les causes de ces rencontres, notamment la volonté de Catherine de le soigner, avaient échappé à sa conscience

Ce cas particulier confirme ce que nous savons déjà. Le souvenir des rencontres extraordinaires est conservé sans erreurs dans une pensée collective qui transcende les individus. Lors des échanges entre les individus et la collectivité les fonctionnalités du cœur sont inhibées. En dehors de ces instants privilégiés, le cœur n'a aucun moyen de connaître la réalité transcendante.

François Villon constatait en lui un phénomène très surprenant. Il était en quelque sorte castré [voir la fiche 321]. *Remarquons qu'il voulait s'acquitter envers "Amours" et il écrivait ce mot comme un nom propre, sans article et avec une majuscule, ainsi que tout poète peut le faire pour donner à un terme particulier un sens général et former ainsi une allégorie. Mais lui, il n'avait aucune raison de recourir à une allégorie. Comment donc expliquer qu'il ait personnalisé "l'amour" ? Il ne pouvait s'agir que d'une réalité qu'il portait en lui et avec laquelle il dialoguait dans ses méditations. Ce dialogue intérieur s'établissait entre sa volonté propre et cette instance nommée "Amours".*

L'instance "Amours" était donc distincte de la volonté ;
elle était consciente, mais son origine restait inexpliquée.

Villon connaissait les critiques portées contre l'Église par les Lollardds : ceux-ci prétendaient que le célibat des prêtres était une atteinte contre nature à leur liberté individuelle [voir la fiche 302]. *Aujourd'hui encore, au XXI ème siècle, cette critique est très fréquente. Nous ne pouvons pas éviter de nous poser cette question : la chasteté est-elle contre nature ? Notons ceci :*

- *Les critiques viennent toujours de personnes, mariées ou célibataires, qui ne pratiquent pas elles-mêmes scrupuleusement la chasteté.*
- *Lorsque nous écoutons les confidences des gens qui la pratiquent, nous sommes nous-mêmes à l'extérieur de leur expérience.*
- *Les personnes qui la pratiquent disent qu'elles ne souffrent d'aucun manque.*
- *Elles expliquent que l'espérance est bien plus gratifiante que le plaisir sexuel.*

La relation entre la vertu d'espérance et le plaisir sexuel n'a pas été observée par François Villon. Cela s'explique par le fait que, par erreur, il attribuait la disparition de son désir sexuel exclusivement à l'attitude de sa partenaire, Rose, sans tenir compte de ses propres réactions. Ce sont des connaissances acquises au cours des siècles suivants qui nous permettent maintenant d'étudier ce qu'est la vertu d'espérance et en quoi elle peut contribuer à modifier les comportements individuels. La question de la chasteté trouvera ensuite sa réponse.

L'espérance est une vertu discontinue.

Rappelons une fois de plus que l'être humain ne peut se connaître qu'en se comparant à lui-même. Il vit toujours dans le présent, et quelle que soit la date à laquelle il cherche à s'observer, ses méditations ne peuvent porter que sur les grâces qu'il a reçues antérieurement. Certes, il peut s'attendre à recevoir de nouvelles grâces par la suite, mais ce n'est pas l'espérance qui lui fait penser cela, c'est le tropisme de foi. En effet il peut toujours se dire : « Puisqu'il existe une réalité transcendante qui m'a jusqu'à présent aidé à m'épanouir, rien ne s'oppose à ce que je continue dorénavant à lui faire confiance. » La foi ne s'interrompt jamais d'elle-même ; la seule façon de la perdre est de la refuser volontairement.

Or, contrairement à la foi, l'espérance intervient à l'instant présent

Rappelons-nous ce qui était arrivé au général syrien Naaman [fiche 151]. *Convaincu par ses amis de faire confiance au prophète Élisée, il s'était baigné sept fois dans le fleuve Jourdain. Chaque fois, en revenant sur la rive, il se retrouvait dans la même situation que la fois précédente et il faisait une nouvelle rencontre avec lui-même. Entre temps, il se lavait avec un grand soin et évitait de glisser dans la fange, ce qui lui demandait beaucoup de temps. Insistons sur ce point : il n'y avait pas de rencontres intermédiaires. Ce cas est général : les rencontres extra-ordinaires entre des personnes différentes sont elles aussi disjointes les unes des autres. Si nous nous limitons ici au cas des rencontres avec soi-même, c'est parce que dans le problème posé l'espérance et le plaisir sexuel sont ressentis par la même personne. Ce qui explique l'expérience de Naaman c'est le mécanisme d'épectase : les progrès qu'il constatait d'une rencontre à l'autre étaient les causes de nouveaux envols vers de nouveaux progrès. Or l'espérance ne fait pas partie du processus d'épectase, puisque la comparaison entre les rencontres successives est faite par l'intellect qui se laisse guider en toute conscience par la foi.*

Alors, que se passe-t-il au cours des durées, parfois très brèves, où la pensée rationnelle est inhibée ? La seule explication possible est que le cœur est capable de ressentir immédiatement si l'être est en train de se construire ou de se détruire. C'est le thalamus qui remplit cette fonction et qui élabore deux signaux conscients :

- *l'enthousiasme* [ἡ ἐνθουσίασις] *lorsque l'être est en train de s'épanouir* [fiche 30],
- *le découragement* [ἡ ἀθυμία] *lorsqu'il est en train de se flétrir.*

Lui aussi compare des états successifs de l'âme, mais il le fait à la vitesse d'établissement des influx nerveux, qui est d'une fraction de seconde, sans recourir à l'intellect.

Sans l'intellect, il n'y a pas d'autres sensations possibles que l'enthousiasme et le découragement. François Villon parlait donc de l'enthousiasme lorsqu'il désignait ce dont il avait besoin par l'expression "une étincelle d'espoir" [Le Testament XCII]. *Ce qui est important, ce n'est pas les mots qu'il avait choisis, mais le fait qu'il s'agissait de "ce qu'il avait ressenti jadis" avec Catherine ; or à l'époque il avait ressenti cette étincelle comme tout autre individu : dans ses organes corporels. Mais nous savons que les rencontres extra-ordinaires font circuler de l'information entre le corps qui vit dans le temps et les lignées de causalité qui constituent l'esprit collectif. Nous devons donc rechercher quelle est la réalité collective qui correspond à l'enthousiasme. Précisons le vocabulaire que nous avons choisi dans ce document :*

- *l'enthousiasme* [ἡ ἐνθουσίασις] *est le symptôme de l'espérance* [ἡ ἐλπίς] *;*
- *le découragement* [ἡ ἀθυμία] *est le symptôme de la désespérance* [ἡ ἀνελπιστία].

Il nous reste à vérifier que l'espérance est une vertu. C'est en méditant sur l'enseignement reçu de Jésus-Christ que s'est développée chez les chrétiens la distinction entre des vertus cardinales que les individus développent en eux-mêmes et des vertus théologales qu'ils reçoivent de la collectivité.

Nous allons voir que l'espérance est une vertu théologale.

Remarquons d'abord que les rencontres extra-ordinaires, expérimentées sur la terre, sont disjointes les unes des autres. Il en est nécessairement de même dans la collectivité : les individus se rendent présents les uns aux autres de façon disséminée, dans de nombreuses lignées de causalité.

Nous avons vu [fiche 213] *que les lignées de causalité ont leur origine en une cause première unique et qu'elles sont destinées à se fondre en une conséquence ultime unique.*

Nous disons que notre vertu est théologale parce que nous sommes monothéistes ; nous croyons que nos capacités nous rendent capables d'entrer en contact avec la cause première, que nous appelons Dieu [ὁ Ζεύς]. *Cette foi rejoint les observations que nous faisons en matière scientifique, dans l'espace et la durée hélas trop restreints dont nous disposons : s'il y avait eu plusieurs origines, elles auraient été rivales, et l'univers n'aurait pas pu s'établir de façon cohérente. De même, selon notre foi, la conséquence ultime sera unique, sinon des rivalités subsisteraient après la fin du monde et, paradoxalement, la succession des conflits n'aurait jamais de fin. Nous appelons cette fin du monde la parousie* [ἡ παρουσία = la "présence"] *car ce que attendons, ce qui est l'objet de notre espérance, c'est une présence définitive et universelle de Jésus-Christ.*

Tous les êtres humains qui s'adonnent à une recherche herméneutique peuvent constater que la réalité qu'ils cherchent à connaître est inaccomplie. En amont de leur propre vie, ils découvrent des réalités cachées qui proviennent de leurs précurseurs [fiche 133]. *En aval, il ne peuvent rien observer. Ce qu'ils mettent en jeu, c'est la piété envers les fondateurs des lignées dans lesquelles ils s'insèrent* [fiche 125]. *Or c'est après être revenus dans le temps qu'ils peuvent porter un jugement sur ce qu'ils viennent de vivre. Ils se sentent inachevés, incapables d'envisager leur avenir. Il leur semble que la civilisation est en train de s'effondrer autour d'eux pour être remplacée par de l'inconnu.*

La « méthode » proposée par le chancelier Gerson est bien adaptée à la situation de l'être humain qui se sent plongé dans un monde en perpétuel devenir, car elle se fonde sur sa propre nature. Elle comporte des recommandations qu'il a intérêt à suivre, même s'il n'est pas chrétien.

> *Il faut rejeter les intuitions qui sont reçues en l'absence d'enthousiasme, car elles ne proviennent pas de la réalité transcendante.*
>
> *Il faut rejeter les intuitions qui concernent l'avenir, car elles sont fausses. En effet l'avenir n'est pas encore déterminé, pas plus dans la réalité transcendante que dans le temps de l'histoire.*
>
> *Il faut soumettre au jugement de la pensée rationnelle les intuitions que l'on a reçues avec enthousiasme, pour vérifier que l'on ne s'est pas illusionné ou que l'on ne s'est pas laissé influencer par des doctrines perverses.*

Pour les chrétiens la vie religieuse est un itinéraire de l'âme vers Dieu. Voyons ce qu'il en est de la spiritualité de Gerson à laquelle François Villon s'était accoutumé.

Jean de Gerson s'appuyait sur les œuvres d'un auteur chrétien, le Pseudo-Denys l'Aréopagite, qui avait, croît-on savoir, vécu en Syrie vers l'an 500 et qui était considéré en occident comme celui qui avait le mieux décrit l'expérience chrétienne. Ses traités constituent un corpus bien documenté pour développer diverses théologies. C'est à lui que l'on doit la distinction entre la théologie spéculative, la théologie symbolique et la théologie mystique. De nos jours, il ajouterait peut-être une théologie psychologique et une théologie morale. Mais hélas, en cherchant l'objet de leur étude dans des traités déjà existants, ces théologies s'éloignent toutes de l'expérience personnelle qui est toujours nouvelle et surprenante. C'est du Pseudo-Denys que Gerson avait hérité la démarche que nous avons appelé sa "méthode" pour croître dans la vie contemplative [fiche 255].

À Paris, parallèlement à ses fonctions de chancelier de l'université, Gerson était chanoine de Notre-Dame, ce qui l'amenait à dialoguer avec la population locale qui parlait en jargon. Sur ce point qui peut sembler anecdotique, nous sommes tentés de le rapprocher d'un autre auteur chrétien, qui était déjà très âgé lorsque Gerson faisait ses études : Jan Van Ruysbroeck. Celui-ci accueillait les pèlerins dans son ermitage de Groenendael en utilisant le langage local, le brabançon. Tous deux étaient d'origine très modeste ; tous deux soutenaient avec opiniâtreté la nécessité de partir de l'expérience personnelle de leurs interlocuteurs. Notons incidemment que Ruysbroeck, dans son traité sur les noces spirituelles, a appelé "étincelle de l'âme" la tendance consciente de l'âme humaine à monter vers la divinité. François Villon a utilisé la même image "étincelle d'espoir" dans le huitain [Le Testament XCII]. *Cette "scintillation" n'était pas véhiculée par le langage des théologiens, mais par les parlers des européens.*

François Villon a placé sa montée vers Dieu à la période de sa vie où il se trouvait à Saint-Satur,. C'est là en effet qu'il a trouvé suffisamment de silence et de solitude pour faire une expérience plus approfondie de la méthode de Gerson qu'il pratiquait depuis le collège de Navarre. Or nous qui connaissons la suite de son histoire, nous savons que, dès 1461, cette méthode allait être nécessaire à sa survie. Il allait se retrouver dans un cachot à Meung-sur-Loire, privé non seulement des sacrements de l'Eglise, mais même de tout contact avec d'autres êtres humains. Le cachot – nous disons aujourd'hui le "quartier de haute sécurité" – est plus éprouvant que la mort !

La montée l'être humain vers ce qui le transcende consiste à se purifier en rejetant les dispositions du cœur qui l'empêchent d'avancer et en adoptant celles qui lui procurent l'étincelle de l'âme. Ce n'est évidemment pas l'être lui-même qui doit être supprimé et remplacé par un autre ! Toutes les périodes de sa vie sont bel et bien conservées par leurs relations de causalité. Ce dont il s'agit c'est de le faire croître, lui qui est incomplet, et pour cela de le nourrir. L'intérêt des langues vulgaires est qu'elles disent simplement que ce qui est bon dans les anciennes dispositions du cœur est conservé et assimilé par les nouvelles. Lorsqu'un enfant refuse de manger à table, on lui dit en français courant : « Mange ta soupe si tu veux grandir ! » Et bien, l'âme aussi a besoin d'aliments. Permettons-nous une comparaison avec un autre être, par exemple un végétal. Quand nous voyons un beau fruit, bien mûr et appétissant, nous savons bien que la fleur n'existe plus, mais tout ce qui existait potentiellement en elle se retrouve accompli dans le fruit, notamment sa saveur. La fleur a donc été un aliment du fruit, au même titre que les nutriments reçus de la terre par la sève et la lumière du soleil.

La vie chrétienne se présente ainsi comme un combat intérieur entre des dispositions du cœur antagonistes. Au XV ème siècle, ce combat était illustré par des représentations allégoriques du jugement dernier telles que celle qui impressionnait la mère de François Villon [fiche 320]. *Les mauvaises dispositions, appelées les péchés capitaux, étaient entraînées dans le feu éternel, tandis que les bonnes étaient conduites vers le « sein d'Abraham, le paradis. Restons-en à ce débat intérieur orienté vers l'épanouissement de notre être, même s'il existe au moment où j'écris ces lignes un courant de pensée qui voudrait y incorporer les combats que nous avons à mener hors de nous, dans la société, en vue du bien commun.*

La générosité	*combat*	*l'avarice,*
la longanimité (qui rend patient)	*combat*	*l'irascibilité (qui mène à la colère),*
le désintéressement	*combat*	*la cupidité (l'envie),*
la sobriété	*combat*	*la gourmandise,*
la chasteté	*combat*	*l'impudicité (la luxure),*
l'abnégation	*combat*	*l'orgueil,*
la vaillance	*combat*	*la nonchalance (la paresse).*

Les relations sociales imposent, il est vrai, des transformations du cœur. Ce sont elles, et non pas les luttes extérieures, qui peuvent compléter cette liste. Par exemple :

L'affabilité	*doit remplacer*	*l'indifférence,*
la sincérité	*doit remplacer*	*la duplicité,*
la loyauté	*doit remplacer*	*le cynisme.*

L'affabilité est la disposition du cœur des êtres humains qui écoutent avec attention les gens qui s'adressent à eux.

Au Moyen-Âge
la pensée chrétienne se faisait une représentation fausse de l'âme humaine.

C'est à partir de la région qui nous intéresse [la Touraine] *que l'erreur que nous allons signaler s'était propagée dans l'occident chrétien. Saint Alcuin, conseiller de Charlemagne, avait été l'abbé de Saint-Martin de Tours de l'an 796 jusqu'à sa mort en 804. Il y avait fondé une académie de philosophie et de théologie qui avait eu rapidement une grande renommée, à laquelle on doit la copie d'un nombre considérable de textes et pour cela la mise au point d'une nouvelle calligraphie, la minuscule caroline. L'œuvre d'Alcuin est irremplaçable, mais hélas ! elle comporte une erreur héritée de l'Antiquité, selon laquelle l'âme est une entité distincte de l'être, et donc qu'elle peut en être dissociée.*

ouvrage consulté : Abbé Vincent Serralda,
La philosophie de la personne chez Alcuin,
Nouvelles Éditions Latines, 1978,
chapitre VIII, citation 6

Sola caro ex coniunctione parentum procreata est,
animae vero creatura ex nihilo Dei potentiā condita.

Seule la chair est engendrée par l'union des parents,
tandis que la création de l'âme est effectuée à partir de rien par la souveraineté de Dieu.

Un signe que cette erreur était encore très répandue au XV ème siècle est la mort de Jeanne d'Arc sur le bûcher de Rouen ; un pigeon s'est envolé alors qu'elle était asphyxiée par les fumées ; des témoins en ont conclu que son âme venait de s'envoler vers le ciel.

Il faut se méfier d'une autre erreur :

la mauvaise compréhension par les contemplatifs de ce qui leur arrive.

Cette erreur vient d'une confusion entre l'itinéraire de l'âme vers Dieu,
qui est jalonné par des rencontres interpersonnelles,
et ce qu'elle ressent intérieurement lors de ces rencontres.

Dans leurs prières les contemplatifs prennent conscience de cheminer vers un état harmonieux et sacré qui est leur propre destinée. Prenons comme exemple l'Imitation de Jésus-Christ, écrite probablement par un moine bénédictin à l'époque de Ruysbroeck. Le livre III, qui traite de la vie intérieure, se termine par cette prière :

> Regardez-moi, Seigneur, dans votre immense bonté, et, selon l'abondance de vos miséricordes, exaucez la prière de votre serviteur, misérable exilé loin de vous dans la région des ténèbres et de la mort.
>
> Protégez et conservez l'âme de votre pauvre serviteur au milieu des dangers de cette vie corruptible ; que votre grâce l'accompagne et la conduise, par le chemin de la paix, dans la patrie de l'éternelle lumière. Ainsi soit-il.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction de l'Abbé Félicité De Lamennais, fin du livre III.

Ainsi l'aboutissement de la contemplation est la confiance en Dieu pour obtenir de lui la jouissance de la "lumière éternelle". D'autres priants parlent de la "vision béatifique".

>>>

Le contemplatif aspire donc à rejoindre sa patrie céleste, ou tout au moins à en obtenir les prémices, à savoir la lumière éternelle et la vision béatifique. Mais au moment précis où il pense arriver à destination, un événement inattendu se produit : tout ce qui le guide sur son chemin disparaît dans une nuit obscure. Même Dieu, avec qui il dialoguait récemment, vient de disparaître. Il imagine alors qu'il y a au fond de son âme un point de passage difficile à franchir ; il se représente ce point, par une comparaison géométrique, comme le sommet [l'apex] *d'un cône, sans étendue dans l'espace ; et il l'appelle en français <u>la fine pointe de l'âme</u>. C'est là qu'il fait erreur : cet obstacle ne se situe pas au bout de sa quête, mais dans la contemplation elle-même.*

Dans notre conception de l'être humain, l'âme est constituée de logiciels. L'événement inattendu n'a pu se produire que dans le logiciel, supporté par l'hippocampe, qui transcrit les données dans les deux sens entre leur forme temporelle et leur forme causale. Or lorsque ce logiciel est actif les capacités sensorielles et intellectuelles du cœur sont inhibées. C'est ce qui explique la nuit des sens et la nuit de l'esprit, qui seront explorées plus tard par saint Jean de la croix. Nous devons considérer la survenue de ces nuits comme un phénomène inéluctable et nous en tenir aux vérités révélées par Jésus-Christ et enseignées par son Eglise.

Dans une parabole Jésus a cité le patriarche Abraham, c'est-à-dire le point de vue des habitants de la cité céleste : « Un grand abîme a été mis entre vous et nous, pour que ceux qui voudraient aller vers vous ne le puissent pas, et que, de là-bas non plus, on ne vienne pas vers nous. » [Luc 16, 26] *Inversement, sur la terre, les fidèles se demandent ce qui se passerait si cet abîme n'existait pas : ils obtiendraient la connaissance immédiate de Dieu qui est la vie éternelle* [Jean 17, 3], *mais ils ne voudraient plus revenir ici-bas.*

Nous savons indirectement qu'en revenant de Saint-Satur à Paris François Villon avait retrouvé sa chambre chez Me Guillaume de Villon car il la retrouva encore en 1461 lorsqu'il écrivit le huitain LXXXVIII. Nous avons déjà noté qu'il y plaçait sous une table les liasses de son roman du pet-au-diable [fiche 318]. *Il retrouva donc aussi la chapelle de Saint-Benoît-le-Bétourné, mais ça allait être pour bien peu de temps.*

Malgré la guerre de Cent-Ans, Paris était une capitale prestigieuse, dont, hélas ! les habitants vivaient encore dans la misère. Le centre du pouvoir était la partie occidentale de l'île de la cité. Citons deux monuments que les piétons admirent et utilisent encore de nos jours pour s'orienter. La Sainte-Chapelle avait été construite entre 1242 et 1248 à la demande de Saint-Louis pour vénérer les reliques rapportées des croisades ; à l'occasion de la reconstruction de sa charpente, qui était vermoulue, sa flèche avait été remplacée en 1383 sous le règne de Charles VI. La tour de l'Horloge avait d'abord été une tour solide édifiée entre 1350 et 1353 par Jean le Bon pour surveiller le bras nord de la Seine ; elle avait ensuite été dotée d'une horloge en 1370 puis d'une cloche l'année suivante par Charles V ; elle avait enfin reçu un cadran extérieur en 1418 par Charles VI à la demande des échevins de Paris. Ce cadran est une merveille d'art gothique. Les heures sont repérées en chiffres romains, le 4 *étant écrit* IIII *et non pas* IV *pour éviter des confusions.*

document consulté : https//fr.wikipedia.org/wiki/Palais_de_la_cité

Aujourd'hui, nous sommes bien habitués à ce type de cadran qui s'est généralisé dans toute la France, et qui s'insère avec élégance dans tous les styles d'architecture.

Les rois Jean le Bon et son fils Charles V le Sage, ainsi que leurs proches, avaient été des érudits, aimant la lecture et avides de connaissances. En1368, Charles V avait fait transporter dans une tour du Palais du Louvre, qui était une solide forteresse inattaquable par la population civile, les ouvrages qu'ils avaient acquis. Puis, il avait fait aménager deux salles de lecture, avait fait traduire en français les ouvrages anciens, et avait confié cet ensemble à des hommes très instruits, capables de l'exploiter. Il avait ainsi fondé la première bibliothèque royale.

Dans Paris, le pouvoir économique avait toujours appartenu à la hanse parisienne, qui avait depuis 1170 le monopole des transports de marchandises sur la Seine. En 1263 Saint-Louis lui avait donné un statut officiel : depuis lors, ses membres élisaient une municipalité composée d'un prévôt des marchands, assisté de quatre échevins. Avec l'affaiblissement du pouvoir royal pendant la guerre de Cent-Ans, ce pouvoir des marchands les plus riches de la ville était devenu de plus en plus puissant, au détriment à la fois du roi et de leur clientèle pauvre.

C'était toujours le prévôt de Paris qui exerçait localement le pouvoir royal. En 1446, à la mort du prévôt Ambroise de Loré, son successeur désigné, Jean d'Estouteville, démissionna, sans doute parce qu'il se sentait incapable de concilier ce rôle de représentant du roi Charles VII et son désir de répondre aux attentes des parisiens. C'est son frère, Robert d'Estouteville, qui avait la confiance du roi et qui était devenu le nouveau prévôt. Or le roi protégeait François Villon.

Le château de Meung était une tête de pont sur la rive droite de la Loire, et avait donc pour but de protéger ce qui se trouvait sur l'autre rive. À la suite de la découverte d'une statue de la Vierge Marie, qui était devenue un but de pèlerinage populaire, Philippe IV le Bel y avait fait bâtir vers l'an 1300 une basilique, Notre-Dame de Cléry. Celle-ci fut détruite par les Anglais en 1428, y compris la statue. L'église était présentement en reconstruction (de 1449 à 1485). Louis XI et son épouse Charlotte de Savoie y furent inhumés en 1483. Le donjon de Meung, qui servait de prison, était particulièrement puissant, mais Thibault d'Aussigny, l'évêque d'Orléans de 1452 à 1473, s'était fait construire au voisinage un château d'agrément prestigieux.

Le Testament I-II

En l'an de mon trentiesme eage,	L'année où j'ai eu trente ans,
Que toutes mes hontes j'eus beues,	Après toutes les maltraitances que j'avais subies,
Ne du tout fol, ne du tout sage,	N'étant ni vraiment fou, ni vraiment sage,
Non obstant maintes peines eues,	Sans tenir compte des nombreuses souffrances
Lesquelles j'ay toutes receues	Que j'ai toutes reçues alors que j'étais
Soubz la main Thibault d'Aussigny . . .	Soumis au pouvoir de Thibault d'Aussigny . . .
S'evesque il est, seignant les rues,	Certes il est évêque, bénissant dans les rues,
Qu'il soit le myen je regny !	Mais je récuse qu'il soit le mien !

François Villon ne savait pas pourquoi, lui qui était parisien, avait été incarcéré dans la juridiction ecclésiastique d'Orléans. Nous non plus. Mais nous remarquons que le prévôt des marchands Dreux Brudé qui était en fonction lors de l'incident du pet-au-diable, ainsi que son successeur Matthieu de Nanterre, connaissaient bien l'engouement des parisiens pour les coquillarts. Il nous paraît possible que l'évêque de Paris Guillaume Chartier ait voulu préserver François Villon d'un nouveau venu, Henri de Livres, qui devint prévôt des marchands le 16 août 1460.

La personne qui se sent victime de sévices revendique avec raison d'être traitée avec la considération qui est due à tout être humain. Mais inversement cela lui impose d'être objective envers les autres, même lorsqu'elle décide de conserver secrètes ses pensées intérieures. Elle ne peut pas se permettre d'accuser n'importe qui de n'importe quel méfait, car ce serait manquer au respect qu'elle se doit à elle-même, par nature. Elle ne doit pas ressasser des accusations illusoires, car elle perdrait le contact avec le monde réel, et par là-même son propre bon sens.

[Le Testament II]

Mon seigneur n'est ne mon evesque,	Mon Seigneur n'est pas mon évêque,
Soubz luy ne tiens s'il n'est en friche.	Je ne suis pas soumis [à sa volonté]
	si ce n'est [quand je l'entends] sur le foirail.
Foy ne luy doy ne hommage avecque,	Je ne lui dois ni ma foi, ni avec elle mon respect,
Je ne suis son serf ne sa bische.	Je ne suis pas son serf [ni son cerf ni sa biche].
Peu m'a d'une petite miche	Tout un été, il a été très chiche pour moi,
Et de froide eaue tout ung esté	D'un petit peu de pain et d'eau fraîche.
Large ou estroit, moult me fut chiche :	Tolérant ou rigoureux,
Tel luy soit Dieu qu'il m'a ésté !	Que Dieu soit pour lui tel qu'il a été pour moi !

Villon avait toujours pratiqué sa religion (à Paris, à Angers, à Saint Satur, mais pas à Blois) en recueillant fidèlement l'enseignement de l'Église catholique, pour qui l'hostie reçue à la messe est une nourriture descendue du ciel [Jean 6, 58] *destinée à alimenter la vie de foi des baptisés. Maintenant, pour la deuxième fois*

François Villon était privé de cette communion intime avec Jésus-Christ, Dieu incarné.

Dans l'impossibilité de connaître ce qui est dans la tête des autres, <u>l'attitude chrétienne est de renoncer à les juger, et de remettre leur sort à Dieu</u>. Voyons comment François Villon exprime cela.

[Le Testament III, IV et VI]

En rien de luy je ne mesdys,
Voycy tout le mal que j'en dys :
S'il m'a été misericors,
Jhesus, le Roy de paradis,
Tel luy soit a l'âme et au corps.
Et s'esté m'a dur et cruel,
Trop plus que cy ne le racompte,
Je vueil que le Dieu eternel
Luy soit doncq semblable a ce compte.
Quoy qu'il m'ait faict, a Dieu remys.

Je ne médis pas du tout de lui,
Voici tout le mal que je dis :
S'il a été miséricordieux envers moi,
Que Jésus, le Roi du paradis,
Le soit de même à son âme et à son corps.
Et donc s'il a été dur et cruel envers moi,
Même plus que je ne le raconte ici,
Je veux que Dieu, l'Éternel,
Le soit pour lui selon mon récit.
Quoi qu'il m'ait fait, je l'ai remis à Dieu.

Mais l'Eglise nous dit et compte
Que prions pour nos ennemys !
[. . .] psaultier prens (quant suys a mesme)
(Qui n'est de beuf ne cordoen)
Le verselet escript septieme
Du pseaulme Deus laudem.

Mais l'Église nous demande instamment
De prier pour nos ennemis !
Je prends dans un psautier (quand cela m'est possible)
(il n'est pas en vrai parchemin)
ce qui est écrit au demi-verset [Ps 108, 7b]
Du psaume Deus laudis meae.

Le verset cité est paradoxal : Que sa prière lui soit comptée comme un péché !

Dieu de ma louange, sors de ton silence !

psaume 108

2 La bouche de l'impie, la bouche du fourbe, s'ouvrent contre moi :
ils parlent de moi pour dire des mensonges.

3 Ils me cernent de propos haineux,
ils m'attaquent sans raison.

4 Pour prix de mon amitié, ils m'accusent,
moi qui ne suis que prière.

5 Ils me rendent le mal pour le bien,
ils paient mon amitié de leur haine.

6 Chargeons un impie de l'attaquer :
qu'un accusateur se tienne à sa droite.

7 À son procès, qu'on le déclare impie,
que sa prière lui soit comptée comme un péché !

16 Ainsi, celui qui m'accuse oublie d'être fidèle !
il persécute un pauvre, un malheureux, un homme blessé à mort.

17 Puisqu'il aime la malédiction, qu'elle entre en lui ;
il refuse la bénédiction, qu'elle s'éloigne de lui !

Le roi Louis XI passa à Meung-sur-Loire le 2 octobre 1461 ; il délivra des prisonniers de son donjon, parmi lesquels François Villon. Pour celui-ci cette délivrance était inespérée ; il en ressentit une gratitude indéfectible pour "Louis, le bon roi de France". Il ignorait que ce roi était détesté des parisiens. Il ignorait surtout l'avenir que nous, nous connaissons : la guerre allait reprendre entre le royaume de France et la Bourgogne, une guerre terrible, dans laquelle Louis XI allait se montrer particulièrement cruel. François rentra à Paris et entreprit de rédiger Le Testament.

[Le Testament X et XI]

Pource que foible je me sens,
Trop plus de biens que de santé,
Tant que je suys en mon plain sens
Si peu que Dieu m'en a presté
(Car d'autre ne l'ay emprunté)
J'ay ce testament tresestable
Faict de dernière voulounté,
Seul pour tout et irrevocable.

Escrypt l'ay l'an soysante et ung,
Lors que le Roy me delivra
De la dure prison de Mehun,
Dont suys (tant que mon cueur vivra)
Tenu vers luy m'humilier,
Ce que feray tant qu'il mourra :
Bienfaict ne se doit oublier.

Parce que je me sens faible,
Tout autant dans mes biens que dans ma santé,
Tant que j'ai tout mon bon sens
Le petit peu que Dieu m'en a prêté
(Car je ne l'ai emprunté à personne d'autre)
J'ai fait, selon mes dernières volontés,
Ce testament tout à fait délibéré,
Unique [ce qui exclue Le Lais] et irrévocable.

Écrit en l'an mil quatre cent soixante et un,
Lorsque le Roi m'eut délivré
De la dure prison de Meung,
Ce dont je suis tenu (tant que mon cœur vivra)
de m'humilier envers lui.
Cela, je le ferai jusqu'à sa mort :
Il ne faut jamais oublier un bienfait.

Si François Villon n'avait pas été libéré par Louis XI, si l'épreuve de la dure prison s'était poursuivie, il aurait perdu la vie et personne n'aurait jamais su ce qu'il était devenu. On peut imaginer – ce n'est qu'une hypothèse – que c'est ce qui était arrivé à Guy Tabarie en juillet 1456 [fiche 293] *: il aurait été remis de bonne foi par l'évêque de Paris à l'évêque d'Orléans, mais celui-ci l'aurait éliminé en le laissant mourir de faim dans le même cul de basse-fosse que François. Or lui, une fois en plein air, il a éprouvé le désarroi de se retrouver dans un monde où il ne pouvait plus vivre. Il était devenu une loque, un vêtement sous lequel son corps n'était plus capable de réagir sans aide extérieure. Il a attribué ses déboires à ce qu'on appelait alors <u>la fortune</u>. De nos jours nous disons <u>la fatalité</u>.*

Au retour de dure prison,
Ou j'ai laissié presque la vie,
Se Fortune a sur moy envie,
Jugiez s'elle fait mesprison !
Il me semble que, par raison,
Elle deust bien estre assouvie
Au retour.

Se si plaine est de desraison
Que vueille que du tout devie,
Plaise à Dieu que l'ame ravie
En soit lassus en sa maison
Au retour.

Au retour de la dure prison,
où j'ai presque perdu la vie,
si Fatalité a encore des vues sur moi,
jugez combien elle s'est méprise !
Il me semble que, par simple raison,
elle aurait dû être bien satisfaite.
Au retour

Si Fatalité est tellement imbue de déraison
qu'elle veuille que je meure tout-à-fait,
plaise à Dieu que mon âme soit enlevée
pour se trouver là-haut dans sa maison.
Au retour !

chanson qui se trouve après le huitain Le Testament CLXVI

Exténué par les privations François oscillait entre deux représentations de la réalité transcendante. D'une part sa neurasthénie lui faisait admettre l'existence de cette fatalité, imprévisible et incompréhensible, et il ne comprenait pas pourquoi elle s'en prenait sans cesse à lui. D'autre part, dans sa prière il faisait confiance à Dieu, qu'il savait fidèle à sa promesse de le conduire au paradis. Il imaginait que, dans ce combat intérieur, la fatalité s'adressait elle-même à lui.

ballade de la Fortune

FORTUNE	*J'ai été nommée autrefois* FATALITÉ
fus par des clercs jadis nommée,	*par des clercs, tandis que toi, François,*
Que toi, François crie et nomme murtriere,	*qui n'est qu'un homme sans renommée, tu*
Qui n'es homme d'aucune renommee.	*m'invectives et me traites d'homicide.*

La fatalité cherchait à lui faire croire qu'elle avait un pouvoir réel, donc une volonté réelle, pour mener les gens à la mort. Dans la ballade elle cite douze faits historiques dont elle se vante d'être l'instigatrice. Elle conclue ainsi.

[. . .] François, écoute que te dis :	*François, écoute ce que je te dis :*
Se rien pusse sans Dieu de Paradis,	*si,* [hors du recours à] *Dieu de Paradis,*
A toi n'autre ne demourroit haillon,	*je n'avais aucun pouvoir, un autre que toi*
Car pour un mal, lors j'en feroie dix.	*ne s'en irait pas comme une loque vers sa mort, car pour un mal, j'en rendrais dix.*
Par mon conseil prends tout en gré,	*Suis mon conseil et accepte tout,*
Villon !	*Villon !*

François Villon dicte Le Testament.

C'est peu de temps après sa délivrance de la prison de Meung le 2 octobre 1461, de retour dans sa chambre à Paris, que François Villon entreprit de rédiger Le Testament, *qui est composé de strophes ressemblant aux lais qu'il avait écrits avant son départ précipité de Paris début 1456. Mais sa démarche intérieure n'était plus du tout la même. La ressemblance, qui est évidente, est due au fait qu'il versifiait très vite et qu'il s'était habitué à ces huitains de huit vers de huit pieds. Il trouvait très vite ses rimes, préférant parfois les inventer, plutôt que de ralentir le fil de sa pensée.*

Les lais avaient pour but d'unifier son être en mettant en accord ses souvenirs avec la situation qu'il occupait dans la réalité transcendante.

Le Testament *était une réécriture de son histoire sur la terre ; il mettait en accord ses souvenirs avec le récit des événements qu'il avait vécus dans le passé.*

Nous avons déjà lu une grande partie de Le Testament *à la date où les faits qui y sont mentionnés avaient eu lieu. Nous en arrivons maintenant à la date où les huitains ont été composés, début 1462. François était exténué par la dénutrition. Nous allons voir* [fiche 347] *qu'il n'écrivait pas tout lui-même mais qu'il lui arrivait de dicter ce qu'il avait en tête à un certain Firmin, qu'il considérait comme son clerc* [son greffier].

Voyons les conditions dans lesquelles François a dicté Le Testament. *Il a commencé par s'en prendre vivement aux gens qui avaient été responsables de sa disgrâce, mais ensuite il s'est abstenu d'imaginer leurs pensées secrètes.*

Le Testament LXXVII à LXXIX

De moy [. . .]
Ont eu jusqu'au lict ou je gys.
Somme, plus ne diray qu'ung mot,
Car commencer vueil a tester.

Ils ont eu de moi [. . .] *jusqu'au lit*
sur lequel je suis couché. Mais bref,
je ne dirai plus un mot sur eux car je
veux commencer à faire mon testament.

Devant mon clerc Fremin qui m'ot
(S'il ne dort), je vueil protester
Que n'entends homme detester
En ceste presente ordonnance
Et ne la vueil manifester
Sinon ou royaume de France.

Devant mon clerc Firmin qui m'entend
(s'il ne dort pas), je tiens à affirmer que
j'ai l'intention de ne déshériter personne
dans cet acte notarial, et que
je ne projette pas de le faire connaître
ailleurs que dans le royaume de France.

Je sens mon cueur qui s'affoiblist
Et plus je ne puys papier.
Firmin, siez toy pres de mon lict,
Que l'on ne me viegne espier ;
Prends encre tost, plume et papier ;
Ce que nomme escryz vistement,
Puys fais le par tout copier.

Je sens mon cœur qui s'affaiblit
et je ne peux plus “pépier”.
« Firmin, assieds-toi près de mon lit,
pour qu'on ne vienne pas m'espionner ;
prends vite de l'encre, une plume et
du papier ; écris vite ce que je demande,
puis fais-le copier partout ».

Et vecy le commencement.

Et voici le commencement du testament.

À l'époque où il était supplicié par l'évêque d'Orléans, François s'était senti incapable de respecter le précepte qui, il est vrai, est le plus difficile à suivre dans l'enseignement de Jésus : « Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent » [Matthieu 5, 44]. *Or dans ses souvenirs, il associait à cet évêque le procureur qui l'avait fait condamner en cours ecclésiastique, et qui donc l'avait amené là. C'était Jean Cotard, maintenant décédé.*

suite de la fiche 341

extraits des huitains Le Testament IV à VI

Mais l'Eglise nous dit et compte Que prions pour noz ennemys ! Je vous diray : «J'ay tort et honte, Quoy qu'il m'ait faict, a Dieu remys.»	*L'Église nous demande instamment de prier pour nos ennemis. Je reconnais que j'ai eu tort et j'en ai honte car tout ce qu'il m'a fait, je l'ai rendu . . . à Dieu !*
Si prieray pour lui de bon cueur Et pour l'ame de feu Cotard. Mais quoy ! Ce sera doncq par cueur, Car de lire je suy faitard.	*Désormais, je prierais pour lui de bon cœur, ainsi que pour l'âme de feu Cotard, Eh quoi ! Ce sera de mémoire car je suis trop paresseux pour [relire la sentence].*
Combien que, s'il veult que l'on prie Pour luy, foy que doy mon baptesme (non obstant qu'a tous ne le crye) Il ne fauldra pas à son esme.	*Quoique, s'il avait voulu que l'on prie pour lui selon la foi que me procure le baptême – il ne réclame pas cela de tout le monde – il n'aurait pas failli à cette intention.*

Nous avons déjà annoncé [fiche 286] *le huitain que voici ; c'est le moment de le lire.*

Le Testament CXXV

Item, a maistre Jehan Cotard,	*Ensuite, à maître Jean Cotard,*
Mon procureur en court d'Eglise,	*mon procureur au tribunal ecclésiastique,*
Devoye environ ung patard	*je dois à peu près un patard*
(A ceste heure je m'en advise).	*(c'est à présent que je le remarque).*
Quant chicaner me feit Denise	*Lorsque Denise me fit poursuivre en justice*
Disant que l'avoye mauldite ;	*en prétendant que je l'avais maudite,*
Pour son ame (que es cieulx soit mise !),	*j'ai écrit pour son âme (qu'elle soit portée*
Ceste oraison j'ay cy escripte.	*aux cieux !) la prière que voici.*

Les habitudes d'enfance ne se perdent pas ; François était resté gouailleur ; il déclarait devoir à Jean Cotard "à peu près . . . la plus petite pièce de monnaie en vigueur", le patard. Mais cet humour ne masquait pas une réalité horrible. Denise était évidemment la mère du prêtre blessé à mort le 5 juin 1455, Philippe Sermoise [fiche 268]. *Début 1456 elle avait interjeté appel du non-lieu royal contre François, en l'accusant de l'avoir maudite. C'était le chef d'accusation le plus grave possible, car le fait de proférer des malédictions était systématiquement considéré à l'époque comme une preuve que l'on avait fait un pacte avec le diable. Comment avait-elle pu obtenir qu'un procureur au service de l'Église commette la forfaiture de prendre le parti d'une telle ignominie ?*

Le point faible de Jean, Cotard, c'est qu'il était ivrogne.

Comme toute addiction, l'abus d'alcool rend indistincte la situation dans laquelle on se trouve et annihile la volonté ; ainsi celui qui est accro (à quoi que ce soit) perd son libre arbitre et devient velléitaire.

Ce que François appelait une prière ne s'adressait pas directement à Dieu, mais à trois hommes célèbres cités dans la Bible. La comparaison (qu'il serait trop long de faire ici) de la première strophe de cette prière avec les versets correspondants de la Bible, montrent que

François Villon connaissait très bien la doctrine chrétienne.

[Génèse 9,20-27] *Le patriarche Noé s'était saoulé avec son propre vin et s'était mis tout nu.*

[Génèse 19, 30-38] *Loth, avait été saoulé et violé à son insu par ses propres filles.*

[Jean 2, 9-10] *L'architriclin* [ὁ ἀρχιτρίκλινος]*, le maître du repas à Cana, savait goûter le meilleur vin.*

C'est à eux qu'il présentait Jean Cotard, en leur demandant de l'attirer vers le ciel.

Comme homme beu qui chancelle et trepigne	*Il chancelait et trépignait comme un homme qui*
L'ay veu souvent, quant il s'alloit coucher,	*a bu ; je l'ai vu souvent, quand il allait se coucher.*
Et une foys il se feit une bigne,	*Et même une fois (je m'en souviens bien) il s'est fait*
(Bien m'en souvient) a l'estal d'ung boucher.	*une bosse à l'étal d'un boucher. Bref, on n'aurait pas*
Brief, on n'eust sceu en ce monde cercher	*pu trouver en ce monde un ivrogne plus invétéré*
Meilleur pion pour boire tost et tard.	*que lui, qui buvait du matin au soir.*
Faictes entrer, quant vous l'orrés hucher,	*Quand vous l'aurez appelée, faites entrer l'âme*
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotard.	*de ce bon défunt Maître Jean Cotard.*

L'amitié de François Villon et du joueur de luth des coquillarts, Ythiers Marchant, était restée bien vivante. [fiche 294]

<u>En décembre 1455</u> François Villon avait écrit ce lais à son ami Ythier Marchant :

Item, à maistre Ythier Marchant	*Ensuite, à Maître Ythier Marchant*	Le Lais 11
Au quel je me sens trestenu	*dont je me sens très obligé*	
Laisse mon branc d'acier trenchant.	*je laisse ma dague en acier tranchant.*	

<u>À son retour d'Angers en 1457</u>, il constatait que les "gracieux galants" [jeunes gens juste sortis de l'adolescence] *qu'il fréquentait à son départ, étaient maintenant dispersés ; certains étaient décédés, d'autres étaient devenus maîtres, mendiants, moines cloîtrés* [Le Testament XXIX à XXXI]. *Son ami Ythier Marchant, avait développé ses activités de conseiller, notamment auprès de la Chambre aux Deniers* [qui assurait la gestion et la trésorerie du Domaine royal].

<u>En 1462</u>, il lui adressait un nouveau lais :

Item, à maistre Ythier Marchant	*Ensuite, à Maître Ythier Marchant*	Le Testament
Auquel mon branc laissay jadis	*à qui autrefois j'ai laissé ma dague*	XCIV
Donne, mais qu'il le mette en chant,	*je donne, mais qu'il le mette en chant,*	
Ce lay contenant des vers dix	*ce lais contenant dix vers* [le rondeau fiche suivante]	
Et au luz ung De Profundis	*et au luth un De Profundis*	
Pour ses anciennes amours,	*pour ses anciennes amours,*	
Desquelles le nom je ne dys	*dont je tairais le nom*	
Car il me herroit a tousjours.	*car il me haïrait à jamais.*	>>>

Dans ses lais, François ne possède jamais ce qu'il donne [fiche 276]. *La dague dont il s'agit ne peut être que celle avec lequel le prêtre Philippe de Sermoise l'avait blessé à la lèvre le 5 juin 1455* [fiche 268]. *Celui-ci était venu seul, sans prévenir personne, pour jouer de l'esprit de surprise en tirant cette dague de sa robe au dernier moment. Ythier était donc ce jour-là devant Saint-Benoît-le-Bétourné, attendant probablement que son ami François ait fini de parler à Catherine de Vaucelles. De quoi François se sentait-il redevable envers lui ? Sans doute de l'avoir aidé à s'enfuir.*

En 1462 François écrivit pour Ythier un De Profundis en lui demandant de le mettre en musique, comprenons ... de se l'approprier.

Mort, j'appelle de ta rigueur	*Mort, j'en appelle de ta brutalité qui m'a enlevé*
Qui m'as ma maistresse ravye,	*ma maîtresse, et qui n'est pas encore satisfaite.*
Et n'est pas encore assouvye	*Elle ne l'est pas tant que tu me maintiens*
Si tu ne me tiens en langueur :	*dans mon état d'abattement : depuis lors je n'ai*
Onc puys n'eus force ne vigueur ;	*plus jamais eu ni force ni ardeur.*
Mais que te nuysoit elle en vie, Mort ?	*Mais en quoi te dérangeait-elle vivante, ô Mort ?*
Deux estions et n'avions qu'ung cueur ;	*Nous étions deux et n'avions qu'un seul cœur ;*
S'il est mort, force est que devie,	*si ce cœur est mort, il est forcé que je meure aussi*
Voire, ou que je vive sans vie	*ou bien que je vive sans vie, comme les images,*
Comme les images, par cueur, Mort !	*en souvenir, ô Mort !*

Ce rondeau est très révélateur de leurs relations. >>>

Nous comprenons que Ythier est un athée, puisque François, qui est un chrétien fervent, s'adresse à lui en personnalisant la Mort sans faire aucune allusion à Dieu ou à la religion. Ce qui les unissait ne faisait appel à aucune réalité transcendante, mais plus simplement à leur amitié qui leur permettait de se connaître immédiatement, par la poésie et la musique. François était certain que Ythier ressentirait intimement le poème qu'il lui adressait, dès qu'il le mettrait en musique. Or ce poème est extraordinaire : il confond en une seule les expériences de vie de l'un et de l'autre. François a perdu Catherine de Vaucelles puisqu'il ne l'a jamais revue ; Ythier vient de perdre une personne qui vient de mourir. Chacun peut dire les mêmes mots à celle qui hante ses pensées : « Nous étions deux et n'avions qu'un seul cœur ».

Ythier, privé de François, devait se sentir isolé et ne pouvait avoir d'autre ambition que de réussir le mieux possible sa vie professionnelle. Il avait peut-être eu avant 1455 l'ambition démesurée, d'accéder à la noblesse, voire de s'allier à Jeanne de Bar qu'il croisait en venant voir François et qui venait de décéder loin de Paris le 14 mai 1462. Mais ce n'avait été qu'un rêve de jeunesse irréaliste, sans lendemain. !

En fait, l'histoire nous apprend que Ythier Marchant ne s'est pas résigné à une condition sociale qu'il jugeait subalterne. Il s'est rapproché de Charles de France (1446 1472), le plus jeune frère du roi Louis XI, et a mis ses compétences à son service. Ce faisant il s'est volontairement asservi à ce prince qui, à vrai dire, n'était qu'un intrigant.

François Villon rédige son épitaphe.

Alors qu'il s'adresse à Ythiers en faisant de la Mort une allégorie, François envisage ses propres funérailles de chrétien. Il le fait dans les huitains Le Testament CLXXVI-CLXXVII *et dans l'épitaphe qui suit ces huitains. Nous les verrons plus loin* [fiches xxxx]*, mais nous allons lire dès maintenant les deux premiers vers, qui désignent un lieu dans Paris difficile à localiser.*

Item, j'ordonne a Saincte Avoye	*Ensuite, je demande que ma sépulture*
(Et non ailleurs) ma sepulture.	*soit à Sainte-Avoie (et non ailleurs).*

Cette simple phrase est impérative. Ce lieu est donc très important pour François.

Il reste aujourd'hui un passage privé dénommé Sainte-Avoie dont la partie principale marque le tracé d'une ancienne rue ; si on le prolongeait à travers un grand immeuble récent, on se heurterait aux Archives Nationales, non loin de la rue des Francs Bourgeois. Au Moyen-Âge, c'était l'entrée de l'hôtel de Clisson, édifié en 1371 par Olivier de Clisson qui combattit les anglais avec Du Guesclin puis lui succéda comme Connétable de France en 1380. Cet hôtel a été agrandi lors de la destruction de l'enceinte de Philippe Auguste et a pris le nom d'hôtel de Soubise. Ce qui existait au XV ème siècle n'est que l'angle ouest des Archives Nationales.

On n'a jamais trouvé de vestiges d'un couvent dans ce quartier. C'est la biographie de Sainte-Avoie (désignation locale de Sainte Hedwige) qui va nous renseigner sur le culte de cette sainte à Paris.

Pour éviter les informations contemporaines, laïcisantes et souvent incompétentes, je reprends ici in extenso l'article sur Sainte Hedwige, veuve, fêtée le 17 octobre*, dans l'ouvrage* Vies des saints pour tous les jours de l'année*, avec une pratique de piété par jour, édité par Alfred Mame et Fils à Tours, dixième édition, 1892. Peu importe cette date. Les religieuses de Sainte-Avoye à Paris, 430 ans plus tôt, prenaient exemple sur la sainte fondatrice de leur ordre, en s'appuyant sur les épisodes les plus significatifs de sa vie, que voici résumés.*

Sainte Hedwige, d'une illustre famille de Pologne, fut formée de bonne heure à la vertu autant par les exemples que par les leçons de sa pieuse mère et des personnes qui étaient auprès d'elle. On la mit, encore fort jeune, dans le monastère de Lutzingen, et on l'en retira à l'âge de douze ans, pour la marier à Henri, qui fut depuis duc de Pologne. Sa fidélité à remplir ses devoirs la rendit semblable à cette femme forte dont l'Esprit-Saint a tracé le portrait. Toutes ses pensées et toutes ses actions n'avaient pour but que la gloire de Dieu, sa sanctification et celle de sa famille. Elle eut six enfants, qu'elle éleva dans la crainte de Dieu. Dans la prospérité, comme dans l'adversité, Dieu était son unique consolation. Elle pratiquait, dans son palais, plus d'austérités que les moines les plus fervents. Elle avait toujours auprès d'elle treize pauvres, qu'elle nourrissait en l'honneur de Jésus-Christ et des apôtres. Après la mort du duc son mari, elle se retira au monastère de Trebnytz, qu'elle avait fondé, prit l'habit, et vécut sous la conduite de sa fille Gertrude, qui en était l'abbesse. Comme elle ne portait que des habits tout usés, une de ses sœurs lui dit un jour : « Pourquoi portez-vous ces haillons ? Il vaudrait mieux les donner aux pauvres. – Si cet habit vous offense, répondit la sainte, je suis prête à corriger ma faute. » Elle le quitta sur-le-champ et en prit un autre. Son humilité fut récompensée par le don des miracles. Se voyant attaquée de la maladie dont elle mourut, elle demanda l'extrême-onction lorsqu'on ne la croyait pas encore en danger. Elle ne cessa de méditer, jusqu'à son dernier soupir, sur la passion de Jésus-Christ. Elle mourut en 1243.

Pratique de piété. Supportez avec patience les maux de cette vie.

Pour compléter, il convient de contempler le portrait de la femme forte (la femme parfaite) tracé par l'Esprit-Saint : Proverbes 31, 10-31

Sainte Hedwige est la pionnière de ce qu'on appelle de nos jours
<u>la collecte des vêtements</u>
qui ne sont plus portés pour les donner aux pauvres.

Nous comprenons donc que les religieuses qui se réclamaient d'elle au XV ème siècle étaient des personnes nobles habitant dans un hôtel somptueux, l'hôtel de Clisson. Elles obtenaient ces vêtements d'autres personnes aisées qu'elles fréquentaient.

Les personnes nécessiteuses qui quémandaient des vêtements venaient probablement comme de nos jours à certains jours de la semaine et certaines heures prédéterminées, et faisaient la queue pour être servies. Lorsque la cloche de la verrerie sonnait, ce qui signalait la sortie des gardes, elles étaient dans la terreur car elles n'avaient pour la plupart pas de domicile ; c'était des "parpaillots" qui couchaient sur de la paille dans des coins de rues. De nos jours on conduit les SDF dans des refuges. À cette époque, on les menait au petit Châtelet.

(SDF= sans domicile fixe)

Plus tard, en prévoyant ses propres funérailles, François Villon reviendra sur cette période où il mendiait des vêtements. Il demandera alors que la cloche du gros beffroi sonne son décès.

Item, je vueil qu'on sonne a branle
Le gros beffroy, qui est de verre
Combien qu'il n'est cueur qui ne tremble
Quant de sonner est à son erre.

Ensuite, je veux qu'on sonne à la volée
le gros beffroi de la verrerie
bien que tout le monde se mette à trembler
quand il est en train de sonner.

Les personnes qui tremblaient reconnaissaient cependant que ces mêmes gardes avaient sauvé nombre de gens honnêtes qui étaient en difficulté.

Sauvé a mainte bonne terre, *
Le temps passé, chascun le sçait.
Fussent gensdarmes ou tonnerre,
Au son de luy, tout mal cessoit.

Il a sauvé dans le passé, tout le monde le sait,
nombre de bons chrétiens. Lors de sa sonnerie,
qu'il s'agisse [du trot des chevaux] *des gendarmes*
ou du grondement [des roues de voiture],
tout ce qui était mauvais cessait.

* *L'image de la "bonne terre" est bien connue des chrétiens. Elle vient d'une parabole de Jésus qui illustre quatre attitudes typiques des êtres humains envers la Parole de Dieu :*
le bord du chemin, le sol pierreux, les épines et la bonne terre. [Matthieu 13 et synoptiques]

Le gros beffroi était la tour nord de la porte Baudoier, la seule qui subsistait des anciens murs carolingiens [cf. fiche 266], *l'autre étant, semble-t-il, la Cloche Perce. Il était situé à l'extrémité de la rue de la Verrerie, place du Bourg Tibourg. François Villon nous apprend qu'on entendait très bien la cloche de la Verrerie depuis l'hôtel de Clisson. Dans une ville, le son des cloches se propage par réflexion sur les façades des immeubles ; il ne servirait à rien de chercher par quelles rues il passe dans un quartier dense comme, dans ce cas, le quartier des Blancs Manteaux.*

Cette cloche donnait l'alerte aussi bien pour les opérations de police que pour les secours d'urgence. Or toute cloche a deux façons de sonner, le glas ou tocsin quand elle est frappée toujours au même endroit par le battant, et la volée (Villon dit le branle) lorsqu'elle est frappée alternativement à deux endroits opposés. Toute cloche peut donc être triste ou joyeuse, annonciatrice de malheurs ou de liesse festive, évocatrice de mort ou de résurrection. Celle-ci sonnait toujours le glas, mais François demandera qu'à ses funérailles, elle sonne à la volée, contrairement aux usages.

C'était sa façon d'exprimer son espérance chrétienne.

François Villon était dans le plus profond dénuement.

- *Il se trouvait parmi les sans domicile qui avaient peur de la cloche, les clochards.*

  [Les linguistes donnent de ce mot “clochard” d'autres étymologies, mais ils ne sont pas parisiens].

- *Lui, qui aurait pu être un enseignant bien considéré avec sa maîtrise ès arts, en était réduit à mendier avec les exclus de la société parisienne.*

- *Il passait la plupart de son temps reclus dans sa chambre à cause des séquelles de sa dénutrition.* [Le Testament X et LXXIX]

Pource que foible je me sens,	*Parce que je me sens faible,*
Trop plus de biens que de santé,	*Tout autant dans mes biens que dans ma santé,*
Je sens mon cueur qui s'affoiblist	*Je sens mon cœur qui s'affaiblit*
Et plus je ne puys papier.	*et je ne peux plus “pépier”.*

François Villon est victime d'une accusation mensongère.

Un épisode douloureux allait encore se produire dans la vie de François Villon. Faute de documents, je me vois obligé de reconstituer ce qui s'est vraisemblablement passé, en prenant de grands risques d'erreur.

François avait été invité à une réception chez une personne qui habitait dans la rue de la Parcheminerie, qui est proche de la Seine sur la rive gauche. On le raccompagnait chez lui à Saint-Benoît le Bétourné, donc en remontant la rue Saint-Jacques. Cela les faisait passer près de la Sorbonne, siège du pouvoir ecclésiastique. Il se produisit alors une rixe que je ne comprends pas, au cours de laquelle l'un des hommes blessa avec une dague le notaire ecclésiastique, Me François Ferrebouc. Il s'ensuivit un procès qui condamna François à mort, sentence qui fut ramenée après appel, au bannissement. En fait il fut reconduit chez lui, où il retrouva probablement Firmin, puisqu'il reste dans Le Testament quelques huitains qu'il ne lui avait pas encore dictés.

Il semble impossible qu'il ait pu se servir d'une dague dans l'état de faiblesse où il se trouvait. Lui-même niait les accusations portées contre lui. C'est ce qui me paraît vraisemblable : cette accusation était mensongère.

L'abbaye de Saint Victor.

La dernière date connue dans la vie de François Villon est le 8 janvier 1463. Après la tombée de la nuit deux hommes l'accompagnaient en passant devant l'étude de Me François Ferrebouc. Celui-ci le reconnut, car la lumière de la pièce éclairait les passants dans la rue. Cette simple rencontre (sans animosité) permet aux historiens de confirmer cette date : François avait 31 ans révolus.

L'étude de Me Ferrebouc était proche du couvent des Mathurins, dont l'emplacement est connu puisque c'est maintenant la Congrégation du Saint Esprit, 30 rue Lhomond, 75005 Paris.

Qu'est-ce que ces trois hommes pouvaient bien faire, dans une ville endormie, en suivant la rue qui longeait le collège des Mathurins ? C'était le trajet normal pour aller des Jacobins à l'abbaye de Saint Victor, située assez loin hors de la ville. C'est donc là que deux hommes valides conduisaient François, bravant le couvre-feu qui était obligatoire dès la tombée de la nuit. Sans doute espéraient-ils qu'ils ne soit pas reconnu. Le chemin était bien empierré, puisqu'il était carrossable, donc facile à suivre à pied même par mauvaise visibilité.

.../...

L'abbaye de Saint Victor avait été depuis le XIIème siècle un centre culturel prestigieux, fréquenté par exemple par Bernard de Clairvaux et par Thomas Becket, mais elle avait été ravagée lors du séisme de 1348 et de la grande peste, puis par la guerre de Cent-Ans. Elle avait souvent servi à recueillir les malades contagieux qu'il ne fallait pas laisser en ville. Elle dépendait du chapitre de Notre-Dame, qui avait débloqué en 1449 des subsides pour la restaurer, à la demande des maîtres de l'Université.

De jour, cette abbaye se reconnaissait de loin, après une terre marécageuse. Un tertre avait été édifié avec les pierres retirées des terres agricoles. Il y avait au sommet une silhouette de moulin à vent, servant d'enseigne, qui rappelait que Saint Victor avait été mis à mort sous la roue d'un moulin. En effet Saint Victor, qui était un officier romain chrétien, avait été torturé à Marseille sous une persécution déclenchée brusquement en l'an 303 par les co-empereurs Dioclétien et Maximien. Mais les constructeurs de l'abbaye de Paris s'étaient trompés : Saint Victor n'avait pas été écrasé à l'intérieur d'un moulin à vent, mais sur une place publique, sous une meule entraînée par un animal. Or cette erreur nous permet de préciser le lieu où l'on conduisait François Villon. À l'emplacement de cette enseigne se trouve aujourd'hui la gloriette de Buffon, dans le muséum d'Histoire Naturelle. L'entrée de l'abbaye était probablement proche du bâtiment dans lequel Henri Beckerel a découvert le 26 février 1896 la radioactivité naturelle.

Il semble difficile d'imaginer une autre issue à cette randonnée nocturne :

François Villon a été recueilli à l'abbaye de Saint Victor.
C'est là qu'il est mort et a été enterré.

François Villon est mort à l'abbaye de Saint Victor comme un anonyme, sans que dans Paris la cloche du gros beffroi sonne ses funérailles [cf. fiche 357]. *Cependant nous savons comment il se considérait lui-même ; il s'était révélé dans les huitains Le Testament CLXXVI-CLXXVII et dans l'épitaphe qui les suit.*

Item, j'ordonne a Saincte Avoye
(Et non ailleurs) ma sepulture ;

Ensuite, je demande que ma sépulture
soit à Sainte-Avoye (et non ailleurs).

Item, vueil que autour de ma fosse
Ce qui s'ensuyt (sans autre hystoire)
Soit escript en lettre assez grosse,
Et qui n'auroit pas d'escriptoire
De charbon ou de pierre noire,
Sans en rien entamer le plastre.
Au moins sera de moy memoire,
Telle qu'elle est d'ung bon follastre.

Ensuite, je veux qu'autour de ma tombe
on écrive ce qui suit sans autres commentaires,
en caractères assez gros et qui n'auraient pas de
fioritures en charbon ou en pierre noire,
et sans égratigner le plâtre si peu que ce soit

Au moins il restera de moi le souvenir,
tel qu'il est, celui d'un joyeux drille.

L'épitaphe que François veut que l'on écrive autour de sa tombe figure sur la fiche suivante.

Pour son enterrement, il demande que les coquillarts récitent le Requiem :

Gallans, dictes en ce verset :
Repos eternel donne a cil,
Sire, et clarté perpetuelle.

Jeunes gens, dites pour lui cette prière :
« Donne-lui le repos éternel,
Seigneur, et la lumière perpétuelle. »

Cy gist et dort en ce sollier
Qu'amour occist de son raillon
Ung pouvre petit escolier
Qui fut nommé Françoys Villon,
Onques de terre n'eut sillon.
Il donna tout, chacun le scet,
Table, tretteaulx, pain, corbillon.

L'ÉPITAPHE DE FRANÇOIS VILLON

C'EST À CE NIVEAU QU'EST COUCHÉ ET QUE DORT
UN PAUVRE PETIT ÉCOLIER
QU'AMOUR A ABATTU PAR SES SARCASMES,
QUI A ÉTÉ SURNOMMÉ FRANÇOIS VILLON,
QUI N'A JAMAIS EU LE MOINDRE SILLON DE TERRAIN.

IL DONNA TOUT, TOUT LE MONDE LE SAIT,
TABLE, TRÉTEAUX, PAIN, CORBEILLE.

Pour clore cette série de fiches sur la fraternité, nous allons citer la ballade la plus connue de François Villon,

la ballade des pendus.

Nous allons voir qu'il serait préférable de la nommer, comme les autres ballades, par le nom de ses destinataires,

la ballade aux frères humains.

Les commentateurs qui s'appuient sur des documents historiques, n'ont jamais établi avec certitude quand elle avait été écrite. Nous n'allons pas nous y essayer, mais puisque nous nous intéressons au ressenti subjectif de François, nous allons constater qu'elle est l'expression des pensées qu'il pouvait avoir en décembre 1455, lorsqu'il s'attendait au verdict de mort par pendaison dans un procès où il était le seul prévenu.

Lorsqu'il écrivait à ses frères humains "Vous nous voyez suspendus ici, cinq ou six", il ne parlait pas de ce tourment personnel. Il pensait aux supplices en place de grève, qui duraient des heures et auxquels, dans son enfance, des gens à la mentalité pervertie venaient assister depuis emprès-Pontoise [fiche 248]. *Il confondait les suppliciés et les cadavres, se plaçait parmi eux et leur faisait dire : « Nous sommes morts, que personne ne nous tourmente ! » Sa description des pendus abonde en détails imaginaires, terrifiants, qui ne peuvent provenir que de cauchemars. Cependant, au moment où il versifiait il était sorti de ses rêves ; il remarquait alors lucidement qu'il est absurde de s'exciter contre des corps inanimés qui ne risquent plus rien, alors que c'est la partie transfigurée des êtres, celle qui est "transsie" (trépassée), qui a besoin d'aide.*

Nous allons faire le tri entre les affres de la nuit et les réflexions faites à l'état vigile. Ce sont ces seules réflexions que nous allons retenir.

<u>Le premier vers</u> est l'adresse de la ballade :

Freres humains qui après nous vivez,
Frères humains qui nous survivez

Il la situe dans une conception de la fraternité qui n'est pas limitée à des frères de sang mais étendue à tout le genre humain. C'est celle que nous avons observée, en un autre lieu et à une autre date, chez un autre chrétien, William Penn [fiche 237]. *Elle n'est donc pas imposée par une époque précise.*

<u>La première strophe</u> est une réflexion déclenchée par la vision nocturne de son corps qui pourrit dans la terre et va donc disparaître à jamais. À l'état vigile, il demande aux survivants de ne pas conserver envers lui un cœur sec. Ainsi, <u>il admet que les êtres humains ont la possibilité, dès leur vie terrestre, de changer la disposition de leur cœur</u>, puisque ce sont les mêmes personnes qui pourront décider d'adopter envers lui une attitude méprisante ou compréhensive. Mais ce n'est pas si simple qu'il y paraît, car c'est une loi de nature, et même de simple logique, qu'aucun être ne peut se transformer par lui-même, avec les seuls moyens dont il dispose avant la transformation. **…/...**

Il en ainsi du cœur de l'homme, qui a besoin d'un élan vital qui le transcende et l'entraîne vers ce qu'il ne connaît pas encore. François Villon ressent douloureusement son inaptitude à envisager ce qu'il va devenir En bon chrétien, il s'en remet à la spiritualité à laquelle il est habitué et à l'enseignement qu'elle procure :

N'ayez les cuers contre nous endurciz,
Car, se pitié de nous pouvres avez,
Dieu en aura plus tost de vous merciz.

N'ayez pas vos cœurs endurcis contre nous,
car, si vous avez de la compassion pour nous, les pauvres, mère
Dieu aura bientôt de la miséricorde pour vous.

Toutes les strophes se terminent par ce vers :

Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !
Mais priez Dieu de bien vouloir tous nous disculper !

<u>La deuxième strophe</u> rappelle un autre souvenir d'enfance épouvantable de François, la fresque du couvent des Bernardins qui faisait peur à sa mère, représentant les damnés de l'enfer ébouillantés [fiche 320]. *Dans le cauchemar ces damnés, qui étaient des criminels, reconnaissaient qu'ils avaient été exécutés selon la justice. Lui, qui n'était qu'un délinquant, faisait comme eux. C'était de sa part une réaction spontanée car sa mère lui avait inculqué dès son plus jeune âge la règle de vie très sage de reconnaître ses fautes, pour éviter de les commettre à nouveau et de les rendre habituelles.*

Les fautes, qu'elles aient ou non des conséquences notables, deviennent avec l'habitude des actes banals, dont le souvenir est relégué dans des zones de moins en moins consultées de la mémoire. Elles ne sont pas vraiment inconscientes, mais on n'a de moins en moins la curiosité et le courage de les réexaminer. À l'approche de la mort, il est naturel de les considérer comme des menaces contre soi-même.

Le christianisme appelle ces fautes tenues secrètes des péchés. À l'état vigile François reconnaît qu'il est pécheur [fiche 289]. *Voici ce qu'il fait dire par ces damnés :*

> Excusez nous, puis que sommes transsis,
> Envers le filz de la Vierge Marie.
> Que sa grace ne soit pour nous tarie,
> Nous preservant de l'infernale fouldre.
>
> *Présentez nos excuses au fils de la Vierge Marie,*
> *puisque nous sommes trépassés.*
> *Qu'il n'ait pas épuisé pour nous sa grâce*
> *qui nous préserve de la foudre de l'enfer.*

En utilisant la conjonction "puisque", François énonce explicitement une relation de cause à effet. C'est parce que l'être humain est trépassé qu'il peut être disculpé. Cela devait être clair dans la spiritualité de Gerson, mais c'est devenu incompréhensible pour les théologiens qui lui ont succédé. La raison en est que c'est tout l'être qui doit être réhabilité, c'est-à-dire remis tel qu'il était avant les fautes commises. Cette rédemption ne peut être complète que lorsqu'il n'a plus aucune attache terrestre.

<u>La troisième strophe</u> décrit la décrépitude des personnes qui ont perdu leur souveraineté par suite de leur immoralité. Elles sont, comme les pendus, soumises à toutes les agressions extérieures qu'elles sont devenues incapables de contrôler.

Puis ça, puis la, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesser nous charie, [charier = conduire en chariot]
Plus becquetez d'oiseaulx que dez a couldre.
Ne soyez donc de notre confrarie.

Par ici, par là, selon qu'il varie,
le vent nous mène sans cesse à son gré,
plus piqués par des becs d'oiseaux que des dés à coudre.
Ne soyez donc pas de notre confrérie.

Puisque la ballade s'adresse à toute l'humanité, les frères humains (dont nous-mêmes) sont des gens qui ne se connaissent pas et qui n'ont aucun moyen de communiquer entre eux. Ils ne sont pas en mesure de se concerter pour former délibérément une confrérie. Ce mot prend donc une nouvelle signification lorsqu'il s'applique, non plus à des individus, mais comme ici à toute la société humaine.

Or là, nous mettons en difficulté notre pensée rationnelle, qui pourchasse les concepts ambigus qui peuvent conduire à des contradictions. Nous devons considérer que nous sommes en présence de systèmes de pensée différents, incompatibles entre eux. Nous pouvons utiliser l'un ou l'autre selon les circonstances, mais pas les deux à la fois.

François ne demande pas au vent de se calmer, ni aux oiseaux de ne plus becqueter. Il s'adresse à des individus, et le conseil qu'il leur donne est celui-ci : « Ne tournez pas dans le vent comme des girouettes ; n'acceptez pas les piqûres qui vous défigurent à la longue ! ». En clair cela veut dire : « Ne vous laissez pas contaminer par la pensée ambiante ! N'acceptez aucune compromission ! »

La coexistence des deux systèmes de pensée se remarque dans toutes les activités des êtres humains. Par exemple, le mot absoudre ou son exact synonyme disculper, présente deux significations. Dans une attitude humaniste il s'agit de restaurer la personne dans son intégrité ; dans un procès civil cela consiste à constater que la jurisprudence n'a pas été enfreinte. Dans un cas on considère l'humanité comme un ensemble dont les éléments sont les êtres humains, dans l'autre comme un ensemble dont les éléments sont des principes considérés comme nécessaires à la vie sociale.

L'envoi rappelle que la réhabilitation des personnes est impossible sans une aide extérieure. Même si les gens qui adoptent une attitude humaniste l'ignorent, ils sont aidés par la grâce de Dieu.

Les représentations de l'enfer qui étaient présentées aux fidèles dans les églises au XV^éme^ siècle étaient évidemment imaginées par des gens tourmentés. Mais c'est bien une vérité révélée par Jésus lui-même que l'enfer existe ; il a parlé à plusieurs reprises d'une fournaise [ἡ κάμινος] *où il y a des pleurs et des grincements de dents. Ceux qui y sont ne font plus partie des fils du royaume ; ils sont rejetés dans les ténèbres extérieures.*

Il mettait en garde ses interlocuteurs à ne pas se retrouver parmi les dépravés qui se détruisent inéluctablement et perdent tout espoir d'être réhabilités. Il promettait que tout péché et tout blasphème serait pardonné, mais il y mettait une restriction : le blasphème contre l'Esprit – comprenons l'exhortation adressée aux fidèles à abandonner leur piété religieuse – ne serait jamais pardonné [Matthieu 12,31]. *Il précisait qu'il ne serait pardonné ni dans ce monde-ci, ni dans le monde à venir. Il répondait ainsi à ceux qui justifient leurs outrages contre les croyants en prétendant avoir la "louable intention" de léguer à leurs descendants un monde meilleur. La fournaise, l'enfer révélé par Jésus, n'est pas un lieu précis ; c'est l'état que connaissent les adversaires de la nature humaine qui se sentent disparaître dans des souffrances mentales si intenses qu'ils réclament l'euthanasie. <u>La présence d'êtres humains dans l'enfer se perpétuera dans le temps, mais pour chaque individu cet enfer cessera avec la mort</u>. Les méchants revendiquent le droit de mourir ; François faisait partie des croyants qui revendiquent le droit de vivre :*

Prince Jhesus, qui sur tous a maistrie,
Gardez qu'Enfer n'ait de nous seigneurie
A luy n'ayons que faire ne que souldre.
Hommes, icy n'a point de moquerie.
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

Prince Jésus, qui es notre suzerain,
veille à ce que l'enfer ne nous assujettisse pas,
que nous n'ayons rien à réaliser ni à négocier avec lui !
Humains, ne prenez pas cela à la légère,
mais priez Dieu de bien vouloir tous nous absoudre !

D'un point de vue historique, la vie de François Villon est une vie ratée à tous points de vue. Il n'a pas connu l'amour partagé . Il a subi des violences inimaginables et même des tortures infligées par pure méchanceté. Il a été accusé de méfaits qu'il n'avait pas commis. Et pour compléter tout cela, la trace qu'il a laissée dans l'histoire le défigure encore : ses souffrances sont présentées comme des galéjades et des canulars de collégiens attardés. Seuls des pratiquants assidus, comme Clément Marot qui intériorisait les prières qu'il découvrait en traduisant le livre des psaumes, ont su reconnaître l'authenticité de sa piété et ont tenté de la défendre.

Alors, à quoi la vie de François Villon a-t-elle servi ?

Cette question n'a pas de réponse raisonnable, car elle ne s'adresse pas à l'intellect mais à la foi. Faute de connaître intimement l'influence de François sur ses contemporains, c'est à notre propre foi que nous devons la poser. C'est donc en suivant notre propre itinéraire, orienté vers l'objectif assigné par l'apôtre Pierre, de devenir associés de la nature divine.

Dans ses prières, François avait toujours présenté au Seigneur Jésus les événements heureux ou malheureux dans lesquels il se trouvait. Ces actes rituels n'étaient pas de simples transmissions d'information, car ils s'accompagnaient du désir de vivre avec le Seigneur. C'étaient des offrandes. Nous croyons qu'elles le plaçaient hors du temps en communion avec ceux de ses devanciers, qui avaient fait, dans des situations similaires, les mêmes offrandes.

La double fonctionnalité que possèdent les êtres humains, d'intervenir sur la terre soit par des actions directes soit en communion avec des personnes éloignées ou déjà décédées, est énoncée clairement dans la basilique Saint Sernin de Toulouse.

Au XIème siècle la ville était entourée de remparts, à l'emplacement des boulevards actuels, et des veilleurs se déplaçaient sur le chemin de ronde pour protéger la ville. Or dans l'église on avait aménagé une crypte dans laquelle on avait placé les reliques de chrétiens qui s'étaient distingués par la fécondité de leur foi, notamment le peu qui avait été conservé du corps du premier évêque de Toulouse, Saint Saturnin, martyrisé en l'an 250. Au dessus de la porte sud de cette crypte, au bas de quelques marches, il est écrit :

HIC SUNT VIGILES QUI CUSTODIANT CIVITATEM.

C'est ici que sont les veilleurs qui protègent la ville.

Ainsi, on avait affirmé qu'il existait deux sortes de veilleurs, des veilleurs dans le temps de l'histoire et des veilleurs dans l'éternité. Dans notre foi, nous croyons que François Villon avait fait partie de ceux-ci.

étude inachevée

===